



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



~~XXXXXXXXXX~~ Mercure

E. W. 511^S - 1763, 4/5



<36626079700014

<36626079700014

Bayer. Staatsbibliothek

1763. 1. 1. 1.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL. 1763.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.

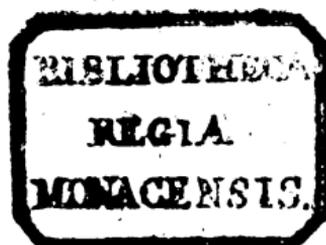
PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volum. c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

A ij

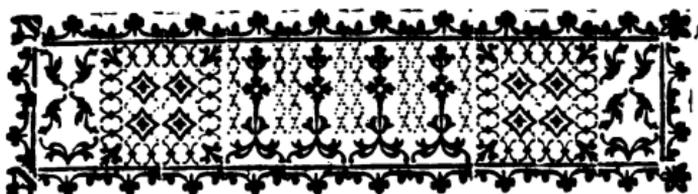
pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent quatre-vingt-neuf volumes. Une Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE
DE FRANCE.

AVRIL. 1763.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

O D E

*SUR LA STATUE EQUESTRE
DU ROI.*

CIEL ! quel Colosse admirable
S'offre aux yeux des Citoyens ?
Une Dêité semblable
Au Soleil des Rhodiens.
D'amour , de reconnoissance

I. Vol.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Je sens mon cœur enflammé ;
Je vois l'Astre de la France :
C'est LOUIS LE BIEN-AIMÉ.

Erato, daigne paroître !
Viens ! J'implore ton secours !
Je veux célébrer mon Maître
Sur la Lyre des Amours.
Paris ! jusques dans les nues,
Éleve ce Grand BOURBON,
Tu lui dois plus de Statues
Que *Cécropie* à *Solon*.

(a) Fils célèbre de *Philippe* !
Ton suffrage si vanté ,
A *Praxitelle* , à *Lisippe*
Donna l'Immortalité.
Sur les traces de leur gloire
S'avancent d'un pas égal,
Vers le Temple de Mémoire ,
(b) *Goor* , *Bouchardon* & *Pigal*.

(a) *Alexandre le Grand* ordonna que ses Portraits seroient peints par le seul *Apelle* ; les Statues sculptées par *Praxitelle* , & jettées en fonte par *Lisippe* , à cause de l'excellence de ces deux Artistes.

(b) La Statue du Roi est du travail du sieur *Goor* , sur les desseins du sieur *Bouchardon* , qui dans son Testament , fait six mois avant sa mort, desira que le sieur *Pigal* fût son Successeur dans cet Ouvrage.

A V R I L. 1763.

7

(s) Une charmante Bergère,
Que le Dieu des cœurs guidoit,
Dessina d'une main chère,
Un Amant qu'elle adoroit;
Ainsi je te vois, ô France!
Retracer dans ce grand jour,
La parfaite ressemblance
De l'objet de son amour.

Des Arts, l'Amour est le maître,
Par eux il peut nous charmer;
Si l'esprit leur donna l'être,
L'Amour sçut les animer.
Nous lui devons la Sculpture,
L'Éloquence, les Concerts,
Le Pinceau, l'Architecture,
L'Art d'*Uranie* & les Vers.

Louis! leur troupe timide
Vole autour de ta Grandeur;
Sois leur asyle, leur guide,
Leur ami, leur défenseur.
Les Rois qui les protégerent
Sont encor chers aux mortels;
C'est par là qu'ils méritèrent
Des Monumens éternels.

(s) Une Bergère, dit *Plin*, inventa le Dessin, en traçant sur un mur, avec du charbon, les contours de l'ombre de son amant.

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Clio, ta plume sçavante
A consacré leurs exploits !
La jeune *Erato* nous vante
L'aménité de leurs Loix.
Sur les Bronzes d'Italie
Les *Césars* nous font présens.
C'est ainsi que le Génie
Brave l'injure des temps.

(d) HENRY ! sur ta Face auguste
Je contemple ta Bonté.
A tes traits, LOUIS LE JUSTE,
Je reconnois l'Équité.
LOUIS LE GRAND, ta noblesse
Nous annonce tes hauts faits.
ROI BIEN-AIMÉ ! la Sagesse
Sur son Front grava ses traits.

Vous, dont la Muse fertile
Fait revivre les Heros !
Chantres du terrible *Achille*,
Sans vos pénibles travaux,
Aux bords de la Mer Égée,
Son nom voilé par l'oubli,
Dans les tombeaux de Sigée
Resteroit enseveli.

(d) Cette Strophe est adressé e aux quatre Statues Equestres des Rois B O U R B O N S.

AVRIL. 1763.

Troupe aveugle de Barbares !
Dont les flambeaux destructeurs
Consumoient les Œuvres rares
De tant d'esprits créateurs :
Les Préjugés, l'Ignorance,
L'Esclavage, le Mépris,
Sont la juste récompense
De vos forfaits inouis.

Nations ! Villes célèbres !
Les Ouvrages de vos mains
Ont dissipé les ténèbres,
Si fatales aux humains.
Memphis, Athènes, Palmire,
Rome, Florence, Paris !
Vos noms illustrent l'Empire
Que *Pallas* vous a remis.

(e) Grand Préfet ! (f) Sages Édiles ;
D'un Roi, Père des Français,
Dans la Reine de nos Villes,
Éternisez les bienfaits.

g) *Marigni* ! que de merveilles
Vont éclore sous tes yeux !
Tu protèges, tu réveilles
Les mortels ingénieux.

(e) M. le Prévôt des Marchands.

(f) MM. les Echevins.

(g) M. le Marquis de *Marigni*, Surintendant
des Bâtimens, &c.

A V

50 MERCURE DE FRANCE.

Dieu des rives du Méandre,
Sur mon cœur régle ma voix !
Jeune encor , daigne m'apprendre
A chanter nos dignes Rois !
L'amour seul de la Patrie
Soutient mon faible talent :
Prête-moi ton harmonie,
Pour l'unir au Sentiment.

*Par le Chevalier DE VIGUIER , Mousquetair^e
du Roi dans la première Compagnie.*

L O U I S X V.

Son règne à jamais mémorable
Des siècles à venir fera l'étonnement.
L'Amour de ses Sujets posa ce Monument ;
Attendant que l'histoire en fonde un plus durable.

P I R O N.

LE POETE PHILOSOPHE.

L O N G T E M P S obscurci d'orages
Le Ciel, enfin , sans nuages
Reprend sa sérénité ?
Et la terre que décore
A l'envi Cérès & Flore ,
Présente à l'œil enchanté
Richesse ensemble & Beauté.

Zéphir agitant ses ailes
 Autour des roses nouvelles
 Où brille un doux incarnat ,
 Fait sentir à l'âme émue
 Le plaisir de l'odorat
 Joint à celui de la vue.
 Sous ces arbres en berceau ,
 Quel doux murmure m'attire !
 C'est le bruit d'un clair ruisseau
 Baignant la fleur qui se mire
 Dans le cristal de son eau.
 Je vois d'un rameau sur l'autre
 Voltiger l'ardent moineau
 Dont l'amour vaut bien le nôtre ,
 Et le tendre tourtereau
 De la constance l'Apôtre.
 Aujourd'hui pourtant l'on dit
 Que ce fut bien à crédit
 Qu'on lui donna cette gloire ;
 Car dans ce siècle maudit
 Sans preuve on ne veut rien croire.
 Moi qui ne doute de rien
 Pour mon salut & fais bien ,
 Je croirois la tourterelle
 Des gens constans le modèle ,
 Si je n'assignois le prix
 A nos Femmes de Paris.
 Fidèles à ce qu'ils sentent .

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Les oiseaux amoureux chantent
Et n'engagent point leur foi :
De nature c'est la loi.
Ils n'ont garde d'aller faire
Pardevant ou Notaire
Le serment d'aimer toujours
Ce qui peut cesser de plaire.
Hélas ! leurs tendres amours,
Ce ruisseau , ce doux ombrage,
Tout à mes yeux dans ce bois
Retrace l'heureux bocage
Où, pour la première fois,
Thémire écouta ma peine ;
Thémire ayant en sa fleur
D'une rose la couleur,
Du Zéphir la douce haleine,
Des cheveux qui sans dessein
Tomboient en boucle d'ébene
Sur l'albâtre de son sein.
Temps heureux des doux mensonges !
Age si court, du bonheur,
Que sont devenus tes songes !
Le temps cruel précepteur
Nous donne l'expérience ;
Fatal arbre de science,
Qui des douces voluptés
Rompt l'illusion & chasse
Les plaisirs qu'elle remplace
Par de dures vérités !

*VERS sur un Portrait donné à Mlle
DANGEVILLE.*

TITON à sa Filleule aimable
A légué de *Duclos* la Portrait admirable
Titon par un si digne choix,
Fait quatre éloges à la fois.

P. D. S. A. Peintre.

Nota Le Portrait de Mlle *Duclos*, une des plus grandes Actrices qu'il y ait eu dans le Tragique, peint par le célèbre *Largilliere*, vient d'être légué par l'illustre M. *Titon* du Tilles, Auteur du *Parnasse François*, à l'inimitable Mlle *Dangeville* sa Filleule, dont les rares talents dans le Comique sont portés au dernier degré.

CONSEILS d'une Mère à sa Fille

OCTAVE te recherche, & le vieil *Alcidon*
De tes biens & de lui, voudroit te faire don;
L'un est jeune, agréable & l'autre fort utile,
Et pour un jeune cœur le choix est difficile.
Alcidon est modeste, & riche, & généreux:
Ton *Octave* n'a rien, mais il est amoureux.
J'aimerois *Alcidon*; tu dois aimer *Octave*.

14 MERCURE DE FRANCE.

Ma Fille c'est pour toi : sans contrainte choisis
Le printemps & ses fleurs, ou l'automne & ses
fruits.

Prends jeune Maître, ou vieil Esclave.

ABBAS ET SOHRY,

NOUVELLE PERSANNE.

ABBAS, Roi de Perse, fut, comme tant d'autres Potentats, surnommé *le Grand*, pour avoir fait de grands maux à ses Voisins. Il aimoit passionnément les femmes & la guerre. Il la faisoit autant pour peupler son Sérail que pour accroître ses Etats. Tout Roi dont la femme étoit belle & le Royaume voisin de celui de Perse, devoit alors songer à défendre l'une & l'autre. Du reste, *Abbas* étoit aussi prompt à se refroidir qu'à s'enflammer, & en amour comme en guerre, une conquête achevée lui en faisoit bientôt desirer une nouvelle.

Il y avoit alors dans le Pays d'*Imirete*, (c'est l'ancienne Albanie) une

Nota. Le fonds de ce Conte est vrai, & tiré des Voyages de *Chardin*. *Sohry* est aussi connue, aussi célèbre en Perse, que *la belle Agnis* l'est en France.

jeune Princesse , nommée *Sohry* , & sœur du Souverain de cette Contrée. *Sohry* étoit plus belle qu'on ne le peut décrire , même en style oriental. C'est elle que les Poètes Persans ont depuis chantée à l'envi. Mais l'hyperbole , qui leur est si familière , se trouva dans cette rencontre au-dessous de la réalité. Il fut , pour cette seule fois , hors de leur pouvoir d'outrer un Sujet.

L'admirable *Sohry* vivoit sous la tutelle d'une mere qui l'égaloit presque en beauté , & ne la surpassoit que de trois lustres en âge : c'est-à-dire qu'elle n'avoit guères que trente ans. Cette Princesse après avoir été Reine s'étoit faite Religieuse ; état qui dans cette contrée n'oblige point à s'enfermer dans un Cloître. On reste dans sa maison , & l'on est libre d'en sortir sans que pour cela aucun des vœux reçoive , ou soit censé avoir reçu nulle atteinte.

Sohry , que nul vœu pareil n'enchaînoit , gardoit cependant une solitude plus rigoureuse. Elle habitoit & ne quittoit point certain Château inaccessible à tout étranger. J'en excepte le Prince de Georgie à qui , selon l'usage de ces lieux , la Princesse étoit fiancée depuis l'âge de cinq ans. Déjà même il auroit

16 MERCURE DE FRANCE.

dû être son époux, si une guerre sanglante qui l'occupoit, & la connoissance qu'il avoit du caractère d'*Abbas*, n'eussent retardé le moment de cette union. A cela près, les charmes de *Sohry* n'étoient guères connus que de sa mère, du Roi son frère & des femmes qui la servoient. Ces femmes, à l'exception d'une seule, ignoroient même sa qualité. Tant de précautions avoient pour but de dérober cette jeune merveille aux poursuites du Roi de Perse, qui avoit l'ambition de ne peupler son Sérail que de Princesses. On eut même recours à un autre moyen, beaucoup plus insupportable pour cette captive, que la solitude la plus triste. Ce fut de publier que son extrême laideur obligeoit de la soustraire à tous les regards.

Ce bruit trouva peu d'incrédules. On se souvint qu'il avoit déjà fallu en user ainsi à l'égard d'une sœur aînée de la Princesse; objet réellement aussi difforme que *Sohry* étoit séduisante. On avoit même depuis publié la mort de cette première captive, qui néanmoins existoit toujours. La raison de ce procédé, c'est que chez cette nation, la laideur est un opprobre, & qu'elle n'est pas moins rare dans ces heureuses con-

trées, que l'extrême beauté dans quelques autres.

Quant à *Sohry*, elle ne se consoloit point de l'injure qu'on faisoit à ses charmes. Elle ignoroit que quelqu'un songeât aux moyens de détromper, à cet égard, & le Public, & surtout le Roi de Perse. C'étoit *Zomrou*, ancien Ministre du feu Roi d'Imirette, & qui d'abord avoit espéré de devenir beau-père du Roi regnant. Las d'espérer en vain, il pria ce Prince d'épouser sa fille, ou de ne point vivre avec elle comme s'il l'eût épousée. *Disvald*, c'est le nom du Roi, répondit en Souverain absolu, & *Zomrou* se retira en Sujet mécontent.

Il crut, toutefois, de voir encore dissimuler; mais au fond il ne respiroit que vengeance, & choisit *Abbas* pour son vengeur. Il songea à tirer parti du caractère de ce Prince. La faveur où il s'étoit maintenu jusqu'alors à la Cour d'Imirette, l'avoit mis à portée de s'instruire de ce qui étoit un mystère pour tout autre Particulier; il sçavoit que la laideur de *Sohry* n'étoit que supposée, & il sçavoit de plus le motif de cette supposition. Il fait part au *Sophi* de toutes ses découvertes, s'efforce d'exagérer

18 MERCURE DE FRANCE.

les charmes de *Sohry*, & trace un portrait bien inférieur encore à son modèle. En un mot, il n'épargne rien pour irriter *Abbas* contre le frère, & l'enflammer vivement pour la sœur.

Ce moyen bizarre a tout le succès qu'il pouvoit avoir *Abbas* comptoit parmi ses Eunuques, un Italien qui pour entrer au Sérail n'avoit pas eu besoin de changer d'état. C'étoit un de ces Etres anéantis dès leur naissance, & à qui, pour tout dédommagement, l'art procure un fausset plus ou moins aigre. Ce Chantre involontaire avoit dès-lors sçu joindre la Peinture à la Musique. Il alloit tour-à-tour du lutrin au chevallet; il passoit d'une dévote Ariette au Portrait d'une Beauté galante. Mais il trouva que ces travaux réunis ne rapprochoient point de lui la fortune. Il résolut de la chercher dans d'autres climats. Ses voyages, le hasard, ou sa destinée, le conduisirent jusqu'à Ispahan. Là, sa qualité d'Eunuque lui procure l'avantage de s'attacher au Roi de Perse, & le caractère de ce Prince lui fournit bientôt l'occasion de déployer tous ses talens.

Déjà plus d'une fois ce nouveau confident lui avoit fait connoître les plus

belles Princesses des pays voisins , sans que pour cela *Abbas* eût été obligé de quitter sa Cour. Il fut question d'user d'un stratagème à-peu-près semblable auprès de la Princesse d'Imirette. Voilà l'Eunuque encore une fois déguisé en femme , & conduit en diligence jusqu'à la Capitale de cette contrée. Il y voit *Zomrou* , & en tire certains éclaircissements indispensables. Quant au surplus , *Abbas* l'avoit mis à portée de surmonter bien des obstacles , ou ce qui revient au même , l'avoit mis en état de prodiguer l'or. Il le prodigua & séduisit tous ceux dont il crut avoir besoin. Mais nul d'entr'eux ne pénétra ses vues. Il se garda bien , surtout , de nommer la Princesse à ceux qui avoisoient sa demeure , instruit d'avance , que ni eux , ni même la plûpart des femmes qui la servoient , ne la connoissoient sous ce titre. Au surplus , il apprit que la jeune Solitaire paroissoit assez souvent à certaine fenêtré , donnant sur une plaine vaste & riante. Il fut charmé de la découverte , se rendit au lieu indiqué , & trouva , de plus , un petit bosquet propre à favoriser son dessein. Il étoit peu distant de la fenêtré dont il vient d'être parlé. L'Eunuque toujours dé-

20 MERCURE DE FRANCE.

guisé y entra , s'y plaça de manière à n'être vû qu'autant qu'il le voudroit , & attendit que la Princesse daignât elle-même se laisser voir.

Elle n'avoit sur ce point aucune répugnance ; chose assez croyable dans une jeune Beauté. Souvent même en contemplant ses charmes dans une glace , elle gémissoit de les contempler seule. Les jardins où elle ne trouvoit pour toute compagnie que des fleurs , des statues & des femmes , lui devenoient insipides. Elle n'y jettoit les yeux , ou ne les parcouroit que par désœuvrement. L'Eunuque sans quitter son embuscade , songeoit aux moyens de l'attirer du côté de la plaine. Il y réussit avec le secours de quelques ariettes Italiennes , qu'il se mit à chanter de son mieux , & fort bien. A peine ses accens eurent frappé l'oreille de la Princesse , qu'elle accourut vers sa fenêtre favorite. Elle-même étoit fort empressée de voir la Cantatrice étrangère , car elle jugea , quoiqu'à regret , que cette voix ne pouvoit être que celle d'une femme. De son côté , l'Eunuque se tenoit à l'entrée du bosquet , & là sans être vu trop à découvert , & sans discontinuer de chanter , il tira ses crayons & dessina la Princesse , qui en-

chantée de sa voix , ne songeoit ni à l'interrompre , ni à disparaître. Déjà même l'esquisse du Portrait étoit achevée , & l'Eunuque chantoit encore , étoit encore écouté. Il crut en avoir assez fait pour le moment , renferma ses crayons , & mit fin aux ariettes. Alors la Princesse donna ordre que la prétendue Chanteuse lui fût amenée. C'étoit ce que demandoit l'Agent travesti. Il est introduit auprès d'elle , gracieusement accueilli , loué sur sa voix , & obligé de répondre à une foule de questions.

Il les avoit prévues en partie , & ne fut embarrassé par aucunes. *Sohry* lui demanda entre autres choses , si les Princesses de son Pays étoient belles , & les Princes fort galans ? Madame , répondit la fausse Italienne , aucune de ces Princesses ne vous égale en beauté , & tous les Princes de la terre deviendroient galans , deviendroient passionnés , s'ils avoient le bonheur de vous voir un seul instant. *Sohry* ne répondit rien à ce discours , mais elle soupira. L'Eunuque étoit trop habile pour ne pas entrevoir la cause de ce soupir. Etre la plus belle personne de l'Orient & passer pour la plus laide , n'avoir que dix-

22 MERCURE DE FRANCE.

huit ans & pas l'ombre de liberté; ne compter qu'un adorateur, qu'on ne voit que rarement, qu'on n'aime que fort peu, & ne pouvoir espérer qu'un autre le remplace: à coup sûr on soupireroit, on gémiroit à moins; & *Sohry*, en effet, ne se bernoit pas toujours à soupirer.

Elle propose à la fausse Cantatrice de s'arrêter quelque temps auprès d'elle. C'étoit ce que l'Eunuque desiroit le plus; cependant il dissimula, opposa quelques obstacles faciles à lever, & se conduisit avec tant d'art qu'il augmenta l'empressement de *Sohry*, & dissipa tous les soupçons de ses surveillantes. Il céda, enfin, & parut n'avoir fait que céder. Son emploi consista d'abord à chanter auprès de la Princesse, & à lui donner quelques leçons de Musique. Elle joignoit à ses autres perfections, une voix aussi propre à charmer l'oreille, que ses traits l'étoient à charmer les yeux. L'Eunuque avoit soin de lui chanter les airs les plus tendres, & c'étoit toujours ceux qu'elle apprenoit le plus aisément. Elle vouloit aussi qu'il lui expliquât les paroles sur lesquelles ces avis avoient été composés. Mais le Traducteur avoit presque toujours soin de leur

donner un sens relatif à la situation où se trouvoit sa charmante élève , & aux sentimens qu'il vouloit faire naître en son âme. De là nouveaux soupirs, nouvelles rêveries, nouvelles questions. Il crut l'instant favorable pour hasarder une épreuve d'une autre genre. Ce fut de placer le Portrait d'*Abbas* sous les yeux de la Princesse d'Imirette.

Sohry lui parloit souvent & de l'ennui attaché à une solitude perpétuelle, & de la difficulté de vaincre cet ennui. Je ne vois qu'un moyen de l'éviter, & c'est à vous que j'en suis redevable. Mais on ne peut ni toujours entendre chanter, ni toujours chanter soi-même. Il est, reprit vivement l'Italien, d'autres talens aussi récréatifs que celui-là, aussi faciles à acquérir. Si la Musique vous fait imiter & surpasser le chant des oiseaux de vos bosquets, la Peinture, par exemple, vous apprendroit à imiter les oiseaux mêmes, & bien d'autres objets plus intéressans que des oiseaux. Eh quoi? reprit encore plus vivement *Sohry*, auriez-vous aussi le talent dont vous parlez? Feu mon époux, repliqua l'intrépide Italien, le possédoit au plus haut degré; je conserve même le Portrait d'un Prince de Perse qu'il peignit

24 MERCURE DE FRANCE.

durant le séjour qu'il fit à Ispahan.

A peine eut-il prononcé ces mots, que la Princesse voulut voir le Portrait, & à peine l'a-t-il mis en évidence, qu'elle s'en saisit, le fixe avec attention, paroît s'émouvoir, loue avec exclamation l'art du Peintre, & admire encore plus, mais sans en rien dire, les traits qu'il a imités. Elle s'informe cependant qui on a voulu représenter dans cette peinture, & si le Peintre n'a point flatté son modèle ? Je sçais que son grand talent fut d'imiter la ressemblance, reprit l'Eunuque ; mais j'ignore à qui ce Portrait ressemble. Une mort subite empêcha mon époux de m'en instruire à son retour au Caire où il m'avoit laissée. Quelqu'un, à qui la Cour de Perse est connue, m'a dit reconnoître ici les traits du grand *Abbas*. C'est ce que je n'ai pu vérifier, & ce que sans doute je ne vérifierai jamais.

L'Agent d'*Abbas* n'avoit pas cru devoir paroître mieux instruit de peur de se rendre suspect. Il sçavoit d'ailleurs que cette incertitude ne serviroit qu'à irriter l'impatience de la Princesse, & que cette impatience une fois satisfaite, la conduiroit à un sentiment plus vif en core. Il ne se trompoit pas. *Sohry* tomba

tomba dans une rêverie mélancolique & profonde. Le Portrait qu'elle avoit en son pouvoir l'intéressoit vivement. Quelle impression ne feroit donc pas sur elle l'objet qui y est représenté ? Quel dommage si ce Prince n'existoit plus ! & s'il existoit encore , quel plus grand dommage d'ignorer qui il est , d'en être ignorée soi-même ? Toutes ces pensées agitoient successivement la Princesse captive. L'Eunuque l'examinait & la devinoit. Elle lui fit une nouvelle question. Cet Art , lui dit-elle , que votre époux possédoit si bien , vous est-il donc absolument inconnu ? C'étoit encore où l'adroit Emissaire l'attendoit. Il répondit que , sans y exceller , il s'y étoit souvent essayé avec succès. Vous pourriez donc , reprit la Princesse , imiter la figure de ce petit chien ? Vous en jugerez , repliqua l'Eunuque , en préparant ses crayons. A l'instant même il dessina cet animal , & le jour suivant , il fit voir à *Sohry* le tableau déjà fort avancé. C'est dommage , lui dit-elle , de n'employer vos talens qu'à peindre des animaux. J'ai une Esclave qui m'amuse par ses folies , autant qu'une femme peut en amuser une autre : sa figure a quelque chose d'original , & je vou-

drois par votre secours en conserver la copie. Volontiers, dit encore l'Eunuque, à qui cette gradation parut devoir être bientôt suivie d'une plus essentielle. Déjà il demandoit à *Sohry* la permission de faire venir cette Esclave... Attendez, ajouta de nouveau la Princesse; tout ceci est, & doit être un mystère entre nous, & l'Esclave la plus zélée peut devenir indiscrette. Ne pourriez-vous pas, poursuivit-elle en rougissant un peu, exercer vos talens sur un autre objet? Par exemple, me peindre moi-même au lieu d'elle? Madame, repliqua l'Eunuque transporté de joie, mais toujours habile à diffimuler, je doute que tout l'effort de l'Art puisse aller jusques-là: mais j'exquissierai de mon mieux ces traits, que la Nature elle-même auroit peine à reproduire une seconde fois.

Sohry lui demanda ensuite, quelle attitude lui sembloit la plus avantageuse. Celle, répondit-il, qui vous est la plus ordinaire. Il n'est pas plus en votre pouvoir d'être sans grâce que sans beauté.

L'Eunuque alors commença librement ce Portrait qui étoit l'objet principal de sa mission, & qu'il avoit cru auparavant ne pouvoir exécuter qu'à

la dérobée. Le zèle qu'il avoit pour son Maître , & les facilités que lui donnoit la Princesse , firent qu'il se surpassa lui-même dans cette nouvelle occasion. Il parut avoir peint la plus belle Personne du monde , & n'égalâ pas encore son modèle. Cependant , chose assez rare , il saisit la Beauté qu'il avoit peinte. Il se proposoit de tirer une copie exacte de ce Portrait : la Princesse lui en épargna la peine. Elle lui permit d'emporter l'Original dans sa Patrie. Qu'il serve , ajouta-t-elle , à m'y faire mieux connoître que dans la mienne où je dois toujours vivre ignorée. Elle prononça ces mots d'une voix tremblante , ses yeux devinrent humides. C'en fut assez pour déterminer l'Eunuque à s'expliquer un peu plus qu'il n'avoit fait jusqu'alors ; mais , cependant , toujours par emblème ; sorte de langage que son art le mettoit à même d'employer à son choix. Il n'eut pas le loisir d'en faire un long usage. La prochaine arrivée du Prince de Georgie l'obligea de précipiter son départ. *Sohry* elle-même ne crut pas devoir s'y opposer. Mais , en partant , il la supplia d'accepter une autre production de son art , un tableau dont elle pourroit voir un jour la répétition

28 MERCURE DE FRANCE.

au naturel. A ces mots, la fausse Italienne présente à la Princesse un paquet bien enveloppé, bien cacheté, & s'éloigne en diligence.

Sohry soupçonne que c'est quelque autre Portrait, non moins anonyme que le premier, dont l'Etrangère vient de lui faire présent. Elle rompt l'enveloppe & voit un tableau composé de deux figures. Mais quelle est sa surprise de reconnoître dans l'une sa propre image, & dans l'autre celle du Portrait dont on vient de parler ! Cette dernière figure étoit représentée aux pieds de celle de *Sohry* & lui offroit un Sceptre. Le Prince, d'ailleurs, étoit orné de tous les attributs du Monarque, & même du Conquérant. Mais c'étoit là tout ; rien de plus ne se voit à indiquer son nom. L'Agent d'*Abbas* s'étoit tenu sur cette réserve, ne se croyant pas autorisé à en dire plus, & craignant surtout, d'en dire trop.

C'est *Abbas* ! disoit *Sohry* en elle-même ; plus d'une raison me porte à se présumer. Mais hélas ! Si c'est lui, que de raisons s'opposent à ses vœux ? Ne s'expliquera-t-il point trop tard ? Ne sera-t-il jamais possible de l'entendre, ou permis de l'écouter ?

Ces réflexions se renouvelloient souvent dans son âme, & l'attristoi-ent toujours. Cependant, l'Eunuque arrive à Ispahan; instruit le Monarque de ce qu'il a fait, & l'exhorte à venir lui-même achever un ouvrage si heureusement commencé. Le Portrait de *Sohry* étoit pour *Abbas* une exhortation encore plus efficace. Il lui parut si beau, qu'il le soupçonna d'être un peu flaté. Le Peintre cependant, lui protestoit qu'en cette occasion, l'art étoit resté fort au-dessous de la nature, & cet aveu ne parloit point d'une fausse modestie; *Sohry* étoit aussi supérieure à son Portrait, qu'il l'étoit lui-même à toutes les Beautés dont le Sérail d'*Abbas* étoit peuplé.

On ne tarda pas à voir paroître à la Cour d'Imirette un envoyé du *Sophy*. Cette ambassade avoit un double objet; de demander *Sohry* au nom d'*Abbas*, ou de déclarer la guerre en cas de refus. Lui-même regardoit ce refus comme certain. Une haine ancienne, & par conséquent ridicule, & par conséquent implacable, animoit les deux nations, l'une contre l'autre. De fort mauvais Politiques les entretenoient dans ce préjugé; & leurs Princes, qui sou-

vent ne l'approuvoient pas , n'osoient éssayer de le détruire.

C'est , surtout , ce que ne vouloit point tenter *Disvald* , frère de *Sohry* , & de plus ennemi personnel d'*Abbas*. Résolu de réjetter sa demande , il prend avec le Prince de Georgie , son futur beau-frère , des mesures pour lui résister. On éssaye en même tems de faire prendre le change à l'Envoyé du *Sophy*. On ne lui parle que de la prétendue laideur de *Sohry* , & pour mieux l'en convaincre , on fait paroître à ses yeux cette sœur aînée , difforme à tous égards , & qui n'a rien de commun avec sa cadette , excepté le nom. L'Agent d'*Abbas* étoit fort surpris qu'un Roi pût se résoudre à rassembler une armée pour tenter une pareille conquête.

La vraie *Sohry* , celle qui occasionnoit tout ce trouble , en étoit la moins instruite. Elle continuoit à vivre & à s'enoyer dans la solitude. Le tableau que lui avoit laissé l'Eunuque , en la quittant , occupoit souvent ses regards. Seroit-il bien vrai , qu'*Abbas* ne me crût pas aussi affreuse qu'on le publie ? Elle se le persuadoit de son mieux , & à tout événement cette idée

la consolait. Survint tout-à-coup le Prince de Georgie occupé lui même d'un idée fort affligeante pour elle, & qu'il croit propre à le rassurer. Il venoit, dis-je, exiger de sa Fiancée un sacrifice qui paroîtra toujours excessivement dur à une belle personne, & même à une laide : c'étoit d'écrire de sa propre main au Roi de Perse, qu'elle n'a ni agrémens, ni beauté. Une telle proposition fit frémir la Princesse. Elle trouva que c'étoit abuser de sa docilité & porter l'ascendant jusqu'à la tyrannie. Elle gardoit un morne & froid silence. *Taymuras* réitére sa demande, & est surpris d'avoir été contraint de le faire. He quoi ! lui dit-elle enfin, avec beaucoup d'emotion & de vivacité, ma réputation de laideur n'est-elle pas suffisamment établie ? ne passai-je pas pour un modèle de difformité ? Le Roi de Perse, reprit-il avec chagrin, n'en paroît pas bien convaincu. Il vous fait demander par un Ambassadeur, & il vient lui-même appuyer cette demande à la tête de cent mille hommes.

Cette réponse rendit la Princesse une seconde fois rêveuse. Le dépit sur son

visage parut avoir fait place à d'autres mouvemens & *Taymuras* crut même y remarquer l'empreinte de la joie. Ce fut une raison de plus pour insister sur la démarche qu'il exigeoit. Eh que produira ma lettre ? ajouta la Princesse ; détrompera-t-elle plutôt *Abbas* que les discours de toute une Nation ? Une ligne de votre main , repliqua *Taymuras* , en sera plutôt crue que toutes les bouches de l'Asie. Une femme qui déclare qu'elle manque de beauté , ne doit point trouver d'incrédules.

Sohry lui objecta encore que sa main ne devoit pas être plus connue d'*Abbas* que sa figure , qu'il ne pouvoit connoître. Mais *Taymuras* lui apprit qu'une lettre , qu'elle lui adressoit dans certaine occasion , étant tombée au pouvoir du *Sophy* , il connoissoit & son écriture , & leurs engagements réciproques. A l'égard de vos charmes , poursuivit-il , peut-être *Abbas* a-t-il fait sur ce point certaines découvertes ; peut-être n'est-ce qu'un soupçon , & c'est ce soupçon qu'il faut détruire.

-C'étoit là au contraire , ce que *Sohry* eût voulu confirmer. Il fallut , pour la réduire , les ordres absolus de la Reine sa mère. Alors elle vit qu'il falloit cé-

der. Hé bien, dit-elle à *Taymuras*, avec un mouvement de dépit qu'elle ne put contenir, voyons comment vous exigez qu'on tourne cette lettre singulière? Choisissez-en vous-même les expressions; je ne ferai qu'écrire sous votre dictée. Volontiers, reprit *Taymuras*, & il commença ainsi :

La Princesse d'IMIRETTE, au ROI DE PERSE.

J'apprends, Seigneur, que vous prétendez m'arracher à mon pays, à ma famille, au Prince qui doit être mon époux. C'est à quoi vous ne parviendrez jamais de mon aveu.

La Princesse avoit écrit, sans interruption, tout le commencement de cette phrase; mais elle se fit répéter la fin jusqu'à trois fois. *Taymuras* poursuivit en ces termes :

Je dois même vous répéter ce que la Renommée a dû vous apprendre; je suis peu digne de cet excès d'empressement.

Ces derniers mots parurent encore embarrasser *Sohry*. Est-ce bien là ce que vous avez voulu dire? demanda-t-elle au Prince en rougissant. Précisez-

B. v

ment, reprit-il ; & il répéta les mêmes expressions auxquelles il ajouta celles qui suivent :

J'ai moins d'attraits que la moins belle des femmes de cette contrée. . .

Vous me trouvez donc bien affreuse ? interrompit-elle de nouveau. . . Ah ! vous n'êtes que trop adorable , reprit *Taymuras*. Mais voulez-vous passer pour telle dans l'esprit du Roi de Perse ? Ah ! s'il est ainsi , quittez la plume & montrez-vous ? *Sohry*, quoique d'une main tremblante , écrivit donc encore ce que le Prince venoit de lui dicter. Elle s'en croyoit quitte ; mais il ajouta :

C'est cette entière privation de charmes qui m'oblige à fuir tous les regards ; je voudrois pouvoir me fuir moi-même . . .

Chacun de ces mots faisoit frissonner la Princesse. L'altération de son visage marquoit celle de son âme. La plume lui échappa de la main. En vérité, Seigneur, dit-elle, en se levant avec dépit, j'ignore quand vous tarirez sur mes imperfections ! Eh , madame reprit *Taymuras* , à peine ce por-

trait idéal suffit pour me rassurer ! Hé-
 bten , ajouta *Sohry* , toujours sûr le
 même ton , je vais vous aider à finir
 le tableau. A ces mots , saisissant un
 miroir elle examine ses traits en dé-
 tails ; & regardant *Taymuras* d'un
 air ironique & fier : commençons , pour-
 suivit-elle , par ces yeux : sans doute ,
 qu'il faut les peindre petits , ronds ,
 caves , sans esprit , sans activité ? A
 merveille ! reprit *Taymuras*.

S O H R Y .

Cette bouche , des plus grandes ; ces
 lèvres , pâles & livides ?

T A Y M U R A S .

On ne peut mieux !

S O H R Y .

Ces dents , noires & mal rangées ?

T A Y M U R A S .

Bon !

S O H R Y .

Ce teint , sans blancheur ; sans colo-
 ris , sans vivacité ?

T A Y M U R A S .

Parfaitement bien !

S O H R Y .

Enfin , toute cette physionomie , maussade
 fade & rebutante ?

B. vi.

Oui ! voilà le Portrait qu'il convient d'envoyer au Roi de Perse.

Sohry écrivit , en effet , toutes ces choses ; mais non sans murmurer contre celui qui l'obligeoit à les écrire. La lettre part , est remise au *Sophy* & le jette dans la plus extrême surprise. Il compare cette lettre avec celle qui auparavant est tombée entre ses mains. L'écriture lui en paroît toute semblable. C'est , disoit - il , *Sohry* elle-même qui s'accuse de laideur : puis - je refuser de l'en croire ? Mais si je l'en crois , l'Eunuque à coup sûr , n'est qu'un imposteur. Il ordonne qu'on le fasse venir , & lui prescrit impérieusement d'accorder , s'il le peut , les deux Portraits : celui qu'il a fait de *Sohry* en peinture , & celui qu'elle fait d'elle-même par écrit.

Chaque ligne que lisoit l'Eunuque ajoutoit à son étonnement. Il reconnoît la main de la Princesse , & ne reconnoît aucun de ses traits dans les détails burlesques dont cette lettre est remplie. Ce n'est pas tout ; arrivent à l'instant même des dépêches de l'Envoyé du *Sophy* , dépêches qui semblent confirmer en tout point les détails de la let-

tre. L'Eunuque, hors de lui-même, tombe aux genoux d'Abbas. Je jure par le Commentaire d'Aby, s'écrie le Renégat Italien, que le portrait que j'ai remis à votre Majesté est encore bien inférieur aux charmes de la Princesse d'Imirette, & que la peinture qu'elle fait ici d'elle-même, n'est que pour vous faire prendre le change, comme on l'a fait prendre à votre Ministre.

Quoi ! s'écria le *Sophy* indigné, cette femme me mépriseroit au point de vouloir que je la crusse laide ? Il y a peu d'exemples d'un mépris porté jusques-là. N'importe, c'est ce qu'il faut vérifier. En effet, dès le jour même, il donna des ordres pour faire marcher une armée nombreuse vers les frontières d'Imirette, & peu de temps après, il marcha lui-même pour la commander. Il eut soin de conduire l'Eunuque avec lui pour deux raisons ; pour le mettre à même de se justifier, ou pour le faire pendre s'il ne se justifioit pas.

On sçut bientôt à la Cour d'Imirette qu'il falloit ou se battre, ou trouver au Roi de Perse, une Princesse aussi belle qu'il se la figuroit. On s'en tint au premier parti. Quant à celle dont la beauté occasionnoit tant de mouvemens, elle

38 MERCURE DE FRANCE.

eût volontiers approuvé le parti le plus doux. Il est rare qu'une femme sache mauvais gré à tel amant que ce puisse être des efforts qu'il fait pour l'obtenir, & *Sohry* étoit fort contente que sa lettre n'eût point ralenti ceux d'*Abbas*.

Les Rois d'Imirette & de Georgie avoient réuni leurs forces. Ils s'étoient retranchés, & attendoient *Abbas*, qui ne se fit pas long-temps attendre. Il les attaqua sans hésiter. Le combat fut rude & sanglant. Les deux Rois alliés s'y comporterent, l'un en Souverain qui défend ses Etats, l'autre en amant qui défend sa maîtresse. Mais les efforts d'*Abbas* ne furent pas moins grands, & furent plus heureux. Il remporta une victoire complète, détruisit, ou dissipa l'armée ennemie, & poursuivit les deux Chefs jusqu'à la Ville où le frère de *Sohry* tenoit sa Cour.

Instruit par l'Eunuque Italien que la Princesse tenoit la sienne ailleurs, il y marcha sur le champ, tandis que la meilleure partie de ses troupes bloquoit la Capitale. Il arrive & apprend qu'en effet *Sohry* habite ce séjour. On conçoit sans peine l'excès de son impatience & de sa joie. Il ordonne qu'on le conduise vers la Princesse. Il est obéi.

Mais que voit-il ? Un objet aussi hideux qu'il espéroit le trouver séduisant ; le vrai modèle du portrait exprimé dans la lettre qu'il a reçue avant son départ ; en un mot , la difforme Princesse qu'on a déjà fait voir à son Envoyé ! Certains rapports faits aux deux Rois sur le séjour & le départ de la fausse étrangère , les avoit déterminés à substituer dans cette même solitude l'aînée à la cadette. *Abbas* fit quelques questions à sa prisonnière. Les réponses qu'il en reçut , augmentèrent son déplaisir. Elles étoient parfaitement conformes à la lettre qu'il supposoit avoir été écrite par elle ; & il resta persuadé que cette *Sohry* si fameuse par sa beauté , ne doit l'être que par sa laideur. Je n'ai nul reproche à lui faire , disoit *Abbas* , elle est encore plus difforme qu'elle ne me l'écrit. Pour toi , misérable , ajouta-t-il , en parlant à l'Eunuque , ce qui la justifie te condamne : cette excessive difformité est l'arrêt de ta mort.

Grand Roi ! s'écria l'Eunuque , en tombant de nouveau aux pieds du *Sophy* , que votre Majesté me laisse éclaircir ce mystère. Il y en a un dans tout ceci que je ne connois pas. J'ai eu à peindre & j'ai peint la plus

40 MERCURE DE FRANCE.

belle personne du monde : ce n'est donc pas celle que vous voyez. Mais celle que j'ai peinte existe, j'en répons sur ma tête, que vous serez le maître de me faire enlever demain comme aujourd'hui. De grâce retournez vers la Capitale, hâtez-en le siège, la prise pourra mettre entre vos mains une capture encore plus précieuse.

Zomrou eût pu en partie développer cette énigme. Mais lui-même avoit laissé pénétrer ses desseins : il étoit gardé à vue par ordre des deux Rois, depuis le jour de l'arrivée du Ministre d'*Abbas*. Par cette raison, il n'avoit pas été plus utile à cet Envoyé qu'il ne pouvoit l'être alors au *Sophy* même. *Abbas* prit donc une double résolution. Ce fut de presser la Ville assiégée, & de faire battre la campagne par des Emissaires munis du Portrait que l'Eunuque avoit tracé. Le Prince leur ordonna de lui amener toutes les femmes qui auroient quelque ressemblance avec ce Portrait. L'Eunuque ambitionnoit cette commission ; mais *Abbas* ne lui permit pas de s'éloigner de lui. Il vouloit s'en servir à distinguer la Princesse, au cas qu'elle se trouvât dans la Ville, ou pouvoir venger sur lui son chagrin, au cas qu'elle ne se trouvât nulle-part.

Le Siége fut poussé avec tant de vigueur qu'en peu de jours la Ville n'avoit plus guéres que la moitié de ses défenses & de sa garnison. Mais le courage des deux Rois étoit toujours le même. Ils ne vouloient ni se rendre, ni livrer la Princesse qu'*Abbas* eût préféré à toutes les Villes de leurs Etats. Elle n'étoit point d'ailleurs dans la Capitale. *Sohry* inconnue & déguisée, habitoit un asyle si peu fait pour elle, qu'il n'y avoit nulle apparence qu'on dût l'y chercher. Là, elle gémissoit sur ses charmes qui causoient l'oppression de sa Patrie. Mais presque certaine qu'*Abbas* est celui dont elle adore en secret l'image, elle n'ose le qualifier d'opresseur. Elle sent même qu'il ne tient qu'à ce léger éclaircissement pour qu'il soit, à-peu-près, justifié dans son âme.

Cependant, le péril augmentoit sans relâche pour la Capitale. D'un instant à l'autre la Place pouvoit être forcée, pillée, saccagée. Le Roi *Disvald*, résolu à tout, excepté à voir sa Maîtresse & sa Mère exposées aux suites qu'entraîne le sac d'une Ville, prit le parti de les faire échapper, l'une après l'autre, par une voie qu'il croyoit sûre.

42 MERCURE DE FRANCE.

Mais *Abbas* avoit pris des précautions plus sûres encore. Peu d'instans après leur sortie on lui amena les deux fugitives.

J'ai déjà dit que la mère de *Sohry* ne cédoit en beauté qu'à *Sohry* même. Il y avoit, de plus, entre elles, cette sorte de ressemblance qui ne suppose pas toujours une entière égalité de charmes. Par cette raison le Portrait qu'avoit tracé l'Eunuque, Portrait bien inférieur à l'original, ressembloit beaucoup plus à la première qu'à la seconde. *Abbas* au premier coup d'œil s'y méprit & crut tout l'emblème expliqué. Les charmes de sa Captive firent même tant d'impression sur lui, qu'il ne songea plus à faire d'autres recherches, & que l'Eunuque Peintre lui parut absolument justifié. Mais celui-ci prétendit lui-même ne l'être pas encore. Il assura son Maître que jamais cette Princesse n'avoit servi de modèle au Portrait, en question, & qu'à coup sûr ce modèle existoit.

S'il est ainsi, Madame, reprit *Abbas*, en s'adressant à la mère de *Sohry*, vous voyez dès à présent ce qui peut & doit former votre rançon. Un objet qui vous ressemble peut seul vous remplacer auprès de moi. Vous régnerez, dans

mon Sérail , ou bien la Princesse votre fille y occupera le rang qui vous est offert. Je ne puis renoncer à l'une que pour obtenir l'autre.

Ce discours fit frémir la belle prisonnière. Elle conjura en vain le *Sophy* de se rappeler le vœu par lequel elle s'étoit liée , vœu qui ne lui permettoit plus de disposer d'elle-même. Un pareil motif a bien peu de pouvoir sur l'âme d'un Sectateur d'*Aly*. A peine *Abbas* parut-il y faire quelque attention. Il ne dépend que de vous , Madame , reprit-il , & de garder vos vœux , & de combler les miens. Que l'aimable *Sohry* vienne jouir d'un avantage que vous dédaignez , faute de le bien connoître. N'espérez pas , du moins , que je cherche à étouffer l'amour le plus sincère & le plus ardent , lorsque vous paroîtrez n'écouter qu'une haine injuste & de vains préjugés.

Abbas , qui n'avoit presque pas remarqué *Fatime* (c'est le nom de la fille de *Zomrou*) l'envisagea lorsqu'elle commençoit à murmurer , tout bas , de cette inattention. *Abbas* trouva l'amour de *Disvald* parfaitement bien fondé. *Fatime* avoit assez de charmes pour l'enflammer lui-même , si elle n'eût pas eu *Sohry* pour rivale. Il songea cepen-

44 MERCURE DE FRANCE

dant à faire craindre au Roi d'Imirètte que *Sohry* n'essayât trop tard de l'emporter sur *Fatime*.

Ce stratagème lui réussit. A peine *Disvald* eut appris la captivité de sa mère & de sa maîtresse, qu'il songea sérieusement à les échanger pour sa sœur. Ce fut dans ce moment là-même, que les Emissaires d'*Abbas* lui amenèrent une jeune personne vêtue en Esclave, & infiniment plus belle encore que le portrait qu'il leur avoit confié. On s'empresse, on regarde, on admire. C'est *Sohry* ! s'écrie aussitôt l'Eunuque ; c'est ma fille ! s'écrie la Princesse Douairière : c'est *Abbas* ! s'écrie en même temps la prétendue Esclave, & elle s'évanouit.

Abbas, hors de lui-même, ébloui de tant d'attraits, & ne sachant comment interpréter cette défaillance & cette exclamation subites, ordonne que les secours soient prodigués à la Princesse. Lui-même est le plus ardent à la secourir. Au milieu de quelques agitations inévitables, une boîte cachée dans ses habits d'esclave s'échappe & tombe. *Abbas* croit la reconnoître, s'en saisit, l'ouvre & y trouve son portrait. A cette vue, toute sa fierté asiatique dis-

paroît ; il tombe aux genoux de la faul-
 se esclave. Adorable *Sohry*, s'écria-t-il !
 quoi même en fuyant ma personne ,
 vous fuyiez avec mon image ! Il est
 donc vrai que vous ne m'évitiez que
 par contrainte ? Ah, cessez de gêner vos
 sentimens & daignez-en recueillir les
 fruits : à peine les croirai-je assez
 payés de toute ma tendresse & de
 toute ma puissance.

Sohry, en ce moment, ouvre les
 yeux. Quelle est sa surprise ! elle voit
 se réaliser le tableau que l'Eunuque
 lui a laissé en la quittant ; elle voit
 en personne le superbe *Abbas* dans
 l'attitude où elle l'a vu tant de fois en
 peinture ; elle le voit à ses pieds ! Un
 mouvement de joie qu'elle cherche à
 cacher ; une sorte de confusion mo-
 deste ajoutent encore à sa beauté.
 Survient à l'instant la Reine sa mère,
 & sa confusion augmente. Mais un
 Envoyé du Roi d'*Imirette* vint mettre
 fin à leur embarras réciproque. Il ve-
 noit proposer pour l'échange des deux
 premières captives, celle que le hazard
 avoit déjà mis au pouvoir du *Sophy*.
 Ce qui n'empêcha pas que l'échange
 ne fut accepté, la paix faite, & ce qui

46 MERCURE DE FRANCE.

dit encore infiniment plus, toute sè-
mence de guerre éteinte.

Abbas ressentoit son bonheur, au
point de vouloir que tous les autres
fussent heureux. Il accrut les Etats du
Roi d'*Imirette*, qui épousa *Fatime*; il
fit épouser sa propre sœur au Princ eà
qui il enlevoit *Sohry*: il partagea avec
cette dernière toute sa puissance &
la laissa régner sans partage sur son
âme. L'Eunuque mit fin à ses voyages;
& *Sohry* en fixant le cœur de son Epoux,
assura aux Princes voisins leur repos,
leurs femmes & leurs Etats.

Par M. DE LA DIXMERIE.

LES ECOLIERS ET LE BALON.

FABLE.

PAR un beau jour de la semaine,
C'est-à-dire un jour de congé,
De jeunes Ecoliers en plaine
Un troupeau partagé,
S'envoyoit, l'un à l'autre, un Balon élastique;
C'étoit un charme de les voir!
A toi! ... Fort bien! A moi! Cha-
cun court & s'applique,
Ne voulant point faillir au jeu comme au devoir.

L'un deux , lassé de l'exercice ,
 Par ignorance ou par malice ,
 Pique le Balon , l'air s'enfuit ,
 Et le faux embonpoint soudain s'évanouit .
 Ainsi dans l'orgueil qui l'anime
 Se montre le demi-sçavant :
 Tout rempli de sa propre estime ,
 Il s'enfle ! Mais sondez-le il n'en sort que du
 vent .

Par M. GUICHARD .

*STANCES sur l'incendie du Palais
 Episcopal d'AMIENS , arrivé le
 Dimanche 19 Décembre .*

QU'ELS cris soudains se font entendre ?
 Quel nuage obscurcit les airs ?
 Je m'empresse & je crains d'apprendre
 D'où partent ces tristes concerts !

L'airain sonne ? quelles alarmes !
 Chacun tremble , pâlit d'effroi ;
 Et parmi tout un Peuple en larmes
 Personne ne tremble pour soi .

Quel est donc ce nouveau prodige ?
 La paix fuit-elle loin de nous ?
 La main du Dieu qui nous afflige
 Annonce-t-elle son courroux ?

48 MERCURE DE FRANCE.

Mais que vois-je ! un torrent de flâme
Qu'accroît un vent impétueux
Porte la terreur dans les âmes,
Et frappe la voute des Cieux.

D'un Prélat le Palais auguste
Va-t-il donc être consumé,
Tandis qu'aux Autels d'un Dieu juste
D'un saint zèle il est animé :

(a) C'est en vain qu'on veut l'en distraire ;
Tous les biens ne sont rien pour lui ;
Content du simple nécessaire
Ses seuls besoins sont ceux d'autrui.

Si quelque crainte le tourmente
Et peut redoubler son ardeur,
C'est que la flamme qui s'augmente
Ne porte plus loin la fureur.

(a) L'incendie qu'on avoit d'abord cru peu dangereux, se manifesta au dehors au moment qu'on commençoit les Vêpres. Le Prélat qu'on vint avertir, non seulement ne quitta point le Service Divin, il resta prosterné au pied de l'Autel jusqu'à la fin du jour, donnant à tout le Peuple l'exemple édifiant d'une piété & d'un détachement dignes des Pasteurs des premiers Siècles. On l'engagea inutilement à se reposer. Il ne quitta qu'au moment où la clôture des portes de la Ville l'obligeoit d'en sortir pour se rendre à son Séminaire.

Pour

Pour son troupeau seul il reclame
 Le secours d'un Dieu tout-Puissant.
 C'en est fait , & déjà la flamme
 N'a plus qu'un effet languissant.

Oui , Grand Dieu ! c'est à ses prières ;
 Que nous devons ce changement :
 Jamais des Saints les cœurs sincères
 Ne t'ont imploré vainement.

Seigneur , achève ton ouvrage ;
 Que nos vœux ne soient point déçus ;
 Que d'un Prélat , ta vive image ,
 Les ans égalent ses vertus !

Par M. LELU.

E P I T R E

A M. G.

EN lisant les Vers
 Si remplis de charmes
 Que tu m'as offerts,
 J'ai versé des larmes.
 Quoi ! faut-il , hélas !
 Qu'un destin barbare
 Jusques au trépas
 Tous deux nous sépare !
 J'ai vû de nos jours

I. Vol.

C

50 **MERCURE DE FRANCE.**

S'éclipser l'aurore ;
Les Ris , les Amours
Nous suivent encore.
Enchaînons de fleurs
Leur troupe volage :
Les soucis , les pleurs
Sont-ils de notre âge ?
On tend au bonheur
Par des soins extrêmes :
Quelle aveugle erreur !
Il est en nous-mêmes.
Un Lys , un Jasmin
Vaut une Couronne ,
Lorsque par ta main
Amour me le donne,
Au cours de nos ans
Quand l'amour préside ,
Il fixe du temps
L'aîle trop rapide.
Le cœur est pressant ;
Entends son langage :
Jouer du présent ,
Est le lot du Sage.

Par M. B.....



HOROSCOPE du premier Enfant de
M. le Marquis D. F. Brigadier des
Armées du ROI & C. des G. de la
REINE.

DIGN Sang de nos demi-Dieux,
 De leur amour le premier gage,
 Votre avènement précieux
 Fait retentir tout ce Rivage
 Des transports d'un Peuple joyeux,
 Empressé de vous rendre hommage.
 Sur cet événement heureux,
 Tandis que tout sur cette plage,
 Signale son zèle en ses jeux
 Qui n'en font qu'une foible image ;
 Souffrez qu'interrogeant les Cieux
 Un Astrologue de Village
 Fasse en peu de mots de son mieux
 Votre horoscope en son langage.
 Daignez d'un souris gracieux
 Favoriser ce badinage
 Qui bravera les envieux
 S'il peut avoir votre suffrage.
 Oui, pour vous, l'espoir de ces lieux,
 L'avenir par moi s'envisage,
 Grace à mon art mystérieux.

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

De biens , d'honneurs quel assemblage
S'offre à mes regards curieux !
Des tems ils percent le nuage.
Je lis configné , d'âge en âge ,
Le destin le plus glorieux
Qui doit être votre partage.
Tendre fruit des plus charmans nœuds ;
Aimable enfant , quel avantage
Pour nous comme pour nos Neveux !
Par la douceur & le courage
Que vous avez reçu des Dieux ,
Vous deviendrez par héritage
Grand & Bon comme vos ayeux.
Quel plus desirable appanage !
Vous serez adoré comme eux ,
Et nous aimerez : doux présage ,
Qui comble à jamais tous nos vœux.

*Par M. D. L*** Abonné au Mercure.*



A M. le Prince DE SOLRE, fils unique de M. le Prince DE CROY, Lieutenant-Général des Armées du ROI, sur sa guérison de la petite vérole, qu'il a eue à Londres.

LA Vertu dans ce siècle, hélas! si négligée,
Et la Religion chaque jour outragée,
A peine, résistant au torrent de nos mœurs,
En secret gémissaient sur leurs communs mal-

L'Amitié dont les vœux mûrent bientôt sans
elles,

Par ces mors vint tarir la source de leurs pleurs :

« Rassurez-vous, Sœurs immortelles,

« Vous n'avez point perdu tous vos adorateurs,

« Le plus zélé vous reste ; honneur de votre Emp-

« Dans l'âge dangereux des frivoles erreurs,

« Unique espoir d'un sang, où pour vous tout

« respire,

« Ses exemples partout vont vous gagner des

« Que la joie en ce jour succède à vos douleurs ;

« Rassurez-vous : C'est où respire!

Par M. Des... C. A. R. de C. C.

C iij

*VERS de feu M. COFFIN, mis au
bas d'une Estampe de feu M. SA-
MUEL BERNARD.*

Hic, vir hic est, cuius vario in discrimine
presens

Experta auxilium Gallia sorspe fuit.

Ille per oceanos terraque, marique, meatus,

In patriam externas deproperavit opes.

Ille etiam, & fides reparavit damna gementis,

Ille etiam, & Populi depulit ore famem.

Illum ergo simul ultro Rex auxit honorum,

Cui fat erat Civis gloria parta boni.

LES mêmes Vers traduits en François.

Tu vois dans ce Portrait un homme dont la
France,

Dans des temps rudes & fâcheux,

Eprouva si souvent une sûre assistance,

Et plus d'un secours généreux.

Et la Terre, & les Mers secondant son génie,

Il fut, méprisant le danger,

Enrichir chaque jour sa heureuse Patrie

Des déponilles de l'Étranger.

Ses fonds plus d'une fois acquitterent la dette
 Du fisc affoibli , languissant :
 Ils sauverent encor d'une affreuse disette
 Le Peuple affamé , gémissant.
 Par les bienfaits d'un Roi d'éternelle mémoire ;
 Que d'honneurs unis à ses biens !
 Quoiqu'il ne recherchât que la solide gloire
 D'être au rang des bons Citoyens.

*Par M. GUILLO DE LA CHASSAGNE ,
 Gentilhomme Francomtois.*

*DIALOGUE entre DÉMOCRITE &
 MOLIERE.*

MOLIERÉ.

N'EST-CE pas vous que les sottises des hommes faisoient rire ?

DÉMOCRITE.

N'est-ce pas vous qui faisiez rire les hommes de leurs sottises ?

MOLIERÉ.

Oui: notre emploi fut très-différent ,
 comme vous voyez.

DÉMOCRITE.

Je choisis le moins pénible , celui ,
 en même temps , qui me parut le plus

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.
propre à corriger l'espèce humaine de
ses travers.

M O L I E R E.

L'expérience dut bientôt vous dé-
tromper. Loin que ces ris perpétuels
guérissent les Athéniens de leurs folies ,
ils chargerent , dit-on , *Hippocrate* du
soin de vous guérir de la vôtre.

D É M O C R I T E.

J'avoue que j'ai laissé mes Compa-
triotes aussi extravagans qu'ils l'étoient
d'abord. Mais vous-même , qu'eussiez-
vous fait à ma place ?

M O L I E R E.

Ce que j'ai fait depuis vous. Au lieu
de me livrer à un rire immodéré , &
dès-lors , un peu ridicule , j'aurois tracé
le tableau des travers qui le provo-
quoient.

D É M O C R I T E.

C'eût été vous-même risquer le fort
de *Zeuxis* , qui mourut , à force de
rire , en contemplant certain grotesque
portrait qu'il venoit de tracer.

M O L I E R E.

Oh , pour moi , je n'ai jamais ri.

DÉMOCRITE.

Vous eussiez donc pleuré.

MOLIERE.

Ne diroit-on pas, à vous entendre, que vos Athéniens eurent un brevet exclusif de ridicule? Nos François ne pourront-ils, au moins, prétendre au parallèle?

DÉMOCRITE.

J'en doute. Figurez-vous une Nation légère, capricieuse, inconséquente; approuvant aujourd'hui ce qu'elle blâmera demain; sans but, sans réflexion, sans caractère: changeant avec la même facilité, de système, de ridicules, de modes & d'amis: une Nation, en un mot, qui n'a d'uniformité que dans son inconstance.... Tels furent mes Compatriotes. Auriez-vous eu de pareils objets à peindre?

MOLIERE.

A-peu-près.

DÉMOCRITE.

Par exemple, y eut-il jamais parmi vous d'étourdi aussi effronté que notre *Alcibiade*?

Cv

M O L I E R E.

Alcibiade eût été parmi nous un homme à citer, une espèce de Sage.

D É M O C R I T E.

Que dirons nous de ce Peuple qui s'amusoit à plaindre le chien de cet insensé, & qui ne plaignoit pas tant de maris dont il séduisoit, ou enlevoit la femme ?

M O L I E R E.

J'ai connu certaine contrée où les maris supportoient plus facilement ces sortes d'affronts, qu'un coup donné par mégarde à leur chien.

D É M O C R I T E.

Qui n'eût pas ri, à ma place, de voir cette multitude orgueilleuse ériger une foule de statues aux Orateurs qui sçavoient le mieux louer ses travers & ses caprices ?

M O L I E R E.

Chez nous la multitude ne peut rien ; aussi n'est-ce pas elle qu'on loue. Il est, en même temps, assez rare qu'un Grand outre la reconnoissance envers ceux qui l'ont le plus flatté. Il se borne à trouver l'éloge un peu mince, &

à oublier jusqu'au nom de l'Auteur.

DÉMOCRITE.

N'ai-je pas vû ces mêmes Athéniens traiter plus mal leurs meilleurs Généraux que leurs plus mauvais Rhéteurs, & bannir des Murs de leur Ville ceux qui les avoient le mieux défendus ?

MOLIERE.

Nos François suivent une autre méthode. Ils payent souvent d'un malin vaudeville les plus grandes actions, comme les plus grandes fautes, & nulle disgrâce ne les afflige, dès qu'il en peut naître une épigramme.

DÉMOCRITE.

A propos d'épigramme, parlons des Auteurs mes contemporains. Que de jalousies, que de petitesse dans les plus Grands ! Que de prétentions, que d'orgueil dans les plus Petits ! Je crois les voir encore s'agiter, cabaler, s'entremordre, s'entre-détruire, avec autant de fureur que les Grecs, & les Troyens, autre espèce de foux, combattirent pour une Beauté déjà furrannée Oh certainement, vos Auteurs ont été plus raisonnables !

C vj

M O L I E R E.

Il semble, au contraire, que vous ayez voulu les peindre. Mais je pourrois ajouter plus d'un trait au tableau. Si les Ecrivains modernes sont inférieurs aux anciens, ce n'est pas du côté de la tracasserie.

D É M O C R I T E.

Passé encore pour certains Auteurs, & surtout pour les Poètes. Mais que dire des Philosophes ? Quelle contrariété dans leurs discours, dans leur conduite, dans leurs systèmes ! Chacun d'eux crée un monde à sa manière, & se persuade avoir saisi la vraie. J'ai aussi, moi-même qui vous parle, bâti mon Univers. Après quoi, j'ai ri de ce frêle édifice, comme j'avois fait de tant d'autres.

M O L I E R E.

Nous ne manquons pas, non plus, de ces sortes d'Architectes. Il n'en est aucun qui ne croye avoir bâti sur de meilleurs fondemens que tous ses rivaux. Mais, au bout d'un quart de siècle, on pourroit dire de ces Monumens, comme de la Ville de Priam : *c'est ici où fut Troye !*

AVRIL. 1763. 63

DÉMOCRITE.

Une telle manie a dû vous fournir plus d'une scène vraiment comique.

MOLIERE.

J'ai respecté le peu que nous scavions d'Astronomie, c'est-à-dire, tout ce qui m'a paru démontré sur cette matière. Mais (& peut-être j'eus tort) je ridiculisai dans les femmes ces sortes de recherches.

DÉMOCRITE.

Quoi ! parmi vous les femmes s'amusent à mesurer les Cieux ? J'en félicite leurs époux. Nos Athéniennes, pour la plûpart, sacrifioient à d'autres genres de curiosité.

MOLIERE.

Oh ! nous avons aussi des curieuses de plus d'une espèce.

DÉMOCRITE.

Leurs maris sont-ils jaloux ? J'ai beaucoup ri des vaines précautions de certains époux d'Athènes, pour éviter certain accident qu'on n'évite guères que par hasard.

MOLIERE.

De mon temps, plus d'un mari eut le même foible ; & moi-même je n'en

62. MERCURE DE FRANCE.

fus pas exempt. Mais j'eus le courage de fronder & mon ridicule , & celui des autres : leçon qui fructifia au point que mes successeurs sont réduits à fronder un ridicule tout opposé.

D É M O C R I T E .

Est-ce la seule de vos leçons qu'on ait prise trop à la lettre ?

M O L I E R E .

J'en puis citer d'autres. Par exemple , j'ai ridiculisé , & presque à tous propos , le jargon barbare , le crasseux pédantisme des Médecins de mon siècle. Aujourd'hui c'est l'élégance de leurs discours , de leur parure & de leur équipage , qui sert de matière aux Sarcasmes de *Thalie*. Il en est ainsi de quelques autres travers , qui n'ont fait que se métamorphoser en travers non moins bizarres.

D É M O C R I T E .

Avouez donc , entre nous , que votre méthode pour corriger les hommes , n'est pas plus efficace que la mienne.

M O L I E R E .

C'est ce que je n'avouerai pas. Un ridicule anéanti , fût-il même remplacé

par un autre, est toujours un ridicule de moins.

DÉMOCRITE.

Comment cela ?

MOLIERE.

C'est que tous deux eussent pu exister en même tems. Aux *Précieuses ridicules*, ont succédé les *Petites-Maîtresses*. Mais si je n'eusse réussi à diffamer les premières, on les verroit marcher de front avec les secondes.

DÉMOCRITE.

Que conclure, enfin, de tout ceci ?

MOLIERE.

Que la source du ridicule est intarissable chez les humains ; qu'on peut en prévenir les débordemens, mais non en arrêter le cours : en un mot, qu'un *Molier* y trouveroit toujours à reprendre, & un *Démocrite* toujours à rire.

Par M. DE LA DIXMERIE.



PORTRAIT de Madame C* *.

par M. * * *

CET art séduisant de charmer,
 Ces éssain de plaisirs qui vole sur vos traces,
 Ces appas enchanteurs qui vous font tant aimer,
 Iris, vous les tenez des Grâces.
 Toutes trois à l'envi, par leurs tendres ac-
 cords,
 Signalerent votre naissance;
 Et sur vous avec complaisance,
 Chacune prodigua ses plus riches trésors.
 L'une pour appanage
 Vous donna la beauté, les ris & l'enjouement.
 La seconde du Sentiment
 Dubon cœur, de l'esprit a fait votre partage.
 Enfin sans le secours de l'Art,
 De mille heureux talens vous orna la troisième:
 Ainsi de vous, belle C* * *
 Trois ont fait une quatrième.

LE mot de la première Enigme du mois de Mars est *la Glace*. Celui de la seconde est *le Compliment*. Celui du premier Logogryphe est *Prosopopée*, dans lequel on trouve *Poppée*, *Ops*,

Esopo, Pope, Rosée, Osée, Rose & Prose. Celui du second est aimer, dans lequel on trouve amie, ami, Marie, ame, air, mer, rime, arme, mare, rame, ire, mari, &c.

E N I G M E.

J e vais t'apprendre mon destin :
Juge s'il est heureux ou déplorable :
Dès que je suis formé, mon père impitoyable
Me plonge le fer dans le sein.
Je suis fait pour servir une fière maîtresse,
Que pourtant je tiens sous mes loix,
Et qui souvent pour marquer sa noblesse,
Va du même pas que les Rois.
Si celle que je sers est richement parée,
Je me ressens de son superbe atour ;
En campagne, en ville, à la Cour,
Elle a toujours une garde assurée.
Quand je la gouverne, elle est bien :
M'échappe-t-elle, on la craint d'ordinaire ;
Aussi jamais on ne m'impute rien
De tout le mal qu'elle peut faire.
Il est vrai que dans son emploi,
Pour elle mon secours est de peu d'importance ;
Mais du moins elle trouve en moi.
Son repos & son innocence.

A U T R E.

SANS corps, couleur, goût, ni figure ;
 J'ai donné l'être à la Nature ;
 Habile, qui pourra jamais dire comment !
 On parle de moi fort souvent,
 Toujours sans pouvoir me comprendre ;
 Qui me cherche ne peut me prendre ;
 Qui me trouve est souvent surpris,
 J'inspire toujours le mépris.

G DE NEVERS.

L O G O G R Y P H E.

S E P T lettres peignent ma figure :
 Voici toute ma découpe.
 Ecueil en mers très-dangereux ;
 Métal dont on est amoureux ;
 Source où l'on puise les Sciences ;
 Séjour des pures consciences ;
 Un nom respecté des François,
 Mais moins connu chez les Génois ;
 Un Saint révéré dans l'Eglise ;
 Fleuve qu'en France on préconise ;
 Mets de mode à la Saint Martin,

Qui du Peuple fait le festin ;
 Un Prophète ; un ton de la game ;
 Un brillant ornement de femme ;
 Organe utile & des plus apparens ;
 Deux Instrumens de sons bien différens ;
 Mais, Ciel ! qu'entends-je ? une cloche maudite
 M'appelle , il faut que je te quitte.

Par M. DESNOYERS , d'Etampes ; Abonnè
 au Mercure.

A U T R E .

C I N Q pieds composent mon essence ;
 Lecteur , pour me trouver donne-toi patience.
 D'abord j'offre à ces yeux un métal séduisant ;
 Certain pronom Latin ; un Monstre dévorant ;
 Un Adverbe François ; un Oiseau de passage ;
 Un endroit où tu fais souvent plus d'un voyage ;
 Enfin , ami Lecteur , si tu veux rassembler
 Tous mes membres épars, tu peux te rappeler
 Que tu me vois souvent dans un saint domicile ,
 Et que je fais te plaire, & t'attrister,
 Surtout lorsqu'une main habile
 Sçait me toucher.



A U T R E.

QUATRE pieds, cher Lecteur, font toute ma
 structure ;
 Je tire mon éclat d'un Divin Rédempteur.
 Mais, en me renversant, je change de nature ;
 Et suis, sous un seul nom, Saint, Roi, Pape
 Empereur.

*Par M. DE LANEVERE, Ancien Mousquetaire
 du Roi, à Dax, le 12 Février 1763.*

C H A N S O N.

COLIN m'a sçu charmer,
 Colin a sçu me plaire.
 Hélas ! comment donc faire,
 Pour ne pas trop l'aimer ?
 De plaisir, de douleur,
 Je sens mon âme atteinte ;
 Et je ne puis, sans crainte,
 Lui découvrir mon cœur.
 Colin m'a sçu charmer, &c.

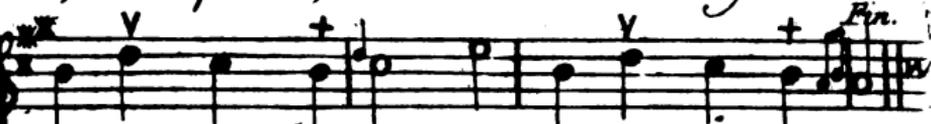




Lent.
Co - lin m'a seu charmer, Co - lin a



seu me plaire, Hélas! comént donc faire Pour



ne pas trop l'aimer? Pour ne pas trop l'aimer?



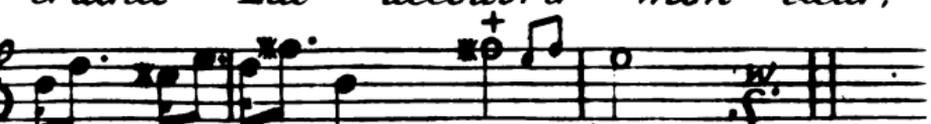
Minur
De plaisir, de douleur je sens mon



ame atteinte, Et je ne puis sans



crainte Lui découvrir mon cœur,



Lui dé - couvrir mon cœur. Co -

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à l'Auteur du *Mercur*, sur
les ÉNIGMES & les LOGOGYPHES.

VOUS ne sçaviez probablement pas, Monsieur, que la première Enigme du *Mercur* de Janvier, dont le mot est *Fiacre*, a été imprimée il y a huit ou dix ans dans ce même Journal; mais soit que vous ayez ignoré cette circonstance ou que vous ayez voulu l'ignorer, le Public vous en sçaura gré. L'énigme aura été nouvelle pour bien des Lecteurs, & je n'en connois point de plus jolie. La seule qui lui pourroit être comparée, est l'énigme célèbre du *Ramoneur* par feu M. de la Motte, de l'Académie Française; mais celle du *Fiacre* dont M. l'Abbé Blanchet est auteur, l'emporte sur l'autre par la justesse & la continuité de l'allégorie, & par l'aisance de la versification. A cette occasion, permettez-moi, Monsieur, de

70 MERCURE DE FRANCE.

vous dire que les Amateurs se plaignent que la partie des Énigmes & des Logogriphes est depuis assez long-temps négligée dans les Mercurés. Les anciennes énigmes de ce Journal étoient communément bien faites. En peut-on dire autant de celles d'aujourd'hui ? & les Logogryphes sont-ils de meilleure main ? Je conviens que ces genres ne sont pas sublimes ; mais s'ils ne sont pas faits pour l'être , du moins n'ont - ils rien de méprisable : comme celui des *Rébus* qui a été si long-temps à la mode , & dont nous voyons encore sur quelques écrans des vestiges qui font honte au goût de notre siècle. Une énigme bien faite peut aussi bien que mille autres choses , remplir un moment du loisir d'un homme d'esprit. J'en ai vu plus d'un s'amuser à chercher le mot d'une énigme : j'en ai vu d'autres en faire. M. de la Motte dont l'esprit facile se plioit à tout , & qui a eu des succès mérités dans presque tous les genres de Littérature , n'a pas dédaigné celui-ci. Il acceptoit volontiers les défis qu'on lui faisoit : témoin celui de faire un *Sonnet en quatorze mots* , ou des *bouts rimés* qui eussent un sens complet : ce qu'il fit du jour au lende-

main. On le trouve dans le *Mercuré de Mars* 1729. C'est je crois, l'unique exemple qu'il y ait eu jusqu'ici de cette espèce de tour de force ; Mais ce n'est pas tout. Ces bouts rimés qui sans addition faisoient un sens complet, il les remplit lui-même à la manière ordinaire & de plusieurs façons : entr'autres par un *Logogryphe* très-ingénieux dont le mot étoit *Sacrifice*, (voyez le *Mercuré d'Avril* 1729.) Un autre défi fait à *M. de la Motte* avoit produit l'année précédente une douzaine d'énigmes, qu'il donna toutes à la fois dans le *Mercuré de Janvier* 1728. Celle du *Ramoneur* étoit du nombre. *La Motte* ne méprisoit aucun genre : il connoissoit la difficulté de tous, & d'autant mieux qu'il l'avoit vaincue. Quoiqu'il en soit du mérite des énigmes, vous sçavez, Monsieur, qu'elles font une partie intégrante du *Mercuré* depuis son institution. Les uns y cherchent l'*Historiette*, les autres la *Chançon*, d'autres l'*énigme* ou le *Logogryphe*. N'ayons point de goût exclusif, laissons à chacun la liberté de suivre le sien.

Les Anciens, que nous reconnoissons pour nos modèles en tout genre, avoient une sorte de vénération pour les Éni-

72 MERCURE DE FRANCE.

gmes, & un grand respect pour ceux qui-les expliquoient. Les Philosophes, les Sages de la Grèce s'énonçoient mystérieusement & par Énigmes. Les Rois s'envoyoit par défi ces sortes de problèmes à résoudre, & y attachoient des prix considérables. *Œdipe* devint Roi pour avoir deviné l'Énigme du *Sphinx*. Ce trait, fût-il fabuleux de tout point, prouve au moins qu'on se faisoit une haute idée de ce talent, qui cependant dépend beaucoup de l'exercice.

Aujourd'hui tel qui a besoin de jouer, pour sentir son existence, trouve ridicule qu'on s'arrête un moment à chercher le mot d'une Énigme, & fait vanité de n'en avoir de sa vie lû une seule, quoiqu'assurément il y ait plus d'esprit & plus d'art dans une Énigme moderne bien faite, que dans toutes celles que nous connoissons des anciens. Le dédain, surtout de ceux qui ne se sentent pas de facilité pour les deviner, est inexorable. Ces deux extrémités sont également vicieuses : les Énigmes ni leurs *Œdipes*

certes n'ont mérité

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

- L'estime extraordinaire des anciens
pour

pour les auteurs & les déchiffreurs d'énigmes, tenoit à la simplicité des premiers temps; le mépris qu'on affecte aujourd'hui pour un amusement ingénieux, s'il n'est pas l'effet de l'amour-propre humilié, est du moins la suite du goût dédaigneux & blazé de notre siècle.

Mais la cause la plusvrai-semblable de l'espèce d'avilissement où sont tombées les énigmes parmi nous, du moins dans la Capitale, n'est, peut-être, aussi que l'excessive facilité d'en faire de mauvaises, & l'abus que font journellement de cette facilité un grand nombre de jeunes gens, de province, qui sortant du collège, & sachant à peine coudre deux rimes & compter par leurs doigts le nombre des syllabes qui forment un vers, se croient auteurs, quand ils voyent une énigme de leur façon imprimée dans le Mercure. Après tout, leur amour-propre n'est-il pas excusable? Le concours est ouvert: ils voyent leur énigme admise, ils s'applaudissent d'une préférence qui leur est adjugée sur leurs concurrens épars dans tout le royaume. Comment ne se croiroient-ils pas devenus des personnages? Permettez-moi, Monsieur, de rabattre leur

74 MERCURE DE FRANCE.
vanité, en leur révélant le secret de
l'École.

L'Auteur du Mercure a autre chose
à faire que des Énigmes & des Logo-
gryphes; & tout ce qu'on peut exiger
de lui, c'est de choisir ce qu'il trouve
de mieux ou de moins mauvais dans
ce qu'on lui envoie. S'il n'y trouve
rien de bon, le choix devient presque
indifférent, il donne les énigmes tel-
les qu'il les a reçues. Mais pourquoi les
imprimer? dira quelque Lecteur injus-
te par mauvaise humeur, ou peu inf-
ruit. Pourquoi? Je vais lui répondre
pour vous.

Dès l'origine du Mercure, un article
fut destiné à l'énigme; telle a été l'in-
tention du fondateur. Il n'y avoit alors
qu'un Mercure & une énigme par mois.
Aujourd'hui vous avez par an seize
Mercures à fournir, dont chacun doit
contenir deux ou trois énigmes & au-
tant de Logogryphes. C'est une corvée
que vos derniers prédécesseurs se sont
imposée volontairement. Chaque volu-
me doit paroître à jour nommé: c'est
un arrangement pris avec le Public.
D'ailleurs la république des Lettres est
intéressée à la fortune de ce Journal.
Nombre de littérateurs estimables ont

des pensions assignées sur le produit du Mercure. Sa chute ou sa décadence les frustreroit en tout ou en partie de la récompense de leurs travaux, & les priveroit d'un revenu dont quelques-uns auroient peine à se passer. C'est donc une nécessité pour l'auteur du Mercure, d'être exact à remplir sa tâche dans le temps prescrit ; & de donner ce qu'il a reçu, faute de mieux. D'ailleurs telle énigme, fruit de la veine de l'apprentif bel-esprit d'une petite ville, si elle est rebutée, diminuera le nombre des abonnés au Mercure, en faisant perdre une ou plusieurs Souscriptions des pères, amis & partisans du jeune auteur ; événement qui souvent répété pourroit tirer à conséquence. Il ne vous est donc pas possible, Monsieur, je le répète, de vous rendre difficile sur le choix des pièces qu'on vous envoie. Mais dira-t-on peut-être, & cette objection m'embarrasse plus que la précédente ; je vous avouerai même que c'est moi qui la fais. Pourquoi ne pas s'en tenir à l'ancien contingent ? Ne suffit-il pas d'une énigme par mois, en y joignant, si l'on veut, un Logogryphe, puisque ceux-ci se sont introduits dans le Mercure à titre d'auxiliaires des énigmes ? Pour-

76 MERCURE DE FRANCE.

quoi s'imposer volontairement un tribut double, triple, quadruple de celui que l'on doit au Public, & un tribut d'autant plus difficile à payer, que le nombre annuel des Merçures s'est accru de douze à seize volumes? Si toutes les manufactures d'énigmes & de logogryphes du royaume ne suffisent pas pour en fournir par an soixante & quatre d'une bonne qualité, pourquoi ne pas réduire ce nombre à moitié? La difficulté décroîtroit dans le même rapport: les places au Mercure deviendroient de moitié plus rares; & les jeunes entrepreneurs feroient un double effort pour être préférés.

Mais comment pourront-ils réussir, s'ils travaillent sans principes & sans modèles? Ils ont, direz-vous, les règles des Enigmes dans le *Traité* du Père *Ménéstrier*. Ils peuvent les apprendre dans cet auteur: mais le *Traité des Enigmes* est devenu rare; il est difficile à trouver, même à *Paris*; à plus forte raison en Province, & je le cite, sans l'avoir jamais vu. Essayons donc, de suppléer aux préceptes de cet Ecrivain, en consultant le seul bon sens. Les énigmes des Anciens étoient fort brièves. Elles ne contenoient qu'une

question, ou une proposition enveloppée sous des termes obscurs, métaphoriques & équivoques, qui la rendoient difficile à deviner. Telle étoit la fameuse énigme du Sphinx : elle peignoit l'homme & ses trois âges, d'enfance, de virilité & de vieillesse, sous la figure d'un animal qui marchoit le matin à quatre pieds, sur le midi à deux pieds, & le soir à trois.

Les Modernes ont donné un peu plus d'extension au champ de leurs énigmes ; ils feignent de décrire la chose par ses causes, ses effets, ses propriétés diverses, surtout en rapprochant celles qui présentent une apparence de contradiction. Ils ont imaginé de mettre les énigmes en vers soit pour leur donner plus de grace, ou pour les rendre plus aisées à retenir, comme aussi d'en personifier le sujet, & de le faire parler au lecteur ; pour rendre l'énigme moins froide & plus intéressante.

Du reste, la méthaphore, l'antithèse, l'équivoque, sont les figures favorites de l'énigme soit ancienne, soit moderne. Blâmer l'équivoque dans une énigme, ce n'est pas entrer dans l'esprit de la chose. Le but de l'auteur est de donner le change au lecteur, qui d'ail-

78 MERCURE DE FRANCE.

leurs s'y attend. Il est donc permis à l'auteur d'employer des expressions à plusieurs sens, dont le véritable ne se découvre que lorsque le mot est connu. Alors il faut que le voile tombe, que le sens devienne clair & que toutes les explications paroissent si justes, que celui qui n'a pas deviné l'énigme convienne, s'il est de bonne foi, que c'est sa faute. C'est une mauvaise énigme que celle dont on a le mot sans en être sûr.

Chaque trait de l'énigme pris séparément peut bien s'appliquer à différens objets; mais tous les traits réunis ne doivent convenir qu'à une seule chose, dont le nom est le mot cherché. Cette règle est la première & la principale de l'énigme.

C'est une mal-adresse de laisser apercevoir sans nécessité si le mot de l'énigme est masculin ou féminin. C'est en diminuer de moitié la difficulté, puisque c'est retrancher en pure perte la moitié des mots parmi lesquels on auroit pu chercher le véritable.

Une bonne énigme doit exciter la curiosité du lecteur & donner envie de la deviner: soit par quelque trait qui semble désigner clairement le mot, soit

par la singularité des contrastes qu'elle étale. Elle doit être courte , précise , ne rien contenir qui n'annonce quelque particularité nouvelle , & s'il se peut, qui n'augmente la difficulté sous l'apparence d'un éclaircissement. Il faut surtout en bannir les longueurs , les vers inutiles & ces apostrophes au Lecteur qui ne font qu'un pur verbiage.

Quelquefois il suffit d'un seul trait pour caractériser le sujet de l'énigme , si particulièrement, qu'on ne puisse faire l'application de ce trait à aucun autre objet. Quand avec cela le mot n'est pas trop clairement indiqué , c'est un moyen sûr d'intéresser & de provoquer la curiosité du lecteur. Par exemple :

Nous sommes quatorze frères,
Dont le meilleur fort souvent ne vaut guères.
Le dernier &c.

Cela ne peut convenir qu'aux quatorze vers d'un *Sonnet* ; & cependant l'expérience prouve que cela ne suffit pas pour déceler le *Sonnet* , puisque cette énigme proposée au célèbre *Caffé de la Motte* ne fut devinée que par lui. En pareil cas il n'est pas nécessaire d'allonger l'énigme par d'autres détails, ni

80 MERCURE DE FRANCE.

d'entasser les métaphores & les contrastes. C'est même une sorte de mérite que d'avoir indiqué le mot par un seul trait qui convienne exclusivement au Sujet, & suffise pour le faire reconnoître; sans pourtant le désigner d'une manière trop évidente.

Mais la meilleure énigme, sans contredit, est celle dont le Sujet est voilé sous une métaphore bien juste : surtout si cette métaphore continuée devient une allégorie soutenue & suivie sans écart. Telle est l'énigme du mot *Fiacre*, où, la voiture ainsi nommée, est peinte sous l'image d'une maison à louer, laquelle à deux portes, trois fenêtres, du logement pour quatre Maîtres; même pour cinq en un besoin, deux caves, un grenier à foin; maison que le Propriétaire avec sa baguette d'Enchanteur peut transporter au gré du Locataire dans tel quartier qu'il lui plaira, maison qui porte un écriteau tiré de Barême & de l'Algèbre, & dont le nom aussi bien que celui de l'Enchanteur se lit dans le Calendrier. Il est rare de trouver un mot aussi heureux & aussi fécond, & plus rare encore de le mettre si ingénieusement en œuvre. Un Poète du premier ordre, un *Voltaire* pourroit se sçavoir gré d'avoir

fait ce petit ouvrage qui peut servir de modèle en son genre.

Je viens aux *Logogryphes*, contre lesquels je vois dans la plupart des lecteurs, & surtout chez les femmes, encore plus de prévention que contre les énigmes. Passé pour une énigme, disent-elles, mais un Logogryphe ! c'est un vrai grimoire : on n'y comprend rien. La magie du Logogryphe est cependant très-innocente & son artifice assez simple ; son nom seul peut éffaroucher *les Dames*. *Logogryphe* signifie littéralement en Grec, *Enigme sur le mot*, & dans un sens plus étendu, *Enigme sur les parties du mot*. L'énigme proprement dite ne décrit qu'une seule chose, dans un langage obscur & figuré. Aussi l'énigme s'explique-t-elle par un seul mot. Dans le Logogryphe, ce n'est pas une seule énigme qu'on propose à deviner, mais un assemblage de plusieurs énigmes, dont une sur le mot total, & plusieurs autres sur les syllabes ou parties du mot différemment arrangées.

Les Logogryphes sont plus modernes que les énigmes ; cependant leur origine est assez ancienne. Je ne sçais quel auteur Arabe a fait un *Traité des*

§2. MERCURE DE FRANCE.

Enigmes & des Logogryphes; mais ce n'est pas ce dont il s'agit ici.

En style de Logogryphe, le mot total est appelé *le corps*, & les lettres ou syllabes qu'on sépare & dont on forme d'autres mots, sont réputées *les membres* de ce corps: comme dans cet ancien Logogryphe Latin, dont le mot est *muscatum*; & où par la dissection du mot, on trouve *mus*, *musca* & *mustum*.

Sume caput (mus), curram. : ventrem (ca) conjunge, volabo. (musca)

*Adde pedes (tum), comedes, (muscatum);
& sine ventre (ca), bibes. (mustum)*

Le premier Logogryphe François qui ait paru dans les Mercurès, se trouve à la fin du 2^e volume de Décembre 1727. Il est bien fait, & le Mercure du mois de Février 1728, pag. 310, lui donne pour auteur le Marquis de la *Guesnerie* en Anjou. Cependant au mois de Juillet suivant, *M. le Clouffier d'Andely* p. 1612. prétendit que les deux premiers qui avoient paru dans le Mercure, & qu'il ne cite ni n'indique, sont de lui.

Mais il s'en faut bien que ces premiers Logogryphes, introduits dans les Mer-

cures de France il y a environ 35 ans, soient les plus anciens dans notre Langue. J'en connois un du célèbre *Dufresni* qui doit avoir au moins 50 ou 60 ans. Je ne sçais s'il fut imprimé en son temps dans le *Mercure galant*: encore moins s'il est le doyen des *Logogryphes François*; mais au besoin, il pourroit leur servir de modèle. Le voici. Le mot est *Orange*.

Sans user de pouvoir magique,
 Mon corps entier en France (*Orange*) a deux
 tiers en Afrique, (*Oran*).
 Ma tête (*Or*) n'a jamais rien entrepris en vain;
 Sans elle, en moi tout est divin. (*Arge*)
 Je suis assez propre au rustique, (*Orge*)
 Quand on me veut ôter le cœur (*An*).
 Qu'à vu plus d'une fois renaître le Lecteur,
 Mon nom bouleversé, dangereux voisinage,
 Au Gascon imprudent peut causer le naufrage.
 (*Garone.*)

D'après ce *Logogryphe* & quelques autres qui ont été goûtés, on en peut établir les règles. La plupart de celles de l'énigme lui sont communes avec le *Logogryphe*, mais le *Logogryphe* en a de particulières que voici.

Présenter d'abord une énigme faite

D vj

courte sur le mot entier du Logogryphe.
 Je dis fort courte, parce qu'elle ne doit servir que d'introduction aux énigmes qui doivent suivre, sur les divisions ou combinaisons du même mot.

On pourroit objecter que l'auteur du Logogryphe précédent ne s'est pas assujéti à cette règle; & que son début, *Mon corps entier en France*, n'est pas une énigme; puisqu'on peut dire également de toutes les villes & de tous les lieux du Royaume *Mon corps entier en France*, comme il le dit de la ville d'*Orange*: mais l'auteur y a suppléé avantageusement en ajoutant que ce corps entier en France a deux tiers en *Afrique*: ce qui ne peut plus convenir qu'au mot *Orange*, & fait deux énigmes en un seul vers.

Ce ne seroit pas absolument un défaut, que la petite énigme préparatoire du Logogryphe sur le mot entier convînt à deux mots différens; puisque les énigmes suivantes serviroient à reconnoître lequel est le véritable. Il est cependant mieux que l'énigme du début ne puisse pas recevoir deux différentes explications.

Après l'énigme sur le mot entier, viennent les énigmes particulières sur

les démembremens & les transpositions de ce mot. Voici en quoi consiste leur mérite; 1°. *dans la clarté de l'indication des syllabes ou lettres qui par leurs divisions & combinaisons forment de nouveaux mots & donnent lieu aux nouvelles énigmes.* Rien n'est plus clair que cette indication dans le Logogryphe que nous venons de citer. *Mazette* n'a jamais rien entrepris en vain désigne bien la première syllabe. *Sans elle en moi tout est divin* : otez *Or*, il reste *Ange*. Les autres mots sont pareillement indiqués sans équivoque : comme *Orge* en retranchant la syllabe du milieu *An*, qui fait le cœur du mot. &c. 2°. *Dans la justesse de ces énigmes subalternes, qui ne doivent être ni trop claires ni trop obscures : j'ajoute, ni trop longues pour ne pas fatiguer l'attention du lecteur.* Si une énigme en forme doit être courte, à plus forte raison la brièveté convient-elle aux énigmes dont l'assemblage compose le Logogryphe. Elles ont ici toutes les conditions requises. 3°. *Dans le nombre des énigmes que le mot entier renferme dans ses divisions.* Il est clair que c'est un mérite de plus pour un Logogryphe, le reste étant égal, de contenir

86 MERCURE DE FRANCE.

un plus grand nombre d'énigmes. Il y en a six dans celui d'*Orange*, quoique le mot n'ait que six lettres. L'Auteur auroit pu en tirer un plus grand nombre d'énigmes, puisqu'il a négligé les mots *Orage*, *Rage*, *Age*, *Gare*, *Argo*, &c. Il a sans doute craint de devenir trop long ou trop confus. 4°. Enfin dans l'art de resserrer le tout dans le moins d'espace possible, en évitant les inutilités & les longueurs. Ici l'auteur a renfermé ses six énigmes en neuf vers.

Les mots les plus favorables aux Logogryphes sont ceux dans lesquels on trouve un plus grand nombre de mots par de simples divisions, lesquelles sont beaucoup plus faciles à indiquer que les transpositions de lettres. Tel est le mot *Courage*, dont les simples divisions ou retranchemens feront trouver *Cou*, *rage*; *Cour*, *âge*; *Courge*, *Cage*, *Orage*. &c. Ainsi les mots les plus longs, quoiqu'ils fournissent d'ordinaire un plus grand nombre de combinaisons, sont les moins avantageux pour un Logogryphe. Imagineroit-on que pour en faire un, on eût choisi un mot tel que *Métamorphose*, d'où l'on n'en peut guères tirer d'autre qu'en se donnant la torture, &c. où pour

indiquer le mot, *phare*, par exemple, il faut avertir le Lecteur de rassembler la 8^e, la 9^e, la 4^e, la 7^e & la 2^e lettre & qu'alors il trouvera *ce qui fait le salut des navigateurs*, c'est ce qu'on exprimera dans le vers suivant ou dans quelque autre aussi harmonieux :

Huis, neuf, quatre, sept, deux : je guide le Nocher.

C'est au choix heureux de mots de cette espèce qu'on a l'obligation d'avoir vû longtemps les Mercures remplis de Logogryphes dans ce style.

On s'est enfin lassé de ce langage barbare, & plutôt que d'indiquer les transpositions de lettres par leur numéro, on a pris le parti de ne les point indiquer du tout, & de faire dire au mot entier du Logogryphe; *vous trouverez en moi un adverbe, une Saison, un Élément, un Saint, un Pape, un Empereur, un fleuve, une note de musique, &c.* sans désigner l'ordre des lettres qui forment ces mots, ce qui est aussi vague & aussi confus, que l'autre expédient étoit uniforme & fastidieux.

Si les mots trop longs sont rarement propres pour un Logogryphe, les mots les plus courts offrent quelquefois dans

88 MERCURE DE FRANCE.

un très-petit nombre de lettres un assez grand nombre de combinaisons, ce qui leur donne une sorte de grace, parce qu'on ne s'attend pas à cette fécondité. Par exemple on vous annonce un mot de trois lettres, dans lequel on trouve neuf ou dix mots différens, sur lesquels on fera neuf ou dix petites énigmes par diverses combinaisons bien indiquées : en devinant le mot *ail*, vous serez surpris d'y trouver *lia*, *ali*, *lai*, *ai*, *ia*, *al*, *la*, note de musique, *la*, article, *là*, adverbe, *il* article ; & *li* mesure itinéraire de la Chine.

Il y a des mots tellement composés, qu'en retranchant successivement une, deux, trois, quatre lettres, il reste toujours un mot entier & enfin une lettre, lesquels peuvent fournir matière à autant d'énigmes, & faire de tout un joli Logogryphe. Par exemple, *canon*, par le retranchement successif d'une lettre, devient *anon*, *non*, *on*, & la lettre *n*. *Sillex*, mot latin, est dans le même cas ; on y trouve *ilèx*, *lèx*, *èx* & *x*, sans compter *sile* & *lis*. Dans *Avoie*, nom d'une Sainte que porte une rue de *Paris*, en suivant la même méthode, vous trouverez *voie*, *oie*, *ie*, & l'*e* muet. Ce mot a cela de particulier encore, que

les cinq lettres qui le composent, sont *a, s, i, o, u*. Ces deux derniers Logogryphes ont été faits & donnés au Mercure il y a quelques années.

Le mot latin *adamas*, fournit un exemple encore plus singulier & peut-être unique. En le rognant lettre à lettre (qu'on me permette cette expression) par le commencement, il deviendra *damas, amas, mas, as & s*; & en le mutilant à rebours, *adama, adam, ada,* (Princesse connue dans l'histoire) *ad & a*; mais cela feroit un mélange bizarre de mots François, Latins & Espagnols qu'il faudroit distinguer, ce qui seroit difficile & de plus causeroit des longueurs & de l'embrouillement.

Un mot qui a plusieurs anagrammes, peut fournir un Logogryphe par de simples transpositions sans retranchement. Je connois un Logogryphe dans ce cas dont le mot est *nacre*. On y trouve par simple transposition de lettres, *crâne, carne, écran, Nerac, Rance,* (carrière de marbre) & *ancre*.

Depuis quelque temps, le défaut ordinaire des Logogryphes du Mercure est de n'être Logogryphes que de nom; puisqu'on y dit au Lecteur précisément tout ce qu'il faut pour lui faire trouver

90 MERCURE DE FRANCE.

le mot sans avoir rien à deviner, ce qui provient de ce qu'on péche contre la seconde des quatre règles que j'ai données plus haut & qu'au lieu de faire des énigmes sur les parties séparées du mot total, on exprime ces parties par des synonymes équivalens à leur nom. Je n'en chercherai point la preuve plus loin que dans le Mercure de Janvier où se trouve l'énigme du *Fiacre*. Le mot du second Logogryphe est *Soif*: l'énigme sur ce mot par laquelle on commence le Logogryphe, est assez bien faite, mais trop longue, puisque la préface d'un ouvrage n'en doit pas faire près de la moitié. Si la lecture de cette énigme préliminaire n'a pas suffi pour me faire deviner le mot *Soif*, le reste va me l'indiquer si clairement, qu'il ne me fera pas possible de m'y méprendre. Je poursuis ma lecture & je vois que l'on m'annonce que je trouverai dans le mot que je cherche, 1°. *l'objet des soins d'Argus*. Est-ce là une énigme? C'est comme si l'on me disoit, *vous trouverez Io*; j'écris donc *Io*: voilà déjà deux lettres. 2°. *Certaine note de Musique*: rien ne m'indique encore laquelle c'est des sept notes; je laisse donc son nom en blanc, & je con-

tinue. 3°. *Un arbrisseau des plus touffus*, ce pourroit être *if* ou bien *houx*. Je suspends mon jugement. Je lis jusqu'au bout, & le dernier vers m'apprend que le mot entier n'a que quatre lettres. Or j'en sçais déjà deux, *i* & *o* : je reprens où j'en étois, & je vois 4°. qu'il faut trouver dans le mot entier *une vertu rhéologique*. Laquelle des trois ? Ce ne peut être que *foi*, puisque le mot entier n'a que quatre lettres, & que *i* & *o* que j'ai déjà sont du nombre. J'écris donc *foi*. Je conclus aussitôt que l'arbrisseau dont j'étois en doute, ne peut être qu'*if*, puisqu'il se trouve dans le mot *foi*. Il ne manque donc plus qu'une lettre. 5°. *Ce dont un chien quand il peut se régale*. Autant vaudroit dire un *os*. Or dans le mot *os* je trouve la lettre *o* que j'ai déjà, & de plus la lettre *s* ; celle-ci est donc la quatrième qui me manquoit. J'écris donc *os*. 6°. *Un terme enfin de dédain, de mépris*. On ne peut exprimer plus clairement le mot *fi*, que je trouve en effet dans les mots que j'ai déjà. Les quatre lettres du mot sont donc *i, o, f* & *s*. J'y cherche la note de musique que j'ai laissée en souffrance ; & je vois que ce ne peut être que la note *fi*. Il ne reste plus qu'à faire un

92 MERCURE DE FRANCE.

mot avec les quatre lettres trouvées *i*, *o*, *f*, *s*. Quatre lettres ne peuvent s'arranger que de vingt-quatre façons différentes, dont la moitié dans le cas présent ne pourroit se prononcer. Dès les premiers essais de combinaisons, je m'apperçois que ces quatre lettres *i*, *o*, *f*, *s*, ne peuvent faire que les mots *fois* & *soif*. Ce dernier mot explique très-bien l'énigme du début: le mot du Logogryphe est donc *soif*. Toutes ces opérations se font beaucoup plus promptement qu'elles ne peuvent se décrire; en sorte qu'à la seconde lecture, sans avoir rien deviné, je reconnois évidemment que le mot cherché est *soif*, & que tout ce qu'on m'a dit avec apparence de mystère, se réduit à cette proposition, *Lecteur, faites un mot françois de ces quatre lettres, i, o, f, s*; or je demande si c'est-là un Logogryphe. J'en dirois presque autant de l'autre qui suit, dont le mot est *mode*, ainsi que de la plupart de ceux que je vois dans les Mercurus depuis quelques années.

Il est vrai que souvent le mot a plus de quatre lettres, & que quoiqu'elles me soient toutes indiquées aussi clairement que si l'on me les eût nommées, il seroit long & pénible d'en composer

un seul mot. Je me contente alors d'avoir routes les lettres du mot, & j'abandonne sans regret une recherche purement ennuyeuse, qui n'exige que la patience de former 120 arrangemens différens, si le mot a cinq lettres; 720, s'il en a six; sept fois 720 ou 5047, s'il y a sept lettres &c, ce qui n'est plus que l'ouvrage d'un manoeuvre. Il n'y a que l'utilité ou l'importance de l'objet, ou une raison d'intérêt, qui pût faire surmonter un travail aussi rebutant.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*LETTRE au même sur l'Etablissement
d'un Bureau de Consultations pour
les PAUVRES.*

ON trouve, Monsieur, dans le Mercure de Fevrier 1763. l'extrait d'une Lettre de M. Marin Censeur Royal, qui contient un projet auquel on ne peut donner trop d'éloges. Il s'agit de l'Etablissement d'un Bureau de Consultations pour les Pauvres. En attendant que le plan proposé par l'Auteur puisse recevoir son entière exécution, le bien public & la justice due à l'ordre des Avocats du Parlement de

Paris, semblent exiger que l'on fasse mention *des Consultations de charité*, qui se donnent tout les Mercredis, dans leur Bibliothèque, située première Cour de l'Archevêché. L'assemblée est composée de six ou huit Avocats, qui sont invités de s'y trouver par une Lettre de M. le Premier Avocat Général. Ces Messieurs écoutent tout ce que les Pauvres viennent leur exposer; ils examinent les pièces qui leur sont présentées; & lorsque les questions ne sont pas d'une trop longue discussion, ils délivrent sur le champ une consultation signée de tous les Assistans. Si l'affaire exige un ample examen, on distribue les pièces à quelqu'un de la compagnie, qui se charge d'en faire le rapport dans une autre Assemblée.

Vous voyez par-là, Monsieur, qu'il ne s'agiroit que d'étendre les ressources de l'Etablissement déjà formé, pour remplir les vues de M. *Marin*. Les Consultants, les livres, le lieu d'assemblée subsistent: ainsi tous les nouveaux secours que des Citoyens généreux voudroient fournir, pourroient être employés à la poursuite des droits reconnus légitimes, des malheureux qui ne seroient pas en état d'en avancer les frais.

Qu'il me soit permis d'ajouter ici une

observation qui intéresse également le repos des familles, & dont l'objet pourroit être du ressort de cette Assemblée respectable. Ne seroit-il pas possible de mettre un frein à la passion de ces Plaideurs entêtés qui, malgré l'évidence d'une mauvaise cause, ont la funeste manie de susciter des procès injustes avec d'autant plus de hardiesse, qu'ils n'ont rien à perdre? De là il arrive souvent qu'un Père de famille, très-malaisé lui-même, se trouve forcé d'avancer pour sa défense, des sommes qui seront à jamais perdues pour lui, attendu l'insolvabilité de son Adversaire. Les Etrangers & les Dévolutaires sont obligés en pareil cas de donner une caution pour la sûreté du recouvrement des frais, que l'on appelle *Cautio judicatum solvi*. On pourroit en étendre l'obligation aux Plaideurs dont je parle, & rendre le Bureau des Consultations Juge des cas où cette précaution seroit nécessaire. S'il est triste de ne pouvoir pas obtenir la restitution d'un bien sur lequel on a des droits, faute d'être en état d'avancer quelques argent pour les faire valoir, il n'est pas moins fâcheux de perdre une partie de sa fortune par la nécessité de repousser les atteintes d'un

96 MERCURE DE FRANCE.
agresseur injuste, sur lequel il n'y a
rien à recouvrer.

J'ai l'honneur d'être &c.

M. D. L. M. A. a. P.

Ce 26. Février 1763.

LETTRE à l'Auteur du MERCURE,
sur une INSCRIPTION.

PERMETTEZ-MOI de m'adresser à
vous, Monsieur, pour demander des
éclaircissémens sur l'Inscription suivan-
te, aux personnes qui sont versées dans
la connoissance des Antiquités & des
Monumens de Paris.

On a reconstruit depuis un an ou deux
la façade d'une maison située rue S. Mar-
tin, vis-à-vis l'Eglise de *S. Julien des*
Ménétriers. Avant la démolition, la por-
te d'entrée de cette maison, quoique
de moyenne grandeur, étoit ornée de
sculptures; & au milieu des figures &
des ornemens, il y avoit au-dessus de
la porte un marbre noir sur lequel
étoient inscrits en lettres d'or ces deux
vers de *Juvénal*:

*Summum creda nefas animam præferre pudori,
Et propter vitam vivendi perdere causas.*

Il s'agiroit de sçavoir quel peut avoir été le sujet & le motif de cette Inscription intéressante , dont il me semble utile de conserver le souvenir.

J'ai l'honneur d'être , &c.

L. B.

1 Mars 1763.

HISTOIRE POÉTIQUE , tirée des Poètes François ; par M. l'ABBÉ B... à Paris chez Nyon , Libraire , quai des Augustins , près le Pont Saint Michel , à l'Occasion ; 1763 ; un volume petit in-12. Avec Approbation & Privilège du Roi.

L'AUTEUR de ce petit ouvrage , aussi agréable que nécessaire pour l'intelligence de la Fable , ne s'est pas borné à une simple exposition de la Mythologie. Il la met , pour ainsi dire , en action ; tout semble se produire & agir sous les yeux du Lecteur ; & , pour entrer dans quelque détail , on croit être le témoin des Scènes tragiques qui affligèrent la Ville de Thèbes ;

I. Vol. E

98 MERCURE DE FRANCE.

on croit se trouver en personne au siège de Troye ; ce morceau surtout réunit à la fois, l'intérêt, la force & la précision. MM. *Corneille, Racine, Rousseau, de la Motte, Crébillon, Fontenelle, de Voltaire, Gresset, &c.*, ont fourni les traits de ce tableau. Ce sont ces mêmes Poètes avec *Malherbe, Quinault, la Fosse, Voiture, Moliere, Boileau, Campistron, Danchet, la Grange*, & tout ce que nous avons eu de plus distingué sur notre Parnasse, qui ont été la source où l'Auteur a puisé la partie agréable de cette histoire doublement poétique, puisqu'elle offre tous les traits de la Fable sous les charmes de la Poësie. Cette idée nous a paru très-heureuse, & nous osons dire que l'Auteur l'a parfaitement exécutée. C'est au Public d'assurer le succès d'un Ouvrage dont l'utilité ne doit point tarder à se faire sentir. Outre les morceaux en Vers dont nous venons de parler, chaque trait de la Mythologie est expliqué en Prose par l'Auteur, de manière à faire mieux sentir les morceaux en Vers qui lui succèdent, & forment avec cette prose, un tout agréable & piquant. Le style en est clair, précis, naturel & soutenu

d'un ton d'intérêt , propre à fixer l'attention des jeunes Lecteurs auxquels ce Livre est destiné. Tout y est épuré avec un soin porté jusqu'au scrupule , & qui auroit pu nuire à l'Ouvrage , si cette attention n'eût pas dû emporter nécessairement la préférence.

DE LA SANTÉ , Ouvrage utile à tout le monde ; par M. l'Abbé JAQUIN ; chez Durand , Libraire , rue du Foin ; seconde édition ; 1763. 1 vol. in-12.

NOUS ne fîmes qu'annoncer la première édition de cet Ouvrage utile , dont nous promîmes un extrait plus étendu. Aujourd'hui qu'on vient d'en publier une édition nouvelle , nous saisissons cette occasion de le rappeler à nos Lecteurs, tous intéressés à le connoître. Il n'est pas question ici de recouvrer sa santé lorsqu'on a eu le malheur de la perdre , mais de la conserver , lorsqu'on a l'avantage d'en jouir. Ce n'est guères que dans les horreurs de la maladie , que l'on connoît le bonheur de se bien porter. Que de regrets alors sur les excès qui ont empoison-

né les douceurs de nos jours ! C'est dans cet Ouvrage que l'on apprendra à les prévenir. L'Auteur ne prescrit pas également à tout le monde les mêmes préceptes ; & avant que de donner ses règles de santé , il examine les nuances différentes qui distinguent chaque individu. La différence des tempéramens est donc d'abord un des points essentiels sur lesquels il porte ses regards ; il prescrit , pour chaque tempérament , les règles les plus convenables au but qu'il se propose.

De l'examen des tempéramens, il s'attache à celui de l'air , des vents , des climats , des saisons & au choix d'une habitation , toutes choses nécessaires à la santé , & dont il est , par conséquent , très-utile de bien connoître la nature & les propriétés. De-là l'Auteur passe aux alimens dont il fait connoître les diverses qualités , & leur influence sur les différens tempéramens. Ce Chapitre offre des détails très-instructifs , & dont on peut tirer pour la santé les plus grands avantages. Le sommeil , l'exercice du corps , les excrétiens & sécrétions font la matière des trois Chapitres suivans. Nous n'en citerons que quelques traits concernant le tabac. * Cette plante n'est

» regardée par la plupart de ceux qui en
 » font usage , que comme un passe-
 » temps agréable & indifférent pour la
 » santé ; mais ils se trompent. Une pou-
 » dre qui irrite & ébranle le cerveau ,
 » peut-elle passer pour indifférente ?
 » Que le tabac , avec tous ses désagré-
 » mens , sa malpropreté & ses dangers ,
 » se soit introduit chez le François , cet
 » esclave avide de la mode , c'est ce que
 » j'imagine assez facilement. Mais qu'il
 » ait pu se perpétuer depuis plus d'un
 » siècle , & parvenir au point de faveur
 » où nous le voyons chez ce Peuple
 » si inconstant , c'est ce que je ne con-
 » çois pas. Présenté par l'avidité du
 » commerçant , adopté par la mode , for-
 » tifié par quelques effets que la bétouine
 » auroit opérés , soutenu par la politi-
 » que , vanté par le Financier , devenu
 » enfin un amusement pour la paresse
 » & une ressource pour la conversation ,
 » il est actuellement au rang de ces be-
 » soins de fantaisie , dont on se prive-
 » roit plus difficilement que de réels.
 » Mais comment quitter le tabac , dit-on ,
 » quand on en a une fois pris l'habitu-
 » de ? n'est-ce pas s'exposer à beaucoup
 » d'inconvéniens ? il est un moyen bien
 » sûr pour en cesser l'usage sans en être

» incommodé ; c'est de le cesser peu-à-
 » peu. . . . Quand on veut le quitter , il
 » est bon de commencer dans l'été ,
 » temps où les humeurs se dissipent faci-
 » lement par la transpiration insensible.
 » Que les parens capables d'apprécier
 » ces réflexions , apportent toute leur
 » attention , pour empêcher leurs enfans
 » de contracter une habitude au moins
 » inutile, souvent dangereuse, & toujours
 » onéreuse par le prix du tabac , pour le
 » Peuple qui en fume & qui en prend
 » en poudre.

On voit par cette citation le ton agréa-
 ble qui régné dans cet Ouvrage , & la
 manière d'écrire de M. l'Abbé *Jaquin* ,
 qui ne peut manquer de lui concilier le
 suffrage de ses Lecteurs , lors même qu'il
 combat leurs habitudes & leurs goûts.

Les quatre derniers Chapitres de ce
 Volume traitent de la propreté des dif-
 férens sexes , âges & états , des causes
 morales qui influent sur la santé , telles
 que les passions & les affections de l'ame ;
 & enfin des dangers auxquels on s'ex-
 pose quand on fait des remèdes sans
 nécessité. On voit que l'Auteur s'est
 exactement renfermé dans son objet ; &
 les règles qu'il donne sont établies sur
 les principes les plus simples de la Phy-

sique, sur les observations les plus constatées, & sur les expériences les plus invariables. Il a saisi scrupuleusement les plus petits détails; dans une matière aussi intéressante, ils ne peuvent être regardés comme minucieux. Enfin on s'apperçoit que le bien public a été son unique objet; & c'est l'avoir rempli, que d'offrir des préceptes de santé convenables à tous les Lecteurs.

TRAITÉ ABRÉGÉ de Physique à l'usage des Collèges; par M. de SAINTIGNON, Procureur général des Chanoines réguliers de la Congrégation de notre Sauveur, de la Société Royale des Sciences & des Arts de Metz, &c. A Paris, chez Durand, Libraire, rue du Foin, au Griffon; 1763, avec Approbation & Privilège du Roi. Six volumes in-12.

QUOIQUE nous ayons déjà d'excellens Ouvrages sur la Physique, nous croyons que celui-ci ne paroîtra point inutile. L'Auteur a enseigné cette science

E iv

ce pendant plusieurs années ; & comme il a principalement travaillé pour les jeunes gens , il a donné à ses écrits l'ordre le plus propre à leur en rendre l'étude moins pénible , & plus utile dans l'espace de temps que l'on y destine ordinairement. Il ne se donne pour l'Inventeur d'aucun système , d'aucune découverte dans la science qu'il a traitée ; mais on ne lui disputera ni le mérite d'avoir lu & choisi , ni celui d'avoir rassemblé & mis en ordre ce qui pouvoit entrer dans son plan , d'après les Auteurs les plus célèbres. M. l'Abbé *Nollet* , entre autres , lui a été d'un très-grand secours ; & M. de *Saintignon* ne disconvient pas qu'il n'ait souvent emprunté jusqu'aux expressions même de cet habile Académicien. Parmi les Auteurs qui ont traité de la Physique , les uns sont trop abstraits pour de jeunes gens , d'autres sont trop diffus ; quelques-uns n'ont pour objet qu'une partie de cette science ; d'autres supposent dans leurs Lecteurs des connoissances préliminaires que l'on n'a pas communément. Les uns n'ont écrit que pour les Scavans , les autres pour les personnes qui se contentent d'une connoissance superficielle. M. de *Saintignon* a

eu raison de croire qu'un cours de Physique destiné à l'usage de la Jeunesse, devoit tenir une espèce de milieu entre les deux dernières classes, & être mis à la portée de tout le monde, sans qu'il fût cependant indigne de l'attention des personnes les plus éclairées. C'est à quoi nous pensons qu'il est heureusement parvenu; & pour donner une légère idée des matières qui sont traitées dans cet Ouvrage, il suffira de les indiquer.

La matière en général, ses propriétés, les sensations qu'elles excitent en nous par le moyen du mouvement, & le mouvement lui-même, font le sujet du premier volume. Le second traite de la pesanteur & de la lumière, le troisième, le quatrième & le cinquième du monde en général & de ses principales parties, des élémens, des météores, des plantes, des fontaines, &c; & le dernier Tome a pour objet le corps humain & les différentes sensations de l'homme. Toutes ces matières sont traitées dans l'ordre le plus clair & le plus méthodique; ce qui répond parfaitement au but que l'Auteur s'est proposé en travaillant spécialement pour les Colléges, auxquels cet Ouvrage sera d'une très-grande uti-

QUINZE nouvelles Cartes de l'Atlas
de M. BUY DE MORNAS.

C'EST toujours avec un nouveau plaisir, que nous revenons à cet Ouvrage important, & en même temps le mieux exécuté & le plus parfait que nous ayons en ce genre. Nous ne sçaurions trop insister sur l'exactitude de M. de Mornas, & de son Confrère, le sieur Desnos, à tenir leurs engagements. Chaque partie de cette belle & sçavante entreprise paroît régulièrement au temps fixé dans leur *Prospectus*; & ce n'est que par l'abondance des matières dont nous avons à rendre compte, que nous avons différé de parler des quinze Cartes nouvelles qui paroissent depuis quelque temps. Le plan de l'Auteur étant connu par plusieurs de nos extraits précédens, nous ne ferons qu'indiquer aujourd'hui les Pays & les faits mentionnés dans les nouvelles Cartes. La première, qui est la trente-unième de la seconde partie, nous offre les Isles Britanniques, où l'on trouve les noms des anciens Peuples, & les retranchemens faits par les Romains.

du temps de *Severe* & d'*Antonin*. La Germanie ancienne, divisée & subdivisée par les Peuples qui l'habitoient autrefois, est présentée dans la trente-deuxième Carte. On voit dans les cinq suivantes, la Rhétie, la Norique, & l'Illyrie en général; la Pannonie, la Liburie, la Dalmatie & la Grèce; la Salmatie Européenne, la Dace & la Mœsie; la Macedoine & la Trace; l'Epire & la Thessalie avec l'histoire des différens Peuples qui habiterent ces Contrées, & des grands événemens qui les ont rendues célèbres dans l'antiquité. L'Acarmanie, la Locride, & la Phocide; la Béothie, la Mégaride, l'Attique & le Péloponèse, avec des observations sur leurs principales Villes, font la matière de trois Cartes qui terminent le cours de Géographie ancienne, que *M. de Mornas* a rendu complet en vingt Cartes seulement; & il paroît qu'il n'a rien oublié pour rendre cette description digne d'accompagner son cours d'histoire, soit par la netteté du burin, soit par l'exactitude des recherches.

C'est à la Carte quarante-unième, que cet Auteur commence à nous ouvrir le beau spectacle de l'Univers.

E. vj

108 MERCURE DE FRANCE.

en nous donnant les différentes époques de l'histoire ancienne. Il nous fait connoître combien l'étude de l'histoire est difficile à ceux qui veulent l'approfondir ou l'écrire. Les principales causes de ces difficultés, sont la sombre politique des Rois de l'antiquité, les mutations, & les différentes valeurs des mois & des années chez les Anciens Peuples, le grand nombre de noms & de titres que portoient les anciens Rois, la ridicule vanité des Peuples de vouloir paroître anciens; celle des Historiens Grecs, qui cherchoient plutôt à faire briller leur éloquence dans leur narration, qu'à découvrir la vérité dans leurs récits; enfin la perte que l'on a faite des écrits les plus exacts sur l'ancienne histoire. Dans les quatre dernières Cartes, l'Auteur recherche les objets & les causes de l'idolatrie; il traite de l'Empire de Babylone, & d'Assyrie, de la différence de ces deux Etats dans leur origine, de la Religion, du Gouvernement, des Coutumes, Usages, &c. de ces deux Nations. Il présente une introduction à l'histoire d'Egypte, où il décrit l'antiquité de son Gouvernement, ses Loix, sa Religion &c. On

y voit les lieux où étoient les fameuses Pyramides, le Labyrinthe, le lac Mœris ; & pour l'utilité de ses Lecteurs , M. de Mornas a eu soin de faire graver dans un coin de la Carte , la représentation d'une momie, d'une pyramide & d'un obélisque.

Tels sont les objets de quinze Cartes que nous annonçons, & qui seront bientôt suivies de quinze autres pour satisfaire l'empressement du Public qui paroît tous les jours goûter de plus en plus cet Ouvrage. L'Auteur invite les personnes qui ont souscrit, à retirer leurs Exemplaires ; & de notre côté, nous croyons qu'on ne peut trop tôt se procurer un ouvrage qui présente à la fois la Géographie la plus exacte, & un cours complet d'histoire Universelle. On souscrit chez M. de Mornas, rue S. Jacq. auprès de S. Yves, & chez le sieur Desnos, dans la même rue.

ANNONCES DE LIVRES.

DICTIONNAIRE domestique portatif, contenant toutes les connoissances relatives à l'œconomie domestique & rurale ; où l'on détaille les différentes

110 MERCURE DE FRANCE.

branches de l'agriculture , la manière de soigner les chevaux , celle de nourrir & de conserver toute sorte de bestiaux , celle d'élever les abeilles , les vers à soie ; & dans lequel on trouve les instructions nécessaires sur la Chasse, la Pêche , les Arts , le Commerce , la Procédure , l'Office , la Cuisine &c. Ouvrage également utile à ceux qui vivent de leurs rentes ou qui ont des terres , comme aux Fermiers , aux Jardiniers , aux Commerçans & aux Artistes. *Par une Société de gens de Lettres.* In-8°. Paris , 1763. Chez Vincent , Imprimeur-Libraire , rue S. Severin.

Nous avons annoncé , l'année dernière, la première partie du premier volume de cet Ouvrage utile , contenant les lettres A & B. Celle que nous annonçons aujourd'hui , renferme la lettre C.

LE GENTILHOMME CULTIVATEUR , ou Corps complet d'Agriculture , traduit de l'Anglois de *M. Hall* , & tiré des Auteurs qui ont le mieux écrit sur cet Art. Par *M. Dupuy d'Emportes* , de l'Académie de Florence. Tome 5. in-4°. Paris , 1763. Chez *P. G. Simon* , Imprimeur du Parlement,

A V R I L. 1763. III

rue de la Harpe ; *Durand*, Libraire, rue du Foin ; *Bauche*, Libraire, quai des Augustins ; & à Bordeaux, chez *Chapuis* l'aîné.

HISTOIRE DE SALADIN, Sultan d'Egypte & de Syrie ; avec une Introduction, ou Histoire abrégée de la dynastie des *Ayoubites* fondée par *Saladin*, des notes critiques, historiques, géographiques, & quelques pièces justificatives. Par *M. Marin*, de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Lorraine, de l'Académie de Marseille, & Censeur Royal.

Quis nescit primam esse historice legem, ne quid falsi dicere audeat, deinde ne quid veri non audeat ?

Cic. de Orat. Lib. II.

2 volumes in-12. Paris, 1763. Chez *Grangé*, Imprimeur-Libraire, Pont Notre-Dame, près la Pompe, au Cabinet de la Nouveauté ; *Bauche*, quai des Augustins ; & *Dufour*, quai de Gêvres, à l'Ange Gardien.

Le succès de la première Edition de cet Ouvrage garantit celui de la seconde.

ESPRIT, Saillies & Singularités du

112 MERCURE DE FRANCE.

P. *Castel*. In-12. *Amsterdam*, 1763. Et se trouve à *Paris*, chez *Vincem*, rue S. Severin.

Nous rendrons compte avec plaisir de cet Ouvrage rempli d'idées aussi singulières qu'amusantes.

MANDEMENT & Instruction pastorale de Mgr *l'Archevêque de Lyon*, portant condamnation des trois parties de l'histoire du *Peuple de Dieu*, composée par le *F. Berruyer*, de la Compagnie de Jesus, des écrits imprimés pour la défense de ladite histoire, & du Commentaire latin du *F. Hardouin*, de la même Compagnie, sur le Nouveau Testament. In - 12. *Lyon*, 1763. de l'Imprimerie & chez *Aimé de la Roche*, Imprimeur de Mgr *l'Archevêque* & du Clergé, aux Halles de la Grenette; chez *Claude Cizeron*, Libraire, à la descente du pont de pierre, du côté de S. Nizier. Et se trouve à *Paris*, chez *Pankoucke*, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française.

RECUEIL DE PIÈCES en Prose & en Vers, lues dans les Assemblées publiques de l'Académie Royale de la *Rockelle*, dédié à S. A. S. Mgr. le

A VRIL. 1763. 113

Prince de Conti, Protecteur de ladite Académie. Tome 3. in-8°. A *La Rochelle*, 1763. Chez *Jérôme Legier*, Imprimeur de l'Académie, au Canton des Flamands; & se trouve à *Paris*, chez *Merigot Père*, quai des Augustins. Prix, 3 l. 10 s. broché, 4 l. 10 s. relié.

On trouve chez le même Libraire l'Ordonnance de la Marine commentée par *M. Valier*. In-4°. 2 vol. Prix, 24 liv. relié.

LE LANGAGE DE LA RAISON ;
par l'Auteur de *la jouissance de soi-même*.

*Venite filii, audite me ; timorem Domini
docebo vos.*

Pf. 33. v. 11.

Paris, 1763. Chez *Nyon*, Libraire, quai des Augustins, à l'Occasion.

HISTOIRE Universelle, Sacrée & Profane, composée par ordre de *Mesdames de France*. Tomes 15 & 16. in-12. *Paris*, 1763. Chez *Louis Cellot*, Imprimeur-Libraire, Grand'Salle du Palais, à l'Ecu de France & rue Dauphine.

Ces deux nouveaux volumes ne font

114 MERCURE DE FRANCE.

que confirmer la réputation justement acquise de leur Auteur (*M. Hardion*, de l'Académie Française) dont l'Ouvrage traduit en Italien se trouve chez le même Libraire.

VOYAGE Pittoresque des environs de Paris , ou description des Maisons Royales , Châteaux , & autres lieux de plaisance , situées à quinze lieues aux environs de cette Ville. Par *M. D****. Nouvelle Edition , corrigée & augmentée. In-12. Paris , 1763. Chez *Debure Père* , quai des Augustins , à l'Image S. Paul ; & *Debure* , fils aîné , même quai , à la Bible d'or.

MÉLANGE de Maximes , de Réflexions & de Caractères. Par *M. Durey d'Harnoncourt* , Licentié en Droit. On y a joint une Traduction des *Conclusioni d'Amore de Scipion Maffei* , avec le Texte à côté. Nouv. Edition , revue & corrigée par l'Auteur ; in-8° ; Bruxelles , 1763 ; & se vend à Paris , chez *Valleyre fils* , Imprimeur-Libraire , rue de la vieille Boucherie , à l'Arbre de Jessé.

L'Auteur dit , dans sa Préface , qu'il s'est proposé les deux grands modèles qui sont nos maîtres dans l'art de pein-

dre les hommes , *la Rochefortcault & la Bruyere* ; mais sans se flatter de les atteindre , & sans s'affujettir à leur manière , c'est-à-dire à la précision du premier , & à la méthode de l'autre. On trouvera (dit-il) ici , comme l'annonce le titre , des *maximes* , des *réflexions & des portraits* ; mais ce ne sont que des découpures jettées sans ordre sur le papier. On a cru que la diversité qui fait le prix de ces sortes d'Ouvrages , demandoit cette espèce de négligence. On peut comparer , ce me semble , les écrits de ce caractère à ces bosquets dont les arbres , plantés irrégulièrement par les seules mains de la Nature , donnent à la vue un plaisir plus touchant , que ces jardins somptueux , dont tous les plans sont alignés & tirés au cordeau , &c.

Nous ne tarderons pas à rendre compte de cet Ouvrage , qui fait honneur à son Auteur.

NOUVELLES Observations théoriques & pratiques *sur la Goutte* , avec le détail des plantes , &c , qui forment le remède spécifique calmant la goutte ; dédiées à M. le Marquis de *Marigny* , Commandeur des Ordres du Roi , Di-

116 MERCURE DE FRANCE.
recteur général de ses Bâtimens, &c.
Par *M. Chavy de Mongerbet*, Médecin
des Bâtimens du Roi. On a joint, à la
fin de ce Traité, celui des hernies,
avec le traitement de ces maladies &
de celles des relâchemens de matrice &
de fondement.

Hic non agitur de verbis, sed de rebus.

In-12. Paris, 1763. Chez *Michel Lambert*,
rue & à côté de la Comédie Fran-
çoise.

LA LOUISIADE, ou le Voyage de
la Terre-Sainte, Poëme héroïque. Par
M. Moline, Avocat en Parlement.

Dum numerat palmas, credidit esse senem. Mart.

in-8°. Paris, 1763. Chez *Desaint*, ju-
nior, à la Bonne-foi.

CONTES MORAUX dans le goût de
ceux de *M. Marmontel*, tirés de divers
Auteurs, & publiés par *Mlle Uncy*; to-
mes III & IV, chez *Vincent*, rue S. Se-
verin. Nous rendrons compte à la fois de
ces deux nouveaux volumes, & des deux
qui les ont précédés.

ODE SUR LA PAIX, par *M. Pioger*,
Capitaine de Cavalerie. In-8°. Paris,
1763. Chez *Cuiffart*, Libraire, Pont au

Change , à la Harpe. Nous en rendrons compte dans le Mercure prochain.

LE BUCHERON , ou les trois Souhais , Comédie en un Acte , mêlée d'ariettes. Représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi , le Lundi 28 Février 1763 , in-8°. à Paris , chez Claude Hérissant , Imprimeur-Libraire , rue Neuve Notre-Dame , à la Croix d'or. Prix , 1 liv. 4 s. Musique de M. Philidor. Voyez l'Article des Spectacles.

NOUVEAUX Elémens de Dynamique & de Méchanique , par M. *Mathon de la Cour* , de l'Académie Royale des Sciences & Belles - Lettres de Lyon ; à Paris chez les Frères *Perisse* ; & se trouve à Paris , chez *Rollin* , rue S. Jacques , vol. in-8° de 130 pages avec figures. 2 liv. 10 s. broché.

Les Principes de la Méchanique & de la Dynamique sont abstraits , difficiles , même pour les Géomètres ; les plus habiles n'ont pas dédaigné de s'en occuper de la manière , ce semble , la plus élémentaire , & ils ne sont pas toujours d'accord sur les premières vérités d'où il s'agit de partir.

118. MERCURE DE FRANCE.

L'ouvrage de M. *Mathon* est traité d'une manière nouvelle, & sa méthode n'avoit point encore paru ; elle se réduit à l'équilibre ou à l'opposition qu'il y a dans les forces motrices ; jointe à la résistance que l'Auteur suppose dans la matière pour toute espèce de mouvement.

Les propriétés de l'équilibre sont 1°. l'égalité qu'il y a nécessairement entre les sommes des forces opposées, en quelque sens que ce soit qu'on les décompose. 2°. L'égalité entre les sommes des momens opposés par rapport à un point quelconque du plan dans lequel sont les directions des forces ; ou par rapport à un axe quelconque qu'on peut imaginer à volonté dans le cas où les directions des forces ne seroient pas toutes dans un même plan.

M. *Mathon* tire de ces deux propriétés plusieurs équations algébriques qu'il applique aux principaux problèmes de la Dynamique ; ceux qui ont le plus de rapport avec les grandes questions qui ont été traitées par les Géomètres ; il s'agit par exemple de trouver le mouvement que recevra un système de corps agité par des forces quelconques ; de trouver le mouvement que doivent prendre

plusieurs corps frappés à la fois par un autre ; la plupart des problèmes de Dynamique viennent se placer comme de simples corollaires des principes lumineux que l'Auteur y établit : tels sont les théories des centres d'oscillations , des centres de rotations , des plans inclinés , des poulies , des frottemens ; la charge que supportent ces points d'appui , ces leviers & plusieurs autres questions importantes & délicates. Ce Traité quoique fort court , ne laisse pas de développer les élémens de cette Science avec plus de netteté qu'on ne l'a fait , en même temps qu'il s'élève à des recherches très-sçavantes ; on y voit l'esprit mathématique , c'est-à-dire d'ordre, de simplification , de déduction , les nouveaux théorèmes donnés par M. le Chevalier d'*Arcy* , y sont démontrés d'une manière très-simple. Et cet Ouvrage paroît fort nécessaire à ceux qui voudroient entreprendre de lire seuls ce qu'ont écrit sur la Dynamique les Auteurs illustres qui s'en sont occupés , tels que MM. *Bernoulli* , *Herman* , *Euler* , *Clairaut* , d'*Alembert* , &c.

CHARPENTIER, Libraire, quai des

120 MERCURE DE FRANCE

Augustins, près le Pont S. Michel, à S. Chrysofôme, a acheté de M. *Prault*, petit-fils, les Œuvres de *Nivelle de la Chaussée*, de l'Académie Française, nouvelle Edition, corrigée & augmentée de plusieurs Pièces qui n'avoient point encore paru. 1763. 5 vol. in-12. petit format. Cette Edition mérite à toutes sortes d'égarde d'être recherchée. On la doit à un ami de l'Auteur, M. *Sablir*, Associé de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille. Les Œuvres de *Destouches*, 10 vol. in-12. petit format. Les Œuvres de Théâtre de M. de *Saint-Foix*, nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée de plusieurs Comédies, 4 vol. in-12. 1762.

AVIS AU PUBLIC,

SUR le Mémoire de M. DEPARCIEUX.

NOUS avons dit dans notre dernier Mercure, qu'on n'avoit tiré du Mémoire de M. *Deparcieux*, sur le moyen d'amener la riviere d'Yvette à Paris, à la porte S. Michel, que le nombre d'exemplaires qu'on vouloit donner, & cela étoit vrai; mais on avoit eu la précaution de ne pas rompre les formes; & voyant que bien des personnes

sonnes le demandoient, on en a tiré depuis quelques exemplaires qui se vendent chez M. *Durand*, Libraire, rue du Foin.

Quelques personnes, mais en petit nombre, ont marqué de l'inquiétude sur le goût de vase ou de Marais, dont M. *Dep.* parle dans son Mémoire. Il a oublié de faire observer que l'eau sur laquelle ont été faites toutes les épreuves, a été puisée dans le temps que les feuilles des arbres achevoient de tomber, encore toutes vertes & pleines de suc, qu'elles ne pouvoient manquer de communiquer à l'eau, joint à ce qu'elle doit nécessairement enlever des dépôts qui sont dans presque tout le cours de cette rivière, qu'on ne cure jamais, ou que par parties, & de loin en loin, y ayant tels endroits que personne du lieu n'a jamais vu curer; goût qu'elle ne prendra plus quand on fera observer le réglemeut pour le curage de la rivière. Car il ne faut pas être grand Physicien pour sentir que l'eau ne peut avoir ce goût en sortant de la terre & après avoir été filtrée par un terrain qui est presque partout de sable vitrifiable qu'elle lave depuis des Siècles; terrain de même nature que ceux des

hauts de S. Cloud, ville Davré, Roquencourt, Meudon, Vanvres, Clamart, Buc, &c. dont les eaux sont pourtant excellentes.

Pour ne laisser aucun doute sur un projet aussi important pour la Ville de Paris, M. *Dep.* se propose de lever plus expressement toutes ces difficultés, qui dans le fond ne peuvent guères faire d'impression sur l'esprit des Magistrats éclairés que cela regarde, qui s'en rapporteront au jugement des personnes capables d'examiner, qui assurent que l'eau exposée à l'air libre, sans chaleur & sans mouvement, a entièrement perdu ce goût au bout de quelques jours. On pourroit dire d'après cela, qu'importeroit-il qu'elle eût ce goût en sortant de terre, puisqu'elle le perd ? (supposition gratuite.) Au surplus, c'est un goût qu'elle a de commun avec l'eau de toutes les rivières, plus ou moins fort; la Seine elle-même n'en est pas exempte quand elle est basse en Automne; on n'y fait pas attention parce que personne n'en parle, & cela parce que personne ne boit l'eau de la Seine qu'après qu'elle a reposé dans un réservoir ou qu'elle a passé par une fontaine sablée; il faudroit dans

les comparaisons mettre toujours toutes choses égales.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

A C A D É M I E S.

ACADÉMIE des Sciences & Belles-Lettres de DIJON.

L'ACADÉMIE convaincue que la matière importante qu'elle vient de choisir pour le concours au prix qu'elle adjugera dans le mois d'Août 1764, ne peut être approfondie qu'avec un temps & un travail considérables, annonce dès-à-présent ce sujet qui consiste à *déterminer la nature des Anti-Spasmodiques proprement dits, à expliquer leur manière d'agir, à distinguer leurs différentes espèces & à marquer leur usage dans les maladies?*

- On ne répétera point ici les conditions & les formalités que les Auteurs doivent observer en envoyant leurs mémoires à l'Académie; toutes les

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

Sociétés Littéraires du Royaume les ont si souvent rappellées dans leurs programmes, que ceux qui se présentent aujourd'hui aux concours Académiques, n'ont plus besoin probablement d'en être avertis.

La question que propose l'Académie, lui paroît si intéressante, qu'elle ne veut point fixer l'étendue des mémoires: quelque long que soit un ouvrage, s'il mérite son approbation, il aura droit à ses suffrages & à la couronne Académique.

Les paquets affranchis de ports, seront adressés à M. Michault, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue de Guise, à Dijon.

Ils ne seront reçus que jusqu'au premier Avril 1764 exclusivement.

*SÉANCE publique de l'Académie de
BESANÇON pour la distribution
des Prix.*

LE 24 Août 1762, l'Académie de Besançon fit célébrer dans l'Eglise des P. P. Carmes une Messe avec un Motet; le Panégyrique de S. Louis fut ensuite

prononcé par M. Pavoy, Docteur en Théologie, Curé de Pugé en Franche-Comté. L'après-midi du même jour l'Académie tint une Séance publique pour la distribution des Prix. M. de *Frasne*, Avocat Général Honoraire du Parlement de Franche-Comté, Président de l'Académie, fit un discours relatif à l'objet de cette Séance. Il observa sur la réserve du Prix d'éloquence pour l'année prochaine : » Que c'est un » moment de repos qui devient l'assu- » rance d'une récolte plus abondante » pour l'avenir ; que l'esprit n'est pas » toujours également fertile dans ses » productions ; qu'exposé à des varia- » tions qui le rendent souvent mécon- » noissable à lui-même, il ressent ainsi » que la Nature, les influences du temps » & des circonstances ; que dans un » Sujet proposé pour un Discours , » tout dépend de la manière de l'apper- » cevoir, de l'impression plus ou moins » vive qu'il fait dans l'âme & des idées » qui en résultent ; que de là naît cet- » te heureuse facilité à présenter le » choses sous l'aspect qui leur con- » vient, à les traiter avec ordre, à leur » appliquer des principes qui devien- » nent une source féconde de consé-

» quences , & à répandre à propos fut
 » tout l'ouvrage les agrémens du colo-
 » ris ; qu'au contraire si l'esprit foible-
 » ment affecté ne fait pas le véritable
 » point de la question à discuter , il se
 » rétrécit en quelque sorte , il tombe
 » dans la langueur & de là dans les
 » écarts.

M. de *Frasne* déclara ensuite que le prix d'érudition avoit été décerné à *Dom Berthod*, Bénédictin, Bibliothécaire de l'Abbaye de S. Vincent de Besançon, Auteur déjà couronné plus d'une fois par l'Académie ; que l'*Accessit* avoit été déféré en premier ordre à *Dom Coudret*, Religieux de la même Abbaye, & à l'Auteur de la Dissertation qui a pour devise : *Vivit post funera Virtus*. Le mérite de ces deux derniers Ouvrages fit remarquer à M. de *Frasne* » que
 » quand on suit d'aussi près le vain-
 » queur, on participe à sa gloire, &
 » qu'il semble même que l'on peut dé-
 » tacher quelques fleurs de sa couron-
 » ne sans en diminuer l'éclat.

M. de *Frasne* annonça enfin que le prix des Arts avoit été également adjudgé à M. *Perreciot*, Etudiant en Médecine à Besançon & à *André Vau-cheret*, Thuillier, demeurant au Village

de Four en Franche-Comté. Cette décision occasionna un acte de générosité dont l'Académie eut la satisfaction d'être témoin avec le Public ; M. *Perreciot* refusa de profiter du partage dont le prix étoit susceptible ; il s'empresça de céder à son concurrent la médaille d'or qui est de la valeur de 200 liv. il ne se réserva que la gloire de la mériter deux fois. Un procédé si digne des Arts & des Lettres auxquels il consacre sa jeunesse, excita l'admiration de toute l'Assemblée. Dans la même Séance on installa parmi les Associés-étrangers de l'Académie le R. P. *Pacioudi*, Théatin, ancien Procureur général de son Ordre, Historiographe de l'Ordre de Malthe, Bibliothécaire & Antiquaire de S. A. R. le Duc de Parme, Membre de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, de celles de Florence, de Cortone, de Pesaro, &c. On dérogea en faveur de ce sçavant Etranger à l'usage des Académies de France ; on lui permit de faire en Latin son Discours de réception, auquel M. *de Frasne*, en qualité de Président, répondit en François. La Séance fut terminée par la lecture du Programme des Sujets proposés pour les Prix de 1763.

*RENTRÉE publique de l'Académie de
BESANÇON, du 17 Novemb. 1762.*

M. ATHALIN, Doyen des Professeurs de Médecine en l'Université de Besançon, & Vice-Président de l'Académie, ouvrit la Séance par des regrets modestes d'avoir à suppléer en l'absence de M. de *Frasne* & à remplacer ses talens dans une occasion, où il se flatoit de n'avoir qu'à les admirer en silence. Il indiqua ensuite le retour de la paix comme un double sujet d'allégresse & pour les bons Citoyens & pour les Gens de Lettres, à qui elle doit servir d'époque d'une nouvelle émulation. Delà il passa à l'annonce des ouvrages préparés pour cette Séance, dont la lecture se fit dans l'ordre suivant. M. *Binétruy de Grand-Fontaine*, Secrétaire perpétuel, fit l'éloge historique de M. de *Clevans*, Marquis de *Bouclans*, Conseiller Honoraire du Parlement de Franche-Comté, & de M. le Baron de *Courbousson*, Président à Mortier du même Parlement. M. *Rougnon*, Professeur de Médecine en l'Uni-

versité de Besançon discuta dans son discours de réception , *les influences du climat & de l'air* , surtout par rapport à la Franche-Comté. M. l'Abbé Camus , Chanoine de l'illustre Eglise Métropolitaine de Besançon , développa dans son discours de réception *les caractères de la vraie grandeur qui distingue celui qui n'use de sa fortune & de son élévation que pour devenir meilleur*. M. Athalin termina la Séance par la réponse qu'il fit en qualité de Vice-Président aux Complimens des deux Récipiendaires.

PRIX proposés par l'Académie des Sciences , Belles-Lettres , & Arts de BESANÇON , pour l'année 1763.

L'ACADÉMIE des Sciences , Belles-Lettres , & Arts de Besançon , distribuera le 24 Août 1763 trois Prix différens.

Le premier Prix , fondé par feu M. le Duc de Tallard , est destiné pour l'Eloquence ; il consiste en une Médaille d'or de la valeur de trois cens cinquante à yres. Le Sujet du Discours sera :

F v

Combien les mœurs donnent de lustre aux talens ?

Le Discours doit être à-peu-près d'une demi-heure de lecture. L'Académie ayant réservé le Prix de 1762, en aura deux de la même espèce à distribuer en 1763.

Le second Prix, également fondé par feu M. le Duc de Tallard, est destiné pour l'Érudition ; il consiste en une Médaille d'or de la valeur de deux cens cinquante livres. Le Sujet de la Dissertation sera :

Comment se sont établis les Comtes héréditaires de Bourgogne ; quelle fut d'abord leur autorité, & de quelle nature étoit leur Domaine ?

La Dissertation doit être à-peu-près de trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre le chapitre de preuves, qui devra être placé à la fin de l'Ouvrage. Les Auteurs qui auront à produire des Chartres non encore imprimées, sont priés de les transcrire en entier, pour mettre l'Académie à portée de mieux apprécier les preuves qui en résulteront.

Le troisième Prix, fondé par la Ville

de Besançon , est destiné pour les Arts ; il consiste en une Médaille d'or de la valeur de deux cens livres. Le Sujet du Mémoire sera :

Quelle est la nature des maladies épidémiques qui attaquent le plus souvent les bêtes à cornes ; quelles en sont les causes & les symptômes , & quels sont les moyens de les prévenir ou de les guérir ?

Les Auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages , mais seulement une devise ou sentence à leur choix ; ils la répéteront dans un billet cacheté , dans lequel ils écriront leurs noms & leurs adresses. Ils enverront leurs ouvrages francs de port , au sieur *Dacquin*, Imprimeur de l'Académie , avant le premier du mois de Mai prochain.

Les ouvrages de ceux qui se feront connoître par eux-mêmes , ou par leurs amis , seront exclus du concours.



*SÉANCE publique de l'Académie Royale
des Sciences & Beaux - Arts de
PAU.*

M. LE Baron de *Navailles Pocyferre*, Chevalier d'honneur au Parlement, ouvrit la séance par un Discours sur les avantages que l'on retire à célébrer les grands hommes. Avantages également précieux au cœur & à l'esprit. Il étoit écrit avec goût & avec éloquence.

On fit lecture ensuite d'un Poème qui a remporté le Prix. Le Sujet proposé étoit le *Paëte de famille*. M. *Le Mesle*, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen en est l'Auteur.

M. *de Bordenave Cassou*, Conseiller au Parlement, & M. *Bourdier de Bauregard*, Directeur des Domaines du Roi en Bearn, qui avoient été élus pour remplir deux places vacantes, y prononcèrent leur discours de remerciement. M. le Directeur (*Navailles Pocyferre*) y répondit au nom de l'Académie. L'Assemblée étoit brillante & nombreuse, & applaudit généralement & au Discours

M É D E C I N E.

*OBSERVATIONS sur l'Histoire de la
MÉDECINE.*

PLUSIEURS Sçavans se sont fait une réputation distinguée, en écrivant historiquement sur la Médecine: *Daniel le Clerc* & le Docteur *Freind* ont travaillé d'une manière digne de la postérité. Les essais de *Bernier*, tout satyriques qu'ils sont, ou peut-être aussi parce qu'ils sont satyriques, se font lire avec plaisir, & joignent l'agrément à l'instruction. Nous ne citons pas le livre de *la Métrie*, qui n'est qu'une invective raisonnée. Ces Ouvrages fourniroient à peine quelques matériaux pour l'histoire de la Médecine en France. Pour la faire utilement, il faudroit bien connoître les Auteurs & leurs travaux; rappeler quels ont été les systèmes suivant lesquels les Praticiens ont exercé dans les différens temps; exposer les progrès successifs de l'art,

les vicissitudes qu'il a éssuyées, le caprice des différentes opinions d'où la vie des hommes a dépendu; marquer, si l'on pouvoit, le fatal enchaînement des circonstances qui ont donné de la vogue aux Charlatans, & fait préférer des affronteurs, à ceux qui méritoient l'estime du Public & qui pouvoient se rendre dignes de sa reconnoissance; dire enfin quelles suites malheureuses a eues cette confiance mal placée, & faire voir que la protection qu'on accorde aux uns aux dépens des autres, est une vraie conspiration contre l'humanité, dont les siècles même qu'on accuse de barbarie, n'ont pas eu à rougir.

Mais quelles connoissances, quelles recherches, quelle sagacité & quel temps ne demanderoit pas un pareil travail! Nous n'en sommes pas dédommagés par une brochure nouvelle qui à pour titre *Essai historique sur la Médecine en France*. Ce que ce livre contient de relatif à son titre, se borne à une liste des noms & surnoms, des premiers Médecins de nos Rois; à celle des noms & surnoms des Doyens de la Faculté de Médecine de Paris, depuis 1395, jusques & compris 1761, émis chaque année le premier Samedi

après la Toussaint ; ce qui n'est pas plus intéressant , que les loix , les statuts & les usages de cette Faculté, qu'on donne en entier , sans obmettre l'article des fonctions des Bedeaux. On parle plus au long d'*Hyppocrate*, d'*Asclépiade*, & de *Galien*, que de *Fernel*, de *Baillon* & de *Riolan*. Eh ! qu'importe à la Médecine François ce qu'on dit de *S. Charles Borromée*, qui dans la deuxième partie des Actes du premier Concile de Milan, a défendu aux Moines, aux Chanoines réguliers & aux Clercs de faire la Médecine ? L'Auteur de cet essai est sans doute un jeune homme, nouvellement sorti des Ecoles, & qui aime à transcrire du Latin. Il a pourtant bien senti que ses Lecteurs pourroient en être fatigués : on n'approuvera peut-être pas, dit-il dans sa préface, plusieurs passages Latins dans un ouvrage François : j'écris surtout pour mes Confrères & pour les jeunes Médecins qui ne sont pas fâchés de rencontrer du Latin. C'est ce qui fait qu'on ne s'est pas gêné là-dessus, & il n'y a peut-être pas un grand inconvénient. Mais ce que l'on auroit dû éviter, c'est une satire personnelle contre le célèbre *Tronchin*, Médecin de Genève, & avoir un peu plus de modération sur les

Chirurgiens en général , parmi lesquels il y en a qui font honneur à leur art , à leur nation & à leur siècle. C'est un zèle de novice , que la maturité de l'âge rendra quelque jour plus discret.

J'essayerai de faire connoître l'esprit de recherches nécessaires pour écrire l'histoire d'un art , par la discussion de deux points dont il est question dans la brochure que je viens de citer. L'un regarde la personne de *Lanfranc* , & l'autre l'origine de la maladie honteuse qui est le fruit de la débauche.

Suivant l'Auteur de l'Essai historique, on apprend par les écrits de *Lanfranc* de Milan , qui arriva à Paris en 1295 , que cette Ville, dont pour lors l'enceinte étoit peu étendue , avoit néanmoins un assez grand nombre de Médecins qui formoit un Collège ou Société qui étoit en grande réputation. Il ajoute qu'il ignore sur quel fondement les Auteurs anonymes d'une espèce de *Factum*, sans signature, qu'on distribuoit il y a quelques années furtivement avec un grand nombre de cartons , & qu'on avoit décoré du titre imposant de *Recherches sur l'origine & les progrès de la Chirurgie en France* , ont fait *Lanfranc* de Milan , Membre du soi-disant Collège de Saint

Louis ; tandis que cette espèce de Livre avance dans un autre endroit que *Jean Pitard* qui vivoit vers 1320, en étoit le Fondateur. On se seroit bien donné de garde, ajoute-t-on, de faire de *Lanfranc* un Chirurgien, & surtout un Chirurgien François, si l'on avoit pris la peine de lire sa Chirurgie, très-beau Manuscrit de la Bibliothèque Royale. En effet, continue l'Auteur, après avoir donné les plus grands éloges aux Médecins de Paris, *Lanfranc* gémit dans plus d'un endroit de l'état misérable où étoit réduite de son temps la Chirurgie en France. Il dit que les Chirurgiens y étoient presque tous idiots (sçachant à peine leur langue) tous laïques, vrais manœuvres & si ignorans qu'à peine trouvoit-on un Chirurgien rationnel ; qu'ils ne sçavoient point mettre de différence entre le cautère actuel & le cautère potentiel, ce qui étoit cause qu'en France on ne se servoit plus de cautère.

Dans toute cette injurieuse tirade, il y a plus de fautes que de mots ; c'est ce qu'il est facile de prouver. L'Auteur qui paroît ne connoître que le manuscrit de la Chirurgie de *Lanfranc* à la Bibliothèque Royale, ne sçait pas que cet

Ouvrage est public par diverses éditions imprimées à Venise & ailleurs en 1490, 1519, 1544 & 1553; qu'il y en a même une Traduction Française, très-bien imprimée en caractères semblables à ceux d'un Livret qui a pour titre *la Civilité puérile & honnête*. Or nous trouvons dans la lecture même de *Lanfranc*, où l'on nous renvoie, le contraire de tout ce qu'on allégué sur cet ancien Auteur dans l'Essai historique.

Il étoit Chirurgien. Il vint en France forcément, comme plusieurs autres Italiens que le malheur des temps chassa de leur pays pendant les factions des Guelphes & des Gibelins. Il s'arrêta à Lyon où il a exercé la Chirurgie; il est venu à Paris où il a *pratique* & enseigné cet art avec la plus grande distinction: donc il étoit Chirurgien. La source de l'erreur qui a fait croire qu'il étoit ce que nous appellons présentement un Médecin, vient de ce que ce terme étoit employé alors dans sa vraie signification. *Medicus, qui medetur*. Tout homme appliqué à la guérison des maladies étoit Médecin; c'est pourquoi le Chirurgien *Lanfranc* en prend le nom. On distinguoit par l'épithète de Physicien, celui qui donnoit son application à la

Médecine spéculativement, qui ne voyoit point de malades, ou qui en les voyant bornoit ses soins à des conseils & à des avis; tels sont encore aujourd'hui nos Médecins. Leurs Prédécesseurs étoient Ecclésiastiques, & la plupart Chanoines de Notre-Dame. Le mot de Chirurgien étoit aussi une épithète qui servoit à désigner spécialement le Médecin qui opéroit de la main, & *Lanfranc* même ne se servoit pas substantivement du terme *Chirurgus*, mais de l'Adjectif *Cyurgicus*. De même le mot *Physicus* supposoit toujours le substantif générique *medicus*; sans quoi le terme auroit manqué la signification dans laquelle on l'employoit; car la Physique a bien d'autres parties que la Médecine; & ceux qui s'y appliquoient étoient certainement des Physiciens.

Les Médecins qui formoient à Paris du temps de *Lanfranc* un Collège ou Société en grande réputation étoient les Pères du Collège de Chirurgie, pour lequel *Jean Pitard*, premier Chirurgien de *S. Louis* & de *Philippe-le-Bel* a obtenu des Statuts & des Loix. Dans le Chapitre second de sa grande Chirurgie, *Lanfranc* traite des qualités nécessaire à un Chirurgien, de *qualitate,*

formâ , moribus & scientiâ Cyurgicâ. Il exige de lui beaucoup plus qu'on ne requiert aujourd'hui du Médecin. Il établit des règles morales qui montrent combien on étoit attentif à vouloir que les Chirugiens fussent des Personnages aussi respectables par leur probité que par le sçavoir. Au Chapitre XV , du spasme qui survient à une playe , il parle d'une blessure à la tête qui avoit été traitée à Milan par un de ses écoliers Chirugien , nommé *Oliverius de monte orphano* : il le reprend d'avoir consolidé cette playe à l'extérieur , avant que d'en avoir détergé le fond ; & pour ne pas répéter son nom , après l'avoir désigné par le mot *scholaris Cyurgicus* ; il l'appelle un peu plus bas , *ille Medicus*. Que pourroit opposer à des preuves aussi convaincantes l'Auteur de l'Essai historique ?

Lanfranc , donne à son ami *Bernard* , les motifs qui l'ont engagé à écrire sur la Chirurgie : pour l'amour de lui ; *propter amorem tuum* , *Bernarde carissime*. Il s'y est déterminé par les prières & par les ordres des Médecins ; *propter preces præceptaque venerabilium Physicæ Magistrorum*. Il ne faut pas perdre de vue les termes respectueux dont il

se sert dans l'expression de ce motif , *præcepta venerabilium* ; & il faut les comparer à ceux du motif suivant , qui est l'amitié fraternelle qu'il portoit aux Elèves en Chirurgie qui le suivoient dans l'exercice de cet art pour en apprendre la pratique sous un aussi grand Maître : *propter fraternum amorem valentium Medicinæ scolarium , mihi tam honorabilem facientium comitivam*. On ne voit nulle-part qu'il ait parlé injurieusement des Chirurgiens , comme on l'avance ; il dit au contraire formellement qu'il n'a jamais offensé personne , & qu'il a prié Dieu pour ses persécuteurs.

Les recherches sur l'origine de la Chirurgie qu'on appelle une *espèce* de Livre , ne font pas de *Lanfranc* un Chirurgien François. Elles disent qu'il étoit de Milan , & qu'il a enseigné & pratiqué la Chirurgie à Paris. M. *Winstow* étoit Danois & Médecin de Paris. *Lanfranc* étoit contemporain de *Jean Pitard*, que l'Auteur de l'Essai historique donne pour vivant vers 1320. Il est mort fort âgé en 1315. C'est dans la force de l'âge & au retour de son voyage de la Terre-Sainte où il avoit accompagné *S. Louis*, qu'il réunit les Chirurgiens en Corps.

142 MERCURE DE FRANCE.

Ils formoient une Société dès l'an 1260 & *Lanfranc* n'est venu à Paris qu'en 1295 ; où est donc la contradiction de le mettre au nombre des Chirurgiens de Paris , c'est-à-dire de ceux qui exerçoient la Chirurgie dans cette Capitale ?

La suite au Mercure prochain.

LETTRE à M. DE LA PLACE, sur
les Aqueducs, sur les grands Che-
mins, &c.

MONSIEUR,

L'Histoire des grands chemins de l'Empire Romain , de M. *Bergier* , & le magnifique projet de donner de l'eau à Paris par M. *Deparcieux* , de l'Académie Royale des Sciences , m'ont fait naître une idée que je vous prie de communiquer au Public.

M. *Bergier* dit dans son Avertissement que plusieurs Savans de différentes Provinces l'ont aidé à composer son Ouvrage & l'on sent assez que des recherches aussi immenses ne peuvent pas être faites par un seul homme.

Ces recherches sont profondes & instructives, & peut-être leur devons-nous l'attention particulière, & bien digne de la protection Royale qu'on apporte aux grands chemins, beaucoup plus sous ce règne & sous le précédent, qu'on n'a fait sous les autres.

Une histoire des aqueducs faits dans les Gaules par la même nation pour procurer de l'eau aux Villes, ne pourroit-elle pas avoir aussi son objet d'utilité? au moins pourroit-elle satisfaire la curiosité de nombre de Lecteurs d'une manière très-piquante, & par-là devenir utile.

Il y a peu de Villes dans le Royaume si petites qu'elles soient, où l'on ne trouve des hommes lettrés & souvent très-érudits. Il seroit à souhaiter que dans chaque canton, où l'on trouve des restes d'aqueducs faits par les Romains ou par d'autres, jusques & compris ceux faits de nos jours pour procurer de l'eau aux Habitans des Villes, il se trouvât quelques Savans qui voulussent bien prendre la peine de faire des recherches sur ces respectables monumens faits pour l'utilité publique, ainsi que les chemins.

On pourroit suivre le plan de la dis-

144 MERCURE DE FRANCE.

sertation que M. *de Lorme* de l'Académie de Lyon a faite sur les aqueducs construits par les Romains pour procurer de l'eau à cette Ville, ou s'en faire une autre si le sujet l'exige ; la dissertation de M. *de Lorme*, a été imprimée à Lyon, chez *Aimé de la Roche*, aux Halles de la Grenette. Il faudroit y joindre quelques desseins en figures quand il en seroit besoin. Ces dissertations envoyées aux Auteurs du Mercure, ou à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres feroient honneur à leurs Auteurs & plaisir aux Lecteurs, & l'on en feroit un jour un recueil en conservant à chacun l'honneur de son travail.

La prise d'eau ou le commencement des aqueducs, leur route & leur étendue, la description des restes tels qu'ils sont, la grandeur & la forme du passage de l'eau, la construction & la matière qu'on y employoit, quelle eau ils portoient de source ou de rivière, la quantité qu'on en pouvoit prendre à ces sources ou à ces rivières, si l'eau étoit menée à couvert ou à découvert, la quantité de pente, le nombre & l'étendue des vallons à traverser, avec la hauteur que devoient avoir les ponts-aqueducs aux endroits les plus bas des vallons,

vallons , les montagnes ou rochers coupés ou percés , & dans quelle longueur , &c , sont autant de choses qu'il est à souhaiter qu'on fasse connoître quand on le verra clairement , ou dire ce qu'on présume par tel ou tel indice ; tâcher de dire par qui ils ont été faits , quand on pourra le sçavoir ou le présumer ou l'établir par quelque recherche historique.

Ces mêmes recherches pourront peut-être apprendre , pour quelques aqueducs comme celles de M. *Bergier* ont fait pour quelques chemins , s'ils ont été faits des fonds publics de l'Etat ou de la Ville pour laquelle ils étoient faits , ou par la générosité de quelque riche Citoyen , auxquels il appartient de faire les grandes choses , quand ils pensent assez bien pour sentir qu'un nom respectable laissé à leur postérité est bien plus flatteur & communément plus utile que trop de grands biens trouvés en naissant , dont il ne reste souvent rien à la fin de la seconde ou de la troisième génération. Paris en fournit nombre d'exemples , on ne les cherche pas longtemps ; mais il sera toujours difficile de persuader aux personnes accoutumées à entasser millions sur millions ,

I. Vol.

G

146 MERCURE DE FRANCE.

qu'un Particulier n'est pas plus heureux, on pourroit même dire pas plus riche avec vingt ou trente millions qu'avec dix, & qu'une médiocre fortune avec un nom mémorable par quelque belle action de valeur ou de patriotisme, donneroient bien plus d'âme, de sentimens, de considération & de satisfaction que cet excès de richesses seul.

Il est probable que les aqueducs auront trouvé des bienfaiteurs comme les grands chemins en ont trouvé, les uns & les autres étant de la plus grande nécessité. Ceux qui connoissent bien l'histoire pourront sur cet objet faire des découvertes qui intéresseront les Lecteurs patriotes, ainsi qu'a fait M. *Bergier*, pour ce qui concerne les grands chemins.

Ce Sçavant nous apprend, Liv. I. Chap. XXIV. que plusieurs Citoyens Romains donnoient des sommes considérables pour faire travailler aux chemins; que les uns donnoient de leur vivant, d'autres par testament, les uns des sommes déterminées, d'autres celles qui étoient nécessaires pour faire construire à neuf, ou faire paver ou entretenir une longueur désignée de chemins; d'autres s'associoient pour faire

un chemin entier qu'ils dédient à un Prince chéri ou bien-aimé, auquel ils donnoient son nom. Peut-on mieux flatter un Maître digne de l'affection de ses Sujets, & lui faire sa cour plus grandement, qu'en travaillant à transmettre son nom à la postérité par des Monumens publics, durables & utiles qui font connoître à la fois le respect, l'attachement & l'amour qu'on avoit pour lui ?

Lacer, affectionné à l'Empereur *Trajan*, fit bâtir à ses propres frais un pont considérable dans la Ville d'*Alicante*, à l'honneur de ce Prince. Les habitans de la Ville de *Chaves* en Portugal, lui en dédièrent un autre.

Un Médecin nommé *Décimius*, né de basse condition, mais avec des sentimens élevés, nobles & généreux, donna 350 mille sesterces; & un Chirurgien oculiste, nommé *Clinicus*, 309 mille sesterces pour être employés au pavé des chemins : sommes avec lesquelles on devoit faire alors des travaux considérables.

J'ai l'honneur d'être, &c.

SUPPLÉMENT aux Pièces Fugitives.

C O U P L E T S

SUR l'AIR : *Laissez danser vos Mamans.*SUR l'Élévation de la Statue du ROI ;
& sur la PAIX.

QUELS transports ! quelle émotion !
 En voyant de Louis l'Image ?
 Des Enfans de *Pygmalion*
 C'est pour nous le plus bel ouvrage ;
 Notre Roi s'élève à nos yeux ,
 Au moment qu'il nous rend heureux !
 Français , bons Français ,
 Chantons Louis & la Paix ,

Le laurier croît dans les cyprès ;
 Et sa recherche est une yvresse :
 L'olivier produit des Sujets ,
 Et c'est d'un bon Roi la richesse :
 Louis a les siens dans son cœur ,
 Et sa gloire est dans leur bonheur .
 Français , bons Français !
 Chantons Louis & la Paix ,

*Par M. B..... Auteur de deux petites Pièces de
 Vers insérées par erreur dans le Mercure de Mars ,
 sous le nom de Madame B..... pag. 59 & 69.*

*VERS à S. A. S. Mgr le Prince
LOUIS DE ROHAN , Coadjuteur
de Strasbourg , sur sa convalescence.*

Du trépas Ministre perfide,
Un soufle empoisonné, par son progrès rapide;
Alloit vous enlever au printemps de vos jours;
Mais, du mortel venin pour arrêter le cours,
Votre Compagne & votre Guide,
Minerve oppose son Egide,
Et des Cieux la Santé vient à votre secours.
Ah! puisse auprès de vous se fixer l'immortelle!
PRINCE, si l'amitié, le respect & le zèle
Pouvoient la suppléer, vous vivriez toujours.

Par M. l'Abbé DANGERVILLE.

*REGRETS d'un Habitant du Parterre,
sur la retraite de Mlle DANGE-
VILLE.*

ODANGERVILLE! ô trop digne Mortelle!
Avec qui rien ne peut entrer en parallèle;
Que de talens! quel naturel, quel feu
Tu viens de nous montrer dans la Pièce nouvelle!(a)

(a) *L'Anglois à Bordeaux.*

G ij

190 MERCURE DE FRANCE.

Combien d'esprit ! que d'agrémens ! quel jeu !
Actrice inimitable & cependant cruelle,

C'est donc là ton dernier adieu ?

Mon cœur en fait un libre aveu ,

Oui , ce cœur que ta perte touche ,

A son chagrin ne met point de milieu.

Quand je vois cet Anglois farouche

S'attendrir par degrés , se soumettre à ta loi ,

Je dévore les mots qui sortent de ta bouche :

Mais ce qui plus me charme en toi ,

C'est cette ardeur , ce zèle pour ton Roi.

De la Marquise * on ne voit plus le Rôle ,

C'est *Dangeville* & c'est son cœur qui vole

En chantant de la Paix l'ouvrage consommé

Et les bontés de ce ROI BIEN-AIMÉ.

Va , sois contente , sois heureuse ,

C'est l'objet de tous mes souhaits :

Ta retraite est bien glorieuse ;

Mais souviens-toi que pour jamais

Tu mets le comble à d'éternels regrets.

(b) *Mlle Dangeville y joue le rôle de Marquise.*

*VERS adressés à M. FAVART , le
jour de la première représentation de
sa Pièce au sujet de la PAIX.*

OUI , je te reconnois à ton nouvel ouvrage :
Favart , il est digne digne de toi :

En Philosophe , en homme sage ,

De tes talens tu fais emploi ;

Nous devons tous te rendre hommage.

Chacun avec transport lira tes vers charmans ;

Le feu de ton génie y grave en traits de flamme

Ces vertus , ces beaux sentimens

Qui sont l'image de ton âme.

Tu peins l'humanité prodiguant les bienfaits ;

L'amour modeste & vrai , l'amitié tendre & sûre

Les Rois Pères de leurs Sujets ,

Les héros amis de la Paix :

Tout respire en tes vers l'honneur & la droiture.

Jouis, mon cher *Favart* , de tes succès heureux ;

Ils honorent ton siècle , en te comblant de gloire :

Ce jour va faire époque dans l'Histoire ;

Et tous les cœurs honnêtes, vertueux,

Seront toujours, pour toi, le Temple de Mé-
moire.

Par M. . . .

A U T R E S.

TOUJOURS *Favart* dans ses ouvrages,

A réuni tous les suffrages :

C'est un triomphe bien flatteur.

Mais je ne m'en étonne guère ;

Avec esprit parler au cœur ,

Au cœur, comme à l'esprit, c'est être sûr de
plaire.

NAV.

G iv

AIR Du Vaudeville de l'Anglois à Bordeaux.

TON pinceau sçait charmer & plaire ;
Tu traces avec art
De tout François le caractère.
L'Anglois te dit : *Favart* ,
Touche là ; voici ton salaire.
Tu détruis ma haine à jamais.
Faisons la paix ;
Vive la Paix.

Par M. MARIN.

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

GÉOGRAPHIE.

PLAN de la Ville & Fauxbourgs de
Paris , divisé en vingt Quartiers , dont
la plus grande partie a été rectifiée d'a-
près les différens desseins , levés géo-
métriquement , tirés du Cabinet de M.
le Chevalier de Beaurain , Géographe

Ordinaire du Roi, & de beaucoup d'observations faites sur les lieux par l'Auteur, qui ont servi à réformer plusieurs obmissions qu'on a laissé subsister dans ceux qui ont précédé celui-ci. L'on y a joint celles qui indiquent les Messageries, les Coches, Carosses & Rouliers des différens endroits de la France & le jour de leur départ, les Boëtes aux lettres de la Grande-Poste & les principaux passages d'une rue à l'autre: Ouvrage utile à toutes personnes, principalement à celles de Cabinet. Dédié & présenté à *Messire LE CAMUS DE PONTCARRÉ*, Seigneur de *Viarne, &c.* *Conseiller d'Etat, Prévôt des Marchands*, par le *Sieur DE HARME*, Topographe du Roi.

On y a joint un Plan général de la Ville, Cité, Université & Fauxbourgs de Paris, divisé en vingt Quartiers, fait pour servir à orienter les trente-cinq feuilles du grand Plan de Paris. Se vend chez l'Auteur, rue S. Honoré, passage des Grandes Ecuries du Roi, vis-à-vis S. Roch, & chez le sieur *Lattré*, Graveur, rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, à la Ville de Bordeaux.

Nous ne pouvons mieux faire l'élo-

1754 MERCURE DE FRANCE.

ge de cet Ouvrage, qu'en rapportant le Brevet accordé par Sa Majesté à l'Auteur.

Aujourd'hui cinq Mars mil sept cent soixante-trois, le Roi étant à Versailles, voulant donner au Sieur *Louis-François DE HARME*, une marque de sa bienveillance, & mettant d'ailleurs en considération les progrès qu'il a faits dans la Topographie, reconnus par les ouvrages qu'il a donnés & particulièrement par le *Plan de la Ville de Paris*, qu'il a levé & distribué en cinquante feuilles, indépendamment de plusieurs autres plans agréables & utiles: Sa Majesté toujours attentive à récompenser le mérite & les talens, a accordé audit sieur *de Harme*, le titre de Topographe de Sa Majesté, lui permet d'en prendre la qualité en tous lieux & à ses Héritiers; & pour assurance de sa volonté, Sa Majesté m'a commandé de lui expédier le présent Brevet, qu'elle a signé de sa main, & fait contresigner par moi Conseiller-Secrétaire d'Etat & de ses Commandemens & Finances.

Le sieur *Latre*, Graveur, ci-devant au coin de la rue de la Parcheminerie,

& actuellement demeurant rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, du côté de la rue Galande, à l'Enseigne de la Ville de Bordeaux; vient de mettre au jour une Carte marine des *Côtes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande*, dédiée à S. A. S. Mgr le Duc de Penthièvre, avec une Analyse des principaux fondemens sur lesquels cette Carte est appuyée. M. Bonne, Auteur de cet Ouvrage, a eu égard dans la projection à l'applatissement de la terre vers les Pôles. Pour rendre cette Carte plus intéressante & plus utile, il y a marqué les fondés, la variation de l'aiguille aimantée, l'heure & la hauteur des marées.

Le sieur Lattré a publié l'*Atlas moderne*, format *in-fol.* de Librairie, pour servir à la Géographie de M. l'Abbé Nicole de la Croix, & à toute autre Géographie, pour lire les voyageurs & suivre les opérations militaires; il est aussi utile pour l'histoire moderne. Il se vend relié en carton 19 liv. 10 s. en veau 24 liv. en papier fin lavé & relié en veau, 30 liv.

L'*Atlas militaire de toutes les Côtes de France*, avec le plan des Villes & principaux Ports de ce Royaume, relié en veau, 9 liv. en papier d'hollande

156 MERCURE DE FRANCE.

lavé & relié en maroquin , 15 liv.

L'Atlas topographique des Environs de Paris , en 24 feuilles , avec une Table alphabétique , relié en veau 6 liv. lavé & relié en maroquin , 10 liv. 4 s. collé sur taffetas , lavé avec étui 10 liv. sur toile avec étui sans lavure 6 l. avec lavure 8 l. 10 s.

L'Atlas , ou *Etrènes Géographiques* , contenant la Mappemonde , les 4 Parties & les Etats d'Europe augmenté cette année de 4 Cartes & un Traité de Sphère , relié en veau 9 liv. 10 s. en maroquin 11 liv.

L'Atlas militaire , où sont marqués les marches & campemens des Armées , avec un journal depuis le commencement de la dernière guerre jusqu'aux préliminaires de la Paix signée le trois Novembre dernier.

Un petit plan de Paris , au même point d'échelle que ceux de *l'Atlas maritime* , que l'on peut joindre aux différens Atlas ci-dessus. Il se vend séparément , lavé , 2 liv. 10 s. monté sous verre 4 liv. ou 4 liv. 10 s. suivant la bordure.

On trouve aussi dans son fond différentes Mappes-mondes , les quatre parties & les différens Etats d'Europe avec

plusieurs plans de Ville , le tout en grandes feuilles d'Atlas ordinaire , il a aussi des Cartes de différens Auteurs.

ARTS AGRÉABLES.

P E I N T U R E .

LETTRE à MM. de la Société des Amateurs , sur le Tableau allégorique des Vertus formant le Portrait du ROI , peint par M. AMÉDÉE VAN LOO.

MESSIEURS , j'ai vu avec le plus grand plaisir le Tableau des vertus royales que M. *Amédée Vanloo* a exposé aux regards des Curieux dans son atelier au Vieux Louvre. Cet Artiste a reçu sur cette production les plus grands éloges : son art lui a rendu sur la toile les qualités dont tout François sçait qu'est formé le caractère d'un Maître chéri. Instruit par vos judicieuses observations , auxquelles je dois le goût que j'ai pris pour les Arts ; je n'ai pas considéré ce Tableau avec la stupide admiration qui diminue si fort

158 MERCURE DE FRANCE.

Le prix des louanges qu'elle donne, & dont un Artiste est bien moins flatté, que des suffrages accordés avec connoissance de cause. En vous prenant pour guides, je n'ai garde de prononcer sur le talent manuel du Peintre : il est sûr qu'il ne faut pas juger rigoureusement le tableau en lui-même, en faisant abstraction de l'effet singulier qu'il produit lorsqu'on le regarde à travers un verre : la disposition des figures doit être relative à cet effet. Il ne s'agit pas de discuter en métaphysicien si *la valeur, l'intrépidité & la vertu héroïque*, considérées comme vertu militaire, sont des êtres moraux bien distingués ; & si la *magnanimité* dans un Roi guerrier est autre chose que la vertu héroïque. Je ne dirai rien non plus des attributs qui caractérisent ces différentes vertus, pour ne vous parler que du prestige ou de la magie naturelle de ce tableau. On le regarde avec une lunette fixée dans un point ; & au lieu d'appercevoir toutes les figures du tableau, dont on a décrit les symboles dans le Mercure du mois de Mars, on voit uniquement le Portrait du Roi. L'idée est belle, & l'exécution très-satisfaisante : mais cet effet ne s'est pas présenté à mon esprit

comme une chose si miraculeuse , & je ferois surpris qu'un Phyficien l'eût qualifié de *problème qui paroît comme impossible* , & eût dit que le succès seul paroît justifier l'entreprise. Il n'est question ici , si je ne me trompe , que d'un phénomène d'optique assez facile à résoudre. Je ne suis pas étonné qu'on soit embarrassé dans la recherche de sa solution lorsqu'on voudra la trouver dans les principes de la perspective , à laquelle il n'appartient point ; & en confondant dans les explications qu'on voudroit en donner , la catoptrique qui est la connoissance des rayons réfléchis , & conséquemment celle des miroirs qui les renvoient , avec la dioptrique qui est la science des réfractions , & des verres qui rompent les rayons auxquels ils donnent passage. M. *Musschenbroëk* , tom. II. de son *Essai physique* , à l'Article de la catoptrique , parle des images régulières tracées dans plusieurs espèces de miroirs auxquels on présente des figures qui sont entièrement irrégulières. Il dit , § 1313 , que celles-ci peuvent être tracées suivant les règles infailibles des mathématiques ; & plus bas , § 1317 , qu'on peut trouver les règles pour former les différens plans de ces sortes

160 MERCURE DE FRANCE.

de miroirs , dans un Auteur François qui a traité de la perspective avec beaucoup d'exactitude , mais qui a caché son nom. Il doit certainement y avoir aussi des règles certaines pour former l'effet qu'on observe à l'inspection du tableau allégorique ; & c'est aux principes de la dioptrique à les fournir. On sçait en général que les rayons de lumière passant au travers d'un verre qui contient plusieurs surfaces planes différemment inclinées, sont rompus dans chaque surface , & vont avec leur inclination propre se réunir dans un foyer commun. L'œil placé dans ce foyer reçoit de toutes les surfaces , des impressions distinguées , mais propres du même objet ; & comme l'esprit porte naturellement les objets à l'extrémité des rayons droits , un même objet se voit multiplié par toutes les surfaces du verre. De-là , l'effet prétendu merveilleux , mais fort simple , des verres à facettes. Dans l'inverse , un verre taillé d'une manière déterminée ne laissera voir d'un tableau que certains points , lesquels paroissant réunis formeront un objet tout différent de celui que présente ce même tableau à l'œil nud ; cela est aisé à concevoir. Il faut d'abord se défaire de

L'idée que toutes les parties qui composent le tableau allégorique, servent à former le Portrait du Roi : c'est une chose impossible ; des objets colorés dans une disposition déterminée & fort étendue, ne peuvent se concentrer & s'identifier pour représenter un autre objet avec lequel ils n'ont aucun rapport physique dans leur ensemble. Mais le phénomène s'explique aisément, en prenant dans les différens points du tableau des parties toutes faites, dont la réunion formera le Portrait du Roi. Ceux qui y ont donné quelque attention, doivent se souvenir qu'il n'y a aucune des figures qui n'ait quelque chose des traits majestueux du Roi ; l'une les yeux, l'autre la bouche, l'autre le front, &c. Le talent du Peintre doit être distingué de l'effet optique de son tableau. A cet égard, il est fait suivant des règles certaines, & sa disposition a été mesurée à la règle & au compas. M. *Vanloo* est le maître de son secret ; mais je suis persuadé qu'il pourroit avec le même verre faire voir le Portrait du Roi sur un tableau tout différent du premier, pourvu qu'il fût dans les mêmes proportions, & que les parties dont la réunion fait l'image du Monarque, suf-

sent dans la même disposition. La mécanique de ce travail est sûre ; le mérite du Peintre dans l'exécution , est un objet à part , & le génie de la composition est encore un fait différent ; c'est surtout l'idée ingénieuse qu'il faut louer ici. M. *Vanloo* étoit bien sûr de plaire , en parlant aux François le langage de leur cœur. Personne ne voit le Portrait du Roi sans se rappeler toutes les vertus qui font le sujet du tableau allégorique. Chaque fois que j'ai été contempler la belle Statue que la Ville vient de faire ériger dans la Place de LOUIS XV , pour conserver à la postérité la plus reculée les traits du Monarque Bien-aimé, dans ce Monument de l'amour de son Peuple , je me rappelle le vers de *Martial* sur la Statue d'un Empereur Romain.

Hæc mundi facies , hæc sùnt Jovis ora sereni.

J'ai l'honneur d'être , &c.

G R A V U R E.

LA Toilette du Savoyard , d'après le Tableau original de *Morillos* , gravée par *Louis Halbou* , haute de quinze

A V R I L 1763. 163

pouces sur onze pouces de largeur.

Se vend à Paris chez la veuve *Chéreau*, aux deux piliers d'or, & chez *M. Halbow*, au Soleil d'or, rue de la Comédie Française. Prix, 20 sols.

M U S I Q U E.

MÉTHODE ou Principes pour enseigner & apprendre facilement l'accompagnement du Clavecin ou l'harmonie, le raisonnement, ou la théorie de basse fondamentale, avec les passages de basse-continue quelconques, & la façon de les accompagner à coup-sûr, même sans chiffres & une Planche gravée à la fin du Livre pour les exemples; par *M. Bertheau*, Organiste de la Métropole de Tours. Cette méthode coûte 12 sols, & se trouve à Paris aux adresses ordinaires de Musique; à Orléans, chez *Chevillon*, Libraire, rue Royale; à Angers, chez *Boutemy*; à Tours, chez *Lambert*.

L'ART de la Flute Traversière, par *M. de Lusse*. Prix, 7 liv. 4 s. Se vend aux adresses ordinaires de Musique, & chez l'Auteur, rue S. Jacques, près S.

Yves, maison de l'Université à Paris.

L'Auteur a eu pour but dans cet ouvrage de tirer des ténèbres le principe théorique & pratique de la flûte, & de l'exposer au grand jour avec toute la précision & la clarté dont il étoit susceptible. Par là ce principe devient à la portée même de ceux qui n'ont aucune connoissance de la Musique.

M. D. L. dans son Discours préliminaire enseigne à bien placer les mains sur la flûte, donne la vraie façon de l'emboucher, & démontre ensuite les divers *tacs* ou coups de langue, leurs différentes propriétés, la manière de les articuler, les positions des doigts pour former tous les tons des gammes *naturelle, diézée & bémolisée*, & leurs tremblemens appelés cadences.

Nous pouvons assurer que ces démonstrations sont faites plus nettement qu'elles ne l'ont encore été.

L'Auteur entre sc̄avamment dans le détail instructif des agrémens, dans celui de leur genre & du caractère d'expression auquel ils sont propres. Il parle très-bien de la fixation des phrases musicales, du lieu & des momens consacrés à la respiration. Cet Article nous paroît important pour la conservation

des poulmons. Si on eût pris ces mesures-là plutôt, les Médecins n'auroient pas assuré que la flute est contraire aux petites santés ; la méthode victorieuse de *M. D. L.* doit faire évanouir ce préjugé. Qu'on sçache ménager sa respiration, alors l'un des plus agréables instrumens de la Musique reprendra vigueur parmi nous. Un soufle doux & léger ne ruinera jamais la poitrine. Nous conseillons aux Amateurs de la flute de se procurer le Livre estimable de *M. D. L.* il leur développera ce que nous ne faisons qu'indiquer ici.

Après une tablature des sons harmoniques, suivent plusieurs leçons en forme de petites Sonates avec la basse, mais proportionnées aux forces des Commencans. L'ouvrage se termine par douze *Caprices* ou cadences finales remplis de traits & de difficultés propres à faciliter l'exercice de l'embouchure & des doigts. On peut les insérer dans les Concertos pour la flute.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette nouvelle méthode ; elle jette de la lumière sur un art agréable, & soulage les Maîtres en les dispensant de la rebutante occupation d'écrire eux-mêmes des principes ; mais son plus grand mérite

166 MERCURE DE FRANCE.

est de conduire leurs élèves à des succès aussi certains que rapides.

SEI SINFONIE, con violini, alto viola, basso, & corni da caccia a piacimento, da *Gio. Battista Cirri* da Forlì Opera seconda. Prix 9 liv. Chez l'Auteur, rue Croix des Petits-Champs, chez le sieur *Mique*, Perruquier, & aux Adresses ordinaires. Ces Symphonies sont d'un nouveau genre & fort goûtées.

SONATES DE CLAVECIN, Premier Livre. Par *J. P. le Grand*, Maître de Clavecin & Organiste de l'Abbaye S. Germain des Prés. Chez l'Auteur, rue S. Honoré, vis-à-vis la rue neuve du Luxembourg; & chez le sieur *le Menu*, Marchand de Musique, rue du Roule, à la Clef d'Or. Prix, 9 liv. Cet Ouvrage fait honneur à son Auteur.

RÉFLEXIONS sur la Musique, & la vraie manière de l'exécuter sur le violon; Par *M. Brijon*. Prix en blanc, avec des exemples & les airs gravés, 3 liv. 12 s. à Paris chez l'Auteur, logé chez *M. Prudent*, Professeur de Musique & d'Instrumens, rue du Petit

Pont, au bas de la rue S. Jacques, la porte cochere à côté d'un Marchand Papetier. On en trouve aussi des Exemplaires chez M. *Vaudemont*, rue Beau-repaire, près la rue Montorgueil, & aux Adresses ordinaires de Musique. Cet Ouvrage renferme des idées neuves, aussi heureusement que clairement exprimées. Nous en donnerons incessamment l'Extrait.

A R T I C L E V.

S P E C T A C L E S.

SUITE DES SPECTACLES DE LA
COUR A VERSAILLES.

LE Jeudi 17 Février, les Comédiens François représenterent *Inès de Castro*, Tragédie du feu sieur LA MOTTE (a), & pour seconde Pièce l'*Ecole amoureuse*, Comédie en un Acte & en vers du sieur BRET (b).

Dans la Tragédie, le rôle d'*Inès* fut

(a) Première représentation d'*Inès* en 1710 ;
32 représent de suite.

(b) L'*Ecole amoureuse* en 1747. 8 représent.

168 MERCURE DE FRANCE.

joué par la Dlle GAUSSIN, celui de la Reine par la Dlle DUBOIS, & celui de Constance par la Dlle HUSS. Le sieur BELCOUR joua le rôle de *Rodrigue*, le sieur MOLÉ, celui de *D. Pedre*, le sieur BRIZART, *Alphonse*, le sieur DUBOIS, *l'Ambassadeur de Castille*, & le sieur DAUBERVAL, le rôle de *Henrique*.

Le sieur MOLÉ, les Dllles HUSS, PRÉVILLE, BELCOUR & LE KAIN, jouerent dans la Comédie.

Le Mardi 22 Fevrier, les mêmes Comédiens représenterent *les Femmes sçavantes*, (c) Comédie en vers, en cinq Actes, de MOLIERE. Cette excellente Pièce fut très-bien rendue; elle fit sur les Amateurs du vrai genre comique, l'effet qu'on doit toujours attendre des Ouvrages de l'inimitable génie qui a créé & en même temps perfectionné le Théâtre François, lorsqu'on apportera, en remettant ces chefs-d'œuvres, toutes les attentions qu'ils méritent.

La Dlle DUMESNIL jouoit le rôle de *Philaminte*. Les Dllles PRÉVILLE & HUSS, ceux des deux filles. *Belise*, étoit jouée par la Dlle DROUIN, & la Dlle BELCOUR jouoit le rôle de la Servante *Martine*. *Chrisalde & Ariste*,

(-c). Première représentation en 1651.

par

AVRIL. 1763. 169

par les sieurs BONNEVAL & DAUBERVAL. Le rôle de *Clitandre* étoit joué par le sieur BELCOUR ; ceux de *Trissotin* & *Vadius* , par les sieurs DANGEVILLE & ARMAND ; & celui de *Julien* , par le sieur BOURET.

Cette Pièce fut suivie de *la Famille extravagante* (d) Comédie en un Acte & en Vers du feu sieur LEGRAND. Plusieurs des mêmes Auteurs & Actrices de la grande Pièce représentoient dans celle-ci , excepté le rôle de *Cléon* Amant d'*Elise* , joué par le Sr MOLÉ , celui d'*Elise* par la Dlle DESPINAY , & le rôle de *Soubrette* par la Dlle LE KAIN. Le lendemain on représenta pour la seconde fois *Vertumne & Pomone* , Ballet extrait des Elémens, dont nous avons parlé dans le Mercure de Mars. Cette représentation d'Opéra fut précédée d'une Comédie Italienne intitulée *le Diable boiteux* , jouée par les Auteurs de ce Théâtre.

Le 2 Mars on donna un Ballet en un Acte intitulé *la Vue* , extrait du *Ballet des Sens* ; Poëme du sieur ROI , Musique du feu sieur MOURET.

La Dlle LE MIERRE , (épouse du sieur LARRIVÉE ,) chanta le rôle de

(d) Première représentation en 1709.

I. Vol.

H

l'Amour, la Dlle VILLETTE, du Théâtre des Italiens, (épouse du sieur LA RUETTE) chanta le rôle de *Zéphire*. La Dlle DUBOIS, l'ainée, celui d'*Iris*, & le sieur LARRIVÉE celui d'*Aquilon*. Une indisposition accidentelle dans la voix de la Dlle LE MIERRE mit l'exécution de ce Ballet en risque de n'être pas achevée, & nuisit à son succès.

La Dlle LANI & le sieur GARDEL danserent des Pas seuls; le sieur LAVAL, la Dlle VESTRIS, les sieurs LANI, DAUBERVAL, les Dlles ALLARD & PESLIN dansoient différens Pas & toutes les principales Entrées.

La représentation de cet Opéra fut précédée d'une Comédie Italienne nouvelle, en un Acte, intitulée *Arlequin cru mort*, par le sieur GOLDONI. Cette Comédie fit plaisir; & l'on rendit, par des suffrages très-honorables, la même justice aux talens de ce célèbre Etranger, que l'on avoit déjà rendue à la représentation de *l'Amour Paternel*.

Le lendemain Jeudi, 3 Mars, les Comédiens François représentèrent les *Déhors trompeurs* ou *l'Homme du jour*, (e)

(e) Première représentation en 1740. 17 représentations.

Comédie en cinq Actes & en Vers, du feu sieur DE BOISSY. Le *Baron* étoit joué par le sieur BELCOUR ; le *Marquis*, par le sieur MOLÉ ; M. de *Forlis*, par le sieur BONNEVAL ; & *Champagne*, par le sieur PRÉVILLE ; le rôle de la *Comtesse*, par la Dlle DAN-GEVILLE ; ceux de *Lucile* & de *Cé-liante*, par les Dlls HUSS & PRÉVILLE ; celui de *Lisette*, par la Dlle BELCOUR.

La seconde Pièce étoit l'*Isle déserte*, Comédie en un Acte & en Vers, du sieur COLLET. Le sieur MOLÉ y jouoit le rôle de *Ferdinand* ; le sieur BELCOUR, celui de *Timante* ; & le sieur PRÉVILLE, le *Matelot* ; les rôles de *Constance* & de *Silvie*, furent joués par les Dlls PRÉVILLE & HUSS.

Le Mardi, 8 Mars, par les mêmes Comédiens, le *Dépit amoureux*, Comédie de MOLIERE en 5 Actes en Vers. (f)

Erafte étoit joué par le sieur BELCOUR, & *Gros-René*, son valet, par le sieur ARMAND ; *Valère*, par le sieur MOLÉ, & *Mascarille*, par le sieur BOURET ; les deux *Vieillards*, par les sieurs BONNEVAL & BLAINVILLE ; le *Pédant*, par le sieur DANGEVILLE ; *Lucile*, par la Dlle GAUSSIN, sa Sui-

(f) En 1658.

172 MERCURE DE FRANCE.

vante, *Marinette*, par la Dlle DANGEVILLE, *Afcagne*, par la Dlle DUBOIS, & la Suivante *Frofine*, par la Dlle LE KAIN.

Pour seconde Pièce, on donna *Annette & Lubin*, Comédie en un Acte, mêlée d'Ariettes, de la Dlle FAVART & du sieur L***. Cette Pièce fut représentée par les Comédiens du Théâtre Italien, ainsi qu'elle l'est à Paris & par les mêmes Acteurs.

Le lendemain, Mercredi, 9 Mars, après la représentation du *Barbier paralitique*, Comédie Italienne, on exécuta le *Devin du Village*, (g) intermède, Paroles & Musique du sieur ROUSSEAU. Le rôle de *Colin*, étoit parfaitement rempli par le sieur GÉLIOTE, qui ne doit rien du plaisir extrême que font sa voix & ses talens à la difficulté d'en jouir depuis sa retraite; la Dlle VILLETTE, (épouse du sieur LARUETTE,) a joué & chanté très-agréablement le rôle de *Colette*, dans lequel elle avoit déjà eu du succès sur le Théâtre de l'Opéra, avant de passer à celui de la Comédie Italienne. Le sieur CAILLOT, Acteur de ce dernier Théâtre, & des talens duquel nous avons si souvent occasion de

(g) Première représent. à l'Opéra en 1756.

parler avec de nouveaux éloges , a fort bien chanté aussi le rôle du *Devin* dans cet Intermède. On a pû reconnoître , quoique dans une petite étendue d'action , ce que prête d'avantage au jeu d'un chanteur l'habitude & l'art de la Comédie. On parlera ci-après du Divertissement de la fin de cet Intermède , à l'Article de la seconde reprise.

Le jour suivant , 10 Mars , les Comédiens François représenterent *Brutus*, (h) Tragédie du Sr VOLTAIRE. *Brutus & Valérius* , par les sieurs BRISART & BLAINVILLE ; *Arons* , par le sieur DUBOIS ; *Titus* , Fils de *Brutus* , par le sieur LE KAIN ; *Messala* , par le sieur PAULIN ; *Proculus* , par le sieur DAUBERVAL ; *Tullie* , par la Dlle HUSS , & *Algine* , par la Dlle DESPINAY.

Pour petite Pièce , l'*Esprit de contradiction*, Comédie en un Acte & en Prose, du feu sieur DUFRESNI (i). Le sieur MOLÉ y jouoit le rôle de *Valère* ; le sieur PAULIN , celui de *Lucas* ; le sieur BONNEVAL , *Oronte* ; le sieur DANGEVILLE , *Tibaudois* ; la Dlle DROUIN , Mde *Oronte* ; & la Dlle HUSS , *Angélique*.

(h) Première Représentation en 1730. 35 représentations.

(i) Première représent. en 1700. 16 repréf.

174 MERCURE DE FRANCE.

Le Mardi 15, les Comédiens François donnerent *Mélanide*, (k) Comédie en Vers en cinq Actes, du feu sieur DE LA CHAUSSÉE. Le sieur BRISART représentoit le *Marquis d'Orvigny*; le sieur LUBOIS, *Theodon*; le sieur BELCOUR, *Darviane*; la Dlle GAUSSIN, *Mélanide*; la Dlle DROUIN, *Doriséc*; & la Dlle HUSS, *Rosalie*.

A la suite de cette Pièce les Acteurs de la Comédie Italienne exécuterent le *Bucheron*, Comédie mêlée d'Ariettes, Musique du sieur PHILIDOR, Paroles du sieur GUICHARD & du sieur C*** Cette espèce d'Intermède comique, très-suivi à Paris & duquel nous parlerons plus en détail ci-après, parut agréable à la Cour; ceux mêmes qui n'approuvent pas l'application des tours & de l'accent de la Musique Italienne aux Paroles Françaises rendirent justice aux grands talens du sieur PHILIDOR: & le sieur CAILLOT, qui a l'art de rendre aimable tout ce qu'il exécute, en adoucissant cet accent musical étranger à l'expression de notre langue, réunit les suffrages des Amateurs de l'un & de l'autre genre. On donnera connoissance de cet Ouvrage dans l'Article des Spectacles de Paris.

(k) Première représent. en 1741. 16 repréf.

Le lendemain, 16 Mars, a été, pour ainsi dire, un jour de fête distinguée sur le Théâtre de la Cour, par la réunion des deux plus agréables Ouvrages en Musique & en Paroles dans différens genres, exécutés par les plus rares talens propres à ce Spectacle. La troisième reprise de *Vertumne & Pomone*, Ballet, & la deuxième du *Devin du Village* occupèrent entièrement la Scène. Les Auteurs, dont on a parlé ci-dessus, parurent dans l'un & l'autre Ballet s'être surpassés. Le Divertissement de *Vertumne & Pomone*, composé comme tous ceux des autres Spectacles qu'on avoit donnés, de plusieurs morceaux choisis dans divers Opéra ou autres Ouvrages, étoit particulièrement ajusté pour donner beaucoup d'airs de différens genres au sieur GÉLIOTE, qui les chanta tous avec la même voix qu'on a tant admirée, & avec un naturel dans les tours de son chant & des graces que peut-être, sans illusion, on pourroit regarder comme nouvellement acquises & ajoutées encore à tout ce qu'on lui connoissoit de supériorité dans ce talent.

Le Divertissement dans le *Devin du Village*, substitué à celui de cet Inter-

176 MERCURE DE FRANCE.

méde , étoit charmant par la variété & par la gaîté des morceaux dont il étoit composé. Le sieur CAILLOT y chantoit une Ariette composée pour cet objet par le sieur PHILIDOR : mais ce qu'il y avoit de plus saillant & d'unique en son genre , étoit un Pas de quatre Villageois & Villageoises , exécuté par le sieur LANI , la Dlle ALLARD , le sieur DAUBERVAL & la Dlle PESLIN. Ces quatre Sujets dont l'assortiment du genre , des tailles & des talens , seroit impossible à rassembler dans toute l'Europe , exécutoient ce Pas avec une double précision de justesse & de graces comiques, qui méritoient toute l'admiration dont ils furent honorés & qui comblèrent le plaisir que faisoit l'ensemble de ce Spectacle.

Ces divertissemens étoient arrangés ainsi que tous les précédens , par le sieur REBEL , Surintendant de la Musique du Roi , de semestre depuis le premier Janvier. Le goût du choix & la plus délicate analogie dans les rapports de genre avec les Ouvrages auxquels ces Divertissemens étoient adaptés , ont reçu & mérité de très-justes éloges.

Le Jeudi, 17 Mars, on donna *Zaire*, (1)

(1) Prem. Représent. en 1732. 30 Représent.

Tragédie du sieur de VOLTAIRE ,
Orosmane , représenté par le sieur LE
 KAIN; *Lusignan* , par le sieur BRISART;
Nérestan & Chatillon , par les sieurs
 MOLÉ & DUBOIS ; *Zaira* , par la Dlle
 GAUSSIN ; *Fatime* , par la Dlle PRÉ-
 VILLE.

Ce même jour , qui étoit , selon l'usage , celui de la clôture des Spectacles à la Cour , fut aussi marqué par une représentation très-intéressante , sçavoir celle de l'*Anglois à Bordeaux* , Comédie en un Acte , en Vers libres , du sieur FAVART , à l'occasion de la Paix , représentée , à Paris pour la première fois , le Lundi précédent , on diroit avec le plus grand succès , si celui qu'elle a eu à la Cour n'avoit été en quelque sorte encore plus éclatant. Nous parlerons , dans l'Article de Paris , de cette Pièce nouvelle dont l'Auteur a eu l'honneur d'être présenté au Roi.

N. B. On a exactement nommé , dans cette fin du Journal des Spectacles de la Cour , tous les Acteurs qui ont représenté dans chaque Pièce du Théâtre François , afin de constater en même temps les Sujets existans à ce Théâtre pendant cette dernière année & le service qu'ils

178 MERCURE DE FRANCE.
ont eu l'honneur de remplir en présence
de leurs Majestés.

SPECTACLES DE PARIS.

O P E R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique a continué *Titon & l'Aurore*, (ainsi que les *Fêtes Grecques & Romaines* les Jeudi,) jusques à la clôture de son Théâtre, laquelle s'est faite cette année, le Samedi 19 Mars, pour le compte de l'Académie, & non pour les Acteurs, comme il étoit d'usage. Ceux-ci ont pensé qu'il seroit plus utile au produit du *Bene-fit* vulgairement nommé *Capitation*, de donner quelques BALS à la rentrée; ils ont indiqué le premier pour le 12 du présent mois d'Avril.

M. MUGUET, dont nous avons précédemment parlé à l'occasion de l'*Ariette* du *Dieu des Cœurs*, a chanté le rôle entier de *Titon*, dans lequel il a été applaudi avec justice.

M. DUPAR, jeune Hautecontre, d'une figure & d'une taille avantageuse pour le Théâtre, a débuté par un Mor-

ceau détaché. Les Connoisseurs sont très-contens de la qualité de cette voix qu'ils comparent même à celles dont la mémoire est célèbre. Ils trouvent dans ce Sujet le véritable caractère du son de *Hautecontre* joint à l'aptitude des agrémens essentiels dans le chant. Lorsqu'un peu plus d'expérience & d'usage aura mis M. DUPAR en état d'être mieux connu du Public , nous le ferons nous-mêmes d'en rendre un compte plus exact.

Mlle DUPLAN , jeune Sujet de l'Académie , a eu occasion de paroître quelquefois ; & de faire entendre un très-beau corps de voix , avec une disposition très-favorable à l'expression d'un sentiment vif & des passions les plus fortes.

La figure de cette jeune Personne est heureusement *coupée* , & spécialement pour le genre d'expression auquel elle paroît portée.

Les représentations des Jeudis , comme nous l'avons déjà fait remarquer , ont été une école très-avantageuse , tant pour former les jeunes Sujets de ce Théâtre , que pour faire développer , par l'usage , les talens de quelques autres qui n'ont pas de fréquentes occa-

180 MERCURE DE FRANCE.
fions de servir, & par conséquent d'être connus du Public.

N. B. M. GELIOTE, dont nous avons indiqué la retraite du Théâtre après les représentations de TITON & L'AURORE, ne s'est retiré qu'en 1754, à la clôture du Théâtre, après les représentations d'une remise de CASTOR & POLLUX. Ce qui avoit induit en erreur à cet égard, c'est qu'en effet il devoit quitter après l'Opéra de TITON, & qu'il fut engagé à rester encore une année.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Mercredi, 2 Mars, on donna la première représentation de *Théagène & Cariclé*, Tragédie nouvelle. Le premier Acte de cette Tragédie fut applaudi, de même que plusieurs endroits dans les autres Actes ; mais le Public n'ayant pas paru approuver la conduite de ce Poëme, il a été retiré après cette représentation. Cet événement ne doit ni préjudicier à l'opinion avantageuse qu'on avoit des talens de l'Auteur, ni

à l'encouragement qu'ils méritent. Quand on applaudit à la touche & au coloris d'un Peintre, il peut se tromper sur l'effet de la disposition dans un tableau, sans perdre du côté de la gloire de son art, & sans que les Amateurs attendent moins de ses autres productions dans la suite.

Il y avoit, pour la représentation de cette Tragédie, une décoration d'un effet très-pittoresque. Les ruines qu'elle représentoit, interrompoient cette ouverture uniforme que l'on laisse toujours au milieu de nos Théâtres. Ce genre de décorer, lorsque les *sites* de la Scène y prêtent, devrait être regardé par nos Décorateurs comme un essai propre à les éclairer sur les moyens de varier plus sçavamment leurs ouvrages.

Les Comédiens François ont remis au Théâtre le 28 Février le *Somnambule*, Comédie en prose en un Acte. Cette Pièce (Auteur Anonyme) que l'on croit être l'ouvrage d'une Société de gens du monde & de beaucoup d'esprit, a eu plus de succès à cette reprise que dans sa nouveauté. Elle a été jouée très-agréablement. M. BELCOUR représentoit le *Somnambule* de la manière la plus vraie & la plus amusante. Mlle

DROVIN , qui jouoit un rôle de caractère , a mis aussi un comique d'intelligence que la Pièce exige & qui contribuoit à son agrément. La vivacité de M. MOLÉ & les graces comiques de M. PRÉVILLE , complétoient l'effet heureux des représentations de cette Comédie qui a été suivie avec succès.

Une autre remise de Pièce sur laquelle nous nous permettons sans scrupule de répéter les éloges que méritent les Comédiens François , est celle des *Femmes Sçavantes* , de MOLIERE , reprise le même jour (28 Février.) Nous en avons parlé ci-devant dans l'Article des Spectacles de la Cour. Nous annonçons avec plaisir qu'il rest encore parmi nous, une portion de Spectateurs (ce n'est pas à la vérité la plus nombreuse ,) qu'un goût de préférence attache à ces beautés , malgré leur ancienneté & malgré la mode de certaines gentilleffes dramatiques fardées des graces *volatiles* de la Musique nouvelle.

Les représentations des *Femmes Sçavantes* ont été fort applaudies ; & ces applaudissemens n'avoient certainement pas leur source dans la frivolité du goût dominant.

La Débutante pour l'emploi des ca-

actères qui a paru dans quelques rôles de ce genre est Mlle DORVILLE, sœur de Mlle RIVIERE, (ci-devant Mlle CATINON,) de Mlle CARELIN & de Mlle BOGNIOLI. Le Public a reconnu dans cette Débutante, qu'elle avoit part à l'espèce de patrimoine de cette famille pour les talens du Théâtre. Les succès dans ce genre, où l'on ne paroît jamais dans l'âge qui séduit & intéresse, ne peuvent être aussi brillans que dans d'autres; mais Mlle DORVILLE a eu la satisfaction de montrer à des Spectateurs éclairés une connoissance raisonnée de son talent & une pratique du Théâtre qui peut la rendre très-utile à tous ceux pour lesquels elle sera employée.

Le Lundi 14 Mars on a donné la première représentation de l'*Anglois à Bordeaux*, Comédie nouvelle en vers libres & en un Acte, suivie d'un *Divertissement au sujet de la Paix*. Le plus grand succès, le plus unanime & le moins suspect a couronné cet ouvrage. Le Public impatient de n'en pas voir paroître l'Auteur, que sa modestie avoit fait sortir du Spectacle longtemps avant la fin, après l'avoir inutilement demandé près d'un quart d'heure, ne permit pas que l'on commençât le Divertisse-

ment, qu'au moins on n'eût publiquement déclaré son nom; & lorsqu'un des Acteurs eut nommé M. FAVART (a), on applaudit pendant longtemps avec une vivacité universelle. Cet Auteur a été obligé à la seconde représentation de céder à un empressement aussi flat-

(a) Nous saisissons avec empressement l'occasion de rendre à cet égard un témoignage public à la vérité, & un témoignage que des circonstances particulières nous ont mis en état d'affirmer par serment, s'il en étoit besoin. Nous attestons ici que M. FAVART est seul l'Auteur de cette Pièce. L'envie secrète du Lecteur ou du Spectateur qui cherche à se venger pour ainsi dire de ce qu'elle est forcée d'admirer, le penchant à croire autre chose que ce que l'on nous présente; la fausse vanité de paroître instruit de certains secrets de la Société: toutes ces petites causes réunies, avoient concouru à accréditer une espèce de propos courant à la mode pour enlever très-injustement à M. FAVART l'honneur de ses talens, déjà connus & estimés, & sur le coloris desquels les Gens de Lettres, (Juges naturels en cette partie) ne pourront jamais se méprendre que volontairement. Au reste cet Auteur, quoique dans un genre moins élevé, peut se flatter du même honneur qu'on a fait longtemps à un grand homme, (par la ridicule Fable du *Chartreux*) petit stratagème de l'Envie publique qui se renouvellera souvent contre bien des Auteurs, tant qu'il y aura des Méchans intéressés à semer un faux bruit, des Etourdis pour le débiter & des Sots pour le croire.

teur de la part du Public, & a reçu en personne les témoignages éclatans de son suffrage.

La morale la plus philosophique, embellie des grâces & de toutes les fleurs d'un style où l'esprit & l'élégance brillent toujours; une délicatesse adroite à peindre avec vérité deux Nations plus rivales qu'ennemies; des éloges sans flatterie pour l'une & pour l'autre; des critiques fines & vives sans amertume sur les caractères, les usages & les mœurs des François & des Anglois; par dessus tout, un sentiment vrai & touchant des vertus de l'humanité; voilà le précis de l'ouvrage dont nous différons avec le plus grand regret de donner un Extrait détaillé: mais le peu d'espace que l'abondance des autres matières laisse à notre Article des Spectacles, nous oblige à le remettre au Vol. du 15 de ce mois.

Cette Pièce a été jouée parfaitement; & M. PRÉVILLE dans le rôle de *Sudmer* a fait un plaisir tout nouveau. Nous n'osons prèsqu'ici rendre à Mlle DANGEVILLE le tribut d'éloges trop mérités en cette occasion. Si ce tribut est le dernier que nous devons payer à cette inimitable Actrice, c'est renouveler des regrets trop bien fondés.

AVIS SUR L'ÉDITION DE
L'ANGLAIS A BORDEAUX.

N. B. On apprend que plusieurs personnes se sont associées pour copier cette Pièce aux représentations, afin d'envoyer ces Copies à des Chefs de Troupes de Province. On ne doute pas qu'il n'y ait quelque Edition faite sur ces copies & sans doute très-informe. On avertit le Public que la véritable Edition se fait chez DUCHESNE, rue S. Jacques; qu'elle sera facile à reconnoître par le Divertissement dont la Musique sera imprimée à la fin, & par le Paraphe de l'Auteur qui sera sur le titre.

Le Samedi, 19 Mars, on donna, pour la clôture de ce Théâtre la quatrième représentation de cette même Pièce (*l'Anglois à Bordeaux.*) Le concours des Spectateurs y étoit aussi considérable qu'il puisse être, les applaudissemens perpétuels. Cette soirée ainsi que toutes celles où cette Pièce avoit été représentée, l'extérieur de l'Hôtel des Comédiens a été illuminé.

L'Anglois à Bordeaux fut précédé d'une représentation de *Tancrede*, dans

laquelle Mlle DUBOIS, représentant à la place de Mlle CLAIRON, eut un succès très-agréable, & d'autant plus flatteur qu'il lui fut confirmé en sortant du Théâtre, par le suffrage de l'admirable Actrice qu'elle avoit doublée & qui avoit assisté à la représentation. (b) Mlle DUBOIS avoit déjà joué avec succès dans la représentation de *Théagène & Cariclé*, & dans celle de *l'Orphelin de la Chine*. Paroître dans des rôles que le Public est accoutumé à voir rendre par Mlle CLAIRON & n'y être que soufferte sans désagrément, seroit pour une Actrice un titre de talent; y faire plaisir en beaucoup de parties, y être applaudie de bonne foi, & ne paroître désagréablement en aucun endroit, c'est, à ce qu'il semble, décider Mlle DUBOIS, l'espérance de ce Théâtre pour le tragique. La conduite de ce jeune Sujet dans l'étude de son art, confirmera ou détruira cette espérance.

Le même jour M. DAUBERVAL, Acteur du Théâtre François, prononça le Discours suivant.

(b) La santé de Mlle CLAIRON, quoiqu'extrêmement altérée, laisse espérer avec les secours du repos & du temps, un rétablissement qui la rendra aux vœux du Public.

MESSIEURS,

» Chargé de vous présenter l'hommage de notre reconnoissance, il m'est
 » doux de penser que cet emploi précieux à mon cœur appartient à celui
 » sur lequel votre indulgence a le plus
 » éclairé.

» Il est de ces momens où la Nature
 » pour ainsi dire épuisée paroît rallentie dans ses productions, où les grands
 » Modèles qui ont précédé, semblent
 » avoir été formés aux dépens de leurs
 » Successeurs. Alors les dispositions les
 » plus communes paroissent avoir acquis
 » quelques droits à votre bienveillance.

» Oui, Messieurs, vous voulez bien
 » avoir égard aux circonstances, & ne
 » pas nous juger toujours à la rigueur.
 » Vous avez daigné jeter un regard
 » favorable sur nos efforts, dans un
 » temps où la retraite de M. GRAND-
 » VAL vous laissoit à regretter un Ac-
 » teur inimitable, qui au talent le plus
 » vrai joignoit l'art de rendre le Ridicule sans rien faire perdre à ses rô-
 » les dans leur noblesse; vous applaudissiez en lui ce mérite si rare d'être

» le Peintre de son Siècle, & de paroître sur la Scène moins Acteur qu'homme du monde ; l'homme même du jour qu'il représentoit.

» Vous avez été frappés depuis, Messieurs, d'une perte plus grande encore : ce Spectacle vous la retracera dans tous les temps. L'Auteur d'*André*, de *Rhadamiste*, d'*Electre*, dont le génie avoit porté tant de fois la terreur dans votre âme, l'*Eschyle* François n'est plus ; mais ses sublimes productions vous restent, & sa gloire personnelle devient aujourd'hui celle de toute la Nation.

» Qu'il me soit permis, Messieurs, de guider vos regards vers ce Mau-solée que fait élever à ce grand Homme un Roi dont la tendresse paternelle pour ses Sujets perce les ombres de la mort.

» Nous ne vous envierons plus, Nations voisines ! ces témoignages publics de vénération pour les talens sublimes. Le marbre va vous exprimer cette grande vérité que le Père des Peuples est aussi celui des Arts.

» Mais cet honneur rendu aux mânes de CRÉBILLON est encore attendu de ceux du Grand CORNEILLE,

» de RACINE , de MOLIERE ; oserai-
 » je le dire , Messieurs , ces mânes il-
 » lustres l'attendent de vous.

» Héritiers de cette grandeur qui fut
 » l'âme du siècle dernier , tout ce qui
 » lui est échappé d'actions glorieuses
 » vous appartient. Ce lieu même vous
 » rappelle encore à ces sentimens géné-
 » reux qui ont arraché à l'infortune la
 » petite - fille du Grand CORNEILLE.
 » Ce que vous avez fait pour le sang de
 » ce grand homme marque ce qui vous
 » reste à faire pour sa mémoire.

» Qu'il sera beau de voir un Monar-
 » que & un Peuple rivaux se disputer
 » la gloire utile d'honorer les talens !
 » quoi de plus propre à les encourager
 » que ces témoignages éternels de votre
 » admiration ? que ne devez-vous point
 » attendre , Messieurs , des Auteurs dra-
 » matiques , lorsqu'ils pourront se flat-
 » ter que les suffrages dont vous les
 » avez honorés seront perpétués sur le
 » marbre ? oui , Messieurs , les talens
 » vous doivent tout leur éclat. Ils s'é-
 » teignent loin du charme des applau-
 » dissemens & du flambeau de la criti-
 » que. Que n'ont-ils de même leur sour-
 » ce dans le sentiment vrai du besoin de
 » votre indulgence ! J'aurois en vous

» la demandant , Messieurs , l'espoir sa-
 » tisfaisant de mériter un jour vos bon-
 » tés.

Ce Discours fut généralement applaudi. Le principal objet (feu M. CRÉBILLON , auquel pour la dernière fois nous ajoutons le *Monsieur*) étoit récemment renouvelé dans la mémoire des Spectateurs , par un très-beau Portrait de ce grand Poète , que les Comédiens venoient de faire placer depuis quelques jours , au rang des illustres soutiens du Théâtre François. Ce Portrait , admirable par la vérité de la ressemblance & par toutes les grandes parties de la Peinture , est l'ouvrage de M. DOYEN , Peintre du ROI.

Quoique la retraite de Mlle DANGEVILLE ne paroisse que trop certaine , nous remettons à donner les anecdotes que nous sommes dans l'usage d'insérer dans nos Journaux sur les Sujets de ce Théâtre en ces sortes d'occasions : mais nous communiquerons un des hommages que la Poësie , qu'elle a si bien servie , rend à cette excellente Actrice.

192 MERCURE DE FRANCE.

VERS à l'occasion de la retraite de
Mlle DANGEVILLE.

Tout Paris l'adoroit , tout Paris la regrette ;
Du Théâtre François elle étoit l'ornement.
On ne perdra jamais d'Actrice plus parfaite ,
Jamais on ne verra plus modeste talent.
Chacun peut en juger par ce trait surprenant :
Elle force l'envie à pleurer sa retraite.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON trouve chez *Duehesne* à Paris un
Extrait imprimé de l'*Amour paternel* ,
Comédie Italienne dont nous avons par-
lé dans nos précédens Mercurus. Cet
Extrait , ainsi que les Lettres du Tra-
ducteur , suffit pour faire connoître à
ceux qui n'auroient pas lu les Œuvres
de M. GOLDONI , combien cet Auteur
mérite la célébrité qu'il s'est acquise.
L'habitude où nous sommes de ne nous
plaire , de ne rire & de ne prêter quel-
qu'attention qu'aux scènes où paroissent
ce qu'on appelle les *Masques* ; d'ailleurs,
les grands talens des Acteurs qui les por-
tent actuellement , entr'autres l'Arle-
quin & le Pantalon , tout cela n'a pas
permis à M. GOLDONI de les bannir
ici

ici comme il a fait de son Théâtre patriotique. Malgré cette espèce de servitude, qui assujettit au comique un peu chargé, il n'en a pas mis moins d'intrigue, moins de conduite & d'enchaînement dans la plûpart des Scènes, moins d'ordre, & d'éloquence naturelle dans le style. Comme de nouvelles difficultés font ordinairement créer de nouveaux moyens aux véritables génies, celui-ci a tourné en plusieurs endroits de ses nouvelles Pièces, le *Lazzi* au profit du Sentiment; c'est particulièrement ce qu'on ne peut contester dans une Scène de l'*Amour paternel*, où l'art consommé de M. CARRELIN est admirablement secondé par l'heureux naturel de Mlle CAMILLE. On peut dire la même chose de plusieurs parties des rôles de *Pantalon*, dans cette Comédie & dans celles qui l'ont suivie, exécutées avec un pathétique admirable dans le genre par M. COLALTO, Acteur Italien de ce Théâtre.

Dans la Comédie Italienne en un Acte, intitulée *Arlequin cru mort*, M. GOLDONI s'est prêté encore plus aux Spectateurs François en mettant les scènes plus étendues entre l'*Ar-*

I. Vol. I

lequin & le *Scapin*, qui sont dans l'usage de parler François dans les Comédies Italiennes. On sent, malgré cette conformité avec les farces sur *Canevas*, combien l'esprit de l'Auteur & son génie pour le vrai comique ajoutent d'agrément à cette nouvelle scène, par l'ordre des idées & par l'esprit quiorne les plaisanteries, conditions sans lesquelles il n'y a nulle-part de plaisanterie que pour ceux qu'il est quelquefois humiliant d'amuser. Cette Pièce donnée pour la première fois le 25 Février, a donc eu un succès plus étendu dans tous les ordres des Spectateurs, même parmi ceux qui ne peuvent plus s'amuser que de l'*Opéra-Comique*: Avantage sans doute fort au-dessous des talens de l'Auteur & du mérite de ses Ouvrages, mais qui doit être aussi précieux pour lui que l'étoit autrefois pour *MO-LIERE*, l'honneur d'introduire la Comédie, en la masquant quelquefois des livrées de la farce. Ceci doit s'appliquer aussi à une Comédie en cinq Actes du même Auteur, intitulée *Arlequin Valet de deux Maîtres*, représentée pour la 1^{re} fois le 4 Mars. Cette Pièce contient un *Imbroglia* soutenu avec un Génie sin-

gulier & qui produit des Scènes fort comiques. Elle a été suivie & a paru réussir généralement.

Le 28 Février, on a donné pour la première fois le *Bucheron* ou *les trois Souhairs*, Comédie en Vers & en un Acte, mêlée d'Ariettes; elle fut unanimement applaudie. Ce succès très-mérité tant par la Musique que par la constitution agréable & riante du Poëme, n'a fait qu'augmenter. Le Public l'a toujours revue, jusqu'à la clôture de ce Théâtre, avec un nouveau plaisir; nous en aurions nous-mêmes à nous étendre davantage sur cette Nouveauté, si nous n'en avions déjà parlé dans les Spectacles de la Cour. (a) Elle est tirée d'un Conte de PERRAULT, imprimé à la tête de la Pièce. Nous croyons que nos Lecteurs en verront l'Analyse avec plaisir.

EXTRAIT DU BUCHERON.

BLAISE le *Bucheron*, sort d'une forêt, un fagot & une cognée sur l'épaule, une bouteille d'osier à la main. Il se repose; tandis qu'il déplore les peines de son état, il en-

(a) Voyez ci-dessus l'Article des Spectacles de la Cour.

196 MERCURE DE FRANCE.

tend gronder le tonnerre, il tremble, MERCURE paroît sur un nuage: ah! Seigneur, lui dit BLAISE, que je souffre toujours pourvu que je vive! MERCURE, après l'avoir rassuré, lui annonce qu'il aura trois Souhaits à former qui seront accomplis, & lui recommande en partant, de profiter de la bonté de JUPITER. BLAISE exprime d'abord son étonnement, il se livre à la joie, il rêve à ce qu'il souhaitera, il est bien embarrassé; tout ce qu'il se propose, il le rejette. Il avale le reste de sa bouteille, comptant que cela lui ouvrira l'esprit. MARGOT, sa femme, le surprend, elle le gronde sur son oisiveté, lui reproche son peu d'amour pour elle, pour ses enfans, lui dit qu'il ne songe point à établir SUZETTE, leur fille, que SIMON, riche Fermier la demande en mariage; à ce nom BLAISE, hausse les épaules, MARGOT, questionne, & on la met assez difficilement au fait de l'heureuse aventure qui fait mépriser SIMON. Elle se radoucit, flatte son Mari autant qu'elle l'a querellé; il sort pour consulter le BAILLI & appaiser ses Créanciers. MARGOT, seule, se fait un portrait extravagant de sa grandeur future, &

faite de joie ; SIMON vient s'informer quand il épousera SUZETTE pour toute réponse on lui rit au nez. Arrivent un CABARETIER & une MEUNIERE , qui sont les Créanciers ; on les reçoit de même ; au mot de *trésor* que lâche MARGOT , ils cessent leurs menaces , lui font les offres les plus obligeantes & se retirent persuadés qu'elle a trouvé un *trésor*. SIMON est aussi dans cette erreur , SUZETTE la confirme en venant parler gaîment de la richesse prochaine de son père , MARGOT lui impose silence , & lui enjoint de ne plus penser à SIMON : elle avoue ingénûment qu'elle n'y a jamais pensé ; & sur ce que la mère dit qu'elle lui réserve quelqu'un qui sera mieux son fait , la jeune fille , qui a paru dans la première Scène avec COLIN , son amant , croyant que c'est de lui qu'il est question , le nomme ; MARGOT s'emporte. SIMON qui triomphe de la voir traversée , rit , & SUZETTE s'obstine à vouloir COLIN. L'absence de BLAISE inquiète l'ambitieuse MARGOT , elle sort pour l'aller rejoindre , en ordonnant à sa fille de rester avec SIMON , homme d'âge , qu'elle ne craint pas comme le jeune COLIN. Empressement & fleurettes de

198 MERCURE DE FRANCE.

la part de SIMON , éloges contrastés de COLIN , cet amant survient ; le bon Fermier touché de leurs amours naïfs, fait un retour sur lui-même & promet de les seconder auprès de BLAISE.

BLAISE amène le BAILLI ; homme qui vante beaucoup ses conseils , & qui ne fait que boire & manger en prescrivant toujours la modération. Le BUCHERON rempli de ses idées de fortune , entend avec peine une proposition de mariage qui retarde l'accomplissement de ses trois Souhairs , il se débarrasse de SUZETTE & de COLIN par des promesses vagues , & retient SIMON qui le complimente. MARGOT revient , on se met à table , chacun donne un avis conforme à son goût ; on mange quelques petits poissons , BLAISE excite ses convives & surtout le BAILLI p » encore , s'écrie-t-il , que » n'avons-je à la place , car je sçai que » vous les aimez. . . . la . . . une belle » anguille ! il en paroît une dans le plat toute accommodée. BLAISE se dépit , MARGOT l'investive , le BAILLI & SIMON mangent & boivent. La colère & le déluge de propos de la femme réduisent le mari qui ne peut l'adoucir par les deux souhairs qu'il dit avoir encore

à former , à souhaiter sans y songer , qu'elle devienne muette ; elle veut continuer ses injures , mais en vain ; de rage elle renverse les bancs & fort désespérée. Le BAILLI conseille , BLAISE se désole & SIMON plaisante. SUZETTE arrive tout en pleurant , elle se plaint que sa mère l'a battue , elle se console dans l'esperance qu'on la mariera avec COLIN , & s'afflige après l'explication des deux malheurs , sçavoir l'anguille & la perte de la parole. COLIN vient demander si MARGOT consent enfin à l'accepter pour gendre , on le renvoye à BLAISE , qui gémit de n'avoir plus qu'un souhait. MARGOT reparoit amenée par une Commère qui lui sert d'interprète ; Blaise propose à sa femme de la faire Reine , par son dernier souhait. *Reine & ne point parler* , dit le BAILLI , *non , non*. Cela met dans une grande perplexité le mari , il s'attendrit ; il maudit son indiscretion. Tout le monde se joint pour l'engager à rendre la parole à la pauvre MARGOT ; il hésite longtemps ; il cède , elle ne tient plus en place , ce sont des remerciemens , & un caquet infinis. SIMON rit à gorge déployée ; le BAILLI , dont la manie est de se montrer le maître , dit à

200 MERCURE DE FRANCE.

BLAISE que le souvenir de ses dettes tourmente , qu'il arrangera cette affaire & obtiendra du temps des Créanciers. Tout se pacifie , le *Bucheron* reprend sa cognée en chantant l'amour du travail & des biens naturels , on se dispose à unir **COLIN** & **SUZETTE**. La Pièce est terminée par un Vaudeville qui en dérive , & dont le refrain est : *Trop de pétulance gâte tout.*

REMARQUES.

On trouve dans ce petit Drame , une conduite sage , un style proportionné au Sujet , des plainfanteries fines , une gaité franche , des traits même de Morale , mais jettés sans prétention ; les Ariettes y sont adroitement enchâssées , & la Musique , qui est de *M. Philidor* , est de la plus grande beauté. Les plaintes du *Bucheron* sur sa misère , le plaisir ensuite d'avoir trois souhaits à former , bonheur qui lui paroît un songe , le *Quatuor* des Créanciers , &c. le *Trio* des Consultations , le *Septuor* de la fin , Morceau détaillé sans la moindre confusion , & les airs de *Suzette* & de *Colin* , tout cet ensemble saisit & frappe par la vérité des caractères de chaque Interlocuteur établis dans cette Musique pittoresque.

Il n'y a que les Exemplaires pour la Cour , qui portent le nom de *M. Guichard* ; mais il nous a écrit qu'il étoit fâché de se voir nommer seul dans une Pièce faite conjointement avec *M. C**** , qui lui en a inspiré l'idée d'après le Conte ; que même leur intention à tous deux étoit de

garder l'Anonyme, sentant bien que le succès des Comédies à Ariettes appartient plus de droit aux Musiciens qu'aux Poètes. Nous ne pouvons qu'applaudir à la modestie de l'un & de l'autre & à l'équité de M. Guichard.

La Musique de cette Pièce fait d'autant plus d'honneur à M. PHILIDOR, déjà si connu par ses précédens ouvrages; qu'à la science de l'harmonie, sur laquelle il a reçu des éloges sans contradiction, il a joint en cette occasion l'usage du goût qui assortit le genre musical aux détails des paroles. Sans cesser d'être aussi Harmoniste, il a tourné son génie à cette mélodie agréable & phrazée que notre Langue exige, & à laquelle on reviendra toujours, malgré même quelques succès dans un genre qui dénature en même temps l'esprit de la Langue & celui de la Musique qu'on y veut adapter.

Tous les Acteurs ont joué dans cette Pièce avec beaucoup de feu & d'intelligence. M. CAHILLOT, M. DE LA RUETTE, M. CHAMPVILLE, & M. CLAIRVAL, Milles LA RUETTE, BERAUD & DESGLANDS. en exécutoient les rôles.

Un Acteur nouveau, dans les rôles de chant, a débuté sur ce Théâtre, le 1 Mars par celui du Prince dans *Ninette à la Cour* & par celui du Musicien dans *le Magasin des Modernes*, avec beaucoup de succès; le Public a confirmé ce 1^{er} suffrage dans tous les rôles par lesquels il a continué son début jusqu'à la clôture, qui ne s'est pas faite comme celle de l'Opéra

& du Théâtre François , le dernier jour avant la Semaine de la *Passion* , mais le Samedi veille du *Dimanche des Rameaux*. Pendant cette dernière Semaine depuis le *Dimanche*, vingt, jusqu'au vingt-six Mars, inclusivement, excepté le jour de la Fête de l'*Annouciation*, on a exécuté le *Bucheron* , dont on vient de parler & plusieurs autres Spectacles mêlés de Musique, du Répertoire de ce Théâtre & de celui de l'*Opéra-Comique*, lesquels ont été alors tous intitulés *sur les Affiches, Pièces mêlées d'Arriettes*.

On a donné le jour de la clôture, la quatorzième représentation du *Bucheron*, précédé du *Roi & le Fermier*.

On ne peut avoir un plus grand concours de Spectateurs qu'en a eu ce Spectacle, auquel la foule a toujours été incroyable pendant cet hyver.

CONCERTS SPIRITUELS.

DANS la semaine de la *Passion* il y a eu Concert le *Dimanche*, le *Mardi* suivant & le *Vendredi*, Fête de l'*Annouciation*.

Dans le premier de ces Concerts on a exécuté *Lauda Jerusalem*, Motet à grand Chœur de M.

DELANDE , & le *Confitebor* de Pergolèze. M. BISCHÉ y a chanté & M. BALBATES a exécuté sur l'orgue plusieurs morceaux qui ont fait beaucoup de plaisir.

Dans le Concert du Mardi on a exécuté *Inclina Domine*, Motet à grand Chœur de M. BLANCHARD, Maître de Musique de la Chapelle du Roi, dans lequel M. DUBUT, Ordinaire de la Chapelle du Roi, a chanté un récit de *dessus*. Ce jeune talent que l'on peut encore regarder comme dans l'enfance, relativement à son âge, ne doit pas être regardé de même par rapport à l'usage, à la précision & aux autres parties de la Musique ainsi que de l'art du chant. La voix du jeune M. DUBUT est très-agréable, & son articulation très-nette & très-correcte. Il a été fort applaudi non seulement en faveur de son âge, mais par le plaisir qu'on a pris à l'entendre; en se rappelant celui dont avoit fait jouir longtemps M. RICHÉ dans le même âge & dans le même genre de voix. On reprit le *Confitebor* de Pergolèze.

Le Vendredi, on exécuta *Nisi Dominus*, Motet à grand Chœur de M. BELISSEN, & le *Confitemini* de feu M. DE LA LANDE. Qu'il nous soit permis de remarquer quelle impression fait & fera toujours la sublime composition de ce célèbre Musicien. Quelle majesté dans le caractère général de ses chants! Quelle analogie avec la divine inspiration qui règne dans les Psaumes! Quel sentiment dans l'expression! Quelle grandeur & quelle sagesse dans les images que le génie de cet Auteur ne paroît point chercher, mais qu'elles semblent venir saisir avec une variété infinie & du meilleur goût, dans les différentes parties de ses motets! Quelle vérité dans le coloris général! Mérite rare dans pres-

que tous les ouvrages qui méritent notre admiration à d'autres égards.

Mlle HARDI, jeune Sujet, conduite par son père en Italie à l'âge de neuf ans, pour y être instruite dans la Musique, & formée dans la connoissance de la Langue & du goût du chant de cette Nation a chanté dans ces trois Concerts différens airs Italiens avec beaucoup de succès. Sa voix est agréable, timbrée & flexible. Elle chante cette Musique purement dans le genre & avec les seuls agrémens qui lui sont propres, & analogues à l'idiome du Pays. Nouvelle, & peut-être enfin utile leçon pour les Cantatrices, qui n'ont appris en France que la caricature de ce goût.

Mlle FEL a chanté avec le succès & les applaudissemens ordinaires plusieurs Récits dans les grands Motets, & n'a point chanté de petit Motet Italien.

MM. GAVINIÉS, LE MIERRE & LE DUC ont joué à ces trois Concerts des airs en *trio* de la composition de M. GAVINIÉS.

Dans les Concerts du Mardi & du Vendredi, M. DUPORT a joué seul des Sonates & Concerto de sa composition.

Par tout ce que nous avons eu occasion de dire précédemment à l'avantage du talent si agréable & si singulier de M. DUPORT, on doit juger du plaisir que le Public a eu de l'entendre après quelques Concerts d'où il s'étoit absenté, & des applaudissemens qu'il a reçus.

CONCERT du Dimanche des RAMEAUX.

On a exécuté *Confitemini*, Motet à grand chœur de M. l'Abbé GOULAT, ancien Maître de

Musique de la Cathédrale de Paris. Ce Motet a été applaudi en plusieurs endroits. Le jeune M. DUBUT, dont nous venons de parler, a chanté. Le Concert a fini par *Dominus regnavit*, Motet à grand chœur de feu M. DE LA LANDE, dans lequel Mlle ARNOULD a chanté avec applaudissement le récit *Adorate*. Dans le même Motet, Mlle ROZET & M. GALIN, ont exécuté un Duo qui a été universellement applaudi & avec la plus grande justice.

MM. DUPORT & KOHUALT ont joué des airs en Duo sur le Violoncelle & le Luth. C'est ici précisément une de ces occasions où il n'y a point d'expressions pour les éloges mérités & pour rendre le sentiment de plaisir des Auditeurs. Les airs qu'ils exécutoient étoient travaillés avec un goût & un art infinis, sur des Sujets connus, agréables & faciles, ce qui a beaucoup ajouté à l'extrême satisfaction du Public; en sorte qu'ils ont été pour ainsi dire contraints par la vivacité des applaudissemens, de céder à ses desirs & de continuer de jouer, après le nombre d'airs déterminé pour ce Concert. Nous ne pouvons nous dispenser à ce sujet de renouveler aux grands talens, l'avis qu'ils reçoivent en tant d'occasions de la part des Auditeurs, sur le genre de musique qu'ils exécutent. Quand voudront-ils enfin se donner à eux-mêmes la flatteuse satisfaction, d'être toujours agréables en étonnant & se défendre du penchant obstiné pour les seules difficultés?

Mlle HARDI chanta très-bien un bel Air Italien & avec une voix plus également soutenue que dans les Concerts précédens.

M. GAVINIÉS a joué un Concerto de sa composition, dans lequel il a été fort applaudi.

Mlle EBL a chanté un petit Motet, dont la

206 MERCURE DE FRANCE.

Musique n'est pas entièrement dans le genre Italien ; elle y a reçu tous les applaudissemens que méritent sa voix & ses talens.

On rendra compte dans le second volume de ce mois des Concerts de la Semaine Sainte & de celle de Pâques.

ARTICLE VI.

SUITE des Nouvelles Politiques du mois de Mars.

SUITE de l'Article de WARSOVIE.

PERSONNE n'ignore la constitution de la Diète de pacification de l'année 1736, faite du consentement de tous les Ordres de la République, touchant les Duchés de Courlande & de Semigalle. On y a statué qu'après l'extinction de la famille de Kettler celui à qui ces Fiefs seroient conférés en jouiroit, lui & ses descendants mâles, moyennant un diplôme en usage dans de pareils cas, & qu'on conviendrait avec lui des conditions féodales. La Commission de 1727, déléguée par la Diète de 1726 pour les affaires de Courlande, avoit été prorogée jusqu'à cette époque. Tout cela a été observé & exécuté selon ladite constitution. Le Duc Ernest Jean reçut le diplôme Royal ; les Commissaires nommés de la République convinrent avec lui des conditions féodales ; il reçut l'investiture, selon la coutume, & le diplôme de l'investiture lui fut expédié solennellement sous les deux sceaux de la Couronne & du Grand Duché de Lithuanie, avec promesse au nou-

» veau Feudataire, de la part de la République,
 » de le protéger & de le défendre dans ses Du-
 » chés, lui & ses descendans, contre qui que ce
 » soit; ainsi ce Duc acquit par-là un plein & in-
 » dubitable droit à ces Duchés pour lui & pour
 » ses descendans mâles.

» Or si un Prince Feudataire ne peut, sans être
 » coupable d'un crime de félonie, être privé des
 » Fiefs qu'il a acquis légalement, de quel droit
 » soutiendra-t-on que le Duc Ernest-Jean doit
 » être privé de ses Duchés, sans avoir été ni en-
 » tendu ni jugé, & sans avoir commis de crime
 » contre le Roi ni la République?

» Si dans le temps où l'on a voulu le dépouil-
 » ler de ses Duchés, il y avoit des raisons d'Etat
 » pour l'en tenir éloigné, les raisons d'Etat qui
 » l'y rappellent aujourd'hui sont d'autant plus
 » fortes, qu'il est juste de rendre à chacun ce qui
 » lui appartient.

» Par les droits de la nature & du bon voisinage
 » on est obligé de protéger, contre la violence &
 » l'injustice, un Prince voisin & opprimé: ainsi
 » Sa Majesté Impériale de toutes les Russies ne
 » peut refuser de maintenir le Duc & les États de
 » Courlande & de Semigalle dans leurs droits,
 » privilèges & prérogatives.

» Sa Majesté Impériale n'ignore pas que ces
 » Duchés sont un Fief dépendant du Corps en-
 » tier de la République, & non du Trône seul
 » des Rois de Pologne, selon la teneur du di-
 » plôme de l'incorporation de l'année 1569, &
 » selon la constitution de 1736 statuée du consen-
 » tement de tous les Ordres de la République.

*La suite des Nouvelles Politiques au Mercure
 prochain.*

208 MERCURE DE FRANCE.

**GÉNÉALOGIE de la Maison de SPARRE, selon
les Pièces qui sont chez M. de CLEREMBEAUX
& qui ont été produites à l'Ordre de Malte.**

SPARRE OU TOFFTA, illustre & ancienne Maison de Suède, alliée de très-proche aux familles qui ont régné en Suède soit avant ou après la révolution arrivée dans ce Royaume lors de l'invasion des Danois sous *Christiern II.* leur Roi. On trouve dans les histoires & les généalogies Suédoises l'an 1150 *Sixten de Toffta*, grand Ecuyer du Royaume de Suède sous le Roi *Canut*. *Sixten* eut pour fils *Nicolas Toffta*; qui lui succéda dans la Charge de grand Ecuyer, & épousa *Mereta*, Princesse dont l'histoire vante beaucoup la beauté & la vertu; elle étoit fille d'*Eric X.*, Roi de Suède, & de *Rhechiffä*, fille de *Waldemar*, Roi de Dannemarck. *Nicolas Toffta* mourut l'an 1250 & laissa de *Mereta*, *Ambernus*, qui fut Grand-Maitre-d'Hôtel du Royaume & le Chef de la Branche aînée des *Toffta*, qui dura peu; *Sixten II.* qui fut Prince du Sénat & Chef de la branche cadette, dont la postérité se perpétue encore aujourd'hui en France dans la ligne directe; en Suède & autres Pays du Nord, en lignes collatérales. On ignore avec qui *Ambernus* prit alliance; ses enfans furent *Nicolas II*, grand maître d'hôtel, mort en 1313 sans postérité; *Nanne*, Chevalier de l'éperon d'or, qui fit des vœux dans le Monastère de *Eschiltunen*; *Ulphon*, Chevalier de l'éperon d'or, grand maître d'Hôtel & Sénéchal de *Néricie*, qui épousa *Christine*, fille de *Simon Jonas*, & fut le seul qui laissa des enfans; *Canut*, Chevalier de l'éperon d'or, mort en 1350 sans postérité; *Ingeburge*, qui fut mariée à *Hermann de Kassebeck*. *Ulphon* mourut en 1345, lais-

fânt *Ingeburge* mariée à *Benoît*, Duc d'Algoth, tué en Hollande, *Marguerite*, mariée à *Stenon* Chevalier & Senateur, & *Charles de Toffta*, le dernier mâle de sa branche; il fut grand Maréchal de Suède & Sénéchal d'Uplande, mort en 1399, ne laissant de son mariage avec *Hélène*, fille d'*Israël Birger* que *Marguerite*, mariée en premières nœces à *Canut Bondé*. De ce mariage sortit *Charles VIII*, Roi de Suede. *Canut*, vécut peu après lui. *Marguerite*, épousa *Stenon Turon*, dont elle n'eût que *Brigitte* ou *Britte*, mariée à *Gustave Sture*, Chevalier de l'éperon d'or. De ce mariage est sorti une autre *Brigitte*, qui épousa *Jean Christiern*, Senateur du Royaume, qu'elle fit Pere de *Frédéric de Ridbok*, ou *Gripsholm*, qui le fut de *Gustave Vasa*, qui chassa les Danois de la Suede & s'en fit déclarer Roi. Ainsi le sang de *Marguerite*, & par elle celui des *Tofftas*, a été uni avec celui des Rois de Suède jusqu'à la Reine *Christine*, la dernière de la postérité de *Vasa*, laquelle abdiqua la couronne & se retira à Rome où elle est morte sans avoir été mariée.

Seconde Branche qui subsiste encore. *Sixten*, fils de *Nicolas Toffta*, Prince du Sénat, mort en 1295. Son fils fut *Ambern I*, grand Maréchal de Suede sous *Eric* & *Valdemar*, qui regnerent conjointement. *Ambern* laissa *Ears* ou *Laurent I*, grand Ecuyer, mort en 1299, quatre ans après son père. Son fils fut *Ambern II*, Chevalier de l'éperon d'or, qui vécut longtemps; on ne sçait point avec qui ces trois Seigneurs prirent alliance. *Laurent II*, eut aussi *Ingeburge*, mariée dans la branche aînée des Barons de *Horn* à *Christierna Aumine*. *Ambern* eut pour fils *Laurent II*, mort en 1373. Il laissa d'*Hélène*, fille d'*Haquin Lamnes*, Prince du Sang Royal de Norvege, qu'il avoit

210 MERCURE DE FRANCE.

épouſé, *Sigge* ſurnommé de *Agard*, Grand Ecuyer, qui laiffa *Laurent III*, dit de *Agard*, Grand Ecuyer. Celui-ci épouſa *Ingeburge*, fille de *Benoit Laurent*, ſon parent ſans doute, dont il n'eut que *Sigge de Siagard*, qui fit alliance avec *Chriſtine*, fille de *Magnus de Natoda*, de *Giaxholm*, morte en 1522. *Sigge* mourut en 1500, & laiffa *Laurent IV* ſon fils, appellé de *Sundbi*, qui fut Chevalier de l'éperon d'or & Maréchal de Suede; ſa femme fut *Brigitte* ou *Britta*, fille de *Turon Trolle*, qui lui donna *Eric de Sparre*, Baron de *Sundbi*, Vice-Chancelier de Suede, & *Jean Sparre de Berquara*, Préſident de *Calmar*, qui fut la tige d'une autre branche continuée par *Sigismond Sparre*. *Eric* eſt le premier qui a porté le nom de *Sparre*, & qui l'a donné à tous les descendants de *Toſſia*. Ce nom veut dire *poutre d'or*, dont *Jacques VI*, Roi d'Ecoſſe & d'Angleterre, décora ſes armes, en recompenſe des ſervices que ce Seigneur lui avoit rendus. *Eric*, eut la tête tranchée à *Lingpin*, en 1600, pour avoir embrasſé le parti de *Sigismond*, Roi de Suede & de Pologne, ſon véritable Maître, contre *Charles IX*; Duc de *Sudermanie*, qui uſurpa la couronne ſur *Sigismond*, ſon neveu. *Eric*, laiffa de *Elba*, Comteſſe de *Brabé*, ſon épouſe, morte en 1609, *Gustave*, *Jean*, *Sigismond*, (Ces trois-ci n'ont point laiſſé de poſtérité;) *Laurent V*, *Pierre*, *Charles*, qui ont laiſſé des enfans; *Brigitte*, *Béate*. Celle-ci fut mariée au Baron *Eric* & n'eut qu'une fille appellé *Catherine*. *Laurent V*, épouſa *Merta*, fille du Comte *Banaer*, dont il n'eut que *Pierre*, ſi célèbre par les grandes charges qu'il a occupées & par les négociations où il fut employé, dont le frere épouſa la Princeſſe *Palatine*, nié ce de la Reine *Chriſtine* & ſœur du Roi *Charles-Gustave*. Son épouſe fut *Ebba*, fille

de *Pontus de la Gardie*, originaire de France, grand chancelier & premier Ministre de la Reine *Christine*, en 1609, & le plus opulent Seigneur de Suede *Pierre*, fut Sénateur & grand Maître d'Artillerie, Ambassadeur extraordinaire auprès de *Charles II*, Roi de la Grande Bretagne, Médiateur au Congrès de Cologne, ensuite Ambassadeur auprès de *Louis XIV*, à qui il rendit de grands services en formant entre la Suede & la France une union qui subsiste encore. *Louis XIV*, pour reconnoître ses services, lui donna des lettres de Comte pour lui & ses enfans à jamais, avec la liberté d'acquérir & de posséder en France telles terres ou charges qu'il voudroit avec les mêmes prérogatives que ses sujets, au nombre desquels ce Monarque l'admettoit. *Pierre de Sparre*, pendant le séjour que son Ambassade lui occasionna en France, conçut le dessein de vendre tous ses biens en Suede & de s'établir dans ce Royaume où il méditoit d'embrasser la Religion Catholique. Le temps de son caractère étant expiré il retourna en Suede. Pendant qu'il travailloit à exécuter ses projets la mort le surprit en 1698. Il n'eut d'*Edda* sa femme, morte en 1693, que *Laurent VI, magnus*, qui après la mort de son pere passa en France où il entra au service avec titre de Lieutenant Colonel dans le Regiment de *Sparre*, aujourd'hui *Royal Suédois*, dont *Eric de Sparre*, Ambassadeur & petit fils d'*Eric*, étoit alors Colonel en 1700 environ. *Laurent VI*, étant en 1703 en garnison à Tournai, y épousa *Félicité*, fille de *Sire le Vaillant*, Baron de *Vaudripont* & de N. fille du Baron d'*Hérissen*, Comte du S. Empire. Après avoir abjuré le Luthéranisme dans la Chapelle de l'Evêque de Tournai, ce changement de Religion le fit proscrire en Suede, où ses biens furent con-

MERCURE DE FRANCE.

finqués, il supporta constamment ces revers jusqu'à sa mort arrivée à Paris en 1723 & fut enter-
ré à S. Sulpice après avoir vécu 62 ans. Il a laissé
de *Félicité le Vaillant*, deux enfans mâles, *Joseph-Ignace*, Comte de Sparre, & *Pierre*, Comte de
Sparre, tous deux au service de France. *Joseph-Ignace*, âgé de 52 ans, Maréchal de Camp en
1748 & Colonel du Régiment Royal Suédois en
1742, a épousé en 1730 *Marie du Chambge*, fille
de *Sire du Chambge de-Lieffart*, premier président
de la Chambre des Comptes de Flandres, d'une
famille ancienne & illustrée dans la robe, origi-
naire du Franc de Bruge. Leurs enfans sont *Alexandre Sparre*, Colonel du Régiment Royal Sué-
dois, *Erneste Sparre* Colonel dans le même Régi-
ment; *Auguste Sparre*, qui est dans l'état ecclé-
siastique, & *Gustave Sparre*, âgé de cinq ans,
Chevalier de Malthe.

Tiré de *Messenius Suenon*; Généalogiste Sué-
dois.

De *Schimmerus*, Poète Suédois.

De *Gothus* & *Ericus*, Historiens Suédois.

Des Mémoires de la Paix de *Risvick*, par *Dumont*.

N. B. Cette maison a fourni au Roi, dans le
cours de ce siècle, 4 Officiers. Il y en a enco-
re actuellement neuf au Service de Sa Majesté.

M. BAILLY le fils, Garde des Tableaux du
Roi en survivance, a été reçu à l'Académie des
Sciences le 29 Janvier, pour remplir une place
d'Astronome.

Le 15 Mars 1763, a été célébré le Mariage
de Messire Louis Honoré de Montillet de Gre-

naud, Marquis de Rougemont & autres lieux, premier Enseigne de la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, Chevalier de l'Ordre Royale Militaire de S. Louis, Fils de Messire Pierre Anthelme de Montillet, Chevalier Grand-Bailly d'épée des Provinces de Bugey, & Valmorey, & d'Henriette Victoire de Bellecombe, avec Dame Jeanne Charlotte Elisabeth de Chabannes Curton, Veuve de Messire Jean Bochart Marquis de Champigni, Fille de Messire Jean Baptiste de Chabannes Curton Chevalier Comte de Rochefort & autres lieux & de Défunte Dame Claire Elisabeth de Roquefeuil, & Sœur de Jacques Charle Comte de Chabannes Marquis de Curton en Guyenne, & du Palais dans le Forest, Comte de Rochefort en Auvergne & autres lieux; Colonel au Corps des Grenadiers de France. La Bénédiction Nuptiale a été donné dans l'Eglise Paroissiale de S. Sulpice par l'Archevêque d'Ausch Oncle du Marquis de Montillet.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure d'Avril 1763, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 31 Mars 1763. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

O DE sur la Statue Équestre du Roi. Page 5	
LOUIS XV.	10
LE PORTE Philosophe.	<i>ibid.</i>
VERS sur un Portrait donné à Mlle Dan- geville.	13
CONSEILS d'une Mère à sa Fille.	<i>ibid.</i>
ABBAS & Sohry, <i>Nouvelle Persanne.</i>	14
LES Ecoliers & le Baton, <i>Fable.</i>	46
STANCES sur l'incendie du Palais Episcopal d'Amiens, arrivé le Dimanche 19 Dé- cembre.	47
ÉPIGRAMME à M. G.	49
HOROSCOPE du premier Enfant de M. le Marquis D. F.	51
A M. le Prince de Sully, fils unique de M. le Prince de Croy	53
VERS de feu M. Coffin, mis au bas d'une Estampe de feu M. Samuel Bernard.	54
LES mêmes Vers traduits en François.	<i>ibid.</i>
DIALOGUE entre <i>Démocrite & Molière.</i>	55
PORTRAIT de Madame C** par M.***.	64
ENIGMES.	65 & 66
LOGOGYPHES.	67 & 68
CHANSON.	<i>ibid.</i>

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRÉ à l'Auteur du Mercure, sur les Enigmes & les Logoglyphes.	69
LETTRÉ au même sur l'Etablissement d'un Bureau de Consultations pour les Pauvres.	73
LETTRÉ à l'Auteur du Mercure, sur une Inscription.	96
HISTOIRE Poétique, tirée des Poètes Fran- çois; par M. l'Abbé B.	97
DE LA SANTÉ, Ouvrage utile à tout le monde; par M. l'Abbé Jaquin.	99
TRAITÉ abrégé de Physique à l'usage des Collé- ges; par M. de Saintignon.	103
QUINZE nouvelles Cartes de l'Atlas de M. Buy de Mornas.	106
ANNONCES de Livres.	109 & suiv.

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

ACADÉMIE des Sciences & Belles-Lettres de <i>Dijon</i> .	125
SÉANCE publique de l'Académie de <i>Besan- çon</i> pour la distribution des Prix.	124
RENTRÉE publique de l'Académie de <i>Bes- sançon</i> , du 17 Novembre 1762.	128
PRIX proposés par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres, & Arts de <i>Besançon</i> , pour l'année 1763.	129
SÉANCE publique de l'Académie Royale des Sciences & Beaux-Arts de <i>Pau</i> .	132

MÉDECINE.

OBSERVATIONS sur l'Histoire de la Méde- cine.	133
--	-----

216 MERCURE DE FRANCE.

LETTRE à M. *De la Place*, sur les Aqueducs,
sur les grands chemins, &c. 142

SUPPLÉMENT aux Pièces Fugitives.

COUPLETS sur l'Élévation de la Statue du
ROI & sur la PAIX. 148

VERS à S. A. S. Mgr le Prince *Louis de Ro-*
han, Coadjuteur de Strasbourg, sur sa
convalescence. 149

REGRETS d'un Habitant du Partèrre, sur la
retraite de Mlle *Dangeville*. *ibid.*

VERS adressés à M. *Favat*, le jour de la
première représentation de la Pièce au
sujet de la Paix. 150

AUTRES. 151

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

GÉOGRAPHIE. 152

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

LETTRE à MM. de la Société des Ama-
teurs, sur le Tableau allégorique des
Vertus formant le Portrait du ROI,
peint par M. *Amédée Vanloo*. 157

GRAVURE. 162

MUSIQUE. 163

ART. V. SPECTACLES.

SUITE des Spectacles de la Cour à Verfail-
les. 167

SPECTACLES DE PARIS.

OPÉRA. 178

COMÉDIE Française. 180

COMÉDIE Italienne. 192

CONCERTS Spirituels. 202

ART. VI. Suite des Nouvelles Polit. de Mars. 206

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
M A I. 1763.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volum. c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

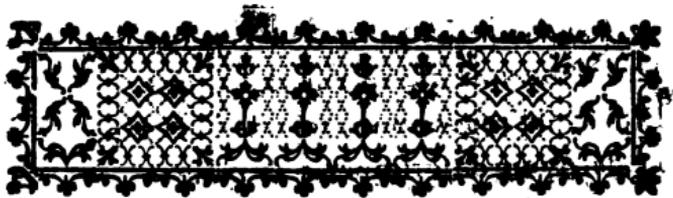
pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent quatre-vingt-onze volumes. Une Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE DE FRANCE.

M A L. 1763.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*ÉPIQUE d'un Curé du N. . à Madame
la Marquise de S. R. à Paris.*

D E votre voix l'attrait persuasif
Sçut m'arracher jadis, sage Marquise,
D'un lieu de peine *, où les loix de l'Eglise
Depuis un an me retenoient captif.
Avec encor plus de force & d'empire,

* *Le Séminaire.*

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

La même voix me réveille & me tire
D'un froid repos dont , loin de l'hélicon ,
Le désespoir de grimper à sa cime ,
Et de cueillir le laurier de la rime ,
Avoit saisi mon timide *Apollon*.

Qui , dans la douce & charmante carrière ,
Où , dès l'abord , mes premières chansons
Avoient eu l'art ou le bonheur de plaire ,
Je sommeillois couché sous la barrière.
Avois-je tort ? Ecoutez mes raisons.

Un bon Poète , ainsi que tout grand-homme ,
Tout bien compté , Madame , n'est en somme ,
Que l'effet seul de quelque passion ,
Rapide , ardente , & pleine d'action ,
Dont le feu vif saisit , pénètre , enflamme ,
Brule son cœur des plus hardis transports :

Ainsi que l'âme est le ressort du corps ,
Les Passions sont le ressort de l'âme.

La gloire , l'or , l'amour , l'ambition ;
Tel est l'instinct des actions sublimes ;

Des grands talens , des vertus & des crimes.

Qui n'est piqué de ce vif aiguillon ,
Foible jouet d'efforts pusillanimes ,

Au champ de Mars n'est jamais qu'un poltron ,
Au double-mont qu'un *Raccolleur* de rimes.
Les Passions sont la divinité

Que , sous le nom de Démon , de Génie ,
De Muse , enfin de Dieux de l'harmonie ,
Chanta jadis la docte antiquité.

Or appliquons cette maxime sûre.
 D'un pauvre hère , à qui , pour son malheur ,
 L'ordre du Sort confia la pâture
 Et le salut du troupeau du Seigneur ;
 D'un Prestolet , vrai Pâtre évangélique ,
 Fait pour trotter , sans repos & sans fin ,
 Sur tous les pas d'un animal rustique ,
 A mille écarts par sa malice enclin :
 Si quelquefois , las de courir en vain ,
 Assis le soir au bord d'une prairie ,
 Au lieu d'aller irriter son chagrin ,
 Par quelque triste & sotte rêverie ,
 Sur des pipeaux assemblés de sa main ,
 Pour se distraire , il lui prend fantaisie
 De frédonner quelqu'air vif & badin ,
 Quelle sera sa muse , son génie !
 L'ambition ? Mais la sienne est remplie ,
 Quand ses amis , ou son heureux destin
 Ont pu le mettre à l'abri de la * faim. (a)
 La soif de l'or ? Eh ! comment pourroit naître
 Ce fol desir au cœur étroit d'un être ,
 Qui quelquefois n'a pas son saoul de pain ? (b)
 L'amour ? O ciel , d'une telle foiblesse
 Daigne à jamais sauver son chaste cœur :
 D'un triple acier défends-en la froideur

* Voyez la fin de la Pièce , où l'on a renvoyé
 les Notes pour la commodité de ceux qui ne vou-
 dront pas les lire.

8 MERCURE DE FRANCE.

Contre les feux d'une ceillade traîtresse ;
Tout, jusqu'à l'air du Dieu de la tendresse
Doir pour un Prêtre être un objet d'horreur.
La gloire, hélas ! des Pasteurs de l'Eglise,
Depuis long-temps le mondain orgueilleux
Borne la gloire au soin religieux
De bien remplir des devoirs qu'il méprise.
Etrange état que l'état clérical !
Aux yeux d'un siècle où la licence règne,
Un Prêtre est-il modeste ? on le dédaigne :
C'est un égot, un Sage machinal.
Est-il doué d'un esprit vif, aimable ;
Par fois au jeu, dans les cercles, à table,
Léger, badin, semillant, jovial ?
Tout est perdu : sa gaité scandalise
Tout à la fois & le monde, & l'Eglise.
Est-il né doux ? C'est un bon animal,
Devant lequel on sait tout se permettre.
Est-il zélé, ferme ? C'est un brutal,
Un orgueilleux qui voudroit tout soumettre
Au joug sacré du bâton Pastoral.
Enfin, qui sait, sur cette mer oblique,
Guider la nef, d'un cours toujours égal,
Entre l'amour & l'estime publique,
Sans donner onc en nul écueil fatal,
N'est pas un Sot ; & , dans ce temps critique,
Malgré les fers, les vents, & les Anglois
Des bords Bretons jusqu'à la Martinique,

Pourroit passer vingt Régimens François.
 Mais revenons. Du Lyrique rivage
 Mainte raisons m'interdisant l'accès,
 J'avois fait vœu, clos dans mon hermitage,
 D'en oublier pour toujours le langage,
 Et rachetant par un silence sage
 Le temps perdu de mes foibles essais,
 De consacrer tous mes soins désormais
 Aux seuls devoirs où mon état m'engage,
 De ce dessein qu'encore affermissoit
 Certain penchant à la fainéantise,
 Vice qu'on sçait si cher aux gens d'Eglise,
 Et que mon cœur idolâtre en secret,
 Par vos discours, éloquente Marquise,
 Vous m'exéciez à rompre le projet.
 Vos volontés sont des loix que j'adore
 Sans opposer nulle vaine raison
 A des desirs dont le motif m'honore,
 Je cède, & vais, pour quelques jours encore
 Porter mes pas dans le sacré vallon.
 Si pour monter jusqu'aux lieux désirables,
 Où les neuf Sœurs, loin des vulgaires yeux,
 Ont établi leur séjour radieux,
 Et révélé tant de secrets aimables
 Aux *Arrivés*, aux *Rouffcaux*, aux *Chaulieux*,
 J'avois besoin des ailes secourables
 De quelqu'instinct plein de nerf & d'ardeur,
 Le souvenir profond qu'en traits de flamme
 Ont imprimé vos bienfaits en mon âme,

Sera mon guide & mon introducteur.

A. D. d. P. le 1762.

N O T E S.

(a) Quand un Ecclésiastique est assez heureux, après vingt ans de travaux, de misères, pour obtenir une petite Cure de quatre à cinq cens livres, il peut regarder sa fortune comme faite, & tout en prenant possession de son Eglise, marquer dans le Cimetière, en qualité de premier pauvre de la Paroisse, la place de sa sépulture. Ce partage est celui de tous les subalternes dans les divers états de la vie.

Le Vigneron, dont l'art heureux
 Fait mûrir ce fruit délectable,
 Qui mit, dans les temps fabuleux,
 Son inventeur au rang des Dieux,
 S'abreuve d'un cidre impotable.

Le Laboureur infatigable,
 Qui sur de raboteux guerêts
 Sème & cueille avec tant de peine
 Les dons utiles de Cérès

Ne se pâit que d'orge & d'avoine.

Le Soldat, fier enfant de Mars,
 Qu'on vit vingt fois sur des murailles,

A la tranchée, en des batailles,

Braver les plus affreux hasards;

Si, survivant à son audace,

Il ne tombe pas sur la place

Atteint d'un perfide métal,

S'en va, lorsque l'âge décline,
Couvert de gloire & de vermine,
Pourrir au fond d'un Hôpital.

(b) De 250 Cures environ, dont est composé le Diocèse de N.... (je crois qu'il en est de même de tous les autres.) il y en a pour le moins un tiers franc, où les Titulaires n'ont que la portion congrue, dont la manse est fixée à la somme de 300 liv. Sur cette somme prenez 50 liv. pour les décimes, taux auquel on peut les imposer; autant pour l'entretien de la Chaumière Pastorale, toujours prête à tomber; le double pour la nourriture & le salaire d'un domestique; car enfin il faut quelqu'un qui fasse bouillir la marmite du Curé pendant qu'il dit la Messe; reste pour sa table, son ameublement & son vestiaire, la somme de 100 liv. c'est-à-dire, 5 l. 5 den. par jour. Je ne fais point mention du casuel; un Curé n'a garde d'attendre le plus léger honoraire d'une troupe de misérables qui n'ont pas souvent un mauvais linceul pour les ensevelir: il est trop heureux,

Lorsque, d'un défunt qu'on lui porte
Pour le gîter au monument,
La veuve, après l'enterrement,
Ne vient pas, traînant une escorte
De marmots qui crévent de faim,
Assiéger le seuil de sa porte,
Et réclamer pour eux du pain.



A v

LE MOT POUR RIRE.

AIR: *Je ne sçais pas écrire.*

LA bonne chère & le bon vin,
Premier éloge d'un festin,
Sont bien faits pour séduire.
Mais, ce n'est rien qu'un grand repas,
Quand la gaité n'y régne pas.
Je veux le mot pour rire.

Donnons à nos amis absents
Moins de défauts que de talens,
Pas un trait de satire.
Ayons le sel de la gaité,
Sans l'art de la méchanceté.
Je veux le mot pour rire.

Un Bel-Esprit assez souvent
Nous prive de l'heureux moment
Que l'allegresse inspire,
A table il n'est que l'enjouement.
Point de Censeur, de froid sçavant:
Je veux le mot pour rire.

Bacchus anime les propos,
Il est le père des bons mots,
Sans chercher à les dire.

Buvons , peut-être en dirons-nous :
 Voisin , ils font fréquents chez vous :
 Je veux le mot pour rire.

On doit aimer sincèrement ,
 S'en faire un doux amusement ,
 Et non pas un martyre.
 Un peu d'amour nous rend joyeux :
 Extrême , il nous rend ennuyeux.
 Je veux le mot pour rire.

Dans ce séjour délicieux ,
 L'image de celui des Dieux ,
 Le plaisir nous attire :
 Enchaînons-le de tout côté ;
 Non , laissons-lui la liberté :
 Je veux le mot pour rire.

Par M. FUZILLIER, à Amiens.

*TRADUCTION en Vers libres de la
 XIV^e Ode du II^e Livre d'Horace :
 Otium divos rogat in patienti, &c.*

LORSQU'AU milieu de la carrière
 L'Astre des nuits dérobe la lumière
 Et que les vents fougueux tyrannisent les flots ;
 Le timide Marchand surpris par la tempête,

14 : MERCURE DE FRANCE.

Redoutant les dangers suspendus sur sa tête ,
Adresse aux Immortels des vœux pour le repos.
Ces Favoris du Dieu redouté sur la terre ,
Ces Médes indomptés , brillans par leurs carquois ,
Lassés des longs travaux d'une pénible guerre ,
Recherchent un loisir qu'ils ont bravé cent fois.
Les rubis éclatans ; la pourpre éblouissante ,
Ces Palais ; ces liéteurs & ces nombreux troupeaux
Peuvent-ils , cher *Grosphus* , procurer le repos ,
Repousser des chagrins la foule renaissante ,
Et calmer des esprits par l'ennui dévorés ?
Les soins volent toujours sous des lambris dorés.
Heureux cent fois celui que le Dieu des richesses

Ne berce pas de ses vaines promesses!

Qui vit long-temps du bien de ses aïeux
Sans crainte , sans remords , sans desirs odieux !
Sur un lit de gazon , couché dans sa chaumière ,
Ce mortel peut goûter les douceurs du repos :
Le sommeil à son gré vient fermer sa paupière
Et prodigue sur lui les paisibles pavots.

Puisque l'on vit si peu , pourquoi tout entre-
prendre ?

Croit-on fixer du temps le trop rapide cours ?

A quoi , mon cher *Grosphus* , l'homme ose-t-il
prétendre ?

Prétend-t-il reculer le terme de ses jours ?

On a beau parcourir tous les climats du monde ,

On ne peut s'éviter : on se trouve toujours.

Ce fou , qui s'abandonne au caprice de l'onde ,
 Croit-il , sur un vaisseau plus léger que les vents
 Se dérober aux traits des remords dévorans ?
 Vaine erreur ! Le chagrin ardent à le poursuivre
 S'élançe sur la pourpe & fait voile avec lui.

Puisque rien ne nous'en délivre ,

Tâchons du moins d'adoucir notre ennui.
 Saisissons du présent le rapide avantage ,
 Et laissons l'avenir entre les mains des Dieux.
 Corrigeons du destin le caprice odieux ,
 Et faisons des plaisirs un agréable usage.

On ne peut en tout être heureux ;
 Et le sort le plus doux a des revers affreux.
Achille eut en naissant la valeur en partage ;
Achille des Troyens put renverser les tours ;
 Mais la mort a frappé du coup le plus terrible
 Dans la fleur de ses ans , ce Héros invincible.
 A l'amour de Tiron l'Aurore fut sensible ;
 Tiron se vit aimé. Mais malgré ses amours ,
 Une lente vieillesse a sçu miner ses jours.

Le sort m'accordera peut-être

Ce qu'il vous aura refusé.

Des plus riches Palais , les Dieux vous ont fait
 maître ;

Plutus de tous ses dons pour vous s'est épuisé ;
 Pour vous mille taureaux mugissent dans la plaine,
 Vos habits sont tissus de pourpre Tyrienne ;
 Les Dieux des plus grands biens vous ont favorisé :

16 MERCURE DE FRANCE

 Votre destin ne me fait point envie
Ces Dieux ne m'ont donné, (je les en remercie)
Que ce rustique toit & le foible talent
D'imiter de nos Grecs le lyrique genie.
Aussi je suis heureux ; rien ne trouble ma vie ;
Et je me ris des vœux du Vulgaire insolent.

Par M. B. D. S.

*VERS pour mettre au bas du Portrait
de Madame GUIBERT.*

APOLLON & l'Amour, jaloux de leurs succès,
Voulurent la fixer tous deux sous leur empire :
 Celui-ci lui donna ses traits,
 Et l'autre lui remit sa lyre.

Par M. D.....

LES SOLITAIRES DES PYRÉNÉES,
NOUVELLE Espagnole & Française.

SUR ces Monts qui séparent l'Espagne d'avec la France, deux Hermites
l'un François, l'autre Espagnol, habitoient à peu de distance l'un de l'autre.
Leur âge étoit à-peu-près égal, &

peu avancé, leur figure des plus avantageuse, même sous leur habit difforme, leur conduite entièrement opposée à celle des Hermites ordinaires. Ils ne mandioient pas, ne recevoient ni dons ni visites, sçavoient lire & lisoient. Leur premier soin avoit été de se fuir; leur conduite réciproque les rapprocha: ils se virent souvent & se parlerent sans défiance. En un mot, ils étoient voisins sans être ennemis, chose presque aussi rare entre des Rivaux de toute autre espèce.

Chacun d'eux avoit un second, sur lequel il se reposoit de certains menus détails. L'Hermite François dur particulièrement applaudir aux soins de son jeune Disciple. C'étoit un modèle d'attachement, de zèle & d'activité. Nulle fatigue ne le rebutoit, nulle démarche ne lui sembloit pénible. A peine, cependant, paroïssoit-il toucher à sa quinzième année. Toutes les grâces de la jeunesse & de la beauté brilloient sur son visage: on l'eût pris pour l'Amour qui, par divertissement, s'étoit affublé d'un froc.

Un jour qu'il étoit absent, le Reclus Espagnol vint converser avec le Fran-

çois. Non, disoit-il à ce dernier, le chétif habit qui vous couvre, ne peut vous déguiser à mes yeux. Vous n'étiez point fait pour être ainsi vêtu, logé, couché, en un mot pour vous ensevelir dans ces montagnes. Quelque incident vous aura fait renoncer au monde. Mais songez qu'il en faut de bien cruels, ou de bien bizarres, pour justifier une telle résolution. Oh! s'il est ainsi, reprit celui à qui il parloit, je suis plus que justifié. Mais vous même quels bisarres, ou quels fâcheux incidens vous ont fait prendre une résolution toute pareille à la-mienne?

Il est vrai, repliqua l'Espagnol qui vouloit causer, & qui ne trouvoit nul danger à le faire, il est vrai que je n'étois point né pour m'affubler d'un sac, me nourrir de racines & coucher sur la dure. Il est encore vrai que je mitige en secret cette austérité apparente. Mais une foule de disgrâces & de fautes m'a rendu ce déguisement nécessaire... Oh! vos travers & vos malheurs n'ont jamais pû égaler les miens, interrompit l'autre Hermite. Vous en allez juger, ajouta l'Espagnol. Premièrement je suis marié. Et moi aussi, reprit l'Hermite François. J'aime ma femme qui me suit,

ajouta le premier : Je suis ma femme qui m'aime , repliqua le second.

L'ESPAGNOL.

J'épousai la mienne par supercherie.

LE FRANÇOIS.

On y eut recours pour me faire épouser la mienne.

L'ESPAGNOL.

Je l'aimerai toujours.

LE FRANÇOIS.

Je doute que je puisse l'aimer jamais.

Voilà effectivement , reprit l'Hermitte Espagnol , un contraste aussi bizarre que marqué. Mais voyons jusqu'ou il peut s'étendre. Je vais commencer , persuadé que vous imitez ma franchise & ma confiance.

Frère *Paul* , tel qu'on se figure ici le voir en moi , est à Madrid le Comte d'*Ol...* Ma Maison est ancienne & illustree , ma fortune assez considerable. J'ai servi mon Roi avec zèle & avec succès dans ses armées. C'étoit en Italie où la guerre se faisoit. J'y formai quelque liaison avec le Comte de C.... S.... nom qui n'étoit pas le sien propre , mais qu'il devoit à une action des plus éclatantes. Vous sçavez que c'est l'usage en Espagne de donner à un Officier qui se distingue , le nom même du lieu où il s'est distingué : récompense la plus flat-

20 MERCURE DE FRANCE.

teuse pour une âme noble. D'ailleurs, le Comte avoit par lui-même de la naissance & de la fortune : avantages qui lui en affuroient un autre bien digne d'envie. Il devoit à son retour épouser *Donna Léonor*, une des plus belles personnes de toutes les Espagnes; mais en même-temps une des plus altières. Elle semble avoir oublié cette sensibilité si naturelle à son sexe & surtout dans cette Contrée, pour emprunter toute la hauteur du nôtre. L'orgueil est sa passion la plus décidée; elle veut des esclaves plutôt que des amans. Je ne la connoissois que de nom & n'en étois pas mieux connu; comme cependant elle étoit née mon ennemie, c'est-à-dire qu'il y avoit entre ma famille & la sienne, une de ces haines héréditaires qu'on prend ridiculement soin de perpétuer dans chaque génération, j'étois loin d'adopter cette haine injuste. J'éprouvai même un sentiment bien opposé à l'aspect du portrait de *Donna Léonor*. Sa famille l'avoit envoyé au Comte en attendant qu'il pût aller prendre possession du modèle. Mais il me parut moins ébloui que moi-même, des charmes qu'étoit cette peinture. Il me sembla trop peu occupé du bonheur qui l'attendoit; loin de se li-

vrer à une joie vive & bien fondée , il étoit rêveur & mélancolique ; il ne répondoit qu'avec embarras aux questions qu'on lui faisoit sur son futur mariage. Enfin , il me donna lieu de juger qu'il ne s'y dispofoit qu'avec répugnance : découverte qui me caufoit une extrême furprife.

La guerre se faisoit avec vivacité , les rencontres étoient fréquentes & meurtrières. Le Comte fut un jour commandé pour une expédition fecrette ; je le fus moi-même pour le soutenir. Il tomba dans une embuscade & se vit enveloppé par une Troupe bien supérieure à la fienne. J'arrivai à temps pour la dégager ; mais déjà le Comte étoit bleffé , renversé de cheval fans connoiffance & prêt à être foulé aux pieds par ceux des ennemis. Je le fis fecourir , tandis que je faisois tête aux Allemans , qu'une Troupe nouvelle venoit de renforcer. Enfin , après une mêlée furieuse , l'avantage nous demeura. Je fis transporter le Comte au Quartier-Général , où les plus habiles Chirurgiens défefpérèrent de fa vie. Ce fut dans ce moment , qu'un Soldat de ma Troupe m'offrit le portrait de *Léonor*. Il l'avoit pris dans la poche d'un Soldat ennemi qui avant

d'être tué avoit eu la précaution de fouiller le Comte. L'état où étoit réduit ce dernier, & surtout l'envie de garder le portrait de *Léonor*, m'en fit suspendre la restitution. Je fis remettre la boîte parmi les effets du blessé, après en avoir détaché la miniature qu'elle renfermoit. L'indulgente Loi de la galanterie tolère aisément ces sortes de larcins. Je crus qu'elle m'autorisoit à me faire sur ce point, l'héritier du Comte ; supposé qu'il ne guérît pas de ses blessures.

Il étoit encore dans l'état le plus équivoque, lorsqu'une paix subite sépara les Armées, & que des motifs pressans me rappellerent en Espagne. Je me rendis à Séville ; c'étoit le séjour qu'habitoit *Dona Léonor*. Je parvins à la voir, mais sans me faire connoître, sans même avoir pû en être remarqué. Elle me parut encore plus belle en réalité que dans son portrait. J'en devins éperdûment épris. Mais en même-temps, je frémis des obstacles que l'antipathie de nos familles alloit opposer à cet amour.

J'essayai quelques voies de réconciliation ; toutes furent inutiles. Dans cet intervalle, le Comte de C.... S.... guéri de ses blessures, avoit été nommé Gou-

verneur d'Oran & étoit parti du fein
 de l'Italie même , pour se rendre à cette
 Ville d'Afrique. Vous sçavez que le Gou-
 verneur de cette Place ne peut s'en ab-
 senter sous aucun prétexte. Ce poste
 n'est pour lui qu'une prison honorable ,
 & le nouveau Gouverneur jugeoit *Do-
 na Léonor* très-propre à égayer cette pri-
 son. Il jugeoit bien ; mais il s'y prit
 mal. Ne pouvant agir par lui-même ,
 il choisit pour député un de ses princi-
 paux domestiques , Africain d'origine ,
 & mille fois plus intéressé que cette ori-
 gine ne le suppose. Je lui avois été utile
 en Italie , où dès-lors il servoit le Comte.
 Le hasard me le fit rencontrer comme il
 débarquoit à Cadix. Il me reconnut ,
 m'aborda , & m'apprit le sujet de son
 voyage. Il venoit , me dit-il , deman-
 der au nom de son maître , *Dona Léonor*
 à ses parens. Cette nouvelle me fit pâlir ,
 & l'Africain s'en apperçut. Il osa me
 faire différentes questions qui tou-
 tes avoient pour but & de me mar-
 quer du zèle , & de m'arracher mon
 secret. Je crus pouvoir le lui confier ; je
 lui avouai que mon trépas étoit certain
 si quelqu'autre que moi épousoit *Dona
 Léonor*.

L'Africain parut un instant rêveur ;

24 MERCURE DE FRANCE.

après quoi il ajouta, qu'il scavoit un secret pour conserver mes jours; mais que les siens seroient par là fort exposés & sa fortune perdue sans ressource. Je lui offris, pour le rassurer, ma protection, & une récompense proportionnée à ce grand service. Je ne prévoyois pas qu'il pût m'en rendre d'autres que de faire manquer le mariage qu'il s'étoit chargé de faire réussir, &, en effet, c'étoit déjà beaucoup. Mais l'Africain osa davantage. Il me proposa de me substituer à la place de son maître: chose, selon lui, fort aisée & très-excusable. Quant à moi, elle me parut & plus difficile & très-peu honnête. C'étoit néanmoins le seul expédient qui me restât. Que n'ose point un amour impétueux, à qui les moyens ordinaires manquent pour arriver à son but, &, surtout, à qui la route opposée offre un moyen sûr d'y parvenir? En effet, l'Agent du Comte étoit muni des attestations les plus claires, les plus authentiques. Il n'étoit pas possible de révoquer sa mission en doute. Ce n'est pas tout, le Comte marquoit expressément que sur la réponse de son Envoyé, il viendrait lui-même effectuer en personne l'alliance qu'il sollicitoit par un tiers. L'âge de

cc

ce rival étoit d'environ dix ans plus avancé que le mien ; mais cette différence étoit peu remarquable. Il y avoit , d'ailleurs , entre notre taille & nos traits ce rapport qui peut faire illusion à des yeux peu familiarisés avec l'objet qu'on veut remplacer ; & ce qui achevoit de rendre cette illusion facile , c'est que le Comte absent de son pays depuis vingt ans , étoit absolument inconnu à *Dona Léonor* ; il n'étoit guère mieux connu personnellement des autres parens de cette belle Espagnole. Tant de facilités me séduisirent. Ainsi nous convînmes l'Africain & moi , qu'il feroit , en effet , la demande au nom du Gouverneur ; mais qu'il substitueroit mon portrait au sien. J'y joignis même pour plus d'authenticité , celui de *Dona Léonor* auquel j'avois fait adapter une boëte toute semblable à celle que j'avois restituée au Comte. Ce que nous avions prévu arriva. La proposition du Gouverneur d'Oran fut approuvée de toute la famille de *Dona Léonor* ; & ce que je n'avois osé prévoir , mon portrait plut à cette jeune & altière beauté. Vous présumez bien que l'Agent du Comte lui écrivit d'un style à le clouer plus que jamais à son rocher. Mais tandis que ce rival , trom-

B

26. MERCURE DE FRANCE.

pé par cette lettre , regardoit sa démarche comme infructueuse , j'en recueillois hardiment les fruits.

Au bout d'un intervalle raisonnable , je me présente sous le nom du Comte , accompagné de quelques amis qui approuvoient & servoient mon stratagème. C'étoit vers le soir , & la cérémonie ne fut pas même différée jusqu'au matin. Je motivai cette extrême diligence de l'absolue nécessité qui me rappelloit à mon Gouvernement , du danger qu'il y auroit pour moi à être surpris en Espagne. Ces raisons étoient plausibles , & elles furent goûtées. Nous nous acheminâmes , sans différer , vers le Port de Cadix , où un Vaisseau nous attendoit. Une vieille tante de *Dona Léonor* , & qui l'avoit élevée , voulut s'embarquer avec elle : je ne m'y opposai pas , mais je n'y consentis qu'à regret. *Dona Padilla* , (c'est le nom de cette tante) étoit doublement mon ennemie , & par rapport à la haine héréditaire dont j'ai déjà parlé , & parce que mon père avoit refusé de mettre fin à cette haine , en épousant *Dona Padilla* : sorte d'injure qu'une femme ne peut naturellement oublier , & que celle-ci avoit toujours présente. Quoi-

qu'il en soit, nous partîmes. Le Pilote avoit le mot, & d'ailleurs, le Déroit de Gibraltar que nous passâmes, acheva de tranquilliser la vieille tante qui se piquoit de connoître la Carte. Elle ne douta plus que nous n'allassions en Afrique. Pour ma nouvelle épouse, elle étoit seule avec moi dans la principale chambre du Vaisseau, & elle ne s'aperçut ni ne s'informa de rien qui concernât le trajet que nous avions à faire. Nous continuâmes ainsi à côtoyer de loin les terres d'Espagne qu'on persuadoit à la vieille être celles d'Afrique, & nous arrivâmes à Alicant, que la tante & la nièce prirent pour la Ville dont j'étois Gouverneur. Il étoit presque nuit; circonstance qui aidait encore à l'illusion. J'avois, d'ailleurs, envoyé d'avance mes ordres par terre. Une voiture leste & commode nous attendoit au Port. Je fis traverser la Ville à mes deux compagnes de voyage & les conduisis en toute diligence à quelques lieues de là dans un Château qui m'appartient. Je voulois encore dissimuler, au moins, quelques jours; mais les soupçons de l'une & de l'autre devinrent si marqués, si pressans, qu'il fallut enfin me résoudre à

B ij

parler net. Je leur déclarai que je n'étois ni le Comte de C... S... ni le Gouverneur d'Oran : mais que mon nom valoit, pour le moins, celui que j'avois emprunté ; que je pouvois prétendre aux mêmes emplois que mon rival ; que ma fortune égaloit la sienne, & qu'à coup sûr, mon amour l'emportoit sur le sien.

Comment reçut-on votre aveu ? interrompit brusquement l'Hermitte François. On ne peut pas plus mal, répondit l'Espagnol. Je le crois reprit frère *Pacôme* (c'est le nom que s'étoit donné l'autre Cénobite.) Et pourquoi, repliqua frère *Paul*, en êtes-vous si intimement persuadé ? C'est, ajouta frère *Pacôme*, que j'ai moi-même éssuyé un pareil aveu, & que certainement je l'ai reçu plus mal encore. Mais poursuivez votre récit. Le prétendu frère le continua en ces termes :

Non, je ne puis vous exprimer la surprise où ce discours jetta & la tante & la nièce. Jusqu'à ce moment *Dona Léonor* m'avoit prodigué les marques de la plus vive tendresse. Quelle fut ma douleur de la voir désapprouver hautement mon stratagème ! Je lui protestai qu'il ne m'avoit été dicté que

par l'amour, & par l'impossibilité de pouvoir l'obtenir autrement; que j'avois un rang à lui donner, & que j'étois prêt à réparer tout ce qui dans cette affaire pouvoit pécher par la forme, puisqu'aussi bien il n'y avoit plus rien à réparer quant au fond. Je vis le moment où *Dona Léonor* alloit oublier son courroux; mais la vieille tante étoit inflexible, & l'ascendant qu'elle avoit sur sa nièce l'emporta sur celui que je croyois y avoir moi-même. Je continuai cependant à les traiter avec tous les égards possibles. Elles avoient tout à souhait, excepté la liberté de m'échapper, & même celle de faire sçavoir à leur famille l'espèce de captivité où je les retenois. D'un autre côté leurs parens les croyoient en Afrique; mais le Gouverneur d'Oran ne tarda pas à les détromper. Impatient de ne recevoir aucunes nouvelles de son député, il prit le parti d'en dépêcher un second. Celui-ci le servit plus fidèlement que l'autre, peut-être parce qu'il ne trouva pas la même occasion de le trahir. Le Comte apprit par lui une partie de ce qui s'étoit passé & devina le reste. Jugez de sa rage & de sa confusion! Ce qui achevoit de le désespé-

rier étoit de ne pouvoir fans déshonneur & fans crime s'absenter de la Forteresse qui lui étoit confiée. Il préféra enfin sa vengeance à sa fortune, demanda un successeur, l'obtint & se rendit sur les lieux pour vérifier le rapport de son nouveau confident & toute la perfidie de l'ancien.

Là il apprit tout ce qu'il desiroit & craignoit d'apprendre. On lui confirma qu'un prétendu Gouverneur d'Oran avoit épousé, & par conséquent enlevé celle qu'il se proposoit d'épouser lui-même. Il lui restoit à sçavoir quel étoit ce ravisseur, quelle route il avoit prise, quelle retraite il avoit choisie. Peut-être n'espéroit-il pas découvrir si promptement toutes ces choses; mais le hasard le servit mieux qu'il ne l'espéroit. Un Matelot qui fit avec nous le trajet de Cadix à Alicante & qui étoit de Séville, y revint : ayant oui parler du rapt de *Dona Léonor*, il dit publiquement avoir aidé à la conduire à Alicante. Le Comte, à cette nouvelle, ne consulte que sa fureur. Il se rend par terre & en poste à Alicante. Le premier objet qui s'offre à sa vue est l'Africain qui l'a trahi. Celui-ci l'ayant reconnu cherchoit à l'éviter; mais ce

fut en vain. Ta mort est certaine, lui dit le Comte en le joignant, si tu ne me détailles ton infâme trahison, & si tu ne m'introduis jusques chez ton complice. L'Africain, demi-mort de frayeur, me nomma à son ancien Maître. Le Comte fut très-surpris de trouver en moi celui qu'il cherchoit; mais il n'en fut que plus irrité. Il persista à vouloir être conduit & introduit chez moi. J'avoue que mon étonnement & ma confusion furent extrêmes en le voyant paroître. Je ne sçavois quel discours lui adresser; il me prévint. *Dom Fernand*, me dit-il, tu vois en moi l'homme du monde que tu as le plus vivement outragé. Peut-être te dois-je la vie; mais tu viens de me ravir l'honneur: la compensation n'est pas exacte. J'ai osé pénétrer chez toi sans suite & sans défiance. J'aurois pu recourir aux voies toujours lentes, & souvent peu sûres de la Justice; mais des hommes tels que nous doivent se faire justice eux-mêmes. Choisis sans différer l'instant & le lieu.

Il est trop juste, lui répondis-je, de vous donner la satisfaction que vous exigez. C'est, d'ailleurs, la seule qui soit en mon pouvoir & en ma volonté.

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Car vous n'espérez pas, sans doute, que je vous cède jamais *Dona Léonor*? Je vous ai enlevé cet objet que vous n'aimiez qu'en idée & que j'aimois réellement. J'ai emprunté votre nom pour arriver à mon but. Non que j'aie à rougir du mien & qu'il n'égle peut-être l'éclat du vôtre; mais il s'agissoit de tromper une haine injuste & implacable. J'y ai réussi par ce moyen. C'est une ruse qui est d'usage à la guerre & qui est, au moins, tolérable en amour. Quoiqu'il en soit, votre ressentiment est légitime, & me voilà prêt à vous suivre. Je l'exhortai, cependant, à prendre quelque repos, & même quelques rafraîchissemens. Il me témoigna n'avoir envie que de se battre. Je le mis bientôt à même de se satisfaire. Il fortit sans affectation; je le suivis de près; & à peu de distance de mon Château, nous commençâmes un combat des plus animés. Je n'ignorois point à quel homme j'avois affaire, & il remplit toute l'idée que j'avois eu de lui. Je l'avouerai même, je ne combattois pas sans remords. Il me blessa avant que j'eusse pu lui porter aucune atteinte. Je redoublai mes efforts & le blessai à mon tour. Deux autres blessures que

je lui fis ne purent le réduire à demander quartier. Mais, enfin; il tomba, affoibli par la perte de son sang. Je ne me permis point de désarmer un si brave homme; je m'éloignai en lui promettant un prompt secours. Ce fut, en effet, mon premier soin. Un de mes gens qui étoit Chirurgien, voulut d'abord me panser. Je m'y opposai, & le conduisis, moi-même, auprès du Comte qui avoit perdu toute connoissance. On lui mit le premier appareil sur le champ de bataille même: après quoi je le fis transporter chez moi le plus doucement qu'il fut possible. Ses blessures étoient considérables; cependant le Chirurgien jugea qu'elles pourroient n'être pas mortelles. Il reprit un peu ses sens, & je m'éloignai, tant pour ne point le mortifier par ma présence, que pour me faire panser moi-même.

Revenu entièrement à lui, le Comte demanda chez qui il étoit. J'avois défendu qu'on l'en instruisît. Il reçut pour réponse qu'il étoit en lieu de paix & de sûreté; qu'il n'eût d'autre inquiétude que de se guérir. On avoit pour lui les attentions les plus pressées, & j'avois de mon côté celle de ne point

B. v.

m'offrir à sa vue. Etonné, cependant, de ne voir paroître que des domestiques, il réitéra ses questions; & les réponses de mes gens étant toujours à-peu-près les mêmes, il soupçonna ce qu'on lui cachoit avec tant de soin. Pourquoi, demanda-t-il encore, pourquoi celui qui en use avec moi si généreusement, me croit-il moins généreux que lui? Ce discours m'ayant été de nouveau transmis, je fis dire au Comte, qu'une blessure assez considérable m'avoit jusqu'alors contraint de garder la chambre; mais que j'espérois aller bientôt m'informer en personne de sa propre situation. Cette réponse parut le satisfaire.

Il est temps de revenir à *Dona Léonor*. Elle & sa vieille tante habitoient toujours mon Château; mais la partie qu'elles occupoient n'avoit nulle communication avec le reste. Il eût été plus essentiel pour moi d'interrompre toute communication entr'elles. Mes complaisances eussent pû adoucir *Dona Léonor*, que les conseils de sa tante aigrissoient de plus en plus contre moi. Une jeune personne excuse toujours assez facilement les fautes que l'amour fait commettre; mais il n'est aucun âge

où une femme puisse oublier une injure qui part du mépris ou de l'indifférence : aussi *Dona Padilla* eût-elle voulu se venger de celle de feu mon père sur toute sa postérité.

Dona Padilla & sa nièce avoient vu des fenêtres de leur pavillon, ce qui s'étoit passé durant & après mon combat contre *Dom Tellez*. Elles ignoroient le nom de mon Adversaire, & je n'avois pas moi-même fait réflexion qu'elles pouvoient nous appercevoir dans ce moment. Je suis sûr que les vœux de *Dona Padilla* furent tous contre moi ; & ce qui m'afflige beaucoup plus, j'ignore si sa nièce ne fut pas sur ce point d'accord avec elle. Au surplus, ce combat étoit une énigme pour l'une & pour l'autre. Ce fut apparemment pour la développer, ou du moins, pour vérifier leurs soupçons à cet égard, que *Dona Padilla* me fit demander un entretien. Elle ignoroit que je fusse blessé. Je ne m'en fis pas instruire. On lui dit seulement de ma part, qu'une incommodité subite m'empêchoit de me rendre auprès d'elle. A cela près, je lui laissois la liberté de prévenir ma visite ; & , en effet, elle la prévint. Je n'appercus ni sur son front, ni dans ses discours, aucune marque de

B. vj.

haine. Elle diffimula au point que je crus que le temps & ses propres réflexions l'avoient entièrement changée. J'avoue, me disoit elle, du ton le plus véridique, j'avoue que certaine prévention héréditaire m'anima contre vous dès l'instant où vous vous fites connoître. Mais enfin j'ai senti que cette prévention étoit injuste, & que d'ailleurs ce malheur supposé étoit sans remède. J'espère avec le temps persuader la même chose à ma nièce, qui me voyant changée à votre égard, imitera bien volontiers mon exemple.

Il suffit d'aimer pour être crédule. Je ne soupçonnai aucun artifice dans ce discours. Je jurai à *Dona Padilla* une reconnaissance, un dévouement éternel. Je voulois, malgré l'état d'épuisement où je me trouvois, je voulois, dis-je, aller trouver sa nièce & lui renouveler l'offre de tout réparer, offre tant de fois renouvelée en vain. Mais *Dona Padilla* s'opposa à cette démarche, me promit d'applanir toutes les difficultés, & me laissa ivre d'espérance & de joie.

Le jour suivant y mit le comble. Je vis la tante & la nièce entrer dans ma chambre; je crus voir, dans les yeux de cette dernière, plus que l'autre ne m'avoit

promis. Dès-lors elles jouirent d'une liberté entière, de même que leur suite. Il est vrai que l'évasion d'un de leurs domestiques me donna quelque inquiétude; mais la franchise apparente de l'une & de l'autre me rassura. Je portai la confiance jusqu'à leur apprendre que l'adversaire avec qui elles m'avoient vu aux prises, étoit le Comte lui-même; qu'il étoit dans mon Château, & qu'il leur seroit libre au premier jour de lui parler. La crainte d'occasionner à celui-ci quelque révolution fâcheuse, m'empêcha seule d'avancer le moment de cette entrevue. Il convenoit, d'ailleurs, que j'eusse d'abord avec lui un entretien particulier. Lui-même desiroit me voir, & je me rendis à son invitation. Il m'adressa la parole aussitôt qu'il m'aperçut. Marquis, me dit-il, il ne peut plus y avoir de rivalité entre nous. Votre bras m'a vaincu; vos procédés me désarment; jouissez en paix du trésor que vous sçavez si bien défendre. Braye Comte, lui répondis-je, un homme tel que vous, n'a de supérieurs ni en courage, ni en générosité. Il me demanda, s'il ne lui seroit pas permis d'envisager, au moins une fois, *Dona Léonor*. J'y consentis sur le champ, persuadé que tou-

38 MERCURE DE FRANCE.

tes ses anciennes prétentions sur elle ne pouvoient plus décemment exister. Je sçavois, d'ailleurs, que *Dona Padilla* desiroit cette entrevue autant que lui-même. Aussi ne se fit-elle point trop attendre. Elle vint accompagnée de sa nièce.

C'étoit quelque chose d'assez nouveau qu'une pareille situation : j'examinai en silence & le Comte & *Dona Léonor*. Elle a tant de charmes que je ne fus pas surpris de voir mon ancien rival tout prêt à le redevenir. Il perdit & la parole & toute contenance en la voyant. Pour elle je n'apperçus presque aucune altération sur son visage, & cette extrême tranquillité rappella toute la mienne.

Je l'avoue, il n'échappa à *Dom Telez* aucun discours qui annonçât ni desir, ni espérance de sa part. Il y auroit eu de la barbarie à exiger qu'il étouffât jusqu'aux regrets. Il eut même la force de n'en témoigner qu'autant que la politesse sembloit le lui prescrire ; mais il fut moins réservé dans l'entretien que nous eûmes tête-à-tête. Il m'avoua qu'il seroit au-dessus de ses forces de me la céder si elle pouvoit encore faire l'objet d'une dispute. Avouez en même-temps, lui

dis-je , qu'il a pû être au-dessus des miennes de me la laisser ravir , pouvant me l'assurer ? Le Comte me fit un autre aveu que je n'attendois pas. Il me dit , qu'en lui enlevant *Dona Léonor* , je lui épargnois un parjure ; qu'il étoit secrètement lié en France , & que cet événement joint à ses remords , l'alloit rendre à ses premières chaînes. En attendant , il s'offrit d'être médiateur auprès de la nièce & de la tante. Ce fut lui qui m'instruisit que la première seroit bientôt apaisée , si la seconde pouvoit l'être. Je le conjurai de redoubler ses efforts auprès d'elle. Ses blessures étoient à-peu-près guéries , & son zèle pour mes intérêts sembloit s'accroître à chaque instant. Mais la haine de *Dona Padilla* étoit toujours la même.

Retiré un jour au fond de mon cabinet , j'y étois abîmé dans une rêverie mélancolique & profonde. Elle fut brusquement interrompue par le Comte. Ami , me dit-il d'un ton vif & pénétré , vous être trahi , vous êtes vendu. Une nombreuse troupe d'Alguasils assiége le Château , & leur Chef demande à vous parler de la part du Roi. C'est un trait de la vengeance de *Dona Padilla* : mais décidez promptement ce qu'il faut faire.

40 MERCURE DE FRANCE.

Faut-il résister? me voilà prêt à verser tout mon sang pour vous.

Courageux ami, lui répondis-je, votre générosité vous perdrait sans me sauver. Il nous siérait mal de résister aux ordres d'un Roi que nous avons si bien servi. Gardez-vous, reprit-il avec vivacité, gardez-vous bien d'obéir entièrement: vous êtes perdu si on vous arrête. Eh que puis-je donc faire? ajoutai-je. Vous déguiser & disparaître, poursuivit-il: je vais vous en donner les moyens; je vais me livrer à votre place & sous votre nom. Je ne suis pas plus connu de cette vile troupe que vous-même. Il sera facile de lui faire prendre le change. Il vous sera également aisé d'être instruit de ce qui se passe. J'espère que le temps & mes soins accommoderont toutes choses.

Ce conseil me donna à rêver; mais l'instant d'après je rougis de mes soupçons; d'ailleurs, considérant qu'il ne pouvoit y avoir aucun risque pour le Comte, & qu'à tout événement, je pourrois toujours venir le dégager, je consentis à ce qu'il exigeoit.

Dona Padilla, qui sans doute craignoit mon ressentiment, s'étoit renfermée dans son pavillon avec sa nièce.

Elle aidoit par-là , à notre stratagême. Aussi eut-il un plein succès. On conduisit le Comte à la Ville Capitale de Murcie. Il resta seulement chez moi jusqu'à nouvel ordre , quelques Alguazils , canaille qu'avec le secours de mes gens , il m'eût été facile d'exterminer ; mais je n'en avois aucune idée pour le moment. J'étois bien é'oigné de songer à compromettre *Dom Telléz* plus qu'il n'avoit voulu l'être. Couvert d'habits simples , après avoir donné mes ordres à mes principaux domestiques , j'allois abandonner ma maison à mon ennemie & à ses satellites ; j'allois m'éloigner , même sans chercher à voir *Dona Léonor* : le hazard vint l'offrir à mes yeux. Je la rencontrai noyée dans ses larmes & dans l'agitation la plus vive. Quand même elle ne m'eût pas reconnu , je n'aurois pu m'empêcher de me faire connoître à elle , je n'en n'eus pas besoin. Qui êtes-vous , me dit-elle avec une exclamation involontaire & qui auroit pû s'attribuer à la joie ; par quel prodige êtes-vous encore ici ? Je n'y serai pas long-temps , lui repliquai-je , vous me voyez prêt à m'exiler de ma propre demeure : vos vœux & ceux de votre tante barbare seront bientôt remplis. *Donq*

42. MERCURE DE FRANCE.

Léonor ne répondit rien, mais ses larmes continuoient à couler. Hé bien, ajoutai-je, s'il est vrai que vous ne soyez pas mon ennemie, fuyons ensemble; tout exil, tout climat me sera doux, si vous l'habitez avec moi. Non, reprit-elle en sanglottant, non, une telle démarche ne m'est ni permise, ni possible. Un Cloître austère va ensevelir ma honte & tout espoir de réunion avec vous.... A ces mots, elle s'évanouit.

J'étois hors de moi-même. J'appellai quelques domestiques. Ils accoururent & avec eux l'implacable vieille. Elle me reconnut; elle frémit & reprocha à trois Alguasils qui se trouvoient là, d'avoir manqué leur proye; ajoutant, avec des cris furieux, que j'étois *Dom Fernand*. Cet excès d'audace mit le comble à ma fureur. J'allois immoler cette mégère; un reste d'orgueil me retint; mais rien ne put m'empêcher de fondre avec rage sur les satellites qui me crioient de me rendre. Un de ces misérables tomba à mes pieds percé de coups; les deux autres firent feu en s'éloignant. Ils me manquèrent; mais en revanche, une des deux balles alla casser le bras droit à la barbare *Pardilla*. Mes domestiques accoururent en

armes. Les Archers ne se trouvant pas les plus forts , & éffrayés de ce qu'ils venoient de faire , se virent eux-mêmes obligés de se rendre.

J'ordonnai des secours à ma cruelle ennemie. Son accident jettoit sa nièce dans une désolation trop grande pour qu'il fût possible de lui parler d'autre chose. La nuit avançoit , & j'avois mille raisons d'en profiter pour mon départ. Ainsi je m'éloignai accompagné d'un seul domestique. Chemin faisant je réfléchis que l'affaire étoit devenue plus grave ; qu'il pourroit y avoir quelque danger pour *Dom Tellez*. Je ne balançai pas ; je m'acheminai vers le lieu de sa détention , résolu de me substituer à sa place. Il jouissoit d'un assez grande liberté , & j'eus celle de lui parler tête-à-tête. Mon arrivée lui causa autant de surprise que d'inquiétude ; mais je prévins les questions qu'il alloit me faire. Ami , lui dis-je , c'est trop vous compromettre & vous exposer : les circonstances ne sont plus les mêmes & je dois seul en courir les risques. Alors je l'instruisis de ce qui s'étoit passé depuis l'instant de son départ. Et c'est pour cela , reprit-il vivement , que vous devez plus que jamais vous éloigner. Les

44 . MERCURE DE FRANCE.

risques seront toujours beaucoup plus grands pour vous que pour moi. La mort de l'Alguafil & l'arrêt des autres ne font rien. En vain lui opposai-je les raisons les plus pressantes. Il ne les approuva pas plus que les premières ; & malgré toute ma répugnance , il me fallut moi-même céder aux siennes.

Mes larmes coulerent en embrassant ce généreux ami. J'érrai quelque temps d'un lieu à l'autre , toujours déguisé & toujours méconnu. Un émissaire fidèle m'instruisoit de tout ce qu'il m'importoit de sçavoir. J'appris qu'une troupe nombreuse d'Aguafils avoit de nouveau reparu chez moi ; que *Dona Padilla* , presque guérie de sa blessure , ne poursuivoit que moi seul & non ceux qui l'avoient blessée ; que mes gens étoient à-peu-près esclaves dans mon Château ; & que mon ennemie y commandoit en maîtresse. Le Comte lui-même s'est vu pris à partie par *Dona Padilla* & par ses frères. Il a eu recours au Roi qui s'est réservé la décision de ce procès bisarre. Mais vous sçavez l'espèce de maladie dont ce Monarque est attaqué depuis plusieurs mois. Il ne peut ni donner aucune audience , ni s'occuper d'aucune affaire ; & , cependant le

Comte est toujours prisonnier; *Dona Padilla* toujours implacable, *Dona Léonor* toujours ingrate, & moi toujours fugitif. Enfin, las d'errer de Province en Province, j'ai choisi ces montagnes pour asyle & cet habit pour dernier déguisement. J'en ai secrettement fait instruire mon généreux rival, & je n'apprends pas que rien en ait encore instruit mes persécuteurs. Mais avouez, ajouta l'Espagnol, qu'il en faut souvent moins pour se faire Hermite, & que de plus foibles disgraces vous retiennent enseveli dans cette Grotte?

C'est précisément ce que je n'avouerais pas, reprit l'Hermite François. Mon récit, il est vrai, sera plus court que le vôtre & moins rempli d'héroïsme; mais vous allez voir si j'ai eu de bonnes raisons pour fuir le monde, les hommes du bon ton &, sur-tout, les femmes, quelque ton qu'elles pussent prendre.

Comme il achevoit ces mots, son jeune compagnon entra pour quelque motif indifférent. Il parut l'instant d'après vouloir se retirer. Non, lui dit frère *Pacôme*, demeurez avec nous. Le récit que je vais commencer pourra

46 MERCURE-DE FRANCE.

vous être utile. On s'épargne bien des sottises quand on fait une mûre attention à celles d'autrui. Le jeune Solitaire obéit en rougissant ; & son Patron poursuivit en ces termes.

Mon nom est le Comte D..... à peine sorti du Collège où j'avois perdu huit à dix ans, j'allai en perdre à-peu-près autant à fréquenter la Cour, les cercles, & à tromper les femmes. Elles ne tarderent pas à prendre leur revanche.

J'étois fort lié avec le jeune Marquis de P.... Nous avions l'un & l'autre la même conduite, les mêmes penchans, les mêmes sociétés, les mêmes travers. Le hasard voulut encore que nous donnassions dans la même intrigue, & bientôt après dans le même piège. *Doricourt*, c'est le nom que je donnai au Marquis, me procura entrée chez *Belise*, veuve encore assez jeune pour avoir des prétentions ; mais qui les portoit un peu trop loin. Je lui plus sans le vouloir, & justement lorsque *Doricourt* ne vouloit plus lui plaire. De son côté elle ne vouloit rien perdre ; elle prétendoit garder ses anciens captifs & en faire de nouveaux. Nous nous concertâmes *Doricourt* & moi pour la trom-

per & nous y réussîmes. Elle nous croyoit rivaux & non confidens l'un de l'autre. Mais le hasard vint la tirer d'erreur. On l'instruisit de nos démarches publiques & secrètes. Elle vit, sans en pouvoir douter, que de deux amans qu'elle croyoit avoir, il ne lui en restoit pas même un. Jugez de son dépit ! Elle dissimula cependant : chose assez rare dans une femme irritée, & qu'irrite un outrage de cette espèce.

La sorte de vengeance qu'elle imagina fut aussi bizarre qu'exactement remplie.

Jusques-là le jeune Solitaire qu'on avoit contraint d'écouter ce récit, avoit laissé entrevoir beaucoup d'émotion ; mais elle redoubla à ces derniers mots. Il vouloit sortir : un nouvel ordre de son *Mentor* l'obligea de rester. Voici comme l'Hermite Comte, poursuivit son discours.

Belise avoit deux Nièces qu'elle faisoit élever dans deux couvents séparés. Elles étoient seules, & n'avoient que quatorze à quinze ans. Des Nièces de cette figure & de cet âge déplaisent toujours à une Tante qui a l'ambition de plaire ; & *Belise* les tenoit séquestrées, moins pour les empêcher de voir que d'être vues. Telle étoit, du moins, sa

48 MERCURE DE FRANCE.

premiere intention. Nous contribuâmes à la faire changer. *Belise* résolut de faire servir la beauté de ses Nièces à sa vengeance. Quiconque ne sçauroit pas jusqu'où une femme peut la porter, douteroit à coup sûr du stratagème que celle-ci mit en usage. Elle commença par exciter entre nous quelque refroidissement ; après quoi elle nous parla à chacun en particulier, d'une Nièce qu'elle faisoit élever dans tel couvent. Elle avoit ses raisons pour ne nous parler que d'une Nièce & non de deux. Je fus le premier qu'elle pria de l'accompagner dans une visite qu'elle fit à l'une d'entr'elles, c'est - a - dire à celles que *Belise* vouloit me faire connoître. Elle desiroit que j'en devîsse épris ; & dès cette premiere visite, elle dut s'apercevoir que j'en étois plus que frappé. Ces sortes de visites se multiplioient. Cependant je crus voir que la jeune personne ne les trouvoit point trop fréquentes. *Belise* ne me gênoit en rien là-dessus. Elle exigeoit seulement que j'en fisse mystère à *Doricourt* : discrétion qui me coûtoit peu. Il suffit d'aimer pour sçavoir se taire à propos ; & j'aimois déjà trop, pour ne pas redouter un rival. Ce qu'il y a de plus particulier

dans

dans cette aventure , c'est que *Doricourt* uſoit de la même circonſpection envers moi , & croyoit avoir les mêmes raiſons d'en uſer ainſi. *Belife* l'avoit introduit auprès de ſon autre nièce, en ſe gardant bien de lui parler de la première. D'ailleurs , la ſeconde avoit aſſez de charmes pour qu'on ne s'inſormât point ſi elle avoit une ſœur. Elle plut à *Doricourt* , & ce qui prouve beaucoup plus , ſurtout dans un petit-maître , elle lui ôta toute envie de plaire à d'autres , toute envie de publier qu'il lui plaiſoit. Nous nous félicitons chacun à part & de notre découverte , & de notre prudence. Nous crûmes , ſurtout , l'avoir portée fort loin un jour que le hazard nous réunit en particulier , *Doricourt* & moi. Eh bien , Comte , me dit-il , où en es-tu avec *Belife* ? C'eſt à moi , répondis-je , à te faire cette queſtion ; vous êtes trop ſouvent enſemble pour qu'on puiſſe vous y croire mal. Ma foi , mon cher , reprit-il d'un ton à demi ironique , je trouve à cette femme des reſſources prodigieuſes dans l'eſprit. J'ai tant vu d'*Agnes* m'ennuyer , que j'en reviens à l'expérimentée *Belife*. C'eſt bien penſé , repliquai-je à-peu-près ſur le même ton ; j'ai moi-même quelques

C

vues sur son expérience. Ainsi notre rivalité ne fera bientôt plus un jeu. Soit, ajouta *Doricourt* ; il faut en courir les risques. Nous joignîmes à ce persifflage beaucoup d'autres propos équivalens ; & nous nous quittâmes fort contents de nous-mêmes , & très-disposés à nous divertir aux dépens l'un de l'autre.

Celle qui réellement se jouoit de nous deux alloit à son but sans s'arrêter. Elle vit que nous étions trop vivement épris pour n'être pas facilement trompés. Elle eut de plus recours à l'artifice pour nous faire courir au piège qu'elle nous tenoit. Ce fut encore à moi qu'elle s'adressa d'abord. Ma nièce, me dit-elle un jour, se dispose à partir pour l'Espagne

Pour l'Espagne ! m'écriai-je , avec une surprise douloureuse ! oui , répondit-elle avec un sang froid étudié ; ce Royaume fut la patrie de son père qui n'est plus ; sa mère elle-même est morte au monde, & m'a laissé un absolu pouvoir sur la destinée de sa fille. Je l'interrompis encore par de nouvelles questions , & elle entra dans de plus grands détails ; mais je dois vous les épargner. Il vous suffira d'apprendre en bref que le père de *Lucile* , Espagnol de naissance , avoit séjourné quelque temps à Paris ; qu'il y épousa secrètement la sœur de *Belise* ;

qu'obligé de quitter subitement la France avant que d'avoir pu faire approuver son mariage à sa famille, il ne put emmener avec lui ni son épouse, ni une fille qu'il en avoit eue & qu'on faisoit élever secrètement; qu'au bout de quelque temps on apprit la nouvelle de sa mort; que sa veuve ne se croyant plus à temps de déclarer son mariage, avoit cru devoir renoncer au monde & s'étoit enfermée dans un cloître. Tel fut en gros le récit de *Belise*. Il étoit sincère, excepté qu'au lieu d'une fille, sa sœur avoit donné le jour à deux. Elle ajouta que la famille de feu son beau-frère, instruite de l'existence de *Lucile* & touchée de son état, se dispoisoit volontairement à la reconnoître; mais qu'elle exigeoit que *Lucile* passât en Espagne, d'où jamais, sans doute, elle ne reviendroit en France.

Je frémis à ce discours; je me jettai aux pieds de *Belise* & lui fis l'aveu de ce que je ressentois pour sa charmante nièce. Elle en parut surprise, & encore plus satisfaite. J'augurai bien de cette joie, parce que j'en ignorois la vraie cause. Il est fâcheux, me dit-elle, que vous ayez tant tardé à vous expliquer; j'aurois pu faire pour vous il y a quel-

52 MERCURE DE FRANCE.

ques jours, ce qui n'est plus en mon pouvoir actuellement. Eh, pourquoi? lui demandai-je avec vivacité. Parce que l'Ambassadeur d'Espagne, presse le départ de ma nièce..... Et depuis quand?..... Depuis hier. Ah! repris-je avec transport, souffrez que j'épouse *Lucile* dès aujourd'hui. Doucement, doucement, repliqua *Belise* en souriant; ces mariages impromptus sont pour l'ordinaire peu solides; & d'ailleurs, que diront nos Espagnols? Mon nom, ajoutai-je, est d'un ordre à figurer à côté des plus grands noms d'Espagne; ma fortune est au-dessus de la médiocre; la destinée de votre nièce dépend encore de vous: daignez combler le bonheur de la mienne. Il faut donc, reprit-elle, sans négliger les précautions, user de diligence, afin que je puisse supposer avoir été prévenue trop tard. C'étoit souscrire à ma demande, & je ne m'occupai plus que du bonheur dont j'allois jouir.

Durant ce temps *Belise* employoit auprès de *Doricourt* les mêmes artifices & avec le même succès. Il eut aussi peu de défiance & autant d'empressement que moi-même; & trois jours après toutes les difficultés furent applanies,

tous les arrangemens préliminaires effectués. *Belise* employa cet intervalle à préparer la scène cruelle & bizarre qu'elle vouloit nous faire éssuyer. Sans faire part de ses vues à personne, pas même à ses nièces, elle les fit troquer de demeure, c'est-à-dire, qu'elle transféra l'une à la place de l'autre. Il y avoit entr'elles cette ressemblance de famille assez ordinaire, & cette égalité de charmes assez rare entre sœurs. Circonstance qui aida encore au stratagème de leur tante. Cette perfide avoit eu soin de nous persuader, & toujours chacun à part, que ce mariage devoit être fait à bas bruit & presque à la dérobée. Le mien se fit à une heure du matin, & celui du Marquis à deux. Notre impatience seconda les vues de la perfide *Belise*; & j'étois déjà l'époux de la sœur de *Lucile*, que je croyois encore l'être de *Lucile* même. Certains discours que me tint ma nouvelle épouse, me parurent cependant incompréhensibles. J'avois moi-même quelques idées que je ne concevois pas. l'instant de les éclaircir approchoit. Nous nous rendîmes à l'appartement de *Belise*. Comment vous exprimer mon étonnement ! Le premier objet qui me frappa fut *Lucile*

54 MERCURE DE FRANCE.

assise à côté du Marquis. Il ne fut pas moins étonné de reconnoître *Sophie* dans celle que je conduisois par la main. Un cri perçant nous échappe à tous deux à la fois. *Sophie & Lucile* en jettent un semblable & s'évanouissent. Je cours à *Lucile* & le Marquis à *Sophie*. Elles reprennent enfin connoissance, mais ce fut pour paroître encore plus agitées. Une sombre horreur nous pénétroit tous, & nous ôtoit la force d'entrer en explication. Pour y mettre le comble, *Belise* entre avec un air moqueur & satisfait. Elle prévint nos justes reproches. Enfin, je suis vengée, s'écria cette femme abominable; je suis vengée & vous êtes punis: j'ai fait de vous un exemple digne de corriger tous vos semblables des vaines tracasseries & de la fatuité. Vous m'avez sçu jouer; & j'ai pris ma revanche. Puissiez-vous sentir tout le ridicule de votre situation!

Peu s'en fallut que je ne cédaſſe à l'impétuoſité de ma fureur. Il en eût coûté la vie à celle qui la provoquoit avec tant d'audace. Le Marquis reſtoit pétrifié: *Sophie & Lucile* fondoient en larmes. Leur cruelle tante reprit ainſi la parole. Ces deux jeunes victimes de ma vengeance n'en ſont point les com-

plices. Leur naissance est telle que je vous l'ai fait connoître ; mes biens seront même un jour pour elles. Croyez-moi donc l'un & l'autre ; subissez paisiblement votre destinée. Elle ne peut longtemps être à charge à des hommes de votre caractère. Je vous épargne le ridicule d'aimer vos femmes.

Je frémissais de voir cette perfide jouer à l'épigramme dans un pareil moment. *Doricourt* y repliqua par quelques traits sanglans ; il m'en échappa quelques-uns à moi-même ; mais bientôt j'eus regret de m'avilir ainsi : c'étoit, d'ailleurs un mal sans remède. Ce qui acheva de m'adoucir un peu fut de voir *Sophie* à mes pieds me conjurer avec sanglots, avec larmes, de ne point la livrer à l'opprobre & au désespoir. Une jeune Beauté a bien du pouvoir quand elle pleure & s'humilie jusqu'à ce point. J'étois ému, attendri : je jettai involontairement les yeux sur *Lucile* & je la vis dans la même situation que *Sophie* ; je la vis aux pieds de *Doricourt*. Quel affreux coup d'œil ! & que devins-je à cet aspect ! *Doricourt* parut lui-même frémir de voir *Sophie* à mes pieds ; & sans doute *Sophie*, & sans doute *Lucile*, éprouvoient en elles-mêmes des mou-

56 MERCURE DE FRANCE.

vemens tous semblables, des combats non moins horribles. Je tire le rideau sur une situation trop difficile à peindre.

Nous relevâmes les deux suppliantes ; après quoi je sortis & *Sophie* me suivit, plutôt que je ne l'emmenai. Il en fut de même de *Lucile* à l'égard du Marquis. Un mois s'écoula, durant lequel nous nous vîmes assez peu, & toujours avec les mêmes regrets. Je dois cependant l'avouer, *Sophie* me parut céder assez facilement à la nécessité. Je n'ai rien remarqué de sa part qu'il soit possible d'attribuer à aucune répugnance pour moi. Bientôt même je crus y voir un attachement réel ; mais l'image de *Lucile* m'étoit toujours présente. Je résolus de quitter les lieux qu'elle habitoit ; je partis avec *Sophie* pour une de mes Terres située en Languedoc. J'y appris au bout de quelques mois que *Lucile* avoit succombé à sa langueur, & que *Doricourt* devenu veuf, oublioit qu'il eût jamais été époux. Pour moi, ne pouvant pas plus m'accoutumer à l'être en Province qu'à Paris, & la Paix ne me fournissant aucun objet de distraction, je pris le parti d'abandonner furtivement ma Terre & de venir habiter ces lieux escarpés. Je

n'instruisis personne de mon dessein & *Sophie* moins encore que tout autre. Je me bornai à lui laisser par écrit certaines règles de conduite, avec un pouvoir absolu de diriger tous mes biens à sa volonté. J'ignore l'usage qu'elle fait & de ce pouvoir & de mes conseils, & de la liberté que je lui laisse. Je l'estime & la plains. C'est tout ce que mon cœur peut faire de plus pour elle, & certainement ce n'est pas assez.

En parlant ainsi, le faux *Hermite* s'aperçut que le jeune frère qu'il avoit contraint de l'écouter, fondeit en larmes & sembloit prêt à s'évanouir. Comment donc ! lui, dit-il, je ne croyois pas avoir fait un narré si pathétique. Mais lui-même perdit toute contenance en examinant le jeune Solitaire de plus près. Que vois-je ! s'écria-t-il, est-ce vous, infortunée *Sophie* ? Vous que je suis, que j'abandonne & qui venez me chercher jusques dans cette solitude ? *Sophie* (car en effet c'étoit elle) tomba à ses pieds pour toute réponse. Elle voulut parler ; ses soupirs & ses sanglots lui couperent la voix. Le Comte la releva en l'embrassant, & laissa lui-même échapper quelques larmes. L'admiration, la pitié, peut-être aussi un com-

C v

mencement de tendresse, pénétraient & agitoient son âme. Il demanda à *Sophie* comment elle avoit pu découvrir le lieu de sa retraite ? Ce n'a été, reprit-elle, qu'après les recherches les plus constantes & les plus pénibles. Quelqu'un que le hasard avoit instruit de votre métamorphose, me fit part de sa découverte, & j'en profitai sur le champ.... Que vous êtes heureux ! dit alors l'Hermite Espagnol à son confrère, & que je serois heureux moi-même si l'ingrate *Léonor* vouloit imiter l'aimable & tendre *Sophie* !

A l'instant même il aperçoit plusieurs personnes qui dirigeoient leurs pas vers la solitude escarpée. Il y avoit parmi cette troupe quelques femmes voilées, & l'une d'entr'elles étoit conduite par le Comte de C... S... Que vois-je ? dit alors le Marquis d'Ol... ah puissent mes soupçons se vérifier ! En parlant ainsi, lui-même s'avançoit vers le Comte, qui eut peine à le reconnoître sous son déguisement. Quittez, lui dit ce dernier, en l'embrassant, quittez ce ridicule attirail. Vos périls & vos malheurs sont passés. Le Roi vous rend sa bienveillance, *Dona Léonor* sa tendresse, & ce qui vous étonnera beaucoup plus,

Dona Padilla met fin à sa haine....
 Ciel ! s'écria le faux Hermite , un si
 heureux changement est il possible ?
 En croirai-je votre récit ?... Croyez-en
Dona Léonor même , dit cette belle Es-
 pagnole en se dévoilant , & mouillant
 de ses larmes une des mains que son
 époux lui présentoit ; croyez qu'en me
 déclarant votre ennemie , j'ai toujours
 fait une horrible violence à mon cœur.

La joie du Marquis étoit à son com-
 ble. On entra dans la cabane de l'Her-
 mite François , que l'Espagnol fit d'a-
 bord connoître pour ce qu'il étoit réel-
 lement. Que ne vous dois-je point ,
 mon cher Comte , disoit le Marquis à
 son ancien rival ! votre générosité ne
 s'est point démentie : elle seule pouvoit
 me tirer du précipice où m'avoit jetté
 mon imprudence. J'ai fait ce que j'ai
 pû , reprit le Comte ; votre bonne for-
 tune a fait le reste. Le Roi , informé
 par moi-même de toute l'avanture , l'a
 trouvée des plus singulières. Les Loix
 étoient contre vous ; mais il m'a laissé
 juge des Loix. Vous voyez que la dé-
 cision n'a pû que vous être favorable.
 C'eût été cependant peu de chose en-
 core , si *Dona Padilla* & sa charmante
 nièce eussent persisté à vous être con-

traires. Les larmes de *Dona Léonor* ont fléchi cette parente si long-temps inflexible. Vous n'avez plus d'ennemis, & vous retrouvez une épouse qui vous aime. Pour moi, ajouta le Comte en soupirant, je vais passer en France où j'eusse pû jouir autrefois d'un pareil avantage; mais je n'ose ni ne dois l'espérer désormais. Une absence de dix ans, un abandon de ma part aussi entier qu'inexcusable, le honteux projet de manquer à ma foi jurée & reçue, en voilà plus qu'il ne faut pour m'avoir banni du cœur de la tendre *Orphise*.

Ce nom fit jeter à *Sophie* un cri perçant & qui étonna toute l'assemblée. Depuis l'instant de l'arrivée du Comte de C... S..., cette jeune Française toujours travestie, n'avoit cessé de l'envisager avec une attention mêlée de saisissement; mais au nom d'*Orphise*, tous ses doutes parurent éclaircis. Elle vint toute en larmes embrasser les genoux du Comte. Est-ce vous *Dom Tellez*? lui dit-elle en sanglotant, est-ce vous, mon père! ah! la nature me parle trop vivement pour vouloir me tromper. Dix ans d'absence n'ont pû effacer vos traits de mon souvenir; ils me sont toujours présents, malgré l'âge tendre où je reçus

vos adieux paternels. Daignez vous-même reconnoître une de vos filles, l'infortunée *Sophie*.

Il seroit difficile d'exprimer tout ce qui se passoit alors dans l'âme du Comte. Quoi ? vous ma fille ! s'écrioit-il en la relevant & la pressant avec tendresse ; vous dans ces lieux , & sous cet extérieur ! Que signifie cette étrange métamorphose ?

On lui en expliqua le motif en peu de mots. L'époux de *Sophie*, à qui elle devenoit plus chère d'un instant à l'autre, apprit à son Beau-père (car en effet c'étoit lui) qu'avant même son arrivée, leur départ de cette solitude étoit résolu, leur réunion décidée. Et *Orphise*, s'écria de nouveau le Comte de C.... S...., *Orphise* est-elle encore en état, ou dans le dessein de me pardonner ? Son Gendre lui répond qu'*Orphise* existe encore, & existe pour lui ; mais que depuis son départ, elle s'est entièrement dérobée au monde. Ce discours ne fit qu'accroître le desir qu'avoit son époux de se réunir à elle ; & comme chacun dans cette assemblée avoit ses motifs d'impatience, on se hâta réciproquement d'abandonner le double Hermitage. Les deux Hermites ne se quitterent qu'avec

62 MERCURE DE FRANCE.

de vifs regrets, & beaucoup de promesses de franchir souvent les Pyrénées pour se revoir. Ce qui arriva plus d'une fois par la suite. Il arriva aussi que ceux d'entre ces époux qui s'étoient crûs d'abord trompés, en rendirent grace au hazard; que les deux tantes parurent avoir tout oublié, & moururent de rage en moins de six mois; & que chacun des trois couples répétoit à part en se félicitant: *Peut-être nous aimerions-nous moins, si nous nous fussions aimé toujours.*

Par M. DE LA DIXMERIE.

LA CONVALESCENCE

D'EUPHÉMIE.

ELLE se leve enfin des ombres de la mort.
Cette femme adorée, aimée avec transport,
De l'amitié le suprême Génie,
Et par l'Amour & la Vertu d'accord,
De tous les attraits embellie,
De ce monde charmé la Vénus Uranie,
EUPHÉMIE a dompté la colère du sort!
Elle a rouvert ses yeux à la douce lumière!
Les Plaisirs ingénûs, les Amours innocens
Marquent devant ses pas sa nouvelle carrière,
Et la sèment des fleurs d'un éternel Printemps.
Un nouveau jour se luit; *Atropos adoucie*:-

A repris de tes jours le tissu précieux ;
 Et sur cette trame chérie
 Va verser tous les dons de la Terre & des Cieux...
 Objet d'allarmes éternelles
 Tu ne sçauras jamais nos craintes ; nos tourmens ;
 D'un cœur qui partageoit tes souffrances mortelles,
 Les horribles déchiremens.
 J'ignorois tes périls ; ton image charmante
 Remplissoit tous mes sens ; jusques dans le sommeil,
 Ton image me suit ; & c'est à mon réveil
 La première qui se présente.
 Je me disois dans un songe flatteur
 Dont la vérité même eût avoué l'erreur :
Euphémie est d'un Dieu le plus parfait ouvrage ;
Euphémie est d'un Dieu la plus céleste image.
 Son éclat s'embellit de la simple candeur ;
 Les Grâces à l'envi brillent sur son visage ;
 Et les vertus respirent dans son cœur :
 Elle connoît l'amitié pure
 Dans un âge trompeur & trompé tour-à-tour ,
 Où l'on ne connoît que l'amour ,
 Elle ainte sans foiblesse & plaît sans imposture ;
 Toujours la même aux yeux du Sentiment ,
 Pour le goût toujours différente ,
 A-la fois vive & tendre , & naïve & piquante ,
 Elle montre sans ornement
 La sagesse sublime & la beauté touchante....
 Qui la connoît , doit l'aimer constamment.
 Une lugubre voix , la voix de la mort même ,
 Vient m'arracher à ce sommeil si doux.

64 MERCURE DE FRANCE.

J'apprends , Dieux ! que tout ce que j'aime

Est l'objet de votre courroux

Qu'*Euphémie* en un mot , d'un mal subit atteinte.

J'accours , je volé à toi . . . mes yeux cherchent tes
yeux ;

Dans mon sein agité ma voix retombe éteinte . . .

Je te vois . . . la clarté s'enfuyoit de ces lieux , . .

Je vois sous les couteaux du farouche *Esculape*

Jaillir ton sang ! . . tout le mien s'est glacé ;

C'est mon flanc même que l'on frappe ;

Je sens mon cœur de mille traits percé.

Tremblant d'ouvrir mes yeux appesantis de larmes

Sur ton sort . . . & pourtant brûlant de l'éclairer ;

Craignant de trop savoir , & de trop ignorer ,

Emporté , déchiré d'allarmes en allarmes ;

Quelquefois embrassant ce fantôme flatteur ,

L'espoir , du malheureux le seul consolateur ,

L'espoir , de qui bientôt la lueur expirée

Me replongeoit au sein d'une plus sombre horreur

Et me montrait ta perte , ô ciel ! plus assurée !

Avec toi chaque instant à mon dernier soupir ,

M'enfonçant avec toi dans la tombe effroyable :

Tel étoit mon tourment . . . torture inexprimable !

Devois-je croire encor qu'on pouvoit plus souffrir ?

Oui ! je te vois ouvrir ta paupière charmante

Pour contempler un ami malheureux :

Tu me dis d'une voix mourante ,

Tu me dis . . . c'en est fait , recevez mes adieux !

N'accusons point du Ciel la sagesse profonde . . .

Ô mon ami ! vivez pour être utile au monde ,

Pour vos parens . . . hélas ! mes derniers vœux
Sont que ce juste Ciel vous rende plus heureux.
Eh ! ne vaut il pas mieux qu'il termine ma vie ,
Que d'avoir sur la vôtre étendu ses rigueurs ?
L'amitié même en vous m'auroit été ravie . . .

Consolez-vous du trépas d'*Euphémie* :

Parlez-en quelquefois , mais sans verser de
pleurs . . .

Pour moi , s'il m'est permis d'emporter des ardeurs
Que l'innocence justifie ,

De mon ami , du modèle des cœurs ,

J'aurai toujours l'âme remplie . . .

Ces mots à peine prononcés ,

Mots qui dans mon esprit vivront toujours tracés ,

Tu me tends une main tremblante :

J'y porte avec ma bouche une âme défaillante . . .

D'un fardeau de douleurs mes sens appesantis

Dans un sommeil de mort tombent anéantis . . .

Je fors de cette nuit . . . Je vois quelques amis

Qui m'avoient transporté loin d'un spectacle horri-
ble :

Mes regards , tout mon cœur en ce moment ter-
rible

Volent sur leur visage ; avidement j'y lis . . .

Dans leurs traits , dans leurs yeux , je cherche l'es-
pérance ! . . .

Eh bien est-elle ? . . . mieux . . . dans leurs bras je
m'élançe ;

O mes amis ! . . . ô Ciel ! . . . elle vivroit ! . . .

66 MERCURE DE FRANCE.

Ciel ! ta bonté me la rendroit ! . . .

Dieu Tout-Puissant achève ton ouvrage ;
Toi qui tiens l'existence & la mort dans tes mains,
Conserve ton image aux regards des humains.
Eh, qui pourroit t'offrir un plus touchant homma-
ge ? . . .

Déjà pour moi les jours devenoient plus sereins ;
Tout flattoit mes souhaits . . . cependant ma ten-
dresse

S'inquiétoit & s'allarmoit sans cesse.

Qui sçait aimer , craint aisément :
Un ami d'*Euphémie* a l'âme d'un amant.

J'implorois à chaque moment,
Le Ciel qui de la mort dissipoit le nuage . . .
Enfin , chère *Euphémie* , il nous a tous sauvés ;
Il a calmé les fers , il a chassé l'orage ;
Des soleils radieux sur toi se sont lavés . . .
De la tendre amitié goûte bien tous les charmes ;
Qu'une joie innocente efface nos allarmes ;
Qu'aujourd'hui le plaisir , le plaisir si touchant
De te voir , d'épancher dans ton sein renaissant :

Tous les transports du plus pur Sentiment

Fasse lui seul couler nos larmes !

Puissent ces pleurs si chers , d'intérêt dépourvus ,
Que le terrestre amour , les sens n'ont point souil-
lés ,

Lorsque du sort mortel tu subiras l'outrage ,
Aller chercher ton cœur sous les glaces de l'âge
Et mêler leurs douceurs à tes réflexions !

Une autre qu'*Euphémie* à cette sombre image
 Repousseroit mes austères crayons ,
 Mais on peut parler de vieillesse ,
 Offrir les vérités de l'arrière-saison
 A qui n'estime la jeunesse ,
 Q'autant qu'elle a de force à suivre la Raison.
 De ton âme toujours nouvelle
 Conserve les trésors , les attrait si puissans.
 Tes durables appas , d'un vrai lustre éclatans ,
 De l'avidé vautour qui dévore les ans ,
 Braveront la faim éternelle.
 Il peut dans sa fuite cruelle
 Emporter les faux agrémens :
 Mais la vertu s'affermir sur son aîle ;
 Et l'amitié pure & fidelle
 Est la beauté de tous les temps.

LE RÉVEIL CHAMPÊTRE.

L'AURORA avec ses doigts de rose
 Ouvroit sur l'horizon la barrière du jour ,
 Quand le jeune *Daphnis* éveillé par l'amour
 Qui chez lui jamais ne repose ,
 A l'objet de ses vœux alloit faire la cour.
 La Nature étoit languissante
 Et les approches du Soleil
 Faisoient voir d'un beau jour la lumière naissante ,
 Semblable au doux éclat qu'*Iris* à son réveil.

68 MERCURE DE FRANCE.

Répand sur les amours dont la troupe galante
L'amuse mollement dans les bras du sommeil.
Le repos n'est pas long sous une telle escorte ,
Les enfans de *Cythère* en sont les ennemis ,
Et l'impatiente cohorte
Déjà battoit aux champs & réveilloit *Iris*.
Ils la mènent sur le rivage ;
Ils l'amusent par mille jeux ;
Et sous l'appas trompeur d'un simple badinage,
Dans le fond de son cœur ils abusent leurs feux,
Elle cherche *Daphnis* , & *Daphnis* se présente :
Elle le reçoit en amante.
Tous deux assis sur le gazon,
S'observent tendrement , soupirent ,
Et soupirent à l'unisson.
Les amours malins en sourirent ,
Leur montrent un jeune Pinçon
Qui près d'une aimable Fauvette ,
Chantoit les doux transports d'une flâme parfaite...
Respectons ces amans livrés à leurs desirs.
Et vous tristes censeurs des amoureuses flammes,
Si vous condamnez leurs plaisirs ,
C'est que le vrai bonheur n'est point fait pour vos
âmes.



M A D R I G A L.

JE cherche à faire une maîtresse ;
 Voila ce qui me rend rêveur :
 Car je voudrois esprit , sagesse ,
 Beauté complete & tendre cœur.
 Depuis que je vous vois , *Thémire* ,
 Trois de mes vœux sont bien remplis ;
 Mais vous seule pouvez me dire ,
 Si les quatre sont accomplis.

 COUPLETS à Madame * * *.

Sur l'AIR : *Que ne suis-je la fougère* &

QUOI ! d'abjurer ton Empire,
 Amour , tu m'ôtes l'espoir.
 Rien de tout ce qui respire
 Ne peut donc fuir ton pouvoir &
 J'avois dans l'indifférence
 Sauvé mon cœur de tes traits ;
Lisette par sa présence
 L'en a percé pour jamais.

Le matin dans la prairie ,
 Comme on voit s'épanouir
 Une fleur tendre & chérie

70 **MERCURE DE FRANCE:**

Sous les ailes du zépher ;
Sous les doigts de la Nature
Lifette voit chaque jour ,
Eclorre pour sa parure
Tous les trésors de l'Amour.

L'éclat dont brille l'Aurore
Cède à l'éclat de son teint.
La rose ne se colore
Que pour mourir sur son sein
En vain le Printemps étale
Mille beautés sur ses pas ;
Parmi nos champs rien n'égale
La fraîcheur de ses appas.

Dans sa bouche est l'innocence ,
Dans ses yeux est la candeur ;
Son maintien est la décence ,
Son esprit est la douceur.
Heureux celui dont la flâme
Allumera les desirs ,
Qui porteront dans son âme
Le sentiment des plaisirs !

Si la fatale puissance
D'un sort armé de rigueurs ,
Me fait loin de sa présence
Languir au sein des douleurs ;
Son image retracée

Par le pinceau des amours,
Occupera ma pensée
Jusqu'au dernier de mes jours.

Lorsque pour toute ma vie,
Amour, je suis sous ta Loi ;
Pour ma liberté ravie
J'attens un gage de toi.
Fais qu'un regard de *Lisette* ;
Soit l'aurore du bonheur ,
Que ta gloire satisfait
Promit à mon tendre cœur.

Par M. D...

*V E R S à M. P . . . pour le jour de
S. Joseph sa Fête.*

CHÉR Ami, dans ce jour de Fête
Reçois cette humble violette,
Le symbole de la candeur.
De mes fleurs elle est la plus belle,
Et la plus digne de ton cœur :
Je n'ai pas trouvé d'immortelle.

RÉPONSE à M. D . . .

Cher Ami, tu connois mon cœur,
Ton Bouquet en est l'interprète ;
De ta part une violette

72 MERCURE DE FRANCE.

Me flatte plus qu'une autre fleur,
Elle est de mon cœur le modèle,
La seule fleur digne de moi,
Mais je te laisse l'immortelle,
La seule fleur digne de toi.

Par M. DE CAIX.

*DIALOGUE entre ALCINOUS & un
FINANCIER.*

LE FINANCIER.

AVOUEZ que vous futes heureux
qu'*Homère* ait daigné chanter votre pré-
tendue magnificence ?

ALCINOUS.

Que signifie ce langage ! N'ai-je pas
été le Prince le plus magnifique de mon
temps ?

LE FINANCIER.

Il falloit être aussi pauvre qu'un Roi
d'*Itaque* pour admirer d'aussi minces ri-
chesses.

ALCINOUS.

Qui donc êtes-vous , pour en parler
ainsi ? fûtes-vous Roi de *Memphis* , ou
de *Babylone* ?

LE FINANCIER.

Je ne fus que l'un des Recepteurs d'un
Monarque

Monarque dont la demeure pourroit à juste titre émerveiller plus d'un *Ulyffe*, & les vertus occuper plus d'un *Homère*.

A L C I N O U S.

Quoi ? un Traitant (car je crois que c'est là le mot) osera faire assaut de luxe avec moi ?

LE FINANCIER.

Mon cher Souverain de *Phéacie* (car vous sçavez qu'ici l'on se parle sans façon) apprenez que le moindre de ces *Traitans* peut surpasser en richesses un Roi des temps héroïques.

A L C I N O U S.

Voilà un grand mot qui sort de votre bouche... Connoissez vous bien les tems dont vous parlez ? *Homère* lui-même vous est-il bien connu ? Il me semble que vos prédécesseurs ne sçavoient que chiffrer.

LE FINANCIER.

Tout change d'un siècle à l'autre. Aujourd'hui plusieurs de mes pareils peuvent lire *Homère* dans sa langue. D'autres même composent dans la leur des ouvrages qu'ils ne donneroient pas pour *l'Iliade* & *l'Odyssée*.

A L C I N O U S.

Ils ont donc admiré, ainsi que vous, ces portes, ces chambranles, ces an-

D

74 MERCURE DE FRANCE.

neaux, ces chiens, ces esclaves d'or & d'argent, & tant d'autres merveilles qu'*Homère* dit avoir décoré mon Palais.

LE FINANCIER.

Je ne vois dans toutes ces choses, que de l'or en barre & en masse ; genre de spectacle où un Financier pourroit l'emporter sur plus d'un Potentat. La vraie magnificence ne consiste point dans ce vain étalage ; mais bien à prodiguer l'or pour acquérir certains ornemens de caprice.

ALCINOUS.

Eh, quels ornemens ?

LE FINANCIER.

Par exemple, des Vases, des Pagodes, des Magots, des Peintures, &c.

ALCINOUS.

J'entends. C'est-à-dire qu'il n'existe parmi vous ni arts ni industrie, & que c'est un tribut que vous payez à celle des Chinois.

LE FINANCIER.

C'est tout le contraire. Nos Artistes produisent des chefs-d'œuvres qu'on admire en passant, selon l'usage. De plus, ma Nation est assez fertile en productions fantastiques pour ruiner toutes les Nations de l'Europe & de l'Asie : ce qui lui réussit à l'égard de quelques-

unes. Quant à elle, sa méthode est de rendre cette espèce de tribut aux Chinois, qui jusqu'à présent ont eu celle de ne le rendre à personne.

ALCINOUS.

Ce trait seul fait leur éloge : ils s'en tiennent au solide, & ma conduite fut leur exemple. Mes richesses étoient des richesses réelles.

LE FINANCIER.

Peut-être le bon *Homère* en parle-t-il un peu en aveugle. Autrement vous eussiez bien fait de substituer à vos esclaves, des esclaves naturels qui eussent épargné à la Princesse votre fille le soin de laver elle-même ses robes & celles de ses frères.

ALCINOUS.

Quoi ? vos femmes ne prennent-elles pas le même soin ?

LE FINANCIER.

Les esclaves de leurs esclaves dédaigneroient de le prendre. J'aime aussi beaucoup à voir la Reine, votre auguste épouse, filer sa quenouille depuis le point du jour jusques long-temps après le crépuscule.

ALCINOUS.

Ne faut-il pas qu'une femme s'occupe ?

D ij

LE FINANCIER.

Oh, les nôtres ne sont pas inutiles.

ALCINOUS.

Apparemment que leurs travaux sont plus importans que ceux qui captivoient ma chère *Arété*.

LE FINANCIER.

N'en doutez pas. Ce sont elles qui représentent, qui tiennent le jeu, la table & le peu de conversation qui est aujourd'hui d'usage. De là, elles vont se montrer au Spectacle, y faire des nœuds, juger la Pièce, protéger ou dénigrer l'Auteur. Ce sont elles aussi qui dispensent aux gens de Lettres les fortunes, les honneurs, les réputations, le rang, l'estime & jusqu'au ridicule.

ALCINOUS.

Leur crédit fut moins étendu parmi nous. J'eus cependant beaucoup d'égards pour ma chère *Arété*, qui eut pour moi celui de n'en abuser jamais.

LE FINANCIER.

De quoi pouvoit abuser une Reine, dont la fonction journalière étoit de siffler ? Vous-même, quels pouvoient être vos plaisirs.

ALCINOUS.

J'en eus de plus d'une espèce. J'ai mai la bonne chère, la musique, la

danse. *Homère* a dû vous instruire de mes goûts. Ne me représente-t il pas quelque part , *assis à table comme un Dieu*?

LE FINANCIER.

Il me semble que les repas de l'Olympe durent être différens des vôtres ; ou *Comus* , à coup sûr , étoit mauvais cuisinier.

ALCINOUS.

Quoi donc ? n'ai-je pas traité splendidement le sage *Ulysse* , mon hôte ?

LE FINANCIER.

Ulysse trouva chez vous de quoi assouvir sa faim dévorante. Lui-même n'étoit pas accoutumé à des festins plus délicats. Mais quel est le *sou-traitant* , qui voudroit s'accommoder de pareils mets ? Le dos d'un bœuf , d'un veau , d'un mouton , d'un porc , servi tout entier devant un convive , n'étoit-il pas bien propre à ranimer son appétit ?

ALCINOUS.

Eh , qu'eussiez-vous donc servi au Roi d'Itaque ?

LE FINANCIER.

Ce qu'on peut décemment offrir à un honnête homme ; c'est-à-dire quelques mets légers & piquans ; tels qu'u-

78 MERCURE DE FRANCE.

ne aîle de faisán , ou de perdrix , tant soit peu du rable ou du ventre d'un lièvre , quelques poissons rares , quelques menus entremets , &c. Que n'ai-je ici le *Dictionnaire de Cuisine* , les *Dons de Comus* , le *Cuisinier François* , & tant d'autres ouvrages essentiels composés sur cette matière difficile & inépuisable ! vous verriez....

ALCINOUS.

Quoi , l'on s'amuse chez vous à écrire sur un pareil sujet ?

LE FINANCIER.

Voilà une question bien digne d'un Roi , qui fut , comme un simple Contrôleur de nos Fermes , borné à une simple cuisinière ! Apprenez que nous avons plus d'écrits sur la cuisine , qu'il n'y en eut de votre temps sur toutes les autres matières ensemble. Mais revenons à notre objet. Il me semble qu'on ne serroit même dans vos grands repas , que d'une seule espèce de vin ?

ALCINOUS.

N'étoit-ce pas assez ? Nous buvions d'excellent vin grec ; vin dont quelques rasades sans eau , suffisoient pour enivrer un *Polyphème*.

LE FINANCIER.

Ce vin-là nous est connu , & nous

en ufons parce qu'il vient d'outre-mer. Mais que je vous plains de n'avoir jamais goûté ni du Bourgogne, ni du Champagne, ni du Grave, ni du Toccari, ni du Malaga, ni du...

A L C I N O U S.

Arrêtez ! cette énumération devient superflue. Je n'ai pas même connu de nom ces vins que vous citez, & je doute qu'aucun d'eux l'eût emporté sur mon vin grec.

L E F I N A N C I E R.

J'oubliois les liqueurs, autre avantage précieux que vous ne connûtes jamais. Ces liqueurs & la plûpart de ces vins font, pour l'ordinaire, versés par les femmes, par les femmes toujours charmantes vers la fin d'un repas, & que vous aviez la mal-adresse d'éloigner des vôtres.

A L C I N O U S.

En revanche, nous les chargions de certains emplois qui n'étoient pas sans agrément pour elles & pour nous. C'étoient elles qui....

L E F I N A N C I E R.

Je scais en quoi consistoient ces fonctions, & j'avoue qu'elles avoient leur mérite. Mais en être réduit au seul vin grec !...

D iv

ALCINOUS.

Hé bien ! je vous passe cet article. Il m'en reste assez d'autres à faire valoir. Parlons d'abord du *divin* chantre *Démodocus*, lui qui marioit si ingénieusement sa lyre avec sa voix. Je doute que vous ayez connu cette heureuse manière d'égayer un repas.

LE FINANCIER.

Il faut, mon Prince, vous résoudre à glisser sur cet article comme sur les précédens. Votre musique fut aussi uniforme que votre cuisine & votre cellier. La nôtre, au contraire, fut aussi variée que nos mets & nos vins. Il nous faut un concert complet, & non la simple voix d'un homme & le simple son d'une lyre, fussent-ils même *divins*, à la manière de votre temps.

ALCINOUS.

Je vois qu'il vous faut de la profusion partout. Mais que pourrez-vous opposer à la grandeur, à la beauté de mes jardins ? Vous savez avec quel enthousiasme *Homère* en parle.

LE FINANCIER.

Souvenez-vous bien qu'ils n'étoient peuplés que d'arbres à fruits, & qu'une pareille décoration est ignoble.

A L C I N O U S.

Comment ! vous m'étonnez. De quels arbres voudriez-vous donc faire usage ? Est-il naturel de cultiver ceux qui ne produisent rien ?

L E F I N A N C I E R.

Ce qui est si naturel, est rarement digne qu'on s'en occupe. Il faut du singulier, du piquant. Il faut dérober au soleil l'aspect de la terre, & ne laisser à la terre même qu'une fécondité stérile. Autrement votre parc & l'enclos de votre Jardinier, seront absolument semblables. J'ai, moi qui vous parle, arraché au domaine de *Cérès*, plus de terrain que son *Triptolème* n'en eût pu cultiver en un an.

A L C I N O U S.

Voilà une singulière manie ! Mais du moins aurez-vous respecté l'ordre primitif des choses ; laissé couler une fontaine, serpenter un ruisseau, subsister une colline, un vallon, un bosquet comme la nature l'avoit d'abord disposé. En un mot, l'art n'aura fait que la *seconder* au lieu de l'anéantir.

L E F I N A N C I E R.

Au contraire, j'ai voulu qu'il la domptât en tout point. J'ai parlé & bientôt une terrasse a succédé à un val-

82 MERCURE DE FRANCE.

lon, un bassin à une colline, le gazon au gravier, le gravier au gazon, l'eau à la terre, la terre à l'eau; en un mot, j'ai voulu être créateur & j'y ai réussi. Par-là, mon jardin est devenu aussi exactement compassé que les vers du Poète qui a chanté le vôtre.

ALCINOUS.

Je ne sçais, mais je présume que cette exacte symétrie, est aussi insipide en fait de jardins qu'elle est agréable en fait de vers.

LE FINANCIER.

Il me semble que nous visons fort peu à nous trouver d'accord.

ALCINOUS.

J'avoue que cet accord me paroît difficile.

LE FINANCIER.

Essayons toutefois de nous rapprocher. Je vous laisse juge de la question; mais soyez sincère.

ALCINOUS.

Je le serai, & voici ma décision. Peut-être de mon temps suivions-nous la nature de trop près; mais à coup sûr vous vous en êtes trop éloignés.

Par M. DE LA DIXMERIE.

LE mot de la premiere Enigme du second volume d'Avril est *la Noix* qui, coupée en deux, devient *Cernaux*. Celui de la seconde est *Moulin à vent*. Celui du premier Logogryphe est *Tapisserie*, dans lequel on trouve *Tapis*, *risée* & *Pâtisserie*. Celui du second est *Innocence*, dans lequel on trouve *Io*, *nie*, *nôce*, *non*, *Ninon*, *nonce*, *none*, *oncle*, *Nice*, & d'autres que je n'ai point mis.

E N I G M E.

ON ne me rencontre qu'aux Champs,
 Point à la Cour, point à la Ville,
 Et cependant je suis utile.
 Aux plus petits, comme aux plus Grands :
 Pour moi l'ouvrage est un martyre.
 Et, ce qui doit vous faire rire,
 Pour que j'exerce mon emploi,
 On est toujours trois après moi.
 Je passe pour laborieuse,
 Et suis d'une paresse affreuse,
 Car je ne fais rien de mon crû.
 Pour que je fasse des merveilles,

D. vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Il faut, quand deux des trois me tirent les
oreilles,
Que l'autre, fort souvent me pousse par le cul.

Par M. NARET.

A U T R E.

Vous ne le croirez pas à moins de l'avoir vû:
Dans Paris tous les jours sur un char étendu,
Conduisant avec moi la maison qui me loge,
J'entends retentir mon éloge.

Un héraut publiant mes bonnes qualités,
La corde au col me suit à pas comptés.
La corde au col ? le plaisant équipage !
Va-t-on le pendre ? oh de grace, arrêtez,
Ne m'aigrillez pas davantage :
Si c'est votre dessein, vous pourriez réussir,
Mais je ne serois pas facile à radoucir.

Par M. L. G....

L O G O G R Y P H E.

JE suis un jeune enfant adoré de ma mère ;
C'est d'elle que je tiens tout ce qu'il faut pour
plaire,
Douceur, grâces, beauté, tendresse, ris, attraits
Sont les dons que sur moi répandent ses bienfaits.

Mes charmes innocens rendent mon règne aimable.

Mais malheureusement il est trop peu durable,
Car mes frères, jaloux de toutes ces faveurs,
Me forcent tour-à-tour à souffrir leurs rigueurs;
Mais où vais-je? . . . à quoi bon parler de ma famille?

Et pourquoi m'égarer de vétille en vétille?

Il s'agit, cher Lecteur, de deviner mon nom;

Ainsi venons au fait dont il est question.

Décompose; & bientôt tu trouveras peut-être

Qu'il n'est pas malaisé de pouvoir me connoître.

Je t'offre en mes huit pieds par différens rapports,

Plus de quarante mots renfermés dans mon corps.

Un enfant de Noé; trois notes de musique;

Un ornement d'Evêque; un terme dogmatique;

Une espèce de sel; un endroit souverain;

Un outil de maçon; ce qu'on voit dans le pain;

Un arbre; deux oiseaux; un sol que la Nature

Deux ou trois fois par an rapisse de verdure;

Le bouquet qui renferme un utile aliment;

Ce qu'un mauvais payeur ne rend pas aisément;

Un terme de commerce, ou bien de bréviaire;

Le titre Souverain qu'en Europe on révère;

Ce qui, bien cultivé, fait honneur au bon sens,

Mais souvent dont le trop peut nuire à bien des

gens;

Un péché capital; une marque de joye;

86 MERCURE DE FRANCE.

Et vaste sein des eaux ; une antique monnoye
Dont l'espèce aujourd'hui chez nous n'a plus de
cours ;

Ce qui sans s'arrêter , fuit & règle nos jours ;
Le nom d'un grand Seigneur qu'on respecte en
Turquie ;

Cinq Villes , deux en France , une dans l'Italie ;
Une autre dans la Flandre , & la dernière enfin
Se trouve en Allemagne assise sur le Rhin.

Plus un terme de chasse ; un autre de *Barème* ;

Ce que *Boileau* cherchoit avec un soin extrême ;

Un jeu fort usité ; trois pronoms possessifs ;

Une mesure , un nombre & quatre infinitifs.

C'en est assez , Lecteur , si ceci te contente ,

Car je crois entre nous que ce jeu te tourmente.

Combine maintenant , & vois si tu pourras ,

En cherchant qui je suis , te tirer d'embarras.

*Par M. FABRE , Licencié en Droit
à Strasbourg.*

A U T R E.

*A Mlle. de V * * * . à Limoges.*

Sous bien des sens je pourrois me produire ;

Mais sous un seul je vais tâcher , *Thémire* ,

De vous indiquer qui je suis.

Sachez donc que l'esprit, l'enjouement, la décence
 Au goût, au Sentiment, aux grâces réunis,
 Sont mes ornemens favoris,
 Et jugez sur ce pied combien votre présence
 Peut me donner d'éclat, de mérite & de prix.
 Si tous ces traits ne me font pas connoître
 Sondez mes plis & mes replis,
 Ils me dévoileront peut-être,
 Et mes neuf pieds combinés, désunis,
 Vous offriront un fruit dont la peau ravissante,
 Ainsi que votre teint tout à la fois présente
 L'incarnat de la rose & la blancheur du lis;
 Un être à la beauté duquel on vous compare;
 Un trésor qu'on dit être rare,
 Mais qui depuis longtemps en moi vous est acquis.
 Une fête bien désirable
 Pour celui dont les jours par un lien durable
 Aux vôtres doivent être unis;
 Certaine substance immortelle,
 De la Divinité précieuse parcelle
 Dont en vous mille traits annoncent la beauté;
 Certain ordre secret émané de vos charmes,
 Et qui, quoique suivi de soupirs & d'allarmes,
 N'en est pas moins exécuté;
 Une ouvrière incomparable
 Qu'on peut nommer chez vous l'agente secourable
 De la douceur & de l'humanité.

38 MERCURE DE FRANCE.

Mais je pourrois blesser votre délicatesse :

Il faut qu'à vos yeux je paroisse

Sous des rapports qui vous soient étrangers.

Commençons, & voyez celui qui par envie

A son frère arracha cruellement la vie ;

Le Dieu des Champs & des Bergers ;

Le symbole de l'ignorance ;

Trois Saints, quatre Evêchés de France ;

Le plus agréable des mois ;

L'endroit où pour tenter de glorieux exploits

Un Général assemble & place son armée ;

Sept oiseaux différens, dont deux sont babillards ;

Trois dans la basse-cour ont sçu trouver entrée,

Et deux par leur plumage attirent les regards ;

Un grand Empire de l'Asie ;

Un adorateur des faux Dieux ;

Un terme de musique ; un fleuve d'Italie ;

Par ses bons vins un Bourg fameux ;

Enfin un instrument propre à fouiller la terre ;

J'aurois bien d'autres mots, *Thémire*, à vous citer,

Mais je veux m'en tenir, pour vous moins tourmenter,

Au mot qui chaque jour finit votre prière.

E N V O I.

Pensant à vous à tout moment

Dans mon asyle solitaire,

Air

Gratieuſement. Avec accompagnement de Guitarre.

Loin du tendre berger qu'on aime, Est-il hé-

= las de doux momens. Grands Dieux dans ce malheur ex-

= trême, On souffre mille affreux tourmens, L'on s'inqui-



-- = ète, l'on de . si re, L'on s'inqui . ète l'on de =



-- = si re, La solitude a des appas. Au sein des



plaisirs, on soupi - re. En est-il pour moi sans Licas.



Du mot dont je vous fais mystère

Je me retiens l'agrément.

Si je n'ai point aujourd'hui l'avantage

D'en partager près de vous le plaisir,

Souffrez au moins que je m'en dédommage

Par le charme du souvenir.

Par M. DESMARAIS DU CHAMBON,

Ce 22 Mars 1763.

C H A N S O N.

LOIN du tendre Berger qu'on aime,

Est-il, hélas ! de doux moments ?

Grands Dieux, dans ce malheur extrême,

On souffre mille affreux tourmens !

L'on s'inquiète, l'on desire,

La solitude a des appas ;

Au sein des plaisirs on soupire :

En est-il pour moi, sans *Lycas* ?

La Musique est de M. DOBERT, fils,

Organiste de Châteaudun.



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à l'Auteur du *Mercur*,
au sujet du premier Vers de la pre-
mière OLYMPIENNE de Pindare.

VOUS rappelez-vous, Monsieur, d'avoir lû, il y a quelques jours, dans la trente-sixième feuille de l'*Année Littéraire*, un article sur les traditions que *Boileau* & *Charles Pérault* ont données de la première Ode des Olympiennes de Pindare ? L'Auteur de cet article fait voir à M. *Freron*, qu'on n'a jamais bien entendu ce premier Vers de Pindare ἀγισον μὲν ὕδαρ. *Boileau*, dit-il, a traduit ainsi : » Il n'y a rien de si excel-
» lent que l'eau : il n'y a rien de plus
» éclatant que l'or, & il se distingue
» entre toutes les autres superbes riches-
» ses, comme un feu qui brille dans
» la nuit. Mais ô mon esprit, puisque
» c'est des combats que tu veux chan-
» ter, ne va point te figurer que dans

» les vastes déserts du Ciel quand il
 » fait jour, ou puisse voir quelque'autre
 » astre aussi lumineux que le Soleil,
 » ni que sur la Terre nous puissions
 » dire qu'il y ait quelque'autre com-
 » bat aussi excellent que le combat
 » olympique, &c. » *Charles Perault* n'a
 » pas mieux traduit, ajoute-t-il, l'eau,
 » est très - bonne à la vérité, & l'or,
 » qui brille comme le feu durant la
 » nuit, éclate merveilleusement par-
 » mi les richesses qui rendent l'homme
 » superbe; mais mon esprit, si tu de-
 » sires chanter des combats, ne con-
 » temple point d'autre astre plus lumi-
 » neux que le Soleil pendant le jour
 » dans le vague de l'air; car nous ne
 » sçaurions chanter des combats plus
 » illustres que les combats olympi-
 » ques, &c. » *Boileau & Perault*,
 dit-il, se sont trompés tous deux, &
 il s'agit ici de la prééminence de l'eau
 sur tous les élémens, parce que *Pindare*
 fait allusion à l'opinion du Philosophe
Thalès qui prétendoit que l'eau étoit
 le premier des élémens, & qu'elle avoit
 donné, ainsi que le rapporte *Diogène*
Laërce, naissance à tous les êtres existans
 sur la Terre. Il ne s'agit donc pas,
 dit judicieusement l'Auteur de l'expli-

92 MERCURE DE FRANCE.

cation , de la qualité de l'eau , mais de sa prééminence sur tous les élémens. Ainsi pour bien rendre la pensée de *Pindare* , il faut dire l'eau est le premier des élémens. Il n'y a pas là de ridicule , ajoute l'Auteur.

Il est bien étonnant , Monsieur , qu'en nous rapportant les différentes traductions qu'on a faites de cette Ode de *Pindare* , l'ingénieux Auteur de cette explication ne nous ait rien dit d'une ancienne traduction de *Pindare* donnée en 1617 par *François-Marin Champenois*. Sans doute qu'elle lui est inconnue. Je me suis rappelé de l'avoir lue toute entière à la Bibliothèque du Roi , & je l'ai actuellement entre mes mains. Voici l'explication de *Marin*. Son style est celui de son siècle ; il n'est pas bien agréable , mais il n'a rien de dégoûtant , & d'ailleurs il ne s'agit ici que du sens des paroles de *Pindare*.
» Tout ainsi que l'eau excelle entre les
» élémens , & que l'or (ne plus ni
» moins qu'un feu brillant se fait pa-
» roistre durant la nuit) surpasse toute
» autre magnifique richesse ; de même
» aussi qu'en plain jour l'on ne peut
» vesir par le vague de l'air un astre
» apparant qui flamboye davantage que

» le Soleil : ainsi , ma chère Muse , si
 » tu desires que nous célébrions les
 » jeux , n'en cherchons pas de plus
 » excellens ou plus dignes de nos vers ,
 » que les combats qui se font aux champs
 » olympiques , &c.

Si je ne craignois pas d'affoiblir cette
 version de *Marin* , & de mériter le re-
 proche qu'on fit à l'Abbé *Tallemant* ,
 je la rendrois ainsi : » Comme l'eau
 » l'emporte sur tous les élémens , &
 » comme l'or , semblable à un feu
 » qu'on voit briller pendant la nuit ,
 » surpasse toutes les richesses qui flat-
 » tent le plus la vanité de l'homme ,
 » ou comme le soleil , qui par l'éclat
 » de ses rayons efface tous les astres
 » épars dans la vaste profondeur des
 » aîrs : tels sont , divine Muse , les
 » combats qui se livrent aux champs
 » Olympiques ; & puisque vous vou-
 » lez célébrer des combats , n'en cher-
 » chez ni de plus glorieux , ni de plus
 » dignes de vos chants. Cette immense
 » carrière offre aux Poètes , &c.

A cette explication , *Marin* ajoute
 la note suivante qui développe parfait-
 tement le sens qu'il a donné à *Pindare*.
 » Les anciens Philosophes , dit-il , ont
 » été fort en peine pour trouver le

» premier principe des choses naturelles.
 » Voyez ce qu'en note brièvement à
 » *Sancto Paulo* quest. 4 du premier
 » Traité de la première partie de sa
 » Physique, & un peu plus amplement
 » *Eusébe* Chap. 5, Liv. 1 de la prépa-
 » ration Evangélique (a). Or *Pindare*
 » avec *Thalès* est de l'opinion de ceux
 » qui disoient que l'eau est le principé
 » de toutes choses, suivant laquelle
 » opinion quelques anciens Grecs fai-
 » soient offrande de leur poil aux
 » fleuves (b).

Marin est plein d'excellentes recher-
 ches & de notes très-sçavantes. Il avoit
 du goût pour son siècle, & ne man-
 quoit pas de justesse dans l'esprit. Vous
 trouverez sur-tout qu'il explique tou-
 jours très-bien le début des Odes de
Pindare. Il fait voir que ce début est
 toujours lié au sujet; & généralement

(a) Le Père *Berruyer* a très-bien expliqué le
 sentiment d'*Eusébe*.

(b) On trouve encore aujourd'hui en Perse
 des vestiges de cette coutume. Pour ne point
 fouiller les élémens, dit M. de *Montesquieu*,
 Tom. 2 de l'Esprit des Loix, les Perses ne na-
 vigeoient pas sur les fleuves. Ils n'ont point de
 commerce maritime, & ils traitent d'Athées ceux
 qui vont sur mer. Voyez *Chardin*.

il ne reconnoît d'écart & de digression dans les Odes de *Pindare*, que les écarts que *Pindare* y reconnoît lui-même (c). Voici une note qui vous donnera une idée de sa façon de penser touchant les Poësies de son temps.

» Si nos Poëtes François, dit-il page
 » 106, qui sont aujourd'hui, puisoient
 » dans les fontaines des doctes anciens
 » Grecs & Latins, ils survivroient à
 » leurs ouvrages plus long-temps qu'ils
 » ne feront. » Et à la page 236 sur ce
 vers *ἔστι δ' ἰν' ὑβρυχία*. » Le monde, dit-
 » il, prise plus les riches que les gens
 » de bien. Car si le monde parle d'un
 » homme qui se soit enrichi justement
 » ou injustement, il dit, *c'est un hom-*
me d'esprit, c'est un galant homme; il
a bien fait ses affaires. » Vous y
 trouverez quantité d'autres naïvetés qui
 vous feront plaisir. J'ai vu *Marin* cité
 dans plusieurs Auteurs. Il étoit surtout
 très-connu à l'Abbé *Desfontaines* qui
 parle de sa traduction de *Pindare*,
 quelque part dans ses Observations.

On doit donc dire, Monsieur, que
Marin a la gloire d'avoir été, parmi
 tous les Traducteurs François, le pre-

(c) Comme par exemple, lorsque *Pindare*
 avertit sa Muse de reprendre son Sujet.

96 MERCURE DE FRANCE.

mier qui ait trouvé le vrai sens de *Pindare* ; & pour ne vous laisser rien à désirer à cet égard , il ne me reste plus qu'à vous citer la traduction de la *Gausie* , avec celle de l'Auteur du *Discours sur l'Ode* , afin que vous puissiez mieux juger de toutes les traductions françoises de cette première Ode de *Pindare*. Le sieur de la *Gausie* donna en 1626 une traduction de *Pindare* mêlée de vers & de prose. Voici son début.

- » La force de chaque élément
- » Paroît par leurs effets contraires ,
- » Mais le moindre de l'eau surmonte absolument
- » Tous ceux de ses trois frères.

Celui-ci a une interprétation différente ; il s'éloigne du sens que *Marin* a donné à *Pindare* , & il a cru que le Poëte avoit en vue , non la prééminence de l'eau , mais sa qualité , ses usages , & ses effets.

L'Auteur du *Discours sur l'Ode* , donné en 1762 , rend ainsi cette première strophe. » L'eau sans doute est
» le premier des élémens. L'or brille
» entre les plus superbes richesses com-
» me une flamme éclatante dans les
» ombres de la nuit. Mais , ô mon es-
» prit , si tu veux chanter des combats
ne

» ne va point en plein jour chercher
 » dans les vastes déserts du ciel un astre
 » plus lumineux que le Soleil, ni sur
 » la Terre des jeux plus illustres que
 » ceux d'Olympie. C'est - là que les
 Poètes, &c.

Du reste, Monsieur, je n'examine point ici, si ἄριστον est un superlatif d'ἄγαθος, ou si c'est un nom verbal (a) formé d'ἀριστευειν, *dominari*, *præcel-*

(a) S'il est vrai, suivant l'explication insérée dans l'Année Littaire, que ce terme ἄριστον ne soit pas formé d'ἄγαθος, & par conséquent que le premier vers de Pindare ne puisse admettre cette version littérale, *l'eau est très-bonne*, il sera vrai aussi de dire que tous les Grecs contemporains de Pindare & autres qui ont suivi, n'entendoient pas bien le Grec. *Erasme Schmitt*, dans son Commentaire sur Pindare, rapporte deux Epigrammes du Liv. 4 de l'Anthologie où l'on badine Pindare sur ce premier vers de son Ode. En voici à-peu près le sens: *En vérité, Pindare, nous ne voudrions point que vous fussiez notre Médecin, & si nous étions assez inconsidérés pour confier nos corps entre vos mains, vous nous diriez pour tout remède que l'eau est très-bonne.* En un mot, rappelez vous le Docteur *Sangrado*. Voici encore un autre témoignage. *Aristote*, au Liv. 1 de sa Rhétorique, Chap. 7 Art. 19, après avoir fait voir » Qu'une chose qu'on aura » en abondance sera meilleure qu'une autre qui » sera plus rare, parce qu'on se sert beaucoup » plus de l'une que de l'autre, & que tout ce

E

cellere, ni si l'on doit traduire comme *Marin*, les Olympioniques pour les Olympiennes, les Néméoniques, pour les Néméennes, &c. Ce n'est point ici le lieu d'agiter cette question, & elle est étrangère à l'objet que je me suis proposé, qui est de rendre justice à *Marin* comme au premier qui ait trouvé le vrai sens de *Pindare*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

» qui sert très-souvent vaut mieux que ce qui
 » ne sert que quelquefois & très-peu, il ajoute,
 » voilà ce qui a fait dire à *Pindare* dans une de
 » ses Odes, *il n'est rien de si bon que l'eau*. *Aristote*
 croyoit donc que *Pindare* avoit voulu désigner
 les usages de l'eau & non sa prééminence &c. . .
 Mais jugeons *Pindare* par lui-même. *Pindare* le
 répète quelquefois dans ses comparaisons quoique
 fort rarement. Dans l'Ode troisième des Olym-
 piennes, épode 3, vers 3, on trouve :

Εἰ δ' ἀρίστευε μὲν ὕδωρ.

Si autem excellit quidem aqua.

Ici *Pindare* a été l'équivoque, & il est évident qu'il s'agit dans cette troisième Ode, de la prééminence de l'eau Il ne s'agit plus que de savoir en quel temps ces deux Odes ont été composées. Suivant *Schmitt*, la première Olympienne parut dans la soixante-treizième Olympiade, & l'Ode troisième à *Tbécon* dans la soixante-dix-septième. On peut donc croire que dans cet intervalle, *Pindare* eut tout le loisir de reconnoître

LETTRE de M. MARIN à M. DE LA
PLACE, sur l'Histoire de SALA-
DIN, &c.

VOUS avez eu la bonté, Monsieur, de faire mention dans le Mercure d'Avril de l'*Histoire de Saladin*, & vous l'avez annoncée comme une nouvelle édition. Je suis fort éloigné d'approuver ces petites ruses de Libraires, & je vous prie d'apprendre au Public que j'ai fait quelques légers changemens dans cet écrit, mais qu'il n'a point été réimprimé de nouveau.

Cet Ouvrage qui m'a coûté dix années de travail, dont j'ai puisé les matériaux dans tous les Auteurs du temps, Chrétiens & Musulmans, que j'ai écrit avec le plus de soin qu'il m'a été possible, & que j'avois cru rendre intéressant par le développement & l'Histoire abrégée des Dynasties Arabes, par le tableau des mœurs & des opinions des

qu'on pouvoit donner une fausse interprétation au premier vers de son Ode à *Hiéron*; c'est pourquoi il répète ensuite cette même comparaison, & donne la correction nécessaire.

E ij

Mahométans , & en présentant sous une face nouvelle , une de ces expéditions malheureuses qui firent de la Syrie un gouffre où l'Europe venoit s'engloutir ; cet Ouvrage , dis-je , traité avec ce ton de vérité que quelques critiques ont blâmé , & que je regarde comme le premier devoir imposé à l'Historien , obtint le suffrage des gens de lettres ; mais les femmes qui font dans notre siècle le succès des livres nouveaux , & dont plusieurs méritent cet honneur ; mais le commun des Lecteurs François furent rebutés des noms barbares qu'on y rencontre à chaque page. On étoit accoutumé à lire dans *Maimbourg* , (dont je viens d'imiter la prolixité dans la phrase précédente) dans *Vertot* , & tant d'autres , les noms de *Noradin* , d'*Adile* , de *Saladin* , & on a été effrayé d'y voir substituer ceux de *Zenghi* , de *Kara-Arflan* , de *Schirgouht* , de *Schaour* , de *Kamstegghin* , &c ; vous pensez bien , Monsieur , que cet assemblage de lettres qu'il falloit , pour ainsi dire , épeler chaque fois pour leur faire produire des sons ; que ces sons bizarres qui venoient à chaque instant irriter les oreilles délicates , ont dû lasser la patience des personnes qui lisent plus pour s'amuser que

pour s'instruire. J'ai eu tort sans doute de ne point animer leur constance en les avertissant dans la Préface, qu'après le troisième ou le quatrième livre, elles n'auroient rencontré que des noms très-connus, les noms de leurs ancêtres, des détails peut-être intéressans & des anecdotes que très-sûrement elles ne trouveront point ailleurs ainsi rassemblés. C'étoient, s'il m'est permis de le dire, les déserts qui conduisent dans l'Arabie heureuse. Mais je m'apperçois qu'à l'occasion de votre annonce, je me charge du ridicule de faire moi-même l'éloge de mon Ouvrage, & c'est sans doute là une ruse de l'amour-propre moins pardonnable que celle de mes Libraires.

Dans le même volume, vous avez inféré une Lettre pleine de réflexions judicieuses, à l'occasion du projet que j'avois imaginé, & auquel vous avez bien voulu applaudir. On a eu tort de confondre cet établissement avec les *consultations gratuites des Avocats*. Je propose une assemblée ou bureau de personnes instruites & autorisées à poursuivre avec vigueur les intérêts des pauvres contre la tyrannie des débiteurs puissans & de mauvaise foi. Je n'ai cité

qu'un exemple dans ma Lettre ; mais j'aurois pu en appeler plusieurs à l'appui de mes idées , si je n'avois craint des applications. Je les développerois & je leur donnerois plus d'étendue , si ce projet pouvoit avoir lieu. On sentiroit par la multiplicité d'injustices criantes qu'on pourroit dévoiler , combien il seroit important de réprimer la cruauté de certains hommes qui insultent dans des voitures magnifiques , aux malheureux dont ils traînent les dépouilles.

Mais ce qu'il faut dire ici pour l'honneur de l'humanité , c'est que ma Lettre adressée à M. le P. de... a occasionné plusieurs bonnes œuvres. On a recherché les infortunés de l'espèce de ceux dont j'ai parlé , & on s'est disputé la gloire de les secourir. Un Avocat estimable que je ne puis nommer sans son aveu , a offert de se charger de toutes les causes des pauvres & de faire les avances nécessaires ; & sans doute plusieurs de ses Confrères sont dans la même disposition. Ainsi dans ce siècle que nos Moralistes ne cessent de rabaisser dans leurs déclamations , l'humanité n'a rien perdu de ses droits. Elle n'est point éteinte dans le cœur des hommes , & il suffit de réveiller leur sensibilité.

pour les ramener à cette compassion bienfaisante que la Nature nous inspire pour nos semblables.

Il est encore question de moi, Monsieur, dans le même Mercure. En lisant le manuscrit de l'*Anglois à Bordeaux*, Pièce qu'on ne sauroit trop louer; j'ajoutai un couplet à ceux du Vaudeville qui termine cette Comédie. Ce couplet destiné seulement pour M. Favart, est tombé entre les mains du Libraire, qui l'a mêlé avec d'autres jolis vers. Imprimé ainsi séparément il a un air de prétention qu'il ne mérite pas, & que je n'ai jamais eu dessein de lui donner.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Paris ce 11 Avril 1763.

MARIN.

P.S. Comme le projet que j'avois proposé n'aura peut-être jamais lieu, je crois devoir ajouter ici quelques éclaircissemens sur ce qui se pratique à Paris, à Lyon & à Nancy.

Henri IV, qui s'occupoit sans cesse du bonheur de ses Sujets, avoit voulu quelque temps avant sa mort, procurer aux pauvres les secours dont ils pourroient avoir besoin pour l'instruction & la défense de leurs affaires. Il rendit à

E iv

cet effet le 6 Mars 1610, un Arrêt de son Conseil d'Etat, qui ordonnoit que dans toutes les Cours tant souveraines que subalternes, il seroit commis des Avocats & Procureurs, *lesquels seroient tenus d'assister de leur conseil, labeur & vacations, les Veuves, Orphelins, Pauvres Gentilshommes, Marchands, Laboureurs & autres qui seroient dépourvus de conseils & d'argent, &c.* La mort prématurée de ce grand Roi empêcha l'exécution d'une si belle entreprise. Elle est demeurée depuis sans effet; mais les Avocats y ont suppléé en partie, en établissant des Consultations de charité qui se tiennent dans la Bibliothèque que feu M. de *Riparfond* a laissée à l'Ordre des Avocats. Cette Bibliothèque est dans une des Salles de l'Archevêché. Il s'y assemble une fois la semaine, plusieurs anciens & jeunes Avocats nommés par Messieurs les Avocats Généraux du Parlement, pour donner leur avis sur les affaires qui sont proposées. Un d'entre les jeunes rend compte à l'ancien des Mémoires, & rédige les Consultations sans en recevoir aucun honoraire. Messieurs les Avocats Généraux & M. le Procureur Général assistoient anciennement à ces

assemblées & y viennent encore quelquefois.

Je tiens ces éclairciffemens d'un Avocat (M. A. de M...) qui m'a dit les avoir envoyés également au Journal de Jurisprudence. A Lyon il y a un Bureau, ou *Conseil charitable*. Ce Bureau doit son établissement à M. de Rochebonne, Archevêque de Lyon, qui affecta 2000 l. à prendre sur les revenus de l'Archevêché. Tous ces Successeurs ont continué cette bonne œuvre. La Ville en a augmenté les revenus.

M. l'Archevêque préside à ce Bureau, en son absence c'est son premier Grand Vicaire, ou un Comte de Lyon. Il y assiste des Magistrats de la Cour des Monnoyes, Maréchaussée & Présidial de Lyon, des Avocats, des Procureurs, des Négocians & notables Bourgeois.

On y régle à l'amiable toutes les contestations lorsque les parties veulent bien s'en rapporter à ce Conseil. On se charge des procès des pauvres, où on leur fournit des secours, c'est-à-dire de l'argent pour les poursuivre eux-mêmes. On y donne aussi des consultations gratuites.

Ce Bureau s'assemble à l'Archevêché tous les Samedis.

E v

106 MERCURE DE FRANCE

Ce Bureau exerce encore une bonne œuvre. Les loyers se payent à Lyon, tous les six mois, c'est-à-dire, à la S. Jean & à Noël. Quand un ouvrier ou un autre pauvre particulier est dans l'impuissance de payer son terme, on s'en charge. On met la femme en condition, on a soin des enfans & on aide le mari.

A Nancy, *Stanislas le bienfaisant*, qui mérite ce nom à tant de titres, a établi un Conseil d'Avocats qui examinent toutes les contestations & les décident. Ces Avocats sont payés par le Roi & il n'en coûte rien aux Parties qui vont les consulter.

*LETTRE sur la Paix à M. le Comte de *** avec cette Epigraphe; Spes discite vestras. Virg. Eneïde 3. A Lyon 1763; brochure in-12. de 45 pages.*

IL est peu question de la Paix dans cette Lettre, dont la Paix a cependant été l'occasion, & où l'Auteur se propose de faire voir que si la gloire de la

France a diminué, c'est l'effet du changement arrivé dans les mœurs publiques. Il ne s'agit pas ici des mœurs dans le rapport qu'elles ont avec l'ordre social, mais avec le caractère dominant de la nation : ce qui deviendra plus clair par cette image. » Voyez sortir
» de sa cabane cet homme à la fleur
» de son âge, qui ne pouvant supporter le repos, brûlé d'essayer ses forces.
» La douceur est dans ses yeux ; mais
» l'audace est sur son front, & sa démarche fière annonce l'intrépidité de
» son âme. Il part, il va parcourir la
» terre ; il dit, elle est à moi ; & la nature
» en me donnant le courage, m'a indiqué ma destination. Ma massue n'é-
» crasera point le foible. J'irai au secours de quiconque ne pourra se dé-
» fendre lui-même ; mais malheur à celui
» qui voudra borner mes droits ou en-
» chaîner mon bras : je viendrai mettre
» ses dépouilles aux pieds de mon père,
» & je me justifierai de mes victoires,
» devant celle qui m'a donné le jour.
» Ainsi à l'honnêteté du sentiment qui le pénètre, & qui lui indique ses premiers
» devoirs, se joint une forte idée de sa
» supériorité sur tout ce qui l'environne.
» Aucune entreprise ne l'épouvante, au-

» cun projet ne l'étonne ; & loin de
 » prévoir la mort , il n'imagine pas même
 » la défaite. Est-il terrassé par un rival
 » plus robuste ? La honte qu'il ne con-
 » noissoit point encore s'empare de son
 » âme. Il se roule par terre ; il pousse des
 » cris de rage & de douleur , & jure en
 » se relevant, de ne point revoir le lieu de
 » sa naissance , qu'il n'ait vengé son in-
 » jure. Tel doit être , dit l'Auteur ,
 le caractère d'une Nation qui aspire
 à la gloire de mériter les regards de
 l'Univers. Tel étoit le caractère de la
 Nation Françoisé ; & en lui montrant
 ce qu'elle a été , l'Auteur aime à lui
 faire appercevoir ce qu'elle peut être
 encore. Autrefois , & sans remonter
 plus haut que le dernier Siècle , » la
 » joie ou la consternation qui naissoit
 » des succès ou des revers , étoit un
 » sentiment profond qui affectoit l'âme
 » & qui ne la rendoit que plus active.
 » Lorsque *Louis-le-Grand* punissoit Gé-
 » nes ou Alger, il n'y avoit point de
 » François qui ne crût que sa propre in-
 » jure étoit vengée. Si les Généraux
 » ne méritoient pas toujours les ap-
 » plaudissemens des Peuples , au moins
 » ils étoient sûrs de leurs vœux. La
 » mort de *Turenne* fut amèrement pleu-

» rée par les rivaux de sa gloire. La
» basse jalousie qui quelquefois n'épar-
» gnoit pas la réputation des Grands
» Hommes, respectoit au moins la
» fortune & l'état ; & elle eût entre-
» pris en vain de supplanter un Héros
» lorsque ses victoires l'avoient rendu
» célèbre, & ses talens nécessaires. Les
» intrigues de la Cour ne pénétoient pas
» encore dans les Camps ; & récipro-
» quement les méfintelligences des Ar-
» mées ne venoient point former des
» partis jusqu'aux pieds du Trône.

A ce portrait l'Auteur en oppose un
autre, où il peint les François tels
qu'il les suppose actuellement. » Depuis
» bien des années, dit-il, j'ai enten-
» du beaucoup de belles paroles, &
» je n'ai presque point vû de grandes
» actions. J'ai vû nos Guerriers s'im-
» puter mutuellement des erreurs & des
» torts ; & ces malheureuses disputes,
» tantôt le principe, & tantôt la suite
» de nos revers, affliger la Patrie sans
» l'éclairer, & ajouter à la sensation
» du mal, l'incertitude de sa cause qui
» en éloignoit le remède. J'ai vû cet
» honneur national, qui repose peut-
» être dans les antiques demeures de
» cette pauvre & brave noblesse, ca-

MO MERCURE DE FRANCE.

» chée dans nos campagnes , abandon-
» ner insensiblement cette partie de la
» Nation Françoisé , qui se montre ,
» qui s'agite , qui communique le mou-
» vement au corps politique , & qui
» malheureusement éblouit les Peuples
» par son éclat , & les entraîne par
» son exemple. J'ai vû le François pu-
» blier lui-même ses disgrâces & n'en
» plus rougir ; & ce qui est peut-être le
» dernier période du mal , forcer sa
» raison à justifier par des sophismes ,
» l'indifférence qu'il a témoignée pour
» son Pays.

Nous ne déciderons point de la vé-
rité de cet éloquent & ingénieux pa-
rallèle ; nous dirons seulement qu'il y
a eu peu de Siècles , où la Nation Fran-
çoisé ait donné plus de marques d'at-
tachement pour son Souverain , & de
zèle pour sa Patrie , que dans le nôtre.
La consternation générale de la France
pendant la maladie du Roi à Metz ; l'e m-
pressément universel à contribuer au ré-
tablissement de la Marine , sont des
faits que l'on pourroit opposer aux plus
beaux parallèles. Quoiqu'il en soit , en
supposant le mal aussi grand qu'on nous
le représente , l'Auteur nous offre les
remèdes qu'on peut y apporter ; &

cette partie de sa lettre demande à être lue dans l'Ouvrage même. Je n'en citerai qu'un seul trait qui regarde les gens de Finance. L'Auteur veut qu'on leur dise : » ayez un fallon de moins , & éle-
 » vez au milieu de cette Capitale une
 » Statue au Grand *Maurice*. La ma-
 » gnificence de ce Palais , les eaux de ce
 » Parc vous coûteront un million ; vous
 » pouvez épargner la moitié de cette
 » dépense, & en relevant les ruines de cet
 » établissement qui s'écroule , vous se-
 » rez le bienfaiteur d'une Province. Un
 » jeune Gentilhomme plein de coura-
 » ge & d'honneur s'est signalé dans nos
 » armées ; il est inconnu à la Cour , &
 » sa fortune ne lui laisse que son bras :
 » allez lui offrir votre fille ; s'il l'accepte ,
 vous aurez fait & pour l'Etat & pour
 » vous , la plus importante des acqui-
 » sitions.

Cette lettre , quoique peut-être dictée par un peu d'enthousiasme , mérite néanmoins d'être accueillie & conservée comme l'ouvrage d'un homme d'esprit , d'un Ecrivain éloquent , & d'un excellent Citoyen.



*DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE; avec
cette Epigraphe : Populus sapiens, gens
magna. Deut. 4. A Amsterdam, 1763,
volume in-12. d'environ 250 pages.*

IL faut une éducation publique ; l'affaire est de voir si la nôtre est bonne, pour la soutenir ; ou si elle est défectueuse, pour la corriger : & il paroît que c'est là le but que s'est proposé l'Auteur de la brochure que nous annonçons. Il la divise en trois parties précédées de quelques observations sur l'éducation en général. La première partie offre un tableau méthodique des connoissances humaines. La seconde, qui dérive de la première, contient une distribution graduelle des études scholastiques. Enfin, cherchant les moyens d'étendre & d'assurer l'éducation publique, il établit l'ordre & la discipline des écoles.

Une sous-division de ces trois parties donne lieu à plusieurs paragraphes que nous ne devons qu'indiquer & parcourir. Dans le tableau des connoissances humaines, qui fait le sujet de la pre-

mière partie de cet Ouvrage philosophique, on distingue trois sortes de connoissances; les unes sont simplement instrumentales; il y en a d'essentielles, & d'autres de convenance. Les premières ne sont que des moyens d'apprendre ou de produire ce qu'on fait, tels sont la Grammaire, l'Arithmétique, la Logique, la Géométrie, &c. L'Auteur définit ces différentes Sciences, & en fait voir l'utilité; les connoissances essentielles sont la Religion, la Morale & la Physique; celles de convenances ne sont que les mêmes choses, mais poussées plus loin, & plus ou moins approfondies, suivant les états ou les personnes.

Toutes les vraies Sciences ont chacune trois parties bien distinctes, dont la première est le fondement de la seconde, & celle-ci le principe de la troisième, sçavoir: l'Histoire, c'est-à-dire, le recueil des faits relatifs à la chose; la Théorie qui combine les faits & en cherche les raisons; la pratique qui, munie des ces secours, opère avec lumière, & doit être le principal but de toute étude.

Cette première partie ainsi divisée & sous-divisée, forme une espèce d'Encyclopédie abrégée, où toutes les Sciences

114 MERCURE DE FRANCE.

son rangées dans l'ordre le plus naturel, ou du moins dans celui qui s'ajuste le mieux avec le plan général de l'Auteur. On sent aisément que la seconde partie n'entraîne pas dans moins de détails que la première. L'Auteur prend à huit ou neuf ans l'enfant qu'il veut élever ; & revenant sur toutes les connoissances dont il a parlé plus haut , il enseigne la manière de les apprendre à son élève jusqu'à l'âge de seize ans. Il marque pour chaque année les livres qu'il lui convient de lire pour s'instruire dans chacune des Sciences indiquées , & le temps qu'il doit y employer.

Dans la partie qui traite de la discipline des écoles , on en distingue de plusieurs espèces. Les unes sont pour les habitans des campagnes , auxquels il suffira d'apprendre à lire & à écrire , un peu d'Arithmétique vulgaire , le Cathéchisme & un petit Code rustique , qui contiendra ce qu'il est essentiel que des payfans connoissent. Les autres sont pour les Bourgs , d'autres pour les petites Villes , pour les Villes moyennes , pour les grandes Villes , pour les Capitales. De là l'Auteur passe aux bâtimens des écoles qu'il veut que l'on place dans des jours favorables , un air pur , & que

l'on y entretienne la plus soigneuse
 » propreté. » Si ce sont des maisons de
 » pension, il me paroît indispensable
 » qu'il y ait des couverts d'arbres pour
 » les récréations des beaux jours, assez
 » spacieux pour s'y exercer à l'aise,
 » assez bornés pour y être vus de par
 » tout, sans bosquets, sans eaux, sans
 » réduits; & pour les mauvais temps, des
 » salles suffisamment vastes, élevées,
 » bien percées, accompagnées de quel-
 » ques cabinets pour les exercices qui
 » ne se font pas en commun. Combien
 » d'écoles ressemblent à de misérables
 » prisons! On est étonné surtout à Pa-
 » ris de voir presque tous les Colléges
 » entassés parmi des Hôpitaux énormes,
 » dans le quartier le plus ferré de cette
 » vaste Capitale; & l'élite de notre jeune
 » Noblesse, enfermée pour tout plaisir,
 » entre quatre murs hauts & étroits, &
 » obligée au premier rayon de soleil,
 » ainsi qu'à la première goutte de pluie,
 » de se réfugier dans des chambres sou-
 » vent obscures & infectes. «

La direction des écoles, le choix des
 Maîtres, la conduite des élèves donnent
 encore bien de détails qui supposent,
 dans l'Auteur, des vues utiles qu'il se-
 roit à desirer qu'on exécutât dans toute

116 MERCURE DE FRANCE.
L'étendue du Royaume. L'Ouvrage entier est d'un homme instruit, & qui paroît desirer bien sincèrement que les autres hommes le fussent également.

L'ART de s'enrichir promptement par l'Agriculture, prouvé par des expériences; parle Sr DES POMMIERS. Nouvelle Edition, corrigée & considérablement augmentée de plusieurs expériences, & de la manière de cultiver les bois pour la construction des vaisseaux. A Paris, chez GUILLYN, Libraire, quai des Augustins, au Lys d'or, du côté du pont S. Michel 1763; avec approbation & privilège du Roi, vol. in-12, d'environ 200 pages.

LORSQUE cet Ouvrage utile parut pour la première fois, toute l'Édition fut enlevée en très-peu de temps; & l'Auteur sentit la nécessité d'en faire une seconde, à laquelle il'a fait des augmentations qui la rendent fort supérieure à la première. Ces augmentations sont éta-

Blies sur des expériences nouvelles, qui ont eu tout le succès qu'on pouvoit désirer, & ces expériences sont rapportées dans l'Ouvrage même. Il a pour objet tout ce qui peut contribuer à rendre les terres plus fertiles, & les Cultivateurs plus riches. C'est la matière de vingt-neuf Chapitres très-intéressans pour les possesseurs des terres, & très-instructifs pour quiconque a du goût pour l'Agriculture. On y recherche d'abord les causes de l'état malheureux des Cultivateurs; & l'on expose les moyens de rendre le Royaume plus florissant. On traite ensuite de différentes productions, comme la luzerne, le trefle, le sainfoin, les troupeaux, la laine, le miel; le beurre, le suif, les arbres fruitiers, les prairies artificielles, & enfin tout ce qui peut être l'objet de l'attention du Cultivateur. On y trouve des instructions très utiles sur les défrichemens, sur les pays montagneux, sur les enclos, sur le service des bœufs & des chevaux, &c, &c. On a ajouté à tout cela, comme il est annoncé dans le titre, la manière de cultiver les bois pour la construction des vaisseaux; ce qui sera d'une grande utilité pour la France, qui est obligée de faire de gros frais pour se les procurer.

18 MERCURE DE FRANCE.

Il résulte de ce livre , que la culture des terres ou négligée ou peu entendue , est l'unique cause de la misère ; que nous possédons les vraies richesses , mais que nous l'ignorons ; que nous voyons dans nos Provinces une forte envie de perfectionner l'Agriculture , mais que les principes de la fécondité manquent ; que les fourrages ne sont pas suffisans pour élever des bestiaux , &c ; mais qu'avec les moyens proposés par l'Auteur , ils trouveront en peu de temps une nourriture abondante , &c. Toutes ces assertions ne sont établies que sur des faits qui marquent dans M. *Des Pomiers* , un observateur exact & un bon citoyen.



TRAITÉ historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine & les 3 Evêchés, contenant leur description, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croissent, leur culture, leur analyse & leurs propriétés, tant pour la Médecine, que pour les arts & métiers, par M. P. J. BUCHOZ, Avocat au Parlement de Metz, Docteur en Philosophie & en Médecine, Agrégé du Collège Royal des Médecins de Nancy. A Nancy chez MESSIN, Marchand Libraire, rue de la Hache; 1762. in-12, ou petit in-8°.

CE Livre qui aura une suite, n'est encore qu'au premier volume. On y traite des Plantes en général, de leur anatomie, de leur végétation, de leur génération, & des différens systêmes de Botanique; ce qui fait le sujet de six discours qui servent d'introduction à tout l'Ouvrage. Mais comme ces notions préliminaires ne suffisoient pas pour former un volume, l'Auteur y a joint deux

thèses qu'il a soutenues dans la Faculté de Médecine de Pont-à-Mousson, & dont la première traite de l'inoculation de la petite vérole; la seconde, de la manière de connoître le pouls par la musique. Ces deux thèses sont en latin & en françois.

M. *Buchoz*, promet que les volumes suivans seront plus étendus, & ornés de beaucoup de Planches en taille-douce, qui représenteront les figures des plantes au naturel. L'Ouvrage ne se distribuera toujours que par souscription, ainsi qu'il a été annoncé.

ANNONCES DE LIVRES.

ÉTAT Militaire de France, pour l'année 1763; sixième édition, par MM. *de Montandre-Lonchamps*, Chevalier *de Montandre*, & *de Roussel*. Prix, 3 livres relié. A Paris, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins, du côté du Pont-Saint-Michel, au Lys d'or. Avec approbation, & privilège du Roi.

Avertissement des Auteurs.

De toutes les éditions que nous avons données jusqu'ici, celle-ci n'est pas la moins curieuse ni la moins intéressante. On y trouve la composition nouvelle

velle de toutes les Troupes Françoises ou Etrangères au service de France ; les quartiers des Régimens tels qu'ils étoient au premier Avril ; leur uniforme, les marques distinctives de chaque grade , un précis du service de l'Officier , des devoirs du Soldat , des appointemens & solde de l'un & de l'autre ; en un mot , c'est un Code complet qui peut seul donner une idée exacte de la forme actuelle du Militaire , dont la constitution ne doit plus éprouver de révolutions. L'Ordonnance portant création de Régimens Provinciaux , mérite entr'autres l'admiration & la reconnoissance du vrai Citoyen ; en défendant sa liberté contre les pièges trop multipliés des Enrôleurs , elle assure à l'Etat une source féconde d'hommes voués à son service par les distinctions & le bien - être qu'elle leur procure. Nous nous sommes proposé de donner un tableau racourci , mais fidèle de tous ces sages établissemens : nous nous estimerons heureux , si le Public , & particulièrement les personnes intéressées dont nous reclamons l'indulgence , nous jugent sur notre zèle & sur les efforts que nous avons faits pour remplir notre objet.

Nous aurions souhaité de joindre ici les Ordonnances qui régleront l'état de la Gendarmerie & des Régimens Suisses ; mais l'on nous presse de donner notre Ouvrage, afin d'avoir une idée du Militaire, telle qu'il est aujourd'hui. Cependant nous nous engageons, aussitôt que ces Ordonnances paroîtront, de les faire imprimer dans le même format, de façon qu'elles puissent être insérées à la fin du Code Militaire que nous donnons. On en distribuera à toutes les personnes qui en demanderont, en représentant le livre.

EXPÉRIENCES & Observations sur l'usage interne de la Pomme épineuse, de la Jusquiame, & de l'Aconit ; par lesquelles il est démontré qu'on peut faire prendre aux hommes ces Plantes avec sécurité, & qu'elles sont très-salutaires dans beaucoup de maladies qui ne cèdent point à d'autres remèdes. Traduites du Latin d'*Antoine Storck*, Médecin de la Cour de Vienne. Avec figures en Taille-douce. *A Vienne* ; & se trouve à *Paris*, chez *P. Fr. Didot le jeune*, Libraire, quai des Augustins, près le Pont S. Michel. 1763.

LE CONSERVATEUR de la Santé,

ou avis sur les dangers qu'il importe à chacun d'éviter, pour se conserver en bonne santé & prolonger sa vie. Par *M. le Begue de Preste*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris & Censeur Royal.

Medicina fuit, res scire nocentes

Quo sibi mortales à re lædente caverent.

Hebenstreit.

In-12. *La Haye*, 1763; & se trouve à *Paris*, chez *P. Fr. Didot le jeune*, Libraire, quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à S. Augustin.

JOURNAL historique du voyage fait au Cap de *Bonne-Espérance*, par feu *M. l'Abbé de la Caille*, de l'Académie des Sciences; précédé d'un discours sur la vie de l'Auteur, suivi de remarques & de réflexions sur les coutumes des Hottentots & des habitans du Cap, avec figures. In-12. *Paris*, 1763. Chez *Guil-lyn*, Libraire, quai des Augustins, près le Pont S. Michel, au Lys d'or.

AMBASSADES de MM. de *Noailles* en Angleterre. Rédigées par feu *M. l'Abbé de Vertot*. In-12. *Leyde*, 5 volumes;

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

& se trouve à *Paris* chez *Desaint & Saillant*, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collège, & chez *Durand*, Libraire, rue du Foin.

Nous parlerons plus amplement de cet Ouvrage, qui mérite toute l'attention des Amateurs de notre Histoire.

ÉLÉMENTS de Jurisprudence, par M. R*** In-12. *Paris*, 1762. Chez *Delormel*, rue du Foin, à l'Image Ste Gèneviève, *Cellot*, Imprimeur-Libraire, Grande-Salle du Palais, près l'Escalier de la Cour des Aydes.

LE DANGER des liaisons, ou Mémoires de *la Baronne de Blemon*. Par Madame *la M... de S. A...* Tome 3 & dernier. In-12. *Genève*, 1763; & se trouve à *Paris* chez les Libraires qui vendent les Nouveautés. Nous avons promis l'Extrait de cet Ouvrage dès qu'il seroit fini. C'est un engagement que nous remplirons avec plaisir.

ŒUVRES diverses de M. l'Abbé *Delamarre*. In-12. *Paris*, 1763. Se trouvent chez les mêmes Libraires.

ALMANACH des Beaux-Arts, ou

Description d'Architecture , Peinture , Sculpture , Gravure , Histoire Naturelle , Antiquités , & dates des Etablifsemens de Paris , pour l'année 1763. Dédié à *M. le Marquis de Marigny*. 1 liv. 4 s. broché. *A Paris*, chez *Grangé & Dufour*, au Magasin Littéraire de la Nouveauté; Pont Notre-Dame , proche la Pompe.

L'ANTI-URANIE , ou le Déisme comparé au Christianisme , Epîtres à *M. de Voltaire*; suivies de Réflexions critiques sur plusieurs Ouvrages de ce célèbre Auteur; Par *L. P. B. C.* In-12. *Avignon*, 1763. Et se trouve à *Paris*, chez la veuve *Valleyre*, à l'entrée du quai de Gêvres, à la Nouveauté; & chez *Cailleau*, rue S. Jacques, près les Mathurins, à S. André.

LA BONNE FILLE , ou le Mort vivant; Pièce à Spectacle, en façon de Tragédie. Parodie de *Zelmire*. *Amsterdam*, 1763; & se trouve à *Paris* chez les mêmes Libraires. Prix, 1 liv. 4 s.

PRÉDICTIONS Philosophiques, pour l'année 1763. Envoyées à Mde de **** Par *M. F...* Brochure in-12. *Londres*, 1763. Chez les mêmes.

LE JARDINIER d'Artois , ou les Elémens de la culture des Jardins Potagers & fruitiers par *F. Bonnelle*, de l'Ordre des Chanoines Réguliers de la Ste Trinité dits Mathurins, pour la Rédemption des Captifs. Volume in-8°. Prix , 50 f. broché. Ce volume contient deux parties. Dans la première il donne la description , la culture & la propriété de chaque légume. Dans la seconde il traite des meilleures espèces de fruits , de la taille des arbres & de la manière de les planter. Il donne un Traité sur la manière d'élever des couches pour avoir des champignons pendant l'hyver & pendant l'été. Il fait ensuite une longue & sçavante dissertation sur le figuier. Il parle en connoisseur de la façon de cultiver l'oranger, de la manière d'élever les orangers de grains du tems de les écussonner, des terres qui leur sont propres, de la description des caisses, des arrosemens particuliers, des inconvéniens qui leur arrivent, de la construction d'une bonne serre, &c. On trouve à la fin de ce Volume un Traité sur la giroflée & un autre sur l'œillet. Cet Ouvrage a paru mériter l'attention du Public. Il se vend à *Arras* chez *Michel Nicolas*, Imprimeur-Libraire, vis-à-vis.

les Etats ; chez *Laureau* , Libraire , rue des Jésuites , près le Marché aux Poissons ; & à *Paris* , chez *Leclerc* , Libraire , quai des Augustins.

DESCRIPTION historique & naturelle du *Grœnland* ; par *Edge* , traduite du Danois , avec la Carte & 11 figures , 8°. sous presse , papier fin. — dit. pap. moyen collé. — dit. pap. non-collé.

DICTIONNAIRE de Commerce , par *Savary* , avec beaucoup d'additions , &c. 4 vol. in-fol. G. P. — Tome 5°, qui contiendra le commerce de chaque Pays , & les Compagnies de Commerce , avec beaucoup d'additions. On payera pour les 5 volumes , jusqu'à ce qu'ils soient finis en 1763 , 54 liv. ensuite 67 liv. 10 s. — Petit Dictionnaire portatif , ou abrégé de *Savary* , 8°. 7 vol. G. P. 18. liv.

Ces Ouvrages sont sous presse chez les Frères C. & A. *Philibert* , Imprimeurs-Libraires , à *Copenhagen* & à *Genève*. On peut souscrire à *Paris* chez MM. *Desaint* & *Saillant* , Libraires , rue S. Jean de Beauvais.

ARTICLE III.
SCIENCES ET BELLES-LETTRES

A C A D É M I E S.

*SÉANCE publique de l'Académie des
Sciences & Belles - Lettres de BÉ-
SIERS, du 3 Mars 1763.*

M. DE GAYON, Lieutenant Général des Armées du Roi, né à Béziers, fut installé en la place d'honneur vacante par la mort de M. le Baron de *Codere*, Commandant en cette Ville, après un court remerciement qui fut fort applaudi; après quoi M. *Barbier*, Président au Présidial, & Directeur cette année lui répondit, & lut quelques recherches qu'il avoit faites sur les sermens.

M. *Bouillet*, Secrétaire perpétuel de l'Académie, fit l'analyse de trois Mémoires qui avoient été communiqués à la Compagnie depuis la dernière assemblée publique, & dont l'un rouloit sur les vertus médicinales du Pin &

des différentes substances qu'on en retire, par M. *Darbaud*, Médecin à Aix, l'un de nos Associés; l'autre sur la parallaxe du Soleil déduite des observations du passage de *Vénus* au-dessous de cet astre, faites à Bésiers le 6 Juin 1761, & comparées par Mde le *Paute* notre Associée, avec celles que fit le même jour M. *Pingré* de l'Académie Royale des Sciences, dans l'Isle Rodrigues; de laquelle comparaison il a résulté la même parallaxe qu'avoit trouvée M. *de la Lande*, en comparant ses propres observations à celles qui avoient été faites dans les Pays les plus éloignés; le troisième concernoit une expérience faite dans l'Automne de 1761, laquelle prouve évidemment l'avantage du sémoyer de M. l'Abbé *Soumille*, sur la façon ordinaire d'ensemencer les terres: expérience que le même Auteur, qui est un Citoyen de cette Ville, a répétée à la fin de l'année dernière, & du succès de laquelle il a promis de nous instruire après la récolte prochaine.

M. *de la Rouvière d'Eyssartier*, Chevalier de S. Louis & Commissaire des Guerres, parla sur un engrais propre à hâter l'accroissement des arbres, & dont

il dit qu'il avoit fait faire l'expérience en Corse , pendant le séjour qu'il avoit fait dans cette Isle. Cet engrais n'est autre chose que les cendres des branches du même arbre , ou d'autres arbres de même espèce , & que par cette raison il appella Engrais *sympatique* ou *homogène*.

M. *Brouzet* , Médecin , lut quelques réflexions sur l'éducation des enfans ; & M. l'Abbé *Foulquier* , termina la séance par l'éloge de M. *Caillé* , Bachelier en Théologie , Prêtre , Prébendier de la Cathédrale , & Membre de l'Académie depuis l'institution en 1723 : lequel s'y étoit distingué par plusieurs savans Mémoires & par quelques inventions curieuses.

LÉTTRE de M. BOURGELAT, Ecuyer
du ROI , Correspondant de l'Académie
Royale des Sciences de France ,
&c. à l'Auteur du Mercure.

L'EXACTITUDE & le plaisir avec lequel vous annoncez , Monsieur , les progrès des Elèves de l'Ecole Vétérinaire dans la Théorie de leur art , vient

ment sans doute de l'idée que vous vous êtes formée de cet établissement. La reconnaissance m'inspire le dessein de vous mettre à portée de la justifier vous-même aux yeux de ceux qui pourroient ne pas sentir toute l'importance de l'exécution de ce projet; il m'a paru d'autant plus beau, lorsque je m'y suis livré, que son utilité n'est pas resserrée dans les bornes d'une Province & d'un Royaume, & peut s'étendre à tous les Peuples.

Je vous adresse donc, Monsieur, des moyens sûrs de convaincre les plus incrédules, d'échauffer les plus indifférens, & de faire taire ceux qui parlent le plus, par la seule raison peut-être qu'ils doivent être le moins écoutés.

Ces moyens résultent d'une infinité de faits très-authentiques que je vous supplie de vouloir bien rendre encore plus publics qu'ils ne le sont. Si l'expérience a, comme je le crois, la force de persuader, ces faits garantiront dès-à-présent la solidité des principes sur lesquels j'ai jetté les premiers fondemens de l'édifice que j'éleve.

J'ai l'honneur d'être &c.

F. vj.

 ECOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

ANNÉE 1762.

*MALADIE Epidemique dans la Pa-
roisse de MEYSIEU en Dauphiné.*

LES Elèves de l'Ecole Royale Vé-
térinaire ont été envoyés dans cette
Paroisse le 20 Juin , & sont revenus
le 3 du mois de Septembre.

Ils ont traité dans cette Paroisse cin-
quante bœufs ou vaches , sept chevaux ,
trois mulets , cinq ânes , en tout 62
animaux malades ; ils en ont guéri 53.

Avant leur arrivée on avoit entrepris
la guérison de 29 bœufs ou vaches &
d'un mulet , en tout 30 malades , tous
30 morts.

Pendant leur séjour on a fait traiter
par d'autres que par eux 17 bœufs ou
vaches & 2 chevaux , en tout 19 malades ,
tous 19 morts. Le Curé du Lieu , le Mai-
re , le Châtelain , le Procureur Fiscal &
le Greffier ont attesté les Etats qui ont
été dressés par les Elèves. Ces Etats
contiennent le nom des Propriétaires des
animaux malades , le nombre & l'espèce
de ces animaux , le nombre des morts

& des guéris ; ils ont été envoyés dans le temps au Ministre des Finances , à *M. de Marcheval* , Intendant du Dauphiné & à tous ceux des autres Intendants de Province qui tiennent des Elèves à l'Ecole.

Le nombre des animaux préservés dans cette même Paroisse de Meyfieu , monte à plus de 300.

Les Elèves députés par *M. Bourgelat* , & chargés de se conformer à la méthode qu'il a prescrite dans cette occasion & qui a été laissée à *M. Chenevaz* , Maire dudit Lieu , sont les sieurs *Bredin* , Elève entretenu par la Ville d'Auxonne ; il a servi en chef.

Moret , Elève entretenu par la Ville de Châlons-sur-Sône.

Brachet , Elève entretenu par la Province de Bugey ; il fut attaqué d'un charbon après avoir fait l'ouverture d'un cadavre.

Les Elèves qui ont été successivement envoyés à l'effet d'aider les premiers , sont les sieurs *Gauthier* , de la Ville de Lyon.

De Tuncq , Elève entretenu par *M. l'Intendant d'Amiens*.

Rambert , Elève entretenu par la Province du Bugey.

Kamerlet, Elève entretenu par la Ville de Nancy.

M. *Bourgelat* s'est transporté lui-même trois fois sur les Lieux.

On observera que du 15 Février, jour auquel l'Ecole a été ouverte, au 20 Juin, jour auquel ces Elèves sont partis, il ne s'étoit encore écoulé que 4 mois.

COPIE d'une Lettre de M. CHENEV AZ,
Maire & Châtelain de Mey sieu en
Dauphiné, du 2 Septembre 1762,
à M. BOURGELAT. .

MONSIEUR,

Voilà donc enfin la maladie de nos Bestiaux sur ses fins; nous en rendons de grandes actions de graces au Seigneur; mais nous vous en devons aussi, Monsieur, rendre de bien grandes, par les bontés, les attentions & le zèle que vous nous avez montrés dans cette fâcheuse circonstance. Je vous en fais, Monsieur, en mon particulier & au nom de tous nos Habitans, des remerciemens infinis; & je voudrois pouvoir vous donner des marques de la plus

sincère reconnoissance , mais j'espère que M. l'Intendant de cette Province , y aura tel égard que de raison. Nous avons été très-contens de la vigilance & de l'exactitude de vos Messieurs ; je souhaiterois qu'ils le fussent aussi de leur côté , cela seroit bien juste.

J'ai l'honneur d'être , &c.

A N N É E 1762.

*MALADIE ÉPIDÉMIQUE dans la
Paroisse de Villeurbane , en Dauphiné.*

LES Elèves de l'Ecole Royale Vétérinaire y ont été envoyés le 15 Septembre & en sont-revenus le 25 Octobre.

Ils ont traité 11 bœufs ou vaches , il y en a eu dix de guéris.

De tous les bestiaux traités par d'autres , aucun n'a échappé. Les remèdes préservatifs donnés par les Elèves ont opéré avec la plus grande efficacité. Les Elèves employés à la cure de cette maladie , sont les sieurs *de Tunc* , Elève entretenu par M. l'Intendant d'Amiens.

Mouffette , Elève entretenu par M. l'Intendant d'Amiens.

136 MERCURE DE FRANCE.

Les Etats par colonnes rapportés par eux sont duement certifiés par le Curé, le Procureur Fiscal & le Greffier.

A N N É E 1 7 6 2.

MALADIE Epidémique dans la Paroisse de Sauvagnat en Auvergne & autres Paroisses voisines.

LES malades traités par les Elèves de l'Ecole Royale vétérinaire depuis le 21 Septembre jusqu'au 4 Octobre, sont en bœufs ou vaches au nombre de 28. Celui des animaux guéris est le même.

Ces Elèves ont donné avec succès à 221 bêtes à cornes les remèdes préser-vatifs.

On observera que depuis le mois de Juillet jusqu'au 4 Octobre, 250 bêtes à corne sont mortes dans la seule Paroisse de Sauvagnat ; il faut encore remarquer que de toutes celles que différens Particuliers ont traitées, il n'y en a pas eu une seule parfaitement guérie. On a laissé de l'ordre de M. de *Bourgelat* à M. le Bailli d'*Hermans*, la méthode préservative & curative. Les Elèves ont enseigné à plusieurs habitans la manière de

saigner , & ils leur ont expliqué la méthode du traitement.

Les états par colonnes rapportés par eux , ont été duement certifiés par M. le Bailli d'*Hermans* & par M. le Curé de Sauvagnat.

Les Elèves envoyés en Auvergne sont les Srs *Bredin* , entretenu par la Ville d'Auxonne en chef.

Moret , entretenu par la Ville de Châlons-sur-Sône.

Bloufard , entretenu par la Province de Bresse.

Preslier , entretenu par M. l'Intendant de *Moulins*.

A N N É E 1762.

MALADIE Epidémique dans la Paroisse de Ste Magdelaine en Forets.

LE total des animaux malades traités par les Elèves de l'Ecole Royale vétérinaire , se monte à 16 bœufs ou vaches ; & le total des guéris est le même.

Il étoit mort six bœufs avant l'arrivée des Elèves ; il n'en est mort aucun depuis.

Les Elèves ont laissé la méthode pré-

138 MERCURE DE FRANCE.

servative & curative entre les mains de M. de *Bigny*, Subdélégué à Mont-Bri-son, qui a certifié l'état par colonne ainsi que M. de *Grandris*, Gentilhomme propriétaire des animaux guéris.

Les remèdes préservatifs ont été don- nés avec succès à nombre d'animaux. Les Elèves sont les Srs de *Tuncq* & *Did- ney*, entretenus par M. l'Intendant d'A- miens.

ANNÉE 1763.

MALADIE Epidémique traitée par deux des Eleyes de l'Ecole Royale vétéri- naire, dans l'Election de Gannat, Généralité de Moulins, depuis le 25 Février jusqu'au 4 Avril 1763.

EN résumant le nombre de tous les animaux malades, guéris, ou préservés, dans les Paroisses de S. Etienne de Gan- nat, de St Geneft, de Mazerieu, de la Rejonniën, du grand Vaure, de Beujés, de S. Jean de Venffat, de Co- gnat, du Château de Villemont, Pa- roisse de Venffat, de S. Priest, de Be- gues, de Charmes, d'Ecurolles, de Biozat, de S. Pont.

Total des animaux malades ----- 230.

Total des animaux guéris ----- 230.

Total des animaux préservés ----- 249

Il est à observer que de tous les malades compris dans cet Etat, & traités par les deux Elèves de l'Ecole Royale Vétérinaire, aucun après la guérison n'a eu de rechute, & que de tous les animaux auxquels on a administré les remèdes préservatifs aucun n'a été attaqué de la maladie.

On observera encore que parmi ceux qui ont été traités, il y en a eu 15 en qui la maladie a été différente & s'est montrée par des symptômes qui sembloient la rendre plus redoutable. Enfin de ces animaux il y a eu deux chevaux très-dangereusement malades. Signé, *Bredin, Bloufard, le Marquis de Vigny, Seigneur de Gannat, Veytard, Subdélégué à Gannat, Rabaponde, Maire & Lieutenant Général de Police.*

Les sieurs *Bredin & Bloufard*, sont donc les deux Elèves qui ont été envoyés par M. *Bourgelat*, & qui ont opéré ces guérisons.

La méthode préservative & curative, a été laissée à M. *Veytard*, Subdélégué; & si l'on calculoit tant les frais faits par les Elèves, qu'occasionnés par

les remèdes qui ont été fournis , on verroit que le traitement de chaque bœuf ne monte pas à la somme de 3 l. d'où l'on doit conclure que M. *Bourgelat* s'est non-seulement appliqué à la recherche des moyens qui tendent à la conservation des animaux , mais qu'il a joint à ces mêmes recherches tout ce qui pouvoit rendre la cure peu coûteuse.

*LETTRE à l'Auteur du Mercure sur
la LONGITUDE.*

AUTANT la Quadrature du Cercle est inutile pour l'invention de la Longitude en mer , autant il seroit utile ou même nécessaire d'avoir pour cet effet des machines propres à mesurer le temps exactement sur mer , & peu sujettes aux variations que causent les différens états de l'Atmosphère , surtout dans certaines navigations.

J'ai compté par mes doigts les obstacles qui s'opposent à ce que nous ayons jamais dans ce genre rien d'aussi juste qu'il nous le faudroit , & j'en ai été éfrayé , mais non pas découragé ; on est

venu à bout de choses qui paroissent pour le moins aussi difficiles.

Je ne sçais pas comment on fera pour obvier aux inconvéniens qui naissent de l'épaississement des huiles, des différens degrés de chaleur & de froid, des défauts des échappemens connus, de l'hétérogénéité des matières que l'on est forcé d'employer, &c, &c; mais je crois être parvenu à parer ceux des variations hypométriques : voici le fait.

Je suspendrois une montre dans un globe de verre épais que l'on fermeroit très-exactement de quelque manière que ce fût dans un endroit très-sec. Ce globe de verre, que l'on pourroit faire plus épais ou plus mince aux endroits où il conviendrait, auroit son diamètre intérieur plus grand que celui de la montre, afin que la calotte sphérique qu'il faudroit enlever pour faire entrer ou sortir la montre, & que l'on replaceroit ensuite, fût moins qu'un hémisphère. Il est inutile, me semble, de m'arrêter à la manière de suspendre la montre, & à celle de fermer le tout exactement; on trouvera aisément mille moyens pour cela.

Le globe auroit un ou deux trous circulaires & garnis intérieurement, très-

exactement , de cuir gras de la même manière à-peu-près que l'on garnit les ouvertures que l'on conserve aux récipients des machines pneumatiques , dans lesquels on veut exécuter quelques mouvemens.

L'un de ces trous seroit vis-à-vis de l'endroit par où l'on remonte la montre , & seroit le seul dans le cas où le globe de verre seroit destiné à contenir une montre faite seulement pour marquer partout l'heure d'un certain lieu déterminé , à moins que , suivant la construction de cette montre , on n'eût un principe sur la quantité dont il faudroit la retarder ou l'avancer de temps en temps. Dans ce cas & dans celui où la montre seroit une bonne montre à l'ordinaire , que l'on pourroit régler par le moyen de quelqu'observation astronomique , mais à laquelle on voudroit cependant épargner autant qu'on le pourroit , les impressions de l'Atmosphère , le globe auroit , vis-à-vis de l'axe qui enfile les deux aiguilles , un autre trou semblable au premier , & même un troisième vis-à-vis de l'axe de la rosette pour pouvoir par son moyen allonger ou raccourcir le ressort spiral. Chacun de ces trous seroit garni de la clef propre à

faire l'effet désiré. Elle y couleroit très-juste & n'en pourroit point sortir. On la pousseroit en dedans lorsque l'on voudroit s'en servir, & on la retireroit ensuite, de manière qu'elle ne pût point toucher la montre. On trouveroit encore aisément mille moyens pour ajuster ces clefs d'une manière convenable.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Calais le 7 Avril
1763.

BLONDEAU Professeur
Royal d'Hydrographie.

H O R L O G E R I E.

EXTRAIT des Registres de l'Académie Royale des Sciences, du 26 Janvier 1763.

NOUS avons examiné par ordre de l'Académie une nouvelle cadrature de répétition de montre présentée par M. *Delépine*, Horloger du Roi.

La construction de cette cadrature diffère principalement de la construction ordinaire. 1°. Par les pièces qui servent à remonter la sonnerie. 2°. Par la forme & la position différente du rochet des heures. 3°. Par la suppression de la pièce

144 MERCURE DE FRANCE.

nommée grande levée, dont l'exécution est très-épineuse.

Dans les répétitions ordinaires, l'arbre du grand ressort porte dans l'intérieur de la cage le rochet des heures d'un diamètre fort petit, & à l'extérieur de la cadrature ce même arbre reçoit une poulie sur laquelle se roule une chaînette de montre, dont l'autre bout est attaché à la queue de la crémaillère, après avoir passé sur une poulie de renvoi. Il résulte souvent de cette construction les inconvéniens qui suivent.

La chaînette étant composée de plusieurs maillons joints à charnière, prend nécessairement du jeu par l'usage & gagne de la longueur, ce qui altère la régularité du remontage parce que le chemin que doit parcourir la branche de la crémaillère pour arriver aux différentes graduations du limaçon se trouve d'autant plus raccourci, que la chaînette s'est plus allongée; le rochet des heures étant avec cela d'un très-petit diamètre, il s'ensuit que la moindre variation dans la longueur de la chaînette, détruit la justesse de la sonnerie, en faisant passer moins de dents du rochet.

La nécessité où l'on est d'un autre côté de donner à la poulie qui reçoit la chaînette

nette

nette un diamètre fort petit pour que le pouffoir ne soit pas excessivement long, oblige d'affoiblir considérablement le grand ressort qui rendroit le pouffage trop dur, s'il restoit dans sa force naturelle, & c'est de ce ressort trop affoibli, que provient la lenteur de la sonnerie & quelquefois sa suspension totale dans les temps de gelée, ou à l'approche des premiers corps étrangers qui s'y glissent.

M. *Delépine* a évité ces inconvéniens dans sa nouvelle cadrature, en faisant remonter le grand ressort par la queue même de la crémaillère qui agit immédiatement sur une branche du rochet des heures; il a seulement garni l'extrémité de cette branche d'une petite roulette, afin d'éviter le frottement que produiroit le glissement de ces deux pièces l'une sur l'autre; ce qui lui a fait donner le nom de pouffoir à roulette.

Par ce moyen l'effet de la sonnerie demeure constant & invariable, parce que la crémaillère n'est susceptible d'aucun allongement comme l'est la chaînette.

La branche du rochet sur laquelle agit la crémaillère ayant une fois plus de longueur que le rayon de la poulie à chaînette, permet de laisser au grand

G

146 MERCURE DE FRANCE.

ressort une force double sans rendre le poussage plus dur, & cette double force assure l'effet de la sonnerie dans tous les temps, parce qu'elle est capable de vaincre facilement les petites résistances occasionnées par la congélation des huiles ou par la présence des petits corps étrangers.

Le rochet des heures a ici un diamètre beaucoup plus grand & est placé à découvert sur la cadrature, ce qui donne à l'ouvrier plus de facilité dans l'exécution & lui permet d'en voir aisément le jeu & l'effet; avantages qui ne se trouvent point dans la construction ordinaire où ce rochet est fort petit & caché sous la cadrature.

La pièce appelée grande levée est une des plus composées de la répétition & dont la précision est la plus difficile à obtenir, parce que son effet dépend du rapport combiné qu'elle a avec le rochet des heures, la pièce des quarts & le grand marteau; cette pièce est ici totalement supprimée; un simple mentonnet sur la tige du marteau en fait l'office.

La disposition générale des nouvelles pièces de cette cadrature, nous a paru plus avantageuse, leur forme plus sim-

ple, leur exécution moins difficile, & leur effet plus assuré que celles des répétitions ordinaires.

Nous croyons que les recherches de M. *Delépine* à cet égard méritent la confiance du Public & le suffrage de l'Académie. Signé CAMUS & VAUCANSON.

Je certifie l'extrait ci-dessus conforme à son original & au jugement de l'Académie. A Paris le 2 Février 1763.

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

LETTRE de M. FLURANT, Chirurgien à Lyon, à M. DEJEAN, M^e en Chirurgie à Paris.

MONSIEUR,

Vous avez promis au Public par la
G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

voie du Mercure de Février de cette année , un instrument nouveau , utile à l'opération de la Taille , lorsque la pierre de nature friable , se réduit en sable , & échappe aux autres instrumens. La description succinte que vous faites de cet instrument , annonce une forme de curette qui doit être en effet fort utile , & dont j'aurois voulu avoir la possession dans une opération que je fis il y a quelques mois : le détail de cette opération fera connoître que votre instrument peut servir dans d'autres cas , même dans ceux d'une pierre brisée : le fait est assez particulier pour que je puisse me flatter que le récit ne vous en déplaira point.

Un homme de trente-cinq ans s'introduisit l'année dernière dans l'urètre une fève d'haricot vulgairement appelée *fajeole* , & la poussa assez avant pour qu'elle glissât jusques dans la vessie. Je passe sur la bisarrerie d'un tel amusement ; cet homme d'ailleurs ne m'ayant rendu aucune réponse satisfaisante sur son intention.

Je fus appelé aux premières douleur que causa la présence du corps étranger , qui se présentant sans doute , à l'entrée de la vessie empêchoit souvent

la fortie des urines. Il en arriva même des accidens finguliers ; il survint un engorgement inflammatoire & douloureux au testicule droit , qui ne l'abandonna que pour passer à celui du côté opposé ; le bas-ventre devint tendu & douloureux ; la sonde seule soulageoit le malade en le faisant uriner librement ; les remédes duement administrés firent bien cesser l'inflammation , mais non les douleurs en urinant.

Le malade toujours fatigué par les retours fréquens de dysurie , demandoit du soulagement ; je l'engageai à temporiser , dans l'espoir que les urines pourroient entraîner le corps étranger que je soupçonnois s'être divisé ; toutes semences de cette espèce se séparant aisément en deux lobes dès qu'elles sont humectées : mais enfin plusieurs mois s'étant écoulés dans cette alternative de douleurs & de légers soulagemens , & ayant été obligé de sonder le malade , je reconnus par le choc de la sonde que le corps étranger commençoit à se recouvrir d'une incrustation pierreuse : je proposai alors au malade l'opération de la taille & elle fut déterminée pour le lendemain.

J'opérai comme je le fais , toujours

G iij

selon la méthode de M. *Pontau*, mon
 Confrère, qui approche de celle de la
 Taille latérale ; méthode par la-
 quelle nous avons les succès les
 plus heureux : la tenette introduite, il
 me fut impossible de sentir & de char-
 ger ces deux fragmens : leur petitesse,
 la conformation de la vessie qui faisoit
 un fond considérable au-dessous du
 Sphincter, & plus encore le peu de
 solidité des parties de cette fève qui
 m'empêchoit de les appercevoir avec
 la tenette, tout me rendit les instru-
 mens ordinaires insuffisans ; je pris le
 parti de les retirer l'une après l'autre
 avec le doigt en forme de crochet, ce
 qui me réussit : or il n'est pas douteux,
 & c'est où j'en voulois venir, que l'in-
 strument dont vous avez parlé, Mon-
 sieur, ne m'eût été très-nécessaire en
 cette occasion. Il est vrai que les cas
 de cette espèce paroissent rares ; celui
 que je cite néanmoins n'est pas le seul ;
 outre bien des observations à-peu-près
 semblables, que l'on trouve dans les
 Auteurs, j'ai vu extraire par le même
 M. *Pontau*, à un malade à l'Hôtel-Dieu,
 une pierre qui s'étant brisée, laissa voir
 une semblable fève qui en avoit été
 le noyau. Les fragmens que j'ai tirés

dans mon opération n'étoient encore recouverts que d'une couche de terre très-légère, mais il n'est pas douteux qu'elle n'ait augmenté en peu de tems. Il se présente enfin dans la pratique chirurgicale des faits si variés, que d'autres circonstances pourroient exiger également le secours de votre nouvelle curette.

C'est d'après ces réflexions que je me suis cru autorisé à vous solliciter, Monsieur, de nous donner plus précisément la forme ou la description de votre instrument; le même motif du bien public vous y excitera sans doute, & m'excusera auprès de vous de la liberté que j'ai pris de vous en faire la demande.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Lyon, ce 1 Avril 1763.

FLURANT.

ARTS AGRÉABLES.

M U S I Q U E.

CONCERTO a Flauto Traversiero con due Violino & Basso del Signor Antonio Forni. Prix, 2 liv. 8 s. aux adresses ordinaires.

G iv

SIX SONATES pour le Clavecin, dédiées à *M. Gavignies*, composées par *J. F. Eckard*, Œuvre I. Prix 9 liv. chez l'Auteur, rue S. Honoré, près celle des Frondeurs, maison de *M. Lenoir*, Notaire; & aux adresses ordinaires de Musique.

G R A V U R E.

LE sieur *Ficquet*, dont nous avons deux beaux portraits de *Mde de Maintenon*, & de *M. de Voltaire*; vient de mettre au jour celui de *M. de la Fontaine*, qui est supérieur à tous ceux que nous avons déjà de ce Poète célèbre. Il se trouve chez les Marchands d'Estampes & chez *Duchefne*, rue S. Jacques. Le prix est de 3 liv. Les mêmes vendent aussi le portrait de *M. de Voltaire*.



ARTICLE V.
S P E C T A C L E S.

DANS le dernier Mercure, à l'Article du Concert Spirituel, en rendant compte des différentes personnes qui ont mérité les applaudissemens des Spectateurs, nous avons omis de parler de M. VOGIN. Ce Violon s'y est beaucoup distingué le 5 Avril, & a obtenu l'attention ainsi que les suffrages des Auditeurs, en exécutant un Concerto de sa composition. Il est flatteur pour lui, la première fois qu'il a paru dans ce Spectacle, d'avoir confirmé le jugement avantageux qu'on avoit déjà porté sur ses talens & sa capacité.

O P E R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique, tant pour exercer les Sujets qui la composent, que pour répondre à l'empressement que le Public a marqué de jouir de leurs talens, donne chaque semaine des Concerts François, au Palais des Thuilleries, dans la même salle où s'exécutent les Concerts Spirituels.

Elle a donné le premier de ces Concerts Vendredi, 29 Avril, avec beau-

G v

coup de succès. Le plaisir qu'ont fait le choix & la belle exécution des morceaux dont il étoit composé, donne lieu de croire que le Public goûtera beaucoup cette espèce de dédommagement, jusqu'à ce qu'il puisse jouir du Spectacle de l'Opéra.

Les Bals, au profit des Acteurs, qui avoient été annoncés pour le 12 du mois précédent, n'ayant pû avoir lieu à cause de l'incendie de la Salle de l'Opéra; le ROI a bien voulu permettre qu'on les donnât au Palais des Thuilleries dans la même Salle des Concerts. Ces Bals sont donnés non-seulement en considération du bénéfice qui peut en résulter pour les Sujets de cette Académie, mais afin que tous les genres de talens qui forment le Spectacle de l'Opéra, ayent occasion de s'exercer & de s'entretenir pendant la vacance des Représentations. Ainsi les Danseurs & Danseuses de l'Opéra, y exécutent des Ballets, dans les habits convenables aux caractères; ce qui, en même temps, rend ces Bals beaucoup plus brillans. On a dû donner le premier Bal le Dimanche premier de ce mois; & l'on continuera les Dimanches suivans, jusqu'au nombre

de trois. Le *Mai* & la *Nôce de Village*, sont le Sujet du Ballet Pantomime exécuté dans ce Bal, par les premiers Sujets de l'Académie pour ce genre de danfes.

On rendra compte avec plus de détails, dans le prochain *Mercur*, de l'exécution & du succès des Concerts & des Bals.

L'emplacement de la nouvelle Salle d'Opéra, que la Ville doit faire construire, est déterminé au même lieu où étoit l'ancienne; c'est-à-dire toujours adhérente au Palais Royal: mais la disposition de cet édifice doit être sur un autre plan; en sorte que ce sera l'extrémité de la Salle opposée au Théâtre qui se joindra à la partie latérale du Palais Royal, par laquelle on communiquoit dans cette Salle & où étoient les loges de *M. le Duc d'ORLEANS*. Ainsi, l'édifice de cette Salle, selon ce qu'on sçait actuellement des premiers projets, s'étendrait depuis ce point de jonction au Palais Royal, le long de la rue *S. Honoré*, jusqu'à la rue des *Bons-Enfans*. A mesure qu'il nous parviendra quelques connoissances certaines sur tout ce qui concernera cette nouvelle construction nous en ferons part très-exactement.

G. vj.

à nos Lecteurs, cet objet paroissant aujourd'hui intéresser beaucoup le Public.

En attendant cette nouvelle construction, dont on ne peut espérer de voir la perfection, que dans un temps trop éloigné pour priver jusques-là le Public du Spectacle de l'Opéra; S. M. a daigné permettre que l'on établît *provisoirement* sur la partie du Théâtre de sa magnifique Salle de Spectacles aux Thuilleries, une Salle & un Théâtre en charpente exactement dans la même forme & dans la même distribution de Loges, que celle qui vient d'être brûlée. Cette seule partie du Théâtre de la Salle des Thuilleries étant plus étendue que n'étoit la totalité de celle de l'Opéra, la Salle que l'on y construit fera sur les mêmes dimensions, & peut-être même plus commode à certains égards. On travaille avec tant de diligence à cet établissement, que l'on espère le mettre en état d'y pouvoir représenter l'Opéra à la fin du mois prochain, ou au plus tard au commencement de Juillet.



COMÉDIE FRANÇOISE.

LE 14 Avril, un Acteur nouveau débuta avec beaucoup de succès par le rôle de *Dave*, dans l'*Andrienne*, & par celui de *la Branche*, dans *Crispin rival de son Maître*. Il a continué son Début par *Mascarille*, dans l'*Etourdi*; & le *Valet* dans le *Retour imprévu*; *Frontin*, dans le *Muet*; *Merlin*, dans les *trois Frères rivaux*, &c.

Cet Acteur, (M. AUGÉ) n'avoit point encore paru sur le Théâtre de la Capitale. Il est jeune, d'une figure agréable, bien fait, facile & léger dans tous ses mouvemens, on lui trouve de l'intelligence, beaucoup de feu, la Pantomime comique sans caricature, suffisamment formé au Théâtre, pour y remplir avec agrément toutes les parties de l'emploi dans lequel il a débuté. Le Public l'a vu avec satisfaction & en attend encore des progrès. M. AUGÉ a été reçu aux grands appointemens très-peu de jours après son premier début.

Le 18 du même mois, on a donné la première représentation du *Bienfait rendu* ou le *Négociant*, Comédie en

158 MERCURE DE FRANCE.

cinq Actes & en Vers dont l'Auteur est inconnu. Cette Pièce a été bien reçue & avec applaudissemens. On en a continué les Représentations. Nous saisissons avec plaisir l'occasion de prouver à nos Lecteurs, l'attention que nous avons toujours à les satisfaire sur les nouveautés, lorsque cela nous est possible, en mettant dans ce Mercure l'Extrait suivant.



EXTRAIT du *BIENFAIT RENDU*,
ou *LE NÉGOCIANT*, Comédie en
cinq Actes & en Vers, représentée
par les Comédiens François pour la
première fois le Lundi 18 Avril 1763.

AUTEUR ANONYME.

PERSONNAGES.

ACTEURS.

LE COMTE DE BRUYAN-
COURT.

M. Brisart.

LA COMTESSE.

Mlle Drouin.

ANGÉLIQUE, Fille du Comte &
de la Comtesse.

Mlle Hus.

LE CHEVALIER, Frère d'*Angé-*
lique.

M. Molé.

JULIE, Amie d'*Angélique.*

Mlle Prévile.

LISIMON, Père de *Julie.*

M. Dubois.

VERVILLE, Commerçant destiné
à *Angélique.*

M. Belcour.

ORGON, Oncle de *Verville.*

M. Prévile.

DUBOIS, Valet-de-Chambre du
Comte.

M. Dauberval.

JASMIN, Valet de *Verville.*

M. Boret.

UN NOTAIRE.

La Scène est à Paris chez le Comte.

VERVILLE , en arrivant de Bordeaux à Paris pour conclure le mariage projeté par son oncle avec la fille du Comte de BRUYANCOURT , a perdu le portefeuille qui contenoit toute sa fortune. Cet accident l'avoit retenu pendant un mois caché dans une auberge à Paris. Il avoit envoyé son valet JASMIN sur la route faire des perquisitions. Un vieillard respectable avoit rapporté à VERVILLE ce précieux portefeuille , sans vouloir recevoir de lui aucune marque de reconnoissance , ni même lui dire son nom. Aussitôt que VERVILLE a recouvré sa fortune , il se présente dans la maison du Comte pour exécuter les ordres de son oncle.

C'est dans ce moment , & avant que d'avoir vu le Père d'ANGÉLIQUE que commence l'action de la Pièce. JASMIN rend compte de l'inutilité de ses recherches , sur quoi VERVILLE le console en lui apprenant l'action du vieillard , de laquelle il exagère beaucoup le mérite. Quelques détails sur l'impertinence des Domestiques du Comte préviennent sur le caractère des parens d'ANGÉLIQUE. La Scène du CHEVALIER DE BRUYANCOURT avec VER-

VILLE confirme encore davantage cette exposition. Ce Chevalier déclare à VERVILLE très-durement qu'il doit renoncer à l'honneur de s'allier à sa famille, & qu'il fera bien de s'en défaire volontairement, pour éviter l'affront d'un refus absolu.

VERVILLE répond avec la plus grande fermeté, qu'il étoit par lui-même fort éloigné de courir les hazards d'une pareille alliance; qu'il ne s'y prêtoit que pour obéir aux ordres d'un Oncle auquel il doit tout, mais que le ton absolu du Chevalier détermine son irrésolution, & qu'il est disposé à faire voir au Comte le plus grand empressement pour terminer cette affaire; le Comte, père d'ANGÉLIQUE, ne fait pas un accueil plus favorable à VERVILLE.

On annonce au Comte l'arrivée d'un homme dont la figure, les manières, & surtout la familiarité, paroissent fort extraordinaires à toute sa maison. Il reconnoît avec chagrin ORGON, l'oncle de *Verville*; l'impatience le fait paroître pour venir chercher le Comte & son neveu; il annonce dès son entrée son caractère vif, libre & franc; il croit son neveu déjà installé dans la maison; il est fort étonné du froid qu'il remarque.

entre le Comte & lui, encore plus de ce que ce neveu a passé un mois à Paris sans s'être présenté chez le Comte & sans avoir avancé l'affaire de son mariage ; VERVILLE dit qu'il lui en apprendra la cause. Pour réparer le temps perdu par la goutte qui l'a empêché d'arriver plutôt, ORGON veut aller complimenter la Comtesse & sa nièce future.

» Et, (*dit-il au Comte,*) cela seroit fait déjà,
» si ma figure

» Eût eu le don de plaire à Messieurs vos Valets ;

» Mais je n'ai jamais pu me procurer d'accès, &c.

Il a rencontré JULIE qu'il prenoit pour ANGÉLIQUE, & il l'a trouvée fort à son gré ; mais il apprend du Comte, que cette JULIE est une amie d'ANGÉLIQUE ; qu'elle est fille d'un Officier, homme de qualité, fort maltraité de la fortune. Il emmène le Comte fort embarrassé de cet hôte incommode.

Le Chevalier, frère d'ANGÉLIQUE, a conçu pour JULIE une passion qu'il lui a déclarée ; ce qui l'a déterminé à prier son Père de la retirer dès le soir même de la maison du Comte. VERVILLE vient trouver JULIE, sçachant

qu'elle est l'amie d'ANGÉLIQUE. La confiance avec laquelle il l'interroge sur le caractère de son amie, est, dit-il, l'effet du sentiment dont il a été prévenu pour elle à la première vue; il lui déclare en même-temps avec un regret assez vif, que son oncle seul a tout fait, & que malgré lui, on a promis sa main & sa foi pour ANGÉLIQUE. JULIE se défend de répondre aux questions de VERVILLE; elle lui conseille de juger plutôt par lui-même. Celui-ci lui représente que la pétulance de son oncle ne lui laisse pas espérer qu'il consente à aucun délai, & qu'il faudra peut-être conclure dès le lendemain; qu'en se dédisant au moment de la conclusion, il se trouveroit chargé de tous les torts de la rupture, au lieu que s'il étoit instruit que l'orgueil d'ANGÉLIQUE fût révolté de ce mariage, il pourroit faire désister son oncle, dans le tems surtout où la bile de ce vieillard est déjà irritée contre les procédés de toute cette famille. JULIE cédant à cette raison, ne peut plus lui cacher qu'en effet ANGÉLIQUE est nourrie dès son enfance des préjugés de la noblesse; elle se retire après cet aveu, quoique VERVILLE veuille la retenir.

Le Comte vient avec ORGON & la

Comtesse; celle-ci n'est point informée des engagemens du Comte, qui l'exhorte tout bas à ne rien brusquer. Quelques fragmens de cette Scène en apprendront les raisons & peindront le caractère d'ORGON.

ORGON.

- » Je disois donc, qu'issu de parens ordinaires,
 » Je ne puis me vanter des honneurs de mes pères.
 » Et que tout bonnement, commerçans comme
 » moi,
 » Ils n'ont fait parler d'eux que par leur bonne foi;
 » Titre qui devoit bien être en ligne de compte,
 » Avant les qualités de Marquis & de Comte :
 » Mais la fortune humaine en ordonne autrement.

LA COMTESSE répond avec mépris, en disant :

- Il seroit beau vraiment
 » Qu'on vît au même rang, sans nulle différence,
 » Marcher & gens titrés, & commerce & finance.

ORGON.

- » Ne craignez rien, Madame; allez, vous garde-
 » rez
 » Ces frivoles honneurs par l'orgueil consacrés.
 » Quant à moi, je ferai consister ma noblesse
 » À me montrer exact à tenir ma promesse;

- » A ne point m'arrogér un droit humiliant
 » Sur les Sots qui pourroient me prêter de l'argent,
 » Et m'affranchir surtout du chagrin, de la honte
 » Qu'un huissier.

LE COMTE, *bas à Orgon.*

» Ah ! paix donc.

ORGON.

- » Vous m'entendez, cher Comte ?
 » Il est fâcheux sans doute, il faut en convenir,
 » Qu'un Seigneur de chez lui ne puisse pas sortir ;
 » Sans craindre qu'un Sergent avec sa digne escorte
 » Au mépris de son rang ne l'enleve à sa porte.

LE COMTE, *bas à Orgon.*

» Vous voulez donc me perdre ?

ORGON.

» Oh ! que non.

LA COMTESSE.

» Que dit-il ?

ORGON.

- » Je conviens que le trait ne seroit pas civil ;
 » Mais quand on pousse à bout...

LE COMTE, *à Orgon.*

à part.

» Epargnez-moi..... j'enrage.

VERVILLE à part.

» J'imagine à la fin entendre ce langage.

ORGON à la Comtesse.

» Vous ne concevez rien , Madame , à ces propos ?

LA COMTESSE.

» Non ; & pour dire vrai , je les trouve assez
» fots.

ORGON, riant.

» Sans doute.

LA COMTESSE.

» Et n'y vois point quel est le mot pour rire.

ORGON.

» Vous n'avez pas la clef de ce que je veux dire :
» Mais le Comte , s'il veut , pourra vous mettre au
» fait , &c.

.

ORGON revient à son projet de mariage dont il presse la conclusion ; la Comtesse continue ses dédains. Lorsqu'elle est retirée , le Comte cherche à l'excuser auprès d'ORGON , sur ce qu'il n'avoit pas encore communiqué ses engagements à la Comtesse. Le vieil oncle menace de

faire repentir le Comte de ses procédés, s'il ne tient promptement sa parole.

- » Eh quoi ! suffira-t-il qu'une suite d'Ayeux
- » Nous ait transmis un nom qu'ils ont rendu fa-
meux ,
- » Pour nous autoriser à manquer de parole ?
- » Des titres & du rang l'avantage frivole
- » Peut-il donner ainsi l'indigne faculté
- » De se moquer des Loix de la Société !

VERVILLE s'étonne avec raison que son oncle s'obstine à la conclusion de ce mariage mal-assorti ; celui-ci en donne la raison & apprend le nœud des engagements du Comte qui lui doit cent mille écus d'argent prêté dans ses pressans besoins. ORGON dit que comptant peu sur le recouvrement de cette dette, cela lui avoit fait naître le projet de confondre leurs communs intérêts en unissant son neveu à la fille du Comte. Il convient qu'il avoit peut-être fait en cela une sottise, mais que le Comte ayant paru d'abord accepter ce parti avec empressement & reconnoissance, il ne veut pas en avoir le démenti.

Dans le temps que JULIE vient d'avoir une explication avec le Chevalier

168 MERCURE DE FRANCE.

En présence d'ANGÉLIQUE sur les motifs de sa retraite, la Comtesse vient se plaindre à ses enfans, des égards que marque le Comte leur Père pour ORGON. Elle parle fort mal de l'oncle & du neveu; elle accuse même le dernier d'avoir aussi peu d'esprit que de monde; ANGÉLIQUE paroît vouloir le justifier à cet égard. Sa mère la soupçonne de prévention en faveur de VERVILLE; ANGÉLIQUE s'en défend, en assurant qu'elle, sans lui faire injustice, elle sçait se respecter & connoît trop l'intervalle que le sort a mis entr'elle & ce jeune homme. La Comtesse le voit paroître & se propose de le congédier définitivement. On peut juger par le caractère de cette Comtesse, avec quelle hauteur elle traite VERVILLE dans cette Scène; celui-ci n'emploie jamais qu'une honnêteté qui, sans l'avilir, feroit sentir à tout autre qu'à cette femme prévenue, combien il mériteroit d'autres procédés; il s'adresse à ANGÉLIQUE elle-même pour sçavoir ses sentimens sur lesquels il promet de régler ses démarches auprès du Comte son Père. ANGÉLIQUE hésite de répondre; elle en est dispensée par l'arrivée du Comte & d'ORGON.

Ce

Ce dernier annonce à la Comtesse que tout étant oublié de sa part sur la résistance qu'on avoit apportée au mariage de son neveu, on va travailler dans l'instant au contrat. La Comtesse se récrie contre cette alliance ; le Comte la presse de plus en plus d'y consentir. ORGON reproche au Comte la foiblesse avec laquelle il écoute les propos de sa femme & de son fils. VERVILLE veut engager son oncle à solliciter les suffrages d'ANGÉLIQUE. ORGON traite cela de *Jargon de Cythère*, dont il se moque, en ajoutant que l'opulence aura bientôt consolé ANGÉLIQUE du frivole avantage d'un titre fastueux. . .

- » Une bonne maison où règne l'abondance
- » Vaut bien à tous égards la trompeuse élégance
- » De ces Palais brillans , où l'or partout semé
- » Insulte aux Créanciers d'un Seigneur affamé ;
- » Et qu'il est plus flatteur d'obliger tout le monde,
- » Et d'être de bienfaits une source féconde ,
- » Que d'avoir le talent si commun aujourd'hui
- » De faire grand fracas, mais aux dépens d'autrui.

A quoi le Chevalier répond avec plus de vérité que de décence.

- » Eh ! comment voulez-vous que fasse la noblesse?

H

- » Tout l'or est dans les mains des gens de votre
 » espèce ,
 » Pour avoir notre part , nous n'avons qu'un
 » moyen ;
 » C'est d'emprunter beaucoup , & de ne rendre rien.

Le Comte resté seul avec la Comtesse & ses enfans , les instruit enfin de la nécessité de cette alliance qui leur paroissoit si bizarre. Si cet obstiné vieillard réalisoit les menaces de le poursuivre ; dans l'instant tous ces autres Créanciers dévoreroient le reste de sa fortune & ne lui laisseroient

- » Que la honte & l'ennui
 » Que l'orgueil abaissé doit traîner après lui.

Il presse sa fille de se prêter à cet hymen qui peut seul le tirer d'embaras. La Comtesse , alarmée de perdre le faste qui fait seul son bonheur , change à l'instant de façon de penser , elle trouve alors VERVILLE fort aimable , *l'Oncle un peu bourgeois , mais au fond estimable* : la reconnoissance , dit-elle , la décide ; on pourra décorer VERVILLE de quelque grande charge , acheter un Régiment au Chevalier , que l'on fera payer au bon-homme d'Oncle ;

tout cela lui donne alors beaucoup d'impatience de voir conclure *cette utile alliance.*

Tout étant d'accord , VERVILLE n'en devient que plus inquiet sur le mariage qu'il va contracter avec ANGÉLIQUE. En consultant son cœur , il reconnoît que l'impression qu'a faite sur lui JULIE , est la cause la plus forte de son irrésolution. ORGON le surprend dans cette rêverie ; lui reproche sa nonchalance dans cette conjoncture , lui parle avantageusement d'ANGÉLIQUE, dont il espère que l'on subjuguera la raison, Il lui assure toute sa succession, & par d'autres arrangemens , en attendant , il lui fait envisager la certitude d'une vie fort agréable , & interrompt ainsi les remerciemens de son neveu.

» Va , va , je te dispense

» D'étaler les transports de ta reconnaissance.

» Quand elle est véritable , on s'en apperçoit bien ;

» Quand elle ne l'est pas , les grands mots ne sont

» rien.

Un vieil Officier survient, VERVILLE le reconnoît & l'annonce à son oncle pour celui à qui il doit sa fortune par le recouvrement de son portefeuille.

H ij

ORGON l'embrasse avec cordialité. Ce vieillard leur dit qu'il font trop de cas d'une chose ordinaire ; il leur apprend qu'il s'appelle LYSIMON, qu'il est ancien militaire, peu riche, & père de JULIE. ORGON le félicite sur le mérite de sa fille : elle paroît dans ce moment, VERVILLE s'empresse en allant à elle, de lui témoigner la reconnoissance qu'il doit à son père. Celui-ci continuant toujours de se défendre modestement, engage l'oncle & le neveu à se taire sur une action aussi commune que la sienne. VERVILLE en prend occasion d'exprimer ce qu'il sent pour JULIE.

- » Par générosité vous m'imposez silence ;
- » J'y souscris : mais pour moi, quel chagrin
 » quand je pense
- » Qu'il n'est aucun moyen qui puisse m'acquitter,
 (*regardant Julie.*)
- » Ou qu'il n'en seroit qu'un que je ne puis tenter !

Ces derniers mots de VERVILLE éclairèrent LYSIMON ; resté seul avec sa fille, il l'interroge sur ses dispositions à l'égard de VERVILLE ; JULIE les laisse entrevoir par l'empressement qu'elle marque de hâter sa retraite ; son père l'applaudit d'opposer tant de raisons à un pen-

étant qui pourroit être si fatal à son bonheur. ANGÉLIQUE, qui survient, lui reproche inutilement la résolution où elle est de se séparer d'elle ; elle ne peut croire que ce soit la passion de son frère qui la porte à cet éloignement. JULIE dit que son père sçait tous ses sentimens & connoît comme elle la nécessité de la résolution qu'elle a prise. Elle parle à ANGÉLIQUE de son prochain mariage ; celle-ci découvre à cet égard ses vrais sentimens sur le prétendu avilissement dans lequel elle croit que la plongerait cette alliance ; ce sentiment est combattu par Julie : mais ANGÉLIQUE s'explique déterminément sur le compte de VERVILLE.

- » Sans mépris, je ne veux point de lui.
- » Je ne suis point injuste, & je conviens d'avance
- » Que j'ai quelque regret qu'il n'ait point de naissance ;
- » Mais je ne connois rien qui couvre ce défaut.

ORGON vient, un écrain de diamans à la main, qu'il présente sans façon à ANGÉLIQUE ; elle paroît fort choquée du titre de sa nièce qu'il lui donne par avance, & se refuse à prendre l'écrain, ce qui scandalise fort ORGON. Dans le mo-

ment où JULIE cherche à excuser ANGÉLIQUE sur ce refus, arrive la Comtesse qui trouve l'écrain fort beau, & félicite sa fille sur la magnificence avec laquelle elle sera parée. ORGON dit qu'il est fort aise d'avoir fait connoissance avec le Marchand qui lui a vendu les diamans; il en fait un éloge que nous nous reprocherions de soustraire au Lecteur.

-
- » Tout respire chez lui la vertu, la décence.
 - » Il est riche vraiment, & la simplicité
 - » Règne dans sa maison avec l'honnêteté.
 - » Ses ayeux ont de père en fils dans cette Ville
 - » Depuis cent cinquante ans le même domicile;
 - » Et quoiqu'il pût fort bien donner à ses enfans
 - » De quoi leur procurer des états plus brillans,
 - » Dans sa profession il veut les faire vivre;
 - » Et son fils à quinze ans tient déjà son grand livre.
 - » Sa femme me paroît une femme d'honneur,
 - » Pleine de sentimens, de bon sens, de candeur.
 - » Je dois la présenter quelque jour à ma nièce.

ANGÉLIQUE, *à part.*

- » Croit-il que je verrois des gens de cette espèce?
- » Je suis au désespoir!

Ce peu de mots décide la folle manie

d'ANGÉLIQUE; ORGON présente LY-SIMON à la Comtesse, comme le bienfaiteur de son neveu; la franchise ne lui permet pas de se taire sur la morgue & la hauteur qu'il remarque dans ANGÉLIQUE, & que tout naturellement il dit qu'elle tient de ses parens, mais dont il espère de la guérir par la suite. ANGÉLIQUE piquée de ce reproche se défend contre ORGON de l'orgueil dont il l'accuse; elle prétend que les gens du commun ne cherchent à détruire l'intervalle qui les sépare des grands, que par amour-propre.

- • • • •
- » Jaloux de notre état, cette philosophie
 - » Est ordinairement le masque de l'envie,
 - » Qui, jusqu'à la grandeur ne pouvant s'élever;
 - » Jusques à sonnéant voudroit la ravalier.

Elle continue, en déclarant très-ouvertement à ORGON que cette alliance ne sera jamais qu'un effort de raison de sa part & l'effet de sa soumission pour son père; ce qui détermine ORGON à rompre entièrement, malgré les efforts que fait la Comtesse, pour calmer sa colère.

- » Non, (dit-il,) je ne veux pas lui faire violence;

176 MERCURE DE FRANCE.

- » Et je commence à voir que *Verville* a raison.
- » Ce seroit sur ses jours répandre le poison.
- » Que de l'associer avec une Princesse
- » Qui le regarderoit du haut de sa noblesse.

Le Comte survient , qui cherche à le calmer , en excusant sa fille , dont il se rend caution. On a mandé le Notaire. ORGON cède par bonté , n'ayant pas , dit-il , *le don de tenir sa colère.* ANGÉLIQUE murmure tout bas , ORGON s'en offense & menace encore de rompre ; mais elle fait une promesse authentique d'obéissance qui raccommode tout. Le Comte la fait remarquer à ORGON ; ce dernier proteste que les égards qu'on aura pour lui régleront ses procédés ; qu'il ne veut plus être humilié ; que *VERVILLE* , il est vrai , est honoré par ce mariage , mais qu'il ne se soumettra pas à d'éternels mépris

- » Ne vous y trompez pas , (*poursuit-il* ,) les gens
» de notre espèce ,
- » Sans ces vieux parchemins de l'antique noblesse
- » Comme elle , à mille égards ont droit de se flatter ,
» ter.
- » De servir la patrie & d'en bien mériter.
- » A Bordeaux vous verriez vous-même , mon cher
» Comte ,

- » Si mon état me doit inspirer de la honte.
 » Vous verriez Officiers, Soldats & Matelots
 » Entretenus par moi sur nombre de Vaisseaux ;
 » Par leurs travaux heureux enrichir la Province
 » Et souvent aux dépens des ennemis du Prince.
 » Enfin si notre étoile, en secondant nos soins,
 » Nous a donné des biens par-delà nos besoins,
 » Ils ne sont pas le fruit d'une industrie obscure.
 » Leur source ne fut point l'avarice, l'usure,
 » L'art d'appauvrir le Peuple & de tromper le Roi.
 » Tous ces honteux moyens sont inconnus de moi.
 » A travers les dangers j'ai conquis ma fortune,
 » Qu'à mes concitoyens j'ai sçu rendre commune,
 » Cela vaut bien, je crois, la noble oisiveté
 » D'un Seigneur orgueilleux bouffi de qualité,
 » Et qui prétend qu'en lui tout le Public révère.
 » Cet honneur si douteux d'être fils de son père.
 » J'ai dit : allons signer. Mais retenez surtout
 » Qu'il seroit dangereux de me pousser à bout.

Tout prêt pour la signature, le Comte s'est retiré précipitamment avec le Notaire ; ce Seigneur se félicite d'avoir trouvé un moyen de rembourser ORGON, & de lui ôter par là tous les droits qu'il avoit sur lui ; il en fait part à la Comtesse. Elle marque d'abord toute sa joie d'être débarrassée d'une alliance qui répugnoit tant à sa vanité.

H. v.

Mais comme le Comte lui dit en même temps que le moyen d'absorber cette créance, n'est qu'en en contractant une nouvelle, & que cela laisse toujours sa fortune aussi engagée qu'auparavant; la crainte d'aller habiter un vieux Château fait que la Comtesse exhorte son mari à tenir sa parole. Cependant le Comte l'ayant assurée qu'à tout événement, il n'est pas plus disposé qu'elle à la retraite; elle rechange encore de sentiment; elle consent avec plaisir que l'on rompe ce mariage. VERVILLE qui vient de la part de son oncle chercher le Comte & scavoir la raison de ce nouveau délai, reçoit son congé du Comte avec la politesse la plus méprisante. LYSIMON, présent à cet entretien, marque à VERVILLE toute la surprise & son indignation sur l'ingratitude du Comte & de la Comtesse. VERVILLE saisit cette occasion pour déclarer à LYSIMON le désir d'obtenir JULIE.

Il le presse de consentir à son bonheur, mais il croit devoir l'avertir que pour un temps le hazard le prive de la moitié du bien contenu dans le portefeuille qu'il lui a remis. LYSIMON répond que le plus ou le moins est égal

lorsqu'on est au-dessus des besoins; mais il demande seulement que l'on diffère cet hymen qui auroit l'air d'une vengeance & d'un projet concerté. ORGON avoit prévenu les desirs de son neveu à l'égard du mariage avec JULIE ; il est enchanté que leurs idées se trouvent si conformes. LYSIMON oppose les mêmes raisons pour différer, qu'il avoit données à VERVILLE ; mais elles ont peu de poids sur ORGON. JULIE vient elle-même ; c'est l'oncle de VERVILLE, c'est le bon ORGON, piqué, qui se charge de la déclaration de son neveu pour JULIE, & qui en fait lui-même la demande. VERVILLE, encore incertain des dispositions de JULIE, a lieu d'être satisfait des assurances honnêtes de LYSIMON. La fille achève de combler l'espoir de cet Amant inquiet & délicat en disant :

» J'obéis, mais Monsieur, jamais l'obéissance
 » N'a trouvé dans un cœur si peu de résistance.

ORGON apperçoit le Comte, & dit-il, *ses cent mille écus.*

En effet le Comte apporte des effets pour la valeur de cette somme. En regardant ces papiers, ORGON marque

H vj

de la surprise & demande au Comte de qui il les tient. En même temps il demande à VERVILLE s'il n'avoit pas ces mêmes effets en arrivant de Bordeaux ? VERVILLE en convient, & répond qu'il en a disposé, qu'apparemment ces billets ont passé en différentes mains. ORGON est par-là confirmé dans ses soupçons & reconnoît que son neveu a fait prêter au Comte cette somme pour le remboursement de sa créance. Le Notaire qui arrive éclaircit ce mystère en déclarant que VERVILLE lui a remis ces effets. ORGON approuve l'action de son neveu qui l'a tiré de son yvresse. Il veut qu'il rende au Comte l'obligation qu'il avoit de la valeur des billets. Le Comte est confondu. ORGON, pour se vanger, lui apprend que le mariage de VERVILLE est arrêté avec JULIE. Elle y met pour condition qu'ORGON confirmera au contraire le projet de VERVILLE en faveur du Comte. ORGON refuse d'y consentir; VERVILLE demande de son côté qu'il mette au moins quelque délai à ses poursuites contre le Comte; ORGON résiste encore; JULIE déclare ne pouvoir consentir à s'allier avec lui, s'il veut persécuter ses bienfaiteurs. VERVILLE se

joint à JULIE ; ORGON se laisse fléchir, & rend son neveu le maître de disposer de ses effets, en renonçant même à la dette ainsi qu'à la famille du Comte. Ce dernier sortant de sa confusion, reconnoît son aveuglement, confesse ne mériter aucune grace de la part d'ORGON, & sollicite cependant la continuation de son amitié ; il ordonne au Notaire de vendre tous les biens qu'il possède encore pour l'acquitter envers ORGON.

« Non que de ses bienfaits (dit-il)

« Le souvenir me passe & s'efface jamais,

Il embrasse ORGON, qui dans l'excès de sa tendresse, dit au Comte :

« Ah ! si c'est là l'orgueil que la Noblesse inspire,

« Par combien de respects aurai-je à réparer

« Tout ce que le dépit m'avoit fait proférer ? ...

« Oubliez...

Le Comte l'engage à faire chez lui la nôce de VERVILLE & de JULIE.

ORGON termine la Pièce par ces vers.

« Soit : mais d'un vain espoir vous vous êtes flatté,

« Si vous comptez me vaincre en générosité.

OBSERVATIONS.

CETTE Pièce a des beautés qui ont mérité le succès d'applaudissemens qu'elle a eu & qui en même-temps ont donné beaucoup de curiosité sur le nom de l'Auteur, lequel persiste constamment à rester anonyme. Le Lecteur a dû remarquer dans ce que nous avons rapporté des détails de la Comédie du *Négociant* une forte-d'énergie, qui n'est pas commune aux Dramatiques du temps. Il a dû remarquer aussi dans la versification un tour, qui a laissé soupçonner qu'elle pourroit être l'ouvrage de quelqu'Auteur expérimenté dans le style propre à la Comédie. Quelques négligences dans cette versification, ont déconcerté les conjectures, sans néanmoins les détruire, parce qu'il y en a de si peu conciliables avec les grands traits répandus dans le corps de la Pièce, que l'on seroit tenté de regarder ces négligences comme volontairement affectées.

Puisque nous sommes entraînés à parler du coloris de ce Drame avant de traiter du fonds de l'action & de la conduite; nous placerons ici l'observation faite par tous les Connoisseurs sur l'extrême différence de justesse qui se trouve entre la manière dont on y fait parler les personnages de qualité d'avec celle qui caractérise les commerçans ou les personnages bourgeois. Autant ces derniers sont bien vus & rendus avec vérité, autant les autres paroissent n'avoir été qu'aperçus de fort loin & chargés par l'imagination des couleurs les plus grossières: non pas qu'il n'y ait dans la nature morale de ces caractères trop véritablement semblables à ce qu'on en dit; mais l'expression n'en est pas à beaucoup près aussi dure que

telles, dont se sert l'Auteur de cette Comédie. Il est vrai que l'ivresse de la naissance & la haute chimère de la distance des conditions, peuvent aveugler & n'aveuglent que trop ordinairement ceux qu'elles distinguent, au même degré que cette Comédie nous présente toute la famille des *Bruyancourts*; mais il n'est pas vrai que ce travers se manifeste avec une insolence aussi outrée que l'Auteur a mis dans tous ces Personnages, sans distinction d'âge, de sexe, & de situation. Ce travers, dans les retraites obscures de la campagne a sans doute & doit avoir des nuances d'autant plus âpres, qu'il est souvent la seule vengeance que certains hommes peuvent prendre de la misère réelle de leur vie; mais dans la position où l'Auteur met les *Bruyancourts*, la politesse, ce miel perfide qui couvre l'aiguillon de l'orgueil, fait à l'amour-propre des inférieurs, (ou de ce qui est réputé tel,) des blessures peut-être plus profondes, mais dont les coups sont bien moins grossiers que dans cette Comédie.

Passant à la constitution du Drame, nous croyons avoir remarqué, que l'on a trouvé le fondement de l'action & du dénouement porter à faux étant établi sur un prétendu bienfait, qui, dans la vérité des principes & même de nos usages encore existans, n'est qu'un devoir d'exactitude de la part de *LYSIMON*, auquel tout homme d'une probité ordinaire ne peut manquer, sans se dégrader à ses propres yeux & sans risquer d'être à jamais déshonoré; ainsi tout l'édifice établi sur le prétendu merveilleux du caractère de ce vieil Officier, tombe à cette réflexion, & par conséquent tombe en même temps une grande partie de l'action de cette Pièce.

On ne peut pas se dissimuler plus facilement

184. MERCURE DE FRANCE.

l'embarras & le froid que jette dans la marche de cette action , l'épisodique passion du Chevalier pour JULIE ; & ce qu'elle complique , sans nécessité pour l'intrigue & sans effet pour le dénouement ; car ce dénouement , dépendant de la passion secrète de VERVILLE , de l'opposition du caractère de cette honnête & douce JULIE avec le caractère insupportable de la superbe ANGÉLIQUE , que fait la fantaisie du Chevalier , que fait la sage résistance de JULIE ?

C'est peut-être à ce que nous venons d'observer & à quelques autres parties de la conduite de cette Comédie , qu'on doit attribuer ce qu'il a manqué de vivacité dans son succès. Nous croyons devoir compter au nombre des beautés de cette Pièce tout le rôle du vieil commerçant ORGON , fait en apparence sur le modèle de quelques caractères qui ont contribué au succès de Pièces célèbres , que nous admirons encore , tels que le *Glorieux* & d'autres excellens Ouvrages du même Auteur. On remarque cependant une supériorité dans le caractère d'ORGON , d'autant plus précieuse , qu'il est aussi comique & plus vif encore que ceux dont nous voulons parler , sans être borné à la brusque franchise du ton , on pourroit dire peut-être du jargon. Celui-ci au contraire est plein de choses , plein d'idées , & des vérités les plus essentielles. Nous ne pourrions sans injustice nous dispenser d'ajouter , que ce caractère , rendu par M. Prévile reçoit aussi des talens de la finesse & de l'inimitable intelligence de cet Auteur , une *transcendance* , si l'on peut dire , sur les caractères à peu près du même genre , qu'on avoit vu jouer autrefois , qui donne à ce rôle-ci , toute la perfection dont il est susceptible , & qui ne doit néanmoins rien faire perdre des éloges que mérite le Poëte.

Le caractère de VERVILLE, honnête, ferme, toujours modeste & jamais bas ni rampant, plein de raison & de sentiment, est encore dans cette Pièce, une des choses qui mérite des louanges à juste titre, & qui fait autant d'honneur à l'esprit & à l'âme de l'Auteur qu'à l'intelligence de l'Acteur* qui l'a rendu aussi intéressant qu'il pouvoit être.

* *M. Belcour.*

Le 22 Avril une Actrice nouvelle a débuté dans l'*Enfant Prodigue* & dans le *Procureur arbitre* par les rôles de Mde *Croupillac* & de la *Baronne*, dans lesquels elle a eu des applaudissemens.

Nous ne pouvons nous dispenser d'insérer la Lettre suivante, d'autant que l'Auteur nous paroît disposé à la publier par une autre voie.

*A M. DELAGARDE, Auteur du
Mercure pour la partie des Spectacles.*

A Paris, ce 22 Avril 1763.

MONSIEUR,

Aucun de ceux qui fréquentent le Théâtre & qui s'intéressent à ses progrès, n'ignore que c'est à vous que l'on doit cette observance, du *costume*,

que l'on y voit régner depuis quelques années , & la suppression de quantité d'usages ineptes qui le défiguroient. C'est vous qui , le premier , avez fait voir dans l'Opéra d'*Alceste* , représenté d'abord à la Cour , des combats & des pompes funèbres dans le juste costume de l'antiquité : & la satisfaction qu'on en eut , fut , pour ainsi dire , le signal du changement heureux que nous avons vû depuis sur notre Scène. Cette observance du costume , si nécessaire & en même temps si vainement désirée jusques-là , toute sensée qu'elle étoit , ne s'est pas établie sans de grandes difficultés. Il y a des usages auxquels on tient par habitude , en même temps que la réflexion les condamne ; & nous n'ignorons pas tout ce qu'il vous en a coûté pour vaincre les préjugés qu'il les avoient consacrés sur notre Théâtre. Le soin avec lequel vous traitez dans le *Mercure* l'Article des Spectacles , ne permettant pas de douter de l'intérêt que vous y prenez , & spécialement à notre Théâtre national , nous avons cru , Monsieur , que c'est à vous que l'on doit naturellement s'adresser pour faire entendre le cri public sur la manière dont on continue

de représenter l'*Andrienne*. Le Début d'un nouvel Acteur fort intéressant , vient de faire remettre cette Pièce , dont il est inutile de rappeler ici le mérite. Dans des temps qu'on peut appeler barbares , quoique fort prochains encore , lorsqu'on voyoit sur la Scène François *Agamemnon* , dans le camp des Grecs , enveloppé d'une espèce de *baril* à franges , ôtant son chapeau poliment aux Dames , conduire au bûcher sa triste fille *Iphigénie* en robe de Cour sur un vaste panier , avec de beaux gants blancs pour la décence ; il étoit assez simple de voir représenter une Comédie Gréque au milieu d'*Athènes* , avec des perruques nouées & des habits à la françois. Mais aujourd'hui , Monsieur , tous les gens de goût demandent par quelle violence , par quelle tyrannie secrète , les Comédiens François, qui ont été les premiers à adopter l'usage du costume , qui l'ont même étendu sur toutes les parties de la représentation théâtrale dans le tragique, soit pour les Pièces nouvelles , soit pour les anciennes , sont encore si singulièrement attachés aux routines de leurs Anciens dans les représentations du comique ? Comment ne sent-on pas de

quel dégoût il doit être, pour tout esprit sensé, de voir des petits-mâîtres, des vieillards, des femmes, des valets françois dans *Athènes*, agir, parler selon les mœurs & les usages des anciens Grecs; enfin ces Grecs eux-mêmes ainsi ridiculement travestis? Pourquoi un *Dave*, un esclave, en *Mézettin*? Quels principes insensés ont pu régler cet antique usage? On perd cependant par là l'avantage précieux de renouveler une Pièce, du nombre de celles qui pour le fond doivent toujours servir de modèles au bon Comique, & à l'art si difficile dont les Anciens nous ont donné les préceptes, & les exemples dont nous ne pouvons nous écarter jamais sans nous écarter du vrai & de la perfection.

J'oublois de vous dire que ce qui augmente l'étonnement du Public sur la façon dont on représente l'*Andrienne*, c'est d'avoir vû il y a quelques années, tous les Acteurs de ce même Théâtre vêtus à la Grecque dans *la Fille d'Aristide*, Pièce d'un très-médiocre succès, pour ne pas dire pis.

J'aurois bien encore quelques réflexions à faire sur la ridicule disparate qui se trouve dans le travestissement du

Valet de l'Homme à bonne fortune. toutes les fois que l'on joue cette Comédie. J'ose me flatter que vous ne négligerez pas, Monsieur, d'insérer ces observations dans votre Article du prochain Mercure, sans quoi j'aurois pris d'autres mesures pour qu'elles ne restassent pas ignorées.

J'ai l'honneur d'être, &c.

M A L L E T.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE 11 Avril, on donna la première Représentation d'*Arlequin héritier ridicule*, Comédie Italienne, en cinq Actes, de M. GOLDONI.

Le 21 du même mois, on a risqué sur ce Théâtre une Nouveauté dont le sort n'a pas été heureux. C'étoit *Appelle & Campaspe*, Pièce nouvelle en deux Actes & en Vers, mêlée d'Ariettes. Par l'Auteur de la *Bagarre*, dont nous avons été obligés d'annoncer la disgrâce dans un des derniers Mercures.

Le Public nous a mis dans la même nécessité sur cette dernière production,

qui a éprouvé encore plus de désagrémens que la précédente. Il étoit fort simple qu'*Alexandre-le-Grand*, jouât un rôle considérable dans le Sujet de cette Pièce ; mais il n'a pas paru aussi simple apparament aux spectateurs de voir ce Prince sur la Scène de l'Opéra-comique, en parler le langage & s'énoncer en Ariettes. Cette circonstance a cependant produit une espèce de révolution dans les esprits, sur le compte de ce fameux Conquérant, en ce qu'elle justifiera sa mémoire du reproche d'un orgueil insensé, d'avoir voulu n'être peint que par *Appelle*.

Ce qui est arrivé à cette représentation prouve que la précaution d'*Alexandre* étoit fondée, & qu'elle n'auroit pas été même de trop de la part d'*Appelle* pour son compte, si l'un & l'autre eussent prévu ce qui leur arriveroit tant de siècles après eux.

Au reste la fécondité de certains Auteurs est fort commode pour les Journalistes du Théâtre, en ce qu'elle les dispense du pénible travail des Extraits.



A R T I C L E V I.

*SUITE des Nouvelles Politiques du
mois d'Avril.*

*SUITE de la Copie d'un Mémoire en faveur du
Duc de Biren, & envoyé de Mittau le 16
Janvier 1763.*

» **L**a Duc Jean-Ernest, en recevant la première
 » nouvelle de l'intrusion du Prince Charles, vou-
 » lut protester contr'elle ; mais étant toujours
 » détenu prisonnier en Russie, il ne lui fut pas
 » possible d'exécuter son dessein, cependant com-
 » me il n'a jamais renoncé aux droits qu'il a lé-
 » gitimement acquis, & dont il n'a jamais été
 » privé par aucun jugement légal, il doit les
 » conserver entiers.

» Aussi, dès que le successeur immédiat de
 » l'Impératrice Elisabeth eut rompu ses chaînes,
 » songea-t-il à faire valoir ses droits & à se ré-
 » mettre en possession de ses Duchés.

» L'Impératrice Catherine II, qui le trouva
 » libre, à son avènement à la Couronne, fut
 » touchée des longs malheurs qu'il avoit esluys,
 » & comme Elle étoit intimement persuadée de
 » la justice de sa cause, fondée sur les titres &
 » les faits incontestables ci-dessus détaillés, Elle
 » eut, par l'amour seul de l'équité, devoir lui
 » accorder sa haute protection & son appui pour
 » le rétablir dans ses Etats.

» Dans cette vue, tous les moyens amiables

» furent employés de sa part à la Cour de Po-
 » logne, & le Duc Jean-Ernest ne manqua pas
 » non plus de représenter son droit par des lettres
 » convenables & respectueuses.

» Mais comme Sa Majesté Polonoise n'a écou-
 » té dans cette occasion que la voix de la ten-
 » dresse paternelle, il n'est pas étonnant que
 » l'Impératrice ait eu à la fin recours à des voies
 » plus efficaces pour faire rentrer le Duc Jean-
 » Ernest dans la possession d'une Principauté dont
 » on paroït vouloir le dépouiller injustement.
 » Car par tout ce qu'on vient d'exposer, il est
 » clair, 1°. que le Duc Jean-Ernest fut établi
 » Duc de Courlande par la seule autorité légitime
 » en Pologne, qui est celle d'un Décret de la
 » Diète, en vertu duquel le Roi lui a solemnelle-
 » ment conféré ce Fief, tant pour lui que pour
 » sa postérité mâle. 2°. Que puisque le Roi & le
 » Sénat se sont pendant dix ans intéressés en sa
 » faveur pour le faire remettre en liberté & en
 » possession de ses Duchés, ils ont constamment
 » reconnu son droit. 3°. Qu'il n'a pû tout d'un
 » coup en être légitimement privé par le *Senatus*
 » *Consilium* de 1758, auquel les loix n'en
 » avoient pas donné l'autorité. 4°. Que de plus,
 » dans le prétendu jugement du Sénat, aucune
 » formalité requise n'a été observée, le Duc Jean-
 » Ernest n'ayant été ni cité ni oui en défense. 5°.
 » Que le Prince Charles n'a été nommé à sa place
 » que sur la supposition que le Duc Jean-Ernest &
 » sa Famille ne seroient jamais remis en liberté ;
 » mais que le contraire étant arrivé, tout ce qui
 » a été établi sur ce fondement tombe de soi-même,
 » & qu'ainsi le Duc Jean-Ernest doit rentrer
 » de plein droit dans ses Duchés? & 6°. que si
 » le Prince Charles se trouve compromis d'une
 » manière

» manière désagréable dans cette affaire, ce n'est
 » pas la faute du Duc Jean-Ernest, mais de ceux
 » qui ont engagé ce Prince dans une semblable
 » démarche, sans avoir égard à la justice, & sans
 » prévoir les suites.

*V O I C I la traduction de la Lettre écrite par le
 Duc de Biren à Sa Majesté le Roi de Pologne,
 de Mittau le 20 Janvier 1763.*

» La bienveillance & les bontés de Votre Ma-
 » jesté se sont manifestées à mon égard d'une
 » manière si éclatante pendant le cours de mes
 » adversités, ainsi qu'avant ces temps malheu-
 » reux, que je ne pourrai me rappeler toute
 » ma vie tant de générosité qu'avec la plus
 » respectueuse reconnoissance.

» Pénétré de ces sentimens que rien n'altérera
 » jamais : ni les événemens ni les circonstances,
 » quelque funestes que je puisse les envisager,
 » ne sçauroient me faire naître la triste pensée
 » que les malheurs que j'ai soufferts, & que j'ai
 » surmontés avec l'aide de la Providence, ayent
 » pu diminuer les bontés de Votre Majesté à
 » mon égard.

» Les longues afflictions dans lesquelles m'ont
 » plongé les manœuvres ambitieuses de mes en-
 » nemis, & que je ne m'étois attirées par aucune
 » faute, n'ont pas dû sans doute affranchir les
 » droits acquis par mon investiture formelle dans
 » les Duchés de Courlande & de Semigalle, en
 » vertu des traités & des engagemens constans &
 » immuables que j'ai contractés avec Votre Majesté
 » & la Sérénissime République; encore moins
 » les mêmes droits pourroient-ils être anéantis.
 » Plein de cette confiance, j'espère, Sire, que
 » vous daignerez agréer la liberté que je prens

de donner avis à Votre Majesté, de mon ar-
rivée ici le 22. de ce mois. Je crois ne pou-
voir mieux employer le reste de mes jours
qu'en les consacrant au profond respect & à
la vénération avec lesquels je suis, &c.

Du 23. Février.

Le Conseil du Sénat, qui étoit indiqué pour le 28, est différé de huit jours. Les points de délibération ne sont pas encore publiés; mais les nouvelles de Courlande sont toujours de plus en plus fâcheuses. Chaque jour est marqué par la défection de quelques-uns des principaux Membres de la Noblesse & de la Régence même, lesquels passent successivement dans le parti du Duc de Biren. Le sieur Benoît, Résident de Sa Majesté Prussienne, a fait hier une déclaration formelle au Primat, au Chancelier de la Couronne, & aux autres Ministres & Sénateurs, portant que le Roi son Maître, en conséquence des engagements qu'il avoit contractés avec la Russie, & en vertu de la reconnoissance qu'il avoit déjà faite autrefois d'Ernest-Jean de Biren pour Duc de Courlande, n'en reconnoissoit ni n'en reconnoitroit jamais d'autre; le sieur Benoît a ajouté que Sa Majesté Prussienne sachant que, suivant les Loix, un Prince Catholique ne pouvoit posséder ce Duché, Elle ne permettoit jamais qu'il fût occupé par d'autres que par un Prince Protestant.

On apprend de Mittau que le 12 Février, le Général Comte de Brawn, Gouverneur de Livonie, est venu trouver le Prince Charles de la part de l'Impératrice de Russie, & lui a déclaré que le Duc Ernest-Jean de Biren étant rentré de bon droit en possession de ses Duchés, il n'avoit pas

de meilleur parti à prendre que de sortir de la Ville & du Pays, pour ne pas altérer par un plus long séjour l'amitié qui subsiste entre S. M. I. & le Roi de Pologne. Le Prince Charles a demandé au Comte de Brawn de lui donner par écrit ce qu'il venoit de lui dire, &, sur le refus du Général Russe, le Prince lui a répondu que, malgré tout le respect qu'il devoit aux intentions de l'Impératrice, il ne pouvoit en qualité de Prince Feudataire & Fils du Roi de Pologne, suivre d'autres ordres que ceux qui lui viendroient de cette part.

Le Roi de Pologne a adressé à la Régence & à la Noblesse de Courlande un rescrit en latin, pour tâcher de déterminer cette Noblesse à s'opposer à tout ce qui pourroit se faire de contraire aux droits du Roi, de la République de Pologne, & du Prince Charles, au moins jusqu'à ce que le Sénat ait pris une résolution sur ce sujet. Voici la traduction de ce rescrit.

» AUGUSTE III, &c, &c.

» *Aux Nobles Conseillers Suprêmes & autres,*
 » *Baillifs & Capitaines, & à tout l'Ordre*
 » *Equestre des Duchés de Courlande & de*
 » *Semigalle, nos amis & féaux, que Nous*
 » *assurons de notre faveur Royale,*

» NOBLES AMÉS ET FÉAUX.

» Le rescrit que Nous vous avons adressé,
 » le 13. du mois de Juillet dernier, vous a déjà
 » fait connoître quels étoient nos sentimens à
 » l'égard des insinuations qui vous ont été
 » faites au mois de Juin précédent par le Con-
 » seiller d'Etat de Russie Simolin, relative-
 » ment aux Duchés de Courlande & de Semi-

196 MERCURE DE FRANCE.

23 galle, quoique ces Etats ne dépendent en
22 aucune maniere de la Cour & de l'Empire
20 de Russie. Nous vous avons fait entendre
23 alors que Vous, nos amés & feaux, ne de-
23 viez point prêter l'oreille à ces insinuations
20 du Conseiller d'Etat Simolin, ni à aucune
23 autre instance ou prétention étrangère, puis-
23 que, s'il y avoit quelque demande à former
20 concernant l'état d'un Fief tel que ces Du-
23 chés, ces demandes ne devoient pas être
23 adressées à vous qui nous êtes attachés par
20 le serment de fidélité le plus solemnel, mais
23 à Nous-mêmes & à la République.

23 La révolution qui s'est faite dans le
23 Gouvernement de Russie Nous avoit fait
23 espérer que cette Cour, n'ayant plus les
23 mêmes vues sur la Courlande, ne pour sui-
23 vroit pas ce qu'elle avoit entrepris ci-de-
23 vant. Mais l'Impératrice régnante a saisi un
23 nouveau prétexte & a pris en main la cause
23 d'Ernest-Jean Biren, quoique la protection
23 soit destituée de fondement, comme Nous
23 l'avons montré dans l'exposition que Nous
23 avons donnée pour soutenir nos droits,
23 ceux de la République, & ceux de votre Sé-
23 rénissime Duc, exposition qui est très-
23 simple, & qui a été rendue assez publique.

23 Cependant, puisque, sans avoir égard à
23 nos représentations ni à nos droits & à ceux
23 de la République, & sans faire même aucune
23 réponse à nos Mémoires & à ceux des Mi-
23 nistres de la République, la Cour de Russie,
23 se confiant uniquement en ses propres forces,
23 employe la voix des armes pour attaquer
23 cette Province, au mépris des Traités
23 existans entre cette Cour & la République.

& contre toutes les loix du bon voisinage ;
 puisqu'elle met de sa propre autorité le sé-
 questre sur tous les revenus des Duchés ;
 & qu'enfin , en s'efforçant de chasser de sa
 Résidence Ducale votre légitime Duc , le
 Sérénissime Prince notre très-cher fils ,
 elle veut vous contraindre à violer votre
 serment , & prétend non seulement le dé-
 pouiller des États dont il est en possession ,
 mais encore vous priver vous-mêmes de
 votre liberté : connoissant quel est votre at-
 tachment & votre respect pour Nous , pour
 la République , & pour votre Sérénissime
 Duc , Nous avons cru devoir vous enjoin-
 dre , & nous vous enjoignons , de notre
 autorité Royale & en vertu de notre Do-
 maine direct & Suprême sur ces Duchés ,
 de vous bien garder , sous quelque prétexte
 que ce soit , de vous écarter des obliga-
 tions que vous impose la foi que vous avez
 jurée à Nous , à la République , & à votre
 Sérénissime Duc , mais de vous tenir fer-
 mement & constamment attachés à votre
 devoir , & de vous abstenir de toute assem-
 blée irrégulière , en attendant nos ordres &
 nos résolutions ultérieures.

Dans des conjonctures si critiques & si
 peu attendues , Nous avons cru devoir con-
 voquer le Sénat , afin d'y exposer ce qui
 se passe dans ces Duchés contre les droits
 que Nous & la République y avons , comme
 sur notre Fief. Ainsi , après avoir pris l'avis
 des illustres Sénateurs de notre Royaume
 & de notre Grand Duché de Lithuanie .
 Nous vous manderons une dernière réso-
 lution conforme au résultat de ce Conseil.

198 MERCURE DE FRANCE.

» du Sénat. Cependant nous envoyons, déjà
» dans ces Duchés quelques Sénateurs char-
» gés d'y veiller à nos droits, à ceux de la
» République & de votre Sérénissime Duc,
» & Nous vous exhortons gracieusement à vous
» conformer à leurs avis.

» *Donné ce 13 Janvier 1763.*

Le 20 de ce mois, on a reçu ici la nouvelle de la signature de la Paix de Hubertzbourg entre Leurs Majestés Polonoise & Prussienne.

De NUREMBERG le 1 Mars 1763.

Le 27 Janvier dernier, Antoine-Ulric, Duc Régent de Saxe-Meinungen, est mort à Francfort, dans la soixante-dix-septième année de son âge, étant né le 22 Octobre 1687. Il avoit été marié deux fois, la première en 1713 avec Philippine Elisabeth Cesarin Schurmann, morte au mois d'Août 1744, & la seconde le 26 Septembre 1750 avec Charlotte-Amélie de Hesse-Philipsthal, actuellement vivante.

L'Empereur Charles VI avoit élevé en 1727 à la dignité de Princes, la première femme du Duc de Meinungen & ses enfans; mais les Ducs de Saxe de la branche Ernestine, ayant constamment protesté contre cette élévation, obtinrent en 1744 un Décret du Conseil Aulique de l'Empire, portant que le Diplôme de 1727 ne regardoit pas lesdits enfans habiles à succéder au Duché de Meinungen, & ce Décret a été confirmé en 1747 par la Diète de l'Empire, à laquelle le Duc de Saxe-Meinungen avoit eu recours.

Il s'éleve aujourd'hui une nouvelle contestation à l'occasion de la mort de ce Prince; il avoit nommé par son testament la Duchesse, sa veuve, tutrice

de ses enfans & Régente du Pays. Les Ducs de Saxe, de la branche Ernestine, qui prétendent, en qualité d'Agnats, participer à cette administration en vertu des Pactes de Famille de leur Maison, se sont opposés à l'exécution du testament du Duc de Meinungen, & ont nommé une commission pour l'administration du Pays. En même-temps, ils y ont envoyé des Troupes pour soutenir à main armée leur droit d'Agnation. La Régence de Meinungen s'est adressée à l'Assemblée du Cercle de Franconie pour demander son assistance, & celle-ci a écrit aux Ducs de Saxe pour les engager à se désister des voies de fait, & à laisser le cours libre à la Justice.

Le Margrave Frédéric de Brandebourg-Culmbach, Lieutenant-Feld-Maréchal de l'Empire, Lieutenant Général de Cavalerie du Roi de Prusse, Général-Feld-Maréchal du Cercle de Franconie, Colonel de trois Régimens d'Infanterie & de Cavalerie, Chevalier des Ordres de l'Eléphant, de l'Aigle blanc, de l'Aigle noire, & de l'Union parfaite, & Grand-Maître de l'Ordre de l'Aigle rouge, est mort le 26 Février à Bareith, où il faisoit sa résidence ordinaire, dans la cinquante-deuxième année de son âge. Il étoit fils du Margrave George Frédéric-Charles, & petit-fils de Chrétien-Henri, dont l'Ayeul étoit Chrétien, auteur de la branche de Culmbach, & le bisayeul Jean-George, Electeur de Brandebourg, tige commune de tous les Margraves de Brandebourg, actuellement vivans.

Le feu Margrave avoit épousé en 1731, une Princesse de Prusse, Fille du Roi Frédéric-Guillaume, & Sœur aînée du Roi régnant, & en 1759 une Princesse de Brunswick, Fille du Duc Charles de Brunswick Wolfembutel. Comme il

200 MERCURE DE FRANCE.

ne laisse qu'une Princesse née de son premier mariage, & mariée au Duc régnant de Wurtemberg, le Prince Frédéric-Chrétien, résidant à Wansbeck près de Hambourg, devient son successeur.

DE MUNICH, le 19 Février 1763.

L'Electeur a envoyé ordre au Comte Van-Eick, son Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire près du Roi de France, de se rendre incessamment à Liège, pour faire connoître au Chapitre tout l'intérêt que S. A. S. E. prend à l'élévation du Prince Clément de Saxe, son beau-frère, & pour veiller à ses intérêts.

DE MADRID, le 8 Février 1763.

L'Impératrice de Russie a remis au Marquis d'Almodovar, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Catholique auprès de sa Personne, une réversale semblable à celle qu'Elle avoit donnée au Roi Très-Chrétien, lorsque ce Monarque accorda le même titre d'Impératrice à cette Princesse, sous la condition que cela n'apporteroit aucun changement au cérémonial usité entre les deux Cours.

DE ROME, le 16 Février 1763.

Le S. Père vient d'accorder au Prince Clément de Saxe un bref d'éligibilité pour les Evêchés vacans de Liège & de Freysingen.

DE LONDRES, le 21 Février 1763.

Le sieur Richard Neville, Aldsworth, Secrétaire d'Ambassade de Sa Majesté Britannique à la Cour de France, est arrivé ici le 15 avec le traité :

définitif, signé à Paris le 10 de ce mois. Le Lord Egrémont, Secrétaire d'Etat, a adressé une lettre au Lord Maire pour l'informer de cet événement & le rendre public.

Le 19 de ce mois, le Roi a nommé le Comte de Sandwich son Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire à la Cour de Madrid. Ce Ministre doit partir incessamment pour se rendre à sa destination.

D'UTRECHT, le 11 Mars 1763.

Le Prince de Nassau est entré le 8 de ce mois dans sa seizième année, & a reçu à cette occasion les complimens des Ministres Etrangers, des Membres du Gouvernement & de toutes les autres personnes de distinction. Le lendemain, il a été introduit à l'assemblée des Etats-Généraux & au Conseil d'Etat, suivant le cérémonial établi. Deux Députés, l'un de la Province de Zélande, l'autre de la Province d'Utrecht, sont allés prendre le Prince, & l'ont conduit de l'appartement du Stathouder dans la salle où s'assemblent les Etats-Généraux. Le Président des Etats lui a adressé un discours de félicitation, & lui a demandé s'il étoit disposé à prêter serment du secret. Le Prince lui répondit qu'il y étoit disposé, & ayant prêté ce serment en mettant sa main dans celle du Président, il a été conduit par les deux Députés vers le siège destiné pour les Stathouers, & sur lequel il s'est placé. Il a été ensuite introduit au Conseil d'Etat par trois autres députés qui, en présentant le Prince, ont déclaré qu'il avoit prêté le serment du secret suivant la forme ordinaire.

On mande d'Alger que les esclaves Chrétiens, au nombre de plus de quatre mille, réduits au désespoir par les mauvais traitemens qu'on leur fait éprouver, se sont soulevés le 13 Janvier, & ont

L.v.

massacrés ceux qui les gardoient : l'alarme s'est répandue dans la Ville , dont on a fait fermer les portes , toutes les troupes ont pris les armes & ont remis les esclaves à la chaîne. Il y a eu beaucoup de sang répandu dans ce tumulte dont on ignore les suites.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De VERSAILLES, le 16 Mars 1763.

LE Marquis de Fraigne, qui avoit été nommé Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès du Duc de Zerbst, & qui a été détenu cinq ans à la Citadelle de Magdebourg, est arrivé ici. Il a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés & à la Famille Royale. Le Roi pour lui témoigner la satisfaction qu'il a de ses services, lui a accordé une pension de quatre mille livres.

Le 22 du mois dernier, le Comte de Solitikoff, Envoyé-Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie, eut une Audience publique du Roi, dans laquelle il remit les Lettres de Créance à Sa Majesté. Il fut conduit à cette Audience, ainsi qu'à celles de la Reine & de toute la Famille Royale, par le sieur Dufort Introdacteur des Ambassadeurs. Le Prince Gallitzin, qui étoit resté chargé des Affaires de l'Impératrice de Russie jusqu'à l'arrivée du Comte Solitikoff, a pris congé de Leurs Majestés & de toute la Famille Royale.

Le Roi a accordé la survivance de la place d'Astronome Géographe de la Marine, au sieur Pingré, Chanoine Régulier de Sainte Genevieve, Membre de l'Académie Royale des Sciences, connu par des travaux Astronomiques utiles, & surtout par le voyage qu'il a fait à l'Isle Rodrigues pour observer le passage de *Vénus*.

Le sieur Buy de Mornas, Géographe de Monsieur le Duc de Berry, a eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés, ainsi qu'à la Famille Royale, quinze nouvelles Cartes de son *Atlas Géographique & Historique*.

On a appris par un Courrier dépêché de la Cour de Vienne au Comte de Starhemberg, Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales, que le Traité définitif de Paix entre l'Impératrice-Reine & le Roi de Prusse a été signé le 15 du mois dernier par leurs Plénipotentiaires respectifs; & que le même jour le Traité de Paix entre le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & le Roi de Prusse a été signé également par les Plénipotentiaires de ces deux Souverains.

Le sieur d'Eon, Secrétaire d'Ambassade du Duc de Nivernois est arrivé le 26 du mois dernier de Londres, & a remis au Duc de Bedford, Ambassadeur de Sa Majesté Britannique, un paquet qui contenoit les ratifications du Traité définitif de Paix signé à Paris le 10 du même mois.

Le 28 du même mois, la Cour a pris le deuil pour huit jours, à l'occasion de la mort de la Princesse Polixene-Marie-Anne de Savoye, morte à Turin le 20 Décembre 1762, dans sa dix-septième année. Cette Princesse étoit fille du Prince de Carignan & de Christine-Henriette de Hesse-Rhinfeld,œur de la feue Reine de Sardaigne, &c

204 MERCURE DE FRANCE.

petite-fille de Victoire-Marie-Anne de Savoie,
Princesse Douairière de Carignan.

Le Roi a accordé l'Abbaye de Montivilliers,
Ordre de S. Benoit, Diocèse de Rouen, à la Da-
me d'Argicourt, Religieuse Bénédictine de l'Ab-
baye d'Origny, Diocèse de Laon.

Le Comte de Poligny, Capitaine au Régiment
de Clermont Cavalerie, & le Marquis de Mont-
tazer, Capitaine au Régiment d'Enghien, Infan-
terie, ont obtenu l'agrément du Roi pour les
charges de Colonels-Lieutenans de leurs Régi-
mens respectifs, vacantes par la promotion du
Comte de Fumel & du sieur de la Merville, aux
grades de Maréchaux de Camp.

Le Roi a accordé les entrées de sa chambre à
l'Archevêque de Narbonne.

Sa Majesté a nommé la Princesse de Guistel,
Dame pour accompagner Madame la Dauphine.

Le Marquis de Bauffet, Ministre Plénipoten-
tiaire du Roi près de l'Electeur de Cologne,
revenu ici par congé, fut présenté à Sa Ma-
jesté le 27 du mois dernier par le Duc de
Bassin.

Le Marquis de Gouy, Maréchal de Camp,
prêta serment, le même jour, entre les mains
de Sa Majesté pour la Lieutenance Générale
du Gouvernement de l'Isle de France au Dé-
partement du Vexin François.

Le 28 du même mois, l'Abbé de Breteuil
prêta aussi serment, entre les mains du Roi,
pour l'Evêché de Montauban.

Le Duc de Choiseul a présenté au Roi un
nouvel uniforme pour le Régiment des Gardes
Suiſſes, lequel a été agréé de Sa Majesté. Le
Roi a donné le Gouvernement de la Martini-
que au Marquis de Fenelon, Lieutenant-Géné-

rel; celui de la Guadeloupe au Chevalier de Bourlamaque, Maréchal de Camp; celui de Sainte Lucie au Chevalier de Jumilhac, Brigadier, & celui de Cayenne au Chevalier Turgot. Le Sieur Chardon, Lieutenant particulier du Châtelet, ayant été nommé Intendant de Sainte Lucie, a eu l'honneur d'être présenté en cette qualité à Sa Majesté le 7 de ce mois.

L'Evêque de Saint Pol de Leon s'étant démis de son Evêché, le Roi y a nommé l'Abbé d'Andigné, Aumônier ordinaire de la Reine. Sa Majesté a donné en même temps à l'ancien Evêque de Leon l'Abbaye de la Cour-Dieu, Ordre de Citéaux, Diocèse d'Orléans, dont l'Abbé d'Andigné étoit Titulaire.

Les ratifications du Traité définitif de Paix signé à Paris le 10 Février dernier, & celles de l'accession du Roi de Portugal, ont été échangées le 10 de ce mois dans la forme ordinaire.

Leurs Majestés, ainsi que la Famille Royale, ont signé le 13 de ce mois, les contrats de mariages du Marquis de Montillet avec Demoiselle de Chabannes de Tarton; du Marquis de Bauffier avec Demoiselle de Selle l'aînée; & du Marquis de Miran avec Demoiselle de Selle, sœur cadette de la précédente, & toutes deux filles du feu sieur de Selle, Trésorier Général de la Marine.

Le sieur de la Lande, de l'Académie Royale des Sciences, chargé par le Roi de composer chaque année le livre de la *Connoissance des mouvemens célestes*, pour l'utilité des Astronomes & des Navigateurs, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté le volume de cet Ouvrage destiné pour l'année 1764. Indépendamment des calculs & des tables qui se rapportent à l'année 1764, le

Mieur de la Landé a enrichi ce volume de plusieurs tables & recherches nouvelles sur les satellites de Jupiter, sur l'attraction, sur les marées, sur la comète de 1762, sur le passage de Vénus, sur les éclipses & en particulier sur la grande éclipse du soleil qui arrivera le premier Avril 1764.

DE PARIS, le 18 Mars 1763.

Le Comte de Monteynard, Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires, ayant obtenu du Roi la permission de se démettre de cet emploi, Sa Majesté a disposé de la cornette vacante en faveur du Marquis du Hallay, Capitaine au Régiment Royal-Etranger, Cavalerie.

Le 17 du mois dernier, sur les huit heures du matin, le Statue du Roi, que Sa Majesté a permis à la Ville de Paris de lui ériger, & qui a été fondue sur le modèle du feu Sient Bouchardon, a commencé d'être conduite de l'Atelier vers la place où elle doit être posée; on avoit eu la précaution de la renfermer dans une cage de charpente roulante; par le moyen de Vindas & de mains d'hommes, on lui a fait parcourir, dans l'espace de trois jours, le chemin qu'elle avoit à tenir depuis la sortie de l'Atelier, hors de la barrière du Fauxbourg du Roule, jusqu'à la Place de Louis XV, en lui faisant suivre toute la rue dudit Fauxbourg; & le 23 elle a été établie sur son piedestal, aux acclamations d'un grand concours de peuple. Le service s'est fait en présence du Duc de Chevreuse, Gouverneur de Paris, du Prévôt des Marchands & du Bureau de la Ville, avec tout le succès que l'on pouvoit attendre des soins & de l'intelligence des différentes personnes qui y étoient proposées, & en particulier du sieur

L'Herbette, Maître Charpentier à S. Denis, Entrepreneur des Ponts & Chaussées & des Bâtimens du Roi, Auteur des machines. En passant devant la porte de la maison où est décédé le sieur Bouchardon, on a fait une décharge de Canons & de Boîtes, pour honorer la mémoire d'un Artiste si excellent, qui par cet ouvrage immortel, s'est assuré une gloire que la Nation partage avec lui.

Il paroît quatre Ordonnances du Roi.

Par la première, en date du 21 Décembre dernier, Sa Majesté réduit à trente Compagnies les quarante qui composent actuellement le Régiment des Carabiniers de Monseigneur le Comte de Provence. Les dispositions qui concernent la nouvelle composition & la discipline de ces Corps sont conformes à celles qui ont été établies par l'Ordonnance de la Cavalerie.

Dans la seconde, du 20 Janvier 1763, S. M. réforme le Corps des Grenadiers-Royaux revenus de la Martinique.

La troisième du 31 du même mois, concerne le traitement des Officiers réformés des Régimens de Foix, de Boulonnois, de Quercy & d'Angoumois, qui étoit de service à S. Domingue.

Par la quatrième, du même jour, S. M. réforme les six piquets d'Infanterie employés à S. Domingue.

Il paroît encore quatre autres Ordonnances du Roi datées du 21 Décembre dernier.

Par la première, concernant le Régiment Royal-Italien, le Roi supprime le Régiment d'Infanterie Royal-Corse ; dont les neuf Compagnies seront incorporées dans le Régiment Royal d'Infanterie Italienne ; lequel, au moyen de cette incorporation, sera composé de deux Bataillons.

208^e MERCURE DE FRANCE.

Par la seconde, concernant les Régimens d'Infanterie Allemande, Sa Majesté conserve sur pied ceux d'Alsace, d'Anhalt, la Marck, Royal-Bavière, Royal-Suédois, Nassau, Royal-Deux-Ponts & celui de Bouillon. Le Régiment d'Alsace ne formera plus que trois Bataillons; chacun de ceux d'Anhalt, la Marck, Royal-Bavière, Royal-Suédois, Nassau & Royal-Deux-Ponts ne seront composés que de deux, & celui de Bouillon d'un seulement. Le Bataillon excédens seront réformés & incorporés dans ceux que Sa Majesté a jugé à propos de conserver sur pied. Quant à ce qui concerne la composition des Bataillons & Compagnies, la création des nouvelles places, le choix & les fonctions des Officiers, la paye de paix & de guerre, le traitement des Officiers réformés, &c. Les dispositions de ces deux Ordonnances sont conformes à celles qui seront suivies à l'égard de l'Infanterie Française. Ces deux nouvelles Ordonnances ont cela de particulier que S. M. accorde un sol par jour avec une ration de pain aux femmes des étrangers mariés qui voudront servir dans les susdits Régimens; mais ce traitement n'aura lieu que tant qu'elles resteront au quartier d'assemblée, & que leurs maris seront attachés aux Régimens.

Par la troisième, Sa Majesté conserve sur pied dix-sept Régimens de Dragons, sçavoir, Colonel - Général, Mestre - de - Camp - Général, Royal, du Roi, de la Reine, Dauphin, Orléans, Bauffremont, Choiseul, d'Autichamp, Chabot, Coigny, Nicolai, Chapt, Chabrilant, Languedoc & Schomberg. Chacun de ces Régimens sera composé en tout temps de huit compagnies: celui de Schomberg conservera les huit qui le composent; & les seize de

Chacun des autres Régimens seront doublés pour n'en former également que huit. Chaque compagnie sera composée, en temps de paix, de quatre Maréchaux-des-Logis, un Fourrier, huit Brigadiers, huit Appointés, vingt-quatre Dragons & un Tambour, formant quarante-six hommes, dont trente seront montés, & seize resteront à pied. La paye de paix & de guerre est fixée de la maniere suivante,

COMPAGNIES. A chaque Capitaine, 1800 livres en paix, & 3600 livres en guerre; à chaque Capitaine-Lieutenant des Compagnies, Colonel-Général & Mestre-de-Camp-Général, & à chaque Lieutenant des autres Compagnies, 800 livres en paix, & 1000 livres en guerre; au Sous-Lieutenant de la Compagnie du Colonel-Général des Dragons, 600 livres en paix, & 800 livres en guerre; au Cornette de ladite Compagnie, 540 livres en paix, & 800 livres en guerre; au Sous-Lieutenant des autres Compagnies, 500 livres en paix, & 800 livres en guerre; à chaque Maréchal-des-Logis, 216 livres en paix, & 252 livres en guerre; à chaque Fourrier, 189 livres en paix, & 225 livres en guerre; à chaque Brigadier, 135 livres en paix, & 171 livres en guerre; à chaque Appointé, 126 livres en paix, & 162 livres en guerre; à chaque Dragon ou Tambour, 117 livres en paix, & 153 livres en guerre. ETAT-MAJOR. Au Mestre-de-Camp, y compris ses appointemens de Capitaine, 6000 livres en paix, & 6600 livres en guerre; au Lieutenant-Colonel, y compris ses appointemens de Capitaine, 3600 livres en paix, & 5400 livres en guerre; à chacun des Mestre-de-Camp en second des Régimens du Mestre-de-Camp-Gé-

210 MERCURE DE FRANCE.

général, d'Orléans & de Schomberg, 2500 livres en paix, & 3000 livres en guerre; au Major, 3000 livres en paix, & 4500 livres en guerre; à chaque Aide-Major, avec commission de Capitaine, 1800 livres en paix, & 3000 livres en guerre; à chaque Aide-Major, sans commission de Capitaine, 1500 livres en paix, & 2000 livres en guerre; à chaque Sous-Aide-Major, 1000 livres en paix, & 1200 livres en guerre; au Quartier-Maître, 600 livres en paix, & 800 livres en guerre; à chaque Porte-Guidon, 480 livres en paix, & 540 livres en guerre; au Trésorier, 2000 livres en paix, & 3000 livres en guerre; à l'Aumônier & au Chirurgien, à chacun 720 livres en temps de guerre seulement.

Les Capitaines réformés jouiront en pension sur le Trésor Royal de 500 livres; les Lieutenans, qui auront servi dix ans, de 250 livres; & les Cornettes, qui auront été Maréchaux-des-Logis, de 150 livres. Quant aux Officiers incorporés & réformés, à la suite des Régimens, ils se retireront chez eux, & y toucheront les appointemens qui leur ont été précédemment accordés; Sa Majesté ne voulant plus entretenir d'Officiers incorporés ou réformés à la suite des Régimens de Dragons. Cette Ordonnance est terminée par un état de l'uniforme réglé par le Roi pour les Régimens ci-dessus.

Par la dernière, Sa Majesté conserve sur pied les trois Régimens de Houslards de Berchiny, de Chamborant & de Royal-Nassau, dont chacun sera composé de douze compagnies, formant trois escadrons en temps de paix, & six en temps de guerre. Chaque compagnie sera com-

posée de vingt-neuf hommes, dont dix montés, & dix-neuf à pied. Les Tymbales & Eten-dards de ces trois Régimens, ainsi que le Pre-vôt qui est dans le Régiment Royal-Nassau, seront supprimés. Sa Majesté regle aussi pour les Régimens conservés une paye de paix & une paye de guerre, ainsi que l'uniforme de leur habillement. L'Ordonnance de la Cavalerie sert de regle aux deux nouvelles Ordonnances pour ce qui concerne le choix, le rang & les fonc-tions des Officiers, la suppression de certaines places, la création de nouvelles, l'administra-tion de la caisse, le terme des engagements & la délivrance actuelle des congés, &c.

Le Comte de Taslo, jeune Seigneur Polonois, qui étoit en France depuis dix-huit mois, en est reparti le deux de ce mois pour retourner en Po-logne, après avoir eu l'honneur de prendre congé de la Reine, qui lui a marqué beaucoup de bonté.

Charles Antoine de la Roche-Aymon, Grand Aumônier de France, ci-devant Archevêque de Narbonne, aujourd'hui Archevêque de Rheims, & en cette qualité premier Pair Ecclésiastique du Royaume; & le Duc de Sully, Prince d'Enrichemont, ont été reçus le 14 de ce mois au Parle-ment, & y ont pris séance en qualité de Pairs de France. Le Duc d'Orléans, le Duc de Chartres, le Prince de Condé, le Prince de Conti, & le Comte de la Marche, ont assisté à leur récep-tion.

*La suite des Nouvelles Politiques au Mercure
prochain.*

ARTICLE VII.

ECONOMIE ET COMMERCE.

LES prix des Grains , Fourrages & Volailles , n'ont varié que de 10 sols à 1 livre , depuis notre dernier Mercure , sur les plus hauts prix.

AVIS AU PUBLIC.

Le Sieur DAVID , demeurant à Paris , rue & à l'Hôtel Sainte Anne , Butte S. Roch , au troisième , continue toujours avec permission , approbation , & avec succès , comme on l'a dit dans le Volume de Septembre dernier , de guérir dans l'instant & pour toujours , avec un nouveau secret & remède , toutes sortes de maux de dents quelque gâtées qu'elles soient , sans qu'il faille les arracher , ainsi que les fluxions , maux de tête , migraines & rhumes de cerveau , sans qu'il entre rien dans la bouche ni dans le corps.

C'est avec un topique que l'on s'applique le soir en se couchant , sur l'artère temporel du côté de la douleur. Il ne tient point à la peau , & ne lui fait aucun dommage ni marque ; sitôt qu'il est appliqué la douleur se passe sans retour ; il procure un sommeil paisible , pendant lequel il se fait une transpiration douce ; & au réveil on est guéri pour toujours.

On en fait prendre chez lui de toutes les Pro-

vincés, y ayant guéri ainsi qu'à Paris quantité de personnes de considération, qui certaines de son efficacité, en ont fait provision par précaution, afin d'être guéris aussitôt que le mal les surprendra. Il le donne *gratis* aux pauvres, & il vend chez lui 24 sols chaque emplâtre.

Comme les maux de dents prennent à toutes heures de la journée, & que l'on ne peut pas toujours aller se coucher; afin que l'on puisse vaquer à ses affaires en attendant le soir, il a une eau spiritueuse d'une nouvelle composition, qui est incorruptible, très-agréable au goût & à l'odorat, qui a les propriétés de faire passer dans la minute les douleurs de dents les plus vives, de guérir les gencives gonflées, de faire transpirer les sérosités, raffermir les dents qui branlent, & empêcher la continuation de la carrie. Beaucoup de personnes s'en servent sans être incommodées, pour avoir toujours les gencives & les dents saines. Il y a des bouteilles à 24 s. à 3 l. & à 6 l. Il donne la manière de s'en servir ainsi que du topique.



A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure de Mai 1763, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Avril 1763. GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

EPIÏRE d'un Curé du N. à Madame la Marquise de S. R. à Paris.	Page 5
LE MOT-POUR-FIRE.	12
TRADUCTION en Vers libres de la XIV. Ode du H. Livre d'Horace. <i>Otium, &c.</i>	13
VERS pour mettre au bas du Portrait de Madame, <i>GUIBERT.</i>	16
LES Solitaires des Pyrénées, <i>NOUVELLE Espagnole & Française.</i>	<i>ibid.</i>
LA Convalescence d' <i>Euphémie.</i>	62
LE Réveil champêtre	67
MADRIGAL.	69
COUPLETS à Madame ***.	<i>ibid.</i>
VERS à M. P. . . .	71
RÉPONSE à M. D. . . .	<i>ibid.</i>
DIALOGUE entre <i>Alcinoüs</i> & un Financier.	72
ENIGMES.	83 & 84
LOGOGYPHES.	85 & 86
CHANSON.	89

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

- LETTRE à l'Auteur du *Mercur*, au sujet du premier Vers de la première *Olympienne* de *Pindaro*. 90
- LETTRE de M. *Marin* à M. *De la Place*, sur l'Histoire de *SALADIN*, &c. 99
- LETTRE sur la Paix, à M. le Comte de ***. 106
- DE l'Education publique. 112
- L'ART de s'enrichir promptement par l'Agriculture, par le sieur *Des Pommiers*. 116
- TRAITÉ historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine & les 3 Evêchés, par M. P. J. *Buchoz*, Avocat au Parlement de Metz. 119
- ANNONCES de Livres. 120 & suiv.

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

- SÉANCE publique de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de *BESIERS*. 128
- LETTRE de M. *Bourgelat*, Ecuyer du Roi, à l'Auteur du *Mercur*. 130
- ÉCOLE Royale Vétérinaire. Année 1762. 132
- COPIE d'une Lettre de M. *Chenevaz* à M. *Bourgelat*. 134
- MALADIE Épidémique dans la Paroisse de *Villeurbane* en Dauphiné, &c. 135
- LETTRE à l'Auteur du *Mercur*, sur la *LONGITUDE*. 140

HORLOGERIE.

- EXTRAIT des Registres de l'Académie Royale des Sciences. 145

16 MERCURE DE FRANCE.

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

LETTRE de M. *Flurant*, Chirurgien à Lyon,
à M. *Dejean*, Maître en Chirurgie à Paris. 147

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE. 153

GRAVURE. 152

ART. V. SPECTACLES.

OPÉRA. 153

COMÉDIE FRANÇOISE. 157

EXTRAIT du BIENFAIT RENDU, OU LE
NÉGOCIANT. 159

A. M. *Delagarde*, Auteur du Mercure pour
la Partie des Spectacles. 185

COMÉDIE ITALIENNE. 189

ART. VI. Suite des Nouvelles Polit. d'Avril. 191

AVIS au Public. 213

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

